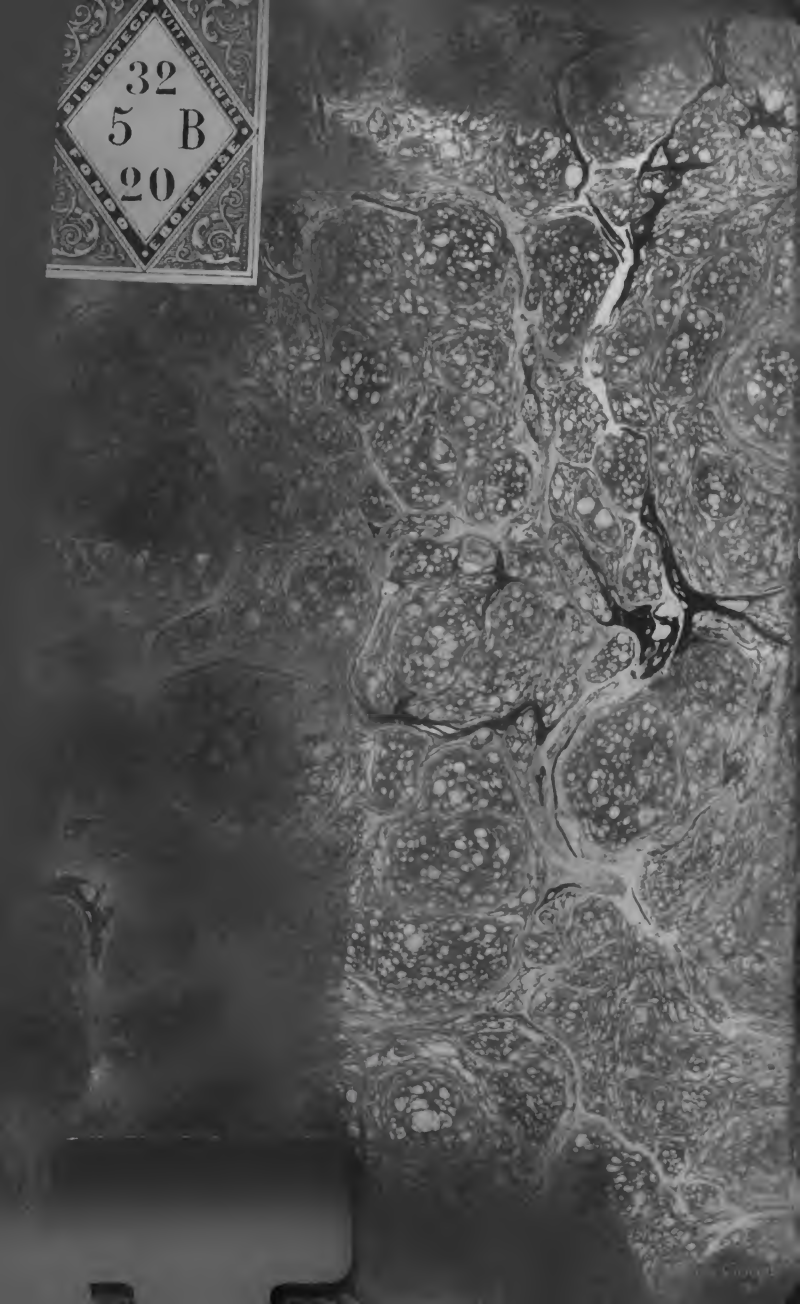
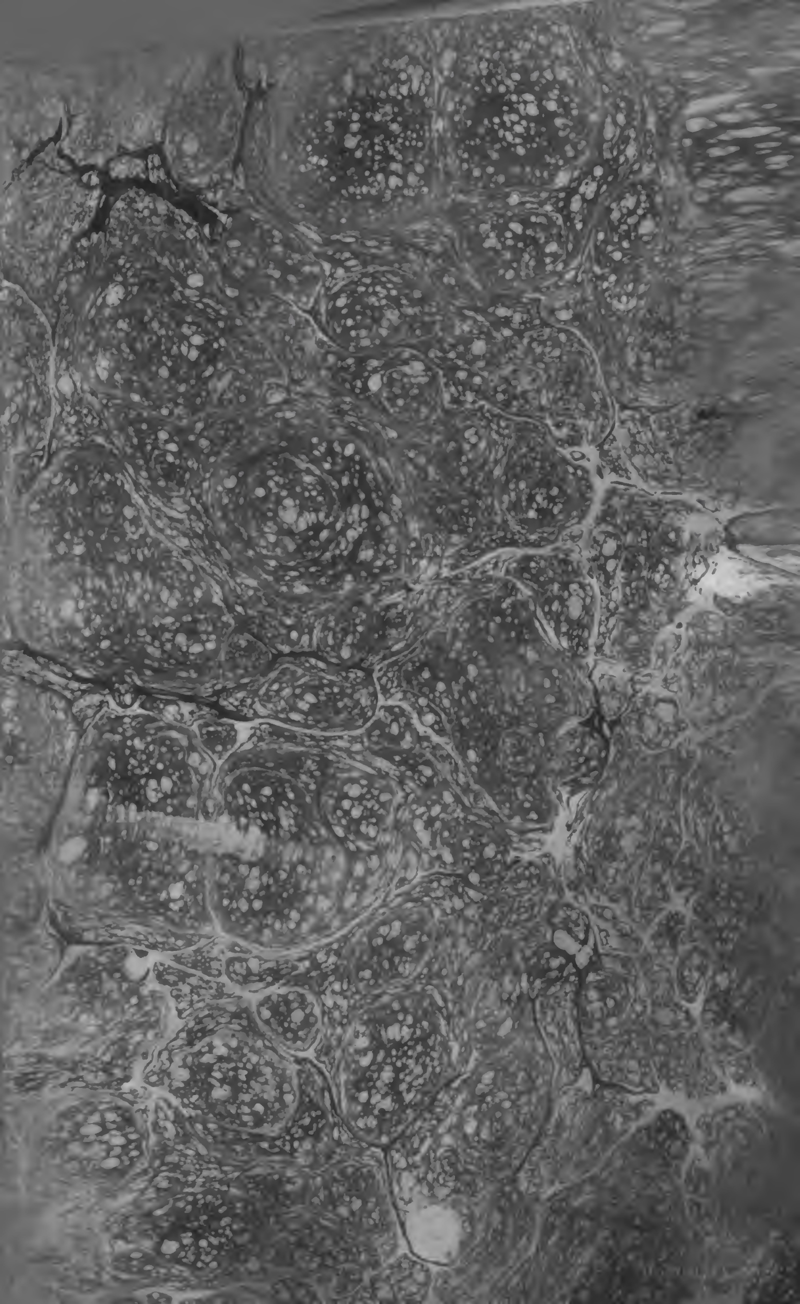
MISSIONNAIRE PAROISSIAL. TOME PREMIER [-QUATRIEME]: PRONES POUR...

Joseph Chevassu, Josè Maria Fonseca de Evora




BIBLIOTECA VITT. EMANUELE
FONDO EBORENSE
32
5 B
20



MISSIONNAIRE

PAROISSIAL.

TOME PREMIER.

PRÔNES
POUR TOUS
LES DIMANCHES
DE L'ANNÉE,

AVEC UNE MÉTHODE POUR LES FAIRE SERVIR A UN DESSEIN DE MISSION.

PAR M. CHEVASSU, ANCIEN CURÉ DU DIOCÈSE DE SAINT-CLAUDE.

NOUVELLE ÉDITION.

TOME PREMIER.



A AVIGNON,

CHEZ JEAN-ALBERT JOLY, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, RUE DES ORTOLANS.

1819.

PRÉFACE.

CET ouvrage, auquel on a donné le titre de *Missionnaire Paroissial*, comprend des Prônes pour tous les Dimanches de l'année, avec des Conférences sur le Symbole des Apôtres, sur les Sacremens, et sur le Décalogue.

Ce ne sont pas des discours sublimes et élevés qui surpassent souvent la capacité des auditeurs ; ce sont des instructions simples et solides à la portée du peuple, telles qu'on les fait ordinairement dans les missions, et qui pourront aider MM. les Curés à devenir des Missionnaires dans leurs Paroisses. On les prie d'agréer ce petit secours de la part d'un de leurs Confrères, qui, n'étant plus en état de prêcher, après plus de quarante ans de service, a cru devoir suivre l'avis qu'on lui a donné, de laisser ses instructions aux jeunes Ecclésiastiques appelés au ministère de la Prédication, pour en faire tel usage qu'il plaira au Seigneur de leur inspirer.

Pour exercer dignement ce ministère, il est à propos de bien remarquer ce que les Saints nous en ont appris. S. Jérôme écrivant à Népotien, que l'Evêque Héliodore son oncle avoit, dans la foiblesse de son grand âge, chargé de la commission de prêcher à sa place, il lui dit que, pour réussir dans cet emploi, il devoit s'attacher à la lecture continuelle de l'Ecriture-sainte, afin d'y apprendre ce qu'il doit enseigner aux autres : *Divinas Scripturas sæpius lege, imò de manibus tuis nunquam sacra lectio deponatur* (a) ;

(a) *Hier. Ep.* 2, *ad Nepot.*

disce quod doceas : obtine eum qui secundùm doctrinam et fidelem sermonem, ut possis exhortari in doctrinâ sanâ, et contradicentes revincere (*a*). Je ne veux pas, lui dit-il, que vous soyez un simple déclamateur et un diseur de beaux mots vides de sens ; je veux que vous soyez parfaitement instruit des mystères de la Religion que vous professez : *Nòlo te declamatorem esse, garrulumque sine ratione, sed mysteriorum peritum et Sacramentorum Dei tui eruditissimum.* C'est le propre de ceux qui manquent de science de parler beaucoup, et de se faire admirer du peuple par un torrent de mots : *Verba voluere et celeritate dicendi apud imperitum vulgus admirationem sui facere, indoctorum hominum est.* Qu'il n'en soit pas ainsi de vous, mon cher Népotien. Quand vous prêcherez, qu'on n'entende pas vos auditeurs s'écrier : Oh ! que cela est beau ! mais qu'on les entende gémir, et que les larmes qu'ils verseront fassent votre éloge : *Docente te in Ecclesiâ, non clamor populi, sed gemitus suscitetur ; lacrymæ auditorum laudes tuæ sint.*

S. Augustin entre dans un plus grand détail dans son quatrième livre de la Doctrine chrétienne, et donne à un Ecclésiastique, qu'il désire former à la prédication de l'Evangile, plusieurs belles règles que nous rapporterons en abrégé.

1. Quand nous voulons annoncer aux peuples les vérités du salut, soyons persuadés, dit ce saint Docteur (*b*), que tout ce que nous avons à dire est grand : *Omnia magna sunt quæ dicimus.* Nous avons à faire connoître un Dieu dont

(*a*) *Ad Tid.* 1, 9. (*b*) *L.* 4 *de Doct. Christ. c.* 18 *et* 19.

les perfections sont infinies ; un Jésus-Christ qui nous a aimés jusqu'à cet excès que de mourir pour nous ; une religion qui est toute sainte dans ses mystères, dans sa doctrine et dans sa morale ! Quoi de plus grand ! *Quid enim Deo ipso majus est !* Il s'agit d'en parler dignement : nous avons plus besoin pour cet effet des paroles du Saint-Esprit que des ornemens de l'éloquence. C'est ce que le grand apôtre nous témoigne quand il dit (*a*) : *Sermo meus, et prædicatio mea, non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis, sed in ostensione spiritûs et virtutis.* Il ne suffit pas même d'en parler avec quelque zèle ; il faut se rendre intelligible et s'expliquer d'une manière si claire, que celui qui écoute, entende que ce qu'on lui dit est vrai, et comprenne ce qu'il entend : *Is autem est optimus docendi modus, quo fit ut qui audit verum audiat, et quod audit intelligat* (*b*).

2. Un Prédicateur doit être un homme d'une sainte vie ; car Dieu défend au pécheur d'annoncer sa loi ; et Jésus-Christ, parlant aux Pharisiens, dit expressément qu'il ne convient pas à des hommes vicieux de parler de la vertu : *Quomodo potestis bona loqui, cùm sitis mali* (*c*) ? Il est donc nécessaire qu'un Prédicateur soit de bonnes mœurs : rien ne donne plus de poids à ses discours que la sainteté de sa vie : *Quantacumque granditas dictionis, majus pondus vita dicentis* (*d*). Ce même Saint nous avertit que c'est prêcher inutilement que de ne pas être pénétré de ce que l'on dit : *Verbi enim Dei inanis est forinsecùs Prædicator, qui non est intùs auditor* (*e*).

(*a*) 1. *Cor.* 2, 4. (*b*) *Loco citato*, *c.* 10. (*c*) *Matth.* 12, 34. (*d*) *Loco citato*, *c.* 27. (*e*) *Serm.* 179.

3. Il doit être un homme d'oraison : *Oret ut Deus sermonem bonum det in os ejus* (*a*) : ce que notre Saint prouve par l'exemple d'Ester. Si cette princesse, ayant à parler au roi Assuérus pour le salut temporel de sa nation, a prié Dieu avec tant d'instance de mettre dans sa bouche des paroles convenables, que ne doit pas faire celui qui travaille pour le salut éternel des hommes? Un prédicateur doit prier quand il compose ses sermons, pour n'écrire que des choses justes, saintes et bonnes : il doit prier après les avoir composés, afin que ses auditeurs en profitent : il doit même prier, lorsqu'il est prêt de monter en chaire. *Sit orator antequam dictor* (*b*), et faire une sérieuse réflexion à ces paroles que Jésus-Christ dit à ses Apôtres : *Ce n'est pas vous qui parlez, mais l'esprit de votre Père qui parle dans vous* (*c*).

4. Il doit être appelé de Dieu à l'instruction des peuples. L'Ecriture est formelle là-dessus, continue notre saint Docteur : *Quomodo prædicabunt nisi mittantur* (*d*)*?* Vous voyez que S. Paul attribue le fruit de la prédication à la mission du Prédicateur. Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même a bien voulu nous donner des preuves de sa mission : *Evangelizare pauperibus misit me* (*e*). Ce n'est pas seulement en la personne du Sauveur que l'Évangile a marqué la vocation et la mission du Saint-Esprit ; c'est aussi dans S. Jean-Baptiste, dans les Apôtres et les Disciples du Seigneur. Jamais les Apôtres n'eussent entrepris de porter l'Evangile par toute la terre, comme ils ont fait, si le Fils de

(*a*) *Ibid. c.* 30. (*b*) *Serm.* 179. (*c*) *Matth.* 10, 20.
(*d*) *Rom.* 10, 15. (*e*) *Luc.* 4, 18.

Dieu ne les eût envoyés : *Ite, ecce ego mitto vos* (*a*). La vocation étant si nécessaire pour prêcher la parole de Dieu, que penser de ceux qui se hâtent et s'ingèrent de l'avancer sans avoir consulté Dieu, et pris l'avis de leurs supérieurs, ou de personnes éclairées et capables de juger s'ils ont les talens et les dispositions que demande une fonction si sainte ? Qu'attendre de ces téméraires et présomptueux ? Beaucoup de bruit et point de fruit : *Prophetæ fuerunt in ventum locuti* (*b*). Ils n'ont servi de rien à mon peuple, dit le Seigneur, parce que je ne les avois pas envoyés : *Cùm ego non misissem eos, nec mandassem eis, qui nihil profuerunt populo huic, dicit Dominus* (*c*).

5. Enfin, la dernière qualité nécessaire à un Prédicateur, c'est d'enseigner la saine Doctrine. C'est ce que S. Paul a grand soin de recommander à ses Disciples, comme le remarque le même S. Augustin. *Formam habe sanorum verborum quæ à me audisti*, dit-il à Timothée (*d*), et à Tite : *Tu autem loquere quæ docent sanam doctrinam* (*e*). Où puiser cette sainte doctrine, me direz-vous ? Dans l'Ecriture sainte et les saints Pères, en suivant l'explication qu'en donne l'Eglise à qui seule il appartient d'en déterminer le sens avec une autorité infaillible. C'est ainsi que se sont conduits tous les saints Docteurs qui nous ont éclairés par leurs paroles et par leurs écrits ; et c'est par-là qu'ils ont conservé la véritable foi dans le cœur des fidelles, comme dit ailleurs notre Saint : *Quod invenerunt in Ecclesiâ, tenue-*

(*a*) *Luc* 10, 3. (*b*) *Jerem.* 5, 13. (*c*) *Ibid.* 23, 32.
(*d*) 2. *Tit.* 3, 1. (*e*) *Ad Tit.* 2, 1.

runt; quod didicerunt, docuerunt; quod à patribus acceperunt hoc filiis tradiderunt (*a*).

Voilà les principales qualités que S. Augustin demande d'un Ministre de l'Eglise, qui veut annoncer les vérités de l'Evangile. Elles viennent de si bonne source, que nous n'avons pas cru devoir les omettre dans un Ouvrage destiné particulièrement pour les jeunes Prédicateurs.

Les deux premiers volumes de cet Ouvrage contiennent des Prônes pour tous les Dimanches de l'année, sur les matières les plus importantes de la morale.

Les deux seconds renferment des Conférences pour l'instruction du peuple, sur le Symbole des Apôtres, sur les Sacremens, et sur les Commandemens de Dieu et de l'Eglise. On y explique les principaux articles de la Foi, et les Mystères de notre sainte Religion, les devoirs du Chrétien, tant en général qu'en particulier, et les difficultés qui pourroient arriver dans la pratique, dont il est à propos que les fidelles soient instruits.

Cette méthode d'instruire par manière de Conférence, et qui est pratiquée par tant d'hommes apostoliques, est très-utile. Elle réveille l'attention de l'auditeur, l'instruit plus en détail de ce qu'il doit savoir et pratiquer. Ajoutons qu'elle convient beaucoup aux Curés et aux Prêtres chargés du soin des ames, lesquels étant souvent occupés dans l'administration des Sacremens, n'ont pas toujours le temps de faire des discours suivis. Il leur sera plus aisé pour lors de proposer et de résoudre quelques questions de morale, dont la connoissance

(*a*) *Aug. contra Julian. l.* 2, *c.* 10.

serve à régler les mœurs de leurs Paroissiens. S'ils en viennent à la pratique, l'expérience leur apprendra qu'en distribuant ainsi, comme par morceaux, le pain de la parole de Dieu, ils ne peuvent guère donner à leurs peuples de nourriture plus agréable ni plus solide.

Ils doivent cependant considérer avec attention l'état du troupeau qui leur a été confié, afin de le conduire dans les bons pâturages par les voies qui leur paroîtront les plus propres : *Diligenter agnosce vultum peccatoris tui, tuosque greges considera* (a).

Fasse le Ciel que cet Ouvrage leur soit de quelque utilité. C'est la grâce que nous demandons au souverain Pasteur des ames, le priant humblement de sanctifier l'usage qu'ils daigneront en faire, afin que, par leur zèle et la sainteté de leur vie, ils attirent beaucoup d'ames à Jésus-Christ, en qui et par qui Dieu soit éternellement glorifié : *Ut in omnibus honorificetur Deus per Jesum Christum, cui est gloria, et imperium in sæcula sæculorum. Amen.* 1. Pet. 4, 11.

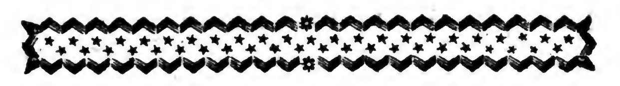
(a) *Pro.* 27, 23.

TABLE

DES PRÔNES CONTENUS DANS CE PREMIER VOLUME.

Fin de la Table du premier volume.

PRONE



PRÔNE
POUR
LE I. DIMANCHE
DE L'AVENT.

DU JUGEMENT DERNIER.

Tunc videbunt Filium hominis venientem in nube, cum potestate magnâ et majestate.

Alors ils verront le Fils de l'homme, qui viendra sur une nuée, avec une grande puissance et une grande majesté, en S. Luc, ch. 21.

Si jamais oracle a dû nous effrayer, c'est celui-ci: et de tous les spectacles qui font trembler, je n'en connois point qui puisse, avec le secours de la grâce, produire plus efficacement de salutaires émotions dans nos ames que celui du Jugement dernier, que la sainte église expose aujourd'hui à nos yeux. Il n'en est pas de cet oracle de Jésus-Christ comme de ces conjectures humaines, dont l'événement est toujours incertain: il est fondé sur la parole d'un Dieu qui ne peut manquer. Le ciel et la terre passeront, mais sa parole ne passera jamais: nous devons nous attendre à en voir l'accomplissement, comme si nous le voyons déjà.

C'est en vain, pécheurs, que vous fermez présentement les yeux pour ne pas voir votre Sauveur: vous le verrez pour lors, *tunc*. Mais sous quelle qualité le verrez-vous? Sous la qualité de Fils de l'hom-

me : *videbunt Filium hominis.* C'est-à-dire, comme un Dieu fait homme pour votre salut, qui mesurera ses vengeances sur la grandeur de ses bienfaits ; et qui, après vous avoir autrefois tant aimés, se présentera de nouveau, pour ne plus vous faire miséricorde. *Tunc videbunt Filium hominis venientem in nube, cum potestate magnâ et majestate.* Ils le verront autant juste et inexorable, qu'il a été miséricordieux et patient à leur égard, autant puissant et invincible, qu'il a paru avoir de foiblesse et de condescendance, lorsqu'il étoit sur la terre. Ah ! que cet objet sera terrible pour un pécheur, qui n'a point voulu se donner à Jésus-Christ, ni profiter de son premier avénement ! *Tunc.* Pour lors le Sauveur n'aura plus de bonté pour ce pécheur, ni ce pécheur d'indulgence pour soi-même. Ce qui faisoit autrefois son repos et sa tranquillité, fera son désespoir et sa condamnation.

Jésus-Christ, et la conscience : voilà un jugement auquel les pécheurs ne s'attendoient pas ; ils ne croyoient pas que le Sauveur dût être leur juge, et ils n'avoient garde de s'imaginer qu'ils seroient un jour obligés de se condamner eux-mêmes. C'est là cependant ce qu'ils verront, et ce qu'ils éprouveront au dernier jour, s'ils ne profitent pas à présent du temps de la grâce et de la miséricorde.

Arrêtous-nous à ces deux grandes vérités : 1. *Le Pécheur jugé et condamné par Jésus-Christ.* 2. *Le Pécheur jugé et condamné par soi-même.*

I. POINT. Que Jésus-Christ doit venir à la fin des temps pour nous juger tous ; c'est un article de notre foi que nous récitons tous les jours dans le symbole, et que Jésus-Christ lui-même nous a ordonné de prêcher. *Præcepit nobis prædicare populo, et testificari, quia ipse est qui constitutus est à Deo Judex vivorum et mortuorum* (a). Jésus-Christ, dit Saint Pierre dans les Actes des apôtres, nous a commandé d'annoncer à tout le monde que c'est lui qui a été établi de Dieu son père pour être le juge des

(a) *Act.* 10, 42.

vivans et des morts. Mais comment, me direz-vous, est-il établi le Juge des hommes? N'a-t-il pas ce pouvoir par lui-même? Oui, il l'a comme Dieu, puisque la puissance de juger le monde est une de ces opérations extérieures qui sont communes aux trois Personnes de la Ste Trinité; mais, comme homme, il l'a reçu de son Père éternel. Le Père, dit S. Jean dans l'évangile, lui a donné le pouvoir de juger, parce qu'il est Fils de l'homme. *Potestatem dedit ei judicium facere, quia filius hominis est* (*a*). Comme homme, il doit juger les hommes, dit S. Augustin, parce que les hommes l'ont jugé; il doit condamner avec toute sorte d'équité ceux qui l'ont condamné avec tant d'injustice. *Forma illa erit Judex, quœ stetit sub Judice: illa judicabit quia judicata est: judicata est iniquè; judicabit justè* (*b*). On fit à Jésus-Christ, au temps de sa passion, deux insignes affronts: le premier, fut de l'obliger à comparoître devant le plus inique de tous les juges; le second fut de lui imposer de faux crimes. Pour punir ces injustices par un juste retour, il obligera les pécheurs à comparoître devant lui, et confrontera leur vie criminelle sur la sainteté de la sienne. Sa présence les confondra; la sainteté de sa vie les condamnera. Réfléchissons sur ces deux vérités.

1. Chose étrange! on fit si peu de cas de notre Seigneur Jésus-Christ, au temps de sa passion, qu'on n'observa à son égard aucune apparence de justice. On le mene à Pilate, comme un coupable. Ce juge l'interroge: il voit la fausseté des accusations, et la contradiction des témoins qui déposent contre lui; il reconnoît que Jésus est innocent: il le condamne néanmoins comme un criminel. Vous me le demandez, dit-il aux Juifs; allez; je vous l'abandonne. Quel mal a-t-il fait? je n'en sais rien; je ne trouve rien en lui qui mérite la mort: mais vous voulez qu'il meure; faites-en ce qu'il vous plaira, je m'en lave les mains. Vous me menacez du Prince: je vous l'abandonne contre toutes sortes de lois, contre toutes sortes de

(*a*) *Joan.* 5, 27. (*b*) *Aug. in Joan. tr.* 19, *n.* 16.

coutumes et contre ma propre conscience. Juifs aveuglés, vous avez demandé sa mort: et pourquoi ? parce qu'il reprenoit vos vices, qu'il condamnoit vos désordres par la sainteté de sa vie et la sagesse de ses discours; qu'il confondoit votre incrédulité par la multitude de ses miracles; qu'il guérissoit les malades; qu'il éclairoit les aveugles, et ressuscitoit les morts. Etoit-ce là un sujet pour le faire mourir? Non sans doute; cependant vous n'avez point cessé de demander sa mort; vous l'avez condamné et attaché à la croix, contre toutes sortes de formalités et de justice. Voilà votre crime: quelle en sera la peine ? Ce sera de l'avoir pour juge et pour vengeur de vos iniquités, ainsi qu'il vous en a avertis dans les temps mêmes de sa passion. *A modo videbitis Filium hominis sedentem à dextris virtutis Dei, et venientem in nubibus cœli* (*a*). Ah! Seigneur Jésus, vous avez été jugé comme un blasphémateur et un séducteur, traité comme un impie et un homme possédé du démon. Elevez-vous, grand Dieu, et jugez vous-même votre propre cause: *Exurge, Deus, judica causam tuam* (*b*). Souvenez-vous des outrages et des reproches injurieux que les hommes vous ont faits: *Memor esto improperiorum tuorum.*

Ce sera pour lors que ces souhaits de David seront accomplis: le temps des souffrances et de la patience du sauveur étant passé, celui de sa justice et de ses vengeances viendra. Ce Dieu qui a paru méprisable aux yeux des hommes reviendra accompagné de ses Anges, environné de sa gloire, et tout éclatant de majesté: et ce sera pour lors, pécheurs, qu'il se vengera de tous les outrages que vous lui avez faits: *Deus manifestè veniet: Deus noster, et non silebit. Ignis in conspectu ejus exardescet* (*c*). Non, le soleil éclipsé, la lune sanglante, la terre ébranlée, les élémens en désordre, le Ciel en feu, tout l'univers renversé, ne seront rien en comparaison de la présence de Jésus-Christ, qui, selon S. Basile (*d*), sera plus insupportable aux méchans que tous les suppli-

(*a*) *Mat.* 26, v. 64. (*b*) *Ps.* 73. (*c*) *Ps.* 49. (*d*) *In His.* 33.

tes de l'enfer. Aussi nous lisons dans l'écriture sainte que les réprouvés ne souhaiteront rien tant que d'échapper à la vue de leur juge, et s'écrieront : *Montagnes et rochers, tombez sur nous, et cachez-nous de devant la face de celui qui est assis sur le trône, et de la colère de l'agneau, parce que le grand jour de leur colère est arrivé ; et qui pourra subsister en leur présence* (*a*) ? Mais en vain parleront-ils de la sorte, ce n'est plus temps d'être écouté; ils le verront par force et malgré eux ce juge si redoutable qu'ils ont méprisé. Les juifs le verront celui qu'ils ont cruellement percé de clous : *Videbunt in quem transfixerunt* (*b*). Ils le verront, ces malheureux, qui l'ont attaché à la croix : non-seulement les juifs qui l'ont crucifié le verront, mais encore les gentils qui se sont raillés de lui, et non-seulement les gentils, mais les Chrétiens mêmes, qui l'ont si souvent outragé. En un mot, tout œil le verra : *Videbit eum omnis oculus* (*c*). Les bons le verront pour leur consolation, mais les méchans le verront pour leur confusion. Non-seulement sa présence les confondra, mais encore la sainteté de sa vie les condamnera.

2. Oui, Chrétiens, n'en doutez pas, la vie, les actions, l'évangile de Jésus-Christ, condamneront le pécheur au dernier jour. Qui l'a dit? C'est le Sauveur lui-même. *Qui spernit me et non accipit verba mea, habet qui judicet eum* (*d*). Celui qui me méprise et qui ne reçoit pas mes paroles, trouvera un juge qui le condamnera. Quel sera ce juge? Ce sera ma parole même; ce que j'ai dit et ce que j'ai fait pour son salut : voilà le juge qui le condamnera au dernier jour : *Sermo quem locutus sum, ille judicabit eum in novissimo die.*

Voici donc, mes frères, le grand sujet de nos réflexions : outre la loi naturelle, qui m'est commune avec les infidelles; outre la loi écrite, qui m'est commune avec les juifs, j'aurai l'évangile, la vie et

(*a*) Apoc. 6, 16. (*b*) Zac. 12. (*c*) Apoc. 1, 17. (*d*) Joan. 12, 48.

les actions de Jésus-Christ, sur lesquelles on me confrontera. Cette vie si pure et si sainte, cet évangile si inviolable dans ses vérités, si exact dans sa morale, si sévère dans ses maximes, si ennemi du relâchement et de la tiédeur; si opposé à mes passions, si profané par ma mauvaise vie; ce sera cette sainte religion qu'on appliquera sur moi, et qui me rendra inexcusable au grand jour du jugement, si après en avoir fait profession comme Chrétien, j'ai eu le malheur de lui désobéir: *Sermo quem locutus sum, ille judicabit eum in novissimo die.*

Quelle confusion alors pour un pécheur dont la vie aura été toute opposée à Jésus-Christ et à son évangile! Quelle confusion, par exemple, pour un avare, qui a mis toute sa confiance dans ses trésors, quand il se verra jugé sur les lois rigoureuses de la pauvreté évangélique, et par un juge si pauvre, qu'il n'a pas eu où reposer sa tête? Cependant, malheureux avare, si avide pour les biens de la terre, si injuste dans leur acquisition, si cruel envers les pauvres; ce sera ce Jésus, pauvre, né dans une étable, couché dans une crèche, et mourant nu sur une croix, qui réprouvera au dernier jour ton avarice, tes injustices, tes usures et ta dureté envers les misérables: *Ille judicabit, etc.* Quelle confusion pour un ambitieux et un superbe, qui n'a cherché qu'à se distinguer dans le monde, et à s'élever au-dessus des autres! quand il se verra jugé sur les règles de l'humilité chrétienne, par un juge si humble, qui a demeuré caché pendant trente ans dans la boutique d'un charpentier; qui s'est enfui, de peur d'accepter la royauté qu'on lui offroit. Cependant, homme superbe, ce sera ce Dieu, qui s'est humilié et anéanti lui-même jusqu'à mourir sur la croix pour des pécheurs, qui condamnera ton orgueil et tous les désordres qu'a produits ta ridicule vanité: *Ille judicabit, etc.* Quelle honte pour un voluptueux et un impudique, quand il se verra jugé par le fils d'une vierge, et la plus pure de toutes les vierges? Ce sera lui cependant, misérable fornicateur, infame adultère, qui te jugera au

dernier jour, qui révélera à la face de toute la terre ces mystères d'iniquité, que tu as pris soin de cacher aux yeux de tous les hommes, et qui condamnera tes infamies aux flammes éternelles: *Ille judicabit*, *etc.*

Que dira cet ivrogne et ce débauché, quand il se verra jugé par ce Dieu pénitent, qui a passé quarante jours et quarante nuits sans boire ni manger, et qui ayant eu soif sur la croix, n'a été abreuvé que de fiel et de vinaigre? Ivrogne, ce sera ce juge si sobre et si tempérant, qui jugera de tes dissolutions et de tes excès, et qui, pour les punir, te condamnera à être l'aliment des feux éternels. Et toi, homme colère et vindicatif, que répondras-tu, quand ce Dieu de patience viendra pour te juger, lui qui étant devant Pilate, a gardé un profond silence, lors même qu'on l'accusoit si injustement; lui qui, étant sur la croix, a prié pour ses ennemis et pour ceux-là même qui le crucifioient? Ce sera ce Dieu de charité qui condamnera tes emportemens, tes vengeances et tes animosités. Ah! pécheur, qui que vous soyez, qui n'avez jamais voulu vous convertir, qui avez toujours méprisé Jésus-Christ et ses grâces, souvenez-vous qu'il sera un jour votre juge. Oui, cet adorable Sauveur, qui a fait tant de pas pour courir après vous, qui s'est lassé à vous poursuivre, et qui n'a rien omis pour vous sauver, viendra au dernier jour, pour vous juger; et ce sera lui-même qui prononcera l'arrêt de votre condamnation. *Judicabo eum in prævaricatione quâ despexit me* (*a*).

Qu'arrivera-t-il pour lors? Ce qu'a dit le Roi prophète (*b*): *Videbunt recti*, *et lætabuntur*, *et omnis iniquitas opilabit os suum.* Les justes le verront, ce souverain juge des vivans et des morts: ils seront comblés de joie, en lui voyant rendre à chacun selon ses œuvres: *Videbunt recti*, *et lætabuntur.* Mais les méchans seront chargés de confusion, et se tairont en le voyant: *et omnis iniquitas opilabit os suum.* L'orgueil se taira, l'impureté se taira, etc. *Omnis iniquitas opilabit os suum.* Parle donc, misérable

(*a*) *Ezech.* 17, 20. (*b*) *Ps.* 106.

réprouvé : *Narra, si quid habes ut justificeris* (*a*). Hélas ! Seigneur, je n'ai rien à répondre, vous êtes juste, ô mon Dieu : et votre jugement est très-équitable : *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum* (*b*). Non-seulement le pécheur se verra condamné par Jésus-Christ, mais encore il sera obligé de se condamner lui-même.

II. Point. La conscience du pécheur sera son juge : elle le convaincra de deux choses, qui feront son désespoir et sa condamnation ; 1. qu'il a pu se sauver ; 2. qu'il ne l'a pas voulu.

J'ai pu me sauver, dira ce chrétien réprouvé : j'ai reçu le baptême qui me donnoit droit à la vie éternelle : j'ai reçu la foi et l'évangile, qui n'ont point été annoncés à tant d'autres. Cet évangile m'enseignoit ce que je devois faire pour me sauver. Hé, combien de fois me l'a-t-on prêché ! Combien de fois m'a-t-on montré le chemin du Ciel, et la voie que je devois tenir pour y arriver ! combien de grâces, combien de sacremens n'ai-je pas reçus ! Combien de bons exemples et de moyens de salut n'ai-je pas eus ! Ce sont tous ces moyens de salut, qui me rendent inexcusable devant le tribunal de Jésus-Christ. Hélas ! que lui répondrons-nous, s'écrie S. Ephrem (*c*), si pendant le temps si court de cette vie, nous venons à négliger notre salut ? Que dirons-nous, quand il nous représentera tout ce qu'il a fait pour nous mériter le ciel ; son incarnation, sa passion, ses souffrances, sa mort et ses mérites infinis. *Quid ampliùs hic mihi fuit agendum, quod non egerim ut salvemini.* Ah ! pécheurs, que pouvois-je faire davantage pour vous ? et cependant vous avez rendu tout cela inutile ! Qu'ai-je dû faire de plus à ma vigne, que je n'aie point fait ? Est-ce que je lui ai fait tort d'attendre qu'elle portât de bons raisins ? Cependant elle n'en a produit que de mauvais. *Quid est quod debui ultrà facere vineæ meæ et non feci ei ? An quod expectavi ut faceret uvas et fecit labruscas* (*d*).

(*a*) *Isa.* 43, 26. (*b*) *Ps.* 11. (*c*) *De extrem. judic. et de compunct.* (*d*) *Isa.* 5, 4.

Non-seulement le pécheur verra qu'il a pu se sauver, mais encore qu'il ne l'a pas voulu; il reconnoîtra qu'il n'a pas tenu à la miséricorde de Dieu qu'il ne fût un saint; et que, s'il est damné, c'est par sa propre faute et sa pure malice. *Vocavi et renuistis* (*a*): Je vous ai appelés, et vous n'avez point voulu obéir. J'ai frappé à la porte de votre cœur, et vous ne m'avez point ouvert; vous avez méprisé mes grâces et mes avertissemens, et rendu tous mes desseins inutiles: *Despexistis omne consilium meum, et increpationes meas neglexistis.* Ce sera pour lors, dit le prophète Isaïe, que le Seigneur aura du moins la triste consolation de voir que le pécheur est forcé par sa propre raison d'avouer qu'il a mérité l'enfer, sans pouvoir s'en prendre ni à ses grâces ni à son infinie bonté. *Heu! consolabor super hostibus meis, et vindicabor de inimicis meis* (*b*).

Nous trouverons dans la Genèse (*c*) une belle figure de cette vérité. Lorsque les frères de Joseph virent la juste punition que le ciel leur envoyoit, ils furent obligés d'avouer qu'ils méritoient bien le malheur où ils étoient tombés. *Meritò hæc patimur*, dirent-ils, *quia peccavimus in fratrem nostrum?* Nous méritons bien tout ce que nous souffrons, puisque nous avons péché contre notre frère, et que nous l'avons si fort maltraité. *Videntes angustiam animæ illius, dùm deprecaretur nos, et non audivimus?* Hélas! lorsqu'il arrosoit nos pieds de ses larmes, et qu'il nous conjuroit d'avoir pitié de lui, nous ne l'avons point écouté. C'est pour cela que Dieu nous punit. *Idcircò venit super nos ista tribulatio.* C'est son sang que nous avons si injustement répandu qui crie maintenant vengeance contre nous: *En sanguis ejus exquiritur.* Triste, mais véritable portrait des pécheurs au jour du jugement. Ils verront et seront contraints d'avouer qu'ils méritent bien le désespoir où ils se trouvent, pour avoir si malicieusement péché contre Jésus-Christ, qui ne s'étoit fait homme que pour devenir leur Sauveur et leur frère en mé-

(*a*) Prov. 1, 24. (*b*) Isa. 1, 24. (*c*) Gen. 42.

me temps. *Meritò hœc patimur, quia peccavimus in fratrem nostrum.* Oui, dira ce réprouvé, malgré tout ce que Jésus-Christ mon Sauveur a souffert pour moi, malgré tout le sang qu'il a répandu pour me laver de mes crimes, j'ai continué à l'offenser, je l'ai trahi et outragé: *Videntes angustias animœ illius, dùm deprecaretur nos, et non audivimus.* Ah! combien de fois m'a-t-il conjuré et sollicité, par ses grâces et ses divines inspirations, de quitter mes mauvaises habitudes, de sortir de l'occasion du péché, de changer de vie et de me convertir, sans que j'aie jamais voulu me rendre? *En sanguis ejus exquiritur.* C'est le sang de cet adorable Sauveur profané par ma mauvaise vie, qui demande présentement vengeance contre moi. *En sanguis ejus exquiritur.* Abymes, ouvrez-vous pour m'engloutir. Enfer, quelque affreux que soient vos tourmens, vous n'avez rien que je n'aie très-justement mérité.

Toute la grâce que les pécheurs pourroient alors demander, ce seroit d'être renvoyés sur la terre pour y faire pénitence et satisfaire à la justice de Dieu: mais en vain la demanderont-ils cette grâce; le temps de la miséricorde et du mérite est passé. Allez, ingrats, leur dira le souverain juge, vous n'avez pas voulu faire une pénitence facile et utile sur la terre, allez dans les enfers faire avec les démons une pénitence éternelle et infructueuse: *Discedite à me, Maledicti, in ignem œternum* (a). Retirez-vous de moi; c'en est fait: *Discedite à me, Maledicti:* il n'y a plus de bonheur à espérer pour vous. *In ignem*, voilà votre supplice. *Æternum*, voilà sa durée. *Discedite à me:* vous êtes privé pour jamais de la possession de votre Dieu, de la compagnie des anges et des saints. *Maledicti:* vous serez l'objet de la malédiction divine. *In ignem:* vous voilà livrés au plus cruel de tous les tourmens. Vous êtes condamnés à brûler avec les démons dans les enfers. *Æternum:* c'est pour une éternité, c'est pour jamais, c'est pour toujours. O exil funeste et sans retour, rélégation

(a) *Matt.* 25.

dans les enfers, société de supplices avec les démons! Peut-on penser à tout cela, et ne pas songer à se convertir?

CONCLUSION. Voulez-vous, mes frères, éviter cet arrêt terrible! Pratiquez avec soin ce que le fils de Dieu dit dans l'évangile. *Vigilate itaque omni tempore orantes, ut digni habeamini fugere ista omnia quœ futura sunt, et stare ante Filium hominis* (*a*). Enfin, enfin, vous tomberez un jour entre les mains de votre juge. Quand sera-ce? Je ne puis vous en marquer le temps; je vous dirai seulement que tels que vous serez jugés à l'heure de votre mort, tels vous serez jugés au dernier jour du monde. *Vigilate itaque:* Veillez donc et réglez là-dessus ce que vous avez à faire. Etes-vous tentés d'impureté, d'avarice, de vous enrichir par de mauvaises voies? Dites en vous-mêmes: Je serai jugé pour ces désirs injustes et ces pensées criminelles que je nourris dans mon cœur: je serai jugé pour cet argent que je garde dans mes coffres et qui ne m'appartient pas: je serai jugé pour ces injustices, ces tromperies et ces malversations que je commets dans mon emploi, etc. *Vigilate itaque:* il s'agit donc de veiller sur moi. Ce n'est pas assez, je dois prier, et prier en tout temps pour ne pas tomber dans le péché, et me précautionner contre les maux qu'il est capable de m'attirer. *Orantes omni tempore, ut digni habeamini fugere ista omnia.* Je travaillerai avec plus de soin à la réformation de mes mœurs et à mon salut: je tâcherai de garder la loi de Dieu avec plus de fidélité, et de vivre si saintement à l'avenir, que je sois trouvé digne de comparoître devant le Fils de Dieu: *et stare ante Filium hominis.* Prenons ces bonnes résolutions et mettons-les en pratique: ce sera le moyen d'éviter la condamnation des réprouvés, et de mériter d'entendre, de la bouche sacrée du Fils de Dieu, cette sentence de bénédiction qu'il prononcera en faveur de ses élus: venez, les bien-aimés de mon père; possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. Je vous le souhaite, etc.

(*a*) *Luc.* 21, 36.

PRÔNE
POUR
LE II. DIMANCHE DE L'AVENT.

Sur le Scandale et le bon Exemple.

Beatus est qui non fuerit scandalisatus in me.

Heureux celui qui ne prendra point de moi un sujet de scandale, en S. Matth. ch. 11.

L'Evangile de ce jour contient une ambassade que S. Jean fit à Jésus-Christ, de la prison où Hérode l'avoit fait mettre, à cause de la liberté avec laquelle il reprenoit la vie scandaleuse de ce prince. Ce saint envoya à Jésus deux de ses disciples, pour savoir de lui s'il étoit le Messie attendu, non qu'il doutât de cette vérité, lui qui l'avoit annoncée d'une manière si claire et si solennelle, mais afin que ses disciples en fussent instruits par eux-mêmes, et convaincus par leurs propres yeux. Le Sauveur, entrant dans les vues de son précurseur, fit plusieurs miracles en la présence de ces députés, et leur dit : *Allez, racontez à Jean ce que vous avez vu et entendu ; les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, l'évangile est annoncé aux pauvres ; et bienheureux est celui qui ne prendra point de moi un sujet de scandale* (*a*).

Cette conduite du Sauveur, qui se fait connoitre

(*a*) Luc. 7, 22.

aux disciples de S. Jean par ses œuvres, nous apprend que la preuve des actions est toujours la plus sûre, et que rien ne fait plus d'impression sur les cœurs et sur les esprits, que la force du bon exemple: d'où je tire cette importante instruction, que nous sommes tous obligés de mener une vie exemplaire et édifiante; que c'est le meilleur moyen et le plus aisé que nous puissions prendre pour contribuer à la gloire de Dieu, et nous rendre utiles au prochain. Tous ne sont pas apôtres pour prêcher les vérités de l'évangile; tous ne sont pas docteurs pour les défendre par leurs écrits: mais tous peuvent et doivent les soutenir par la sainteté de leur vie. Une vie exemplaire et édifiante procure du respect à la religion qu'on professe: mais une vie déréglée et scandaleuse est la cause que cette même religion paroît vile et méprisable. Tâchons donc, chrétiens, de ne donner à personne aucun sujet de scandale, mais de nous édifier tous les uns les autres, afin de pouvoir dire, à l'exemple de notre divin Maître: *Beatus qui non scandalizatus fuerit in me.*

Pour vous y engager, j'ai dessein de vous faire voir: 1. *Le mal que produit le scandale.* 2. *Le bien que procure le bon exemple.* Le danger de l'un, l'utilité de l'autre, feront tout le sujet de ce discours.

I. POINT. Avant que d'entrer dans le détail des maux que produit le scandale, il est nécessaire de distinguer, avec les théologiens, deux sortes de scandales; l'actif et le passif: ou, pour parler plus clairement, le scandale donné et le scandale pris. On prend quelquefois par malice occasion de scandale de ce qui devroit nous édifier, comme faisoient les Pharisiens au sujet de la doctrine de Jésus-Christ. On ne doit avoir aucun égard à un pareil scandale; il suffit de le mépriser, ainsi que le Sauveur l'ordonne à ses disciples, en parlant des Pharisiens: *Sinite illos; cæci sunt* (*a*). Les bonnes choses ne scandalisent que les mauvais esprits, disoit Tertullien (*b*); ceux qui s'en scandalisent ne peuvent s'en pren-

(*a*) *Matth.* 15, 14. (*b*) *L. de vel. vil. c.* 3.

dre qu'à eux-mêmes: *Bonæ res non scandalizant nisi malam mentem : agnoscant malum suum qui de tali bono scandalizantur.* Ce n'est pas de ce scandale dont nous parlerons ici, mais du scandale donné. Qu'en dirons-nous ? Trois choses ; que c'est un mal, 1. contagieux dans sa nature ; 2. cruel dans ses effets ; 3. presque irréparable dans ses suites.

1. Le scandale donné est une parole ou une action qui, n'étant pas assez réglée, donne aux autres une occasion de chute et de péché. *Dictum vel factum minùs rectum, præbens alteri occasionem ruinæ,* dit l'ange de l'école, S. Thomas (*a*). Le scandale n'est quelquefois qu'une parole mal dite, qui empoisonne le cœur de ceux qui l'entendent : car comme le corps s'empoisonne par la bouche, de même l'ame s'empoisonne par les oreilles, dit le philosophe. Un discours trop hasardé sur des matières de religion, un mot équivoque, une parole libre, sont capables de corrompre les mœurs : *Corrumpunt mores bonos colloquia mala* (*b*). Vous ne parlez pas ouvertement contre la foi, vous passeriez pour un hérétique et un infidelle ; mais vous proposez tant de doutes, que vous la diminuez dans l'esprit de ceux qui vous écoutent : allez, vous êtes un scandaleux. Vous ne proférez pas des paroles évidemment déshonnêtes, on vous regarderoit comme un infame ; mais vous dites souvent de ces mots couverts et à double sens, qui allument le feu de l'impureté dans l'ame des jeunes gens : allez, vous êtes un scandaleux, et vous ressemblez au faux prophète Balaam, qui enseignoit à Balac les moyens qu'il devoit prendre pour pervertir les enfans d'Israël. *Docebat Balac mittere scandalum coram filiis Israël, edere et fornicari* (*c*).

Le scandale n'est pas seulement une parole : c'est encore une action qui porte les autres au péché. C'est ce que Nathan fit comprendre à David : qu'avez-vous fait ? lui dit ce prophète, vous êtes tombé dans une faute qui a scandalisé tous vos sujets ; et vous êtes cause que les ennemis du Seigneur ont blasphémé

(*a*) 2. 2. q. 43, a. 1. (*b*) 1. *Cor.* 15, 33. (*c*) *Apoc.* 2, 14.

contre lui : *Blasphemare fecisti inimicos Domini* (a). La même chose arrive dans une paroisse quand quelqu'un vient à tomber dans un crime qui éclate ; c'est un scandale qui se répand par-tout, et les personnes foibles en prennent occasion d'offenser Dieu. C'est une peste que le scandale ; la peste est une maladie qui s'étend infiniment : il ne faut de même qu'une fille débauchée pour gâter toutes celles du voisinage : le mal passe d'un quartier à un autre, et gagne toute une ville : *Homines pestilentes dissipant civitatem* (b). Si l'on ne développe les marchandises, si l'on se sert des habits et autres choses qui viennent des lieux infectés de la peste, on contracte cette dangereuse maladie : il en est de même de la contagion du scandale ; c'est un mal qui se communique par la proximité, par la conversation, par les habitudes et les entretiens qu'on a avec les scandaleux. Enfin la peste ne cesse pas, quand ceux qui en sont frappés viennent à mourir : le scandale de même ne finit pas avec ceux qui l'ont donné. Le scandale de Simon le magicien dure encore depuis tant de siècles, et fait très-souvent des Simoniaques : le scandale d'Absalon dure encore, et forme des enfans sans nombre, qui perdent le respect qu'ils doivent à leur père : le scandale d'Achan dure encore, combien de voleurs perdent les états, soit par des injustices connues, soit par des usures cachées : le scandale de Judas dure encore, il fait tous les jours des traîtres, des avares et des apostats : le scandale de Luther et celui de Calvin durent encore ; combien de protestans suivent l'exemple de ces malheureux chefs de partis, et se déclarent, comme eux, les ennemis de l'Eglise. Il est donc vrai que le scandale est un mal contagieux de sa nature.

2. Il n'est pas moins cruel dans ses effets. Quoi de plus cruel que de faire à l'égard du prochain le métier du démon, que l'écriture nomme le meurtrier des ames ! Voilà cependant, scandaleux, ce que vous faites : voilà l'école où vous étudiez : voilà le maître

(a) 2. *Reg.* 12. (b) *Prov.* 29, 8.

qui vous enseigne, le père dont vous êtes les enfans, et dont vous accomplissez les volontés. *Vos ex patre diabolo estis, et desideria patris vestri vultis implere : ille enim erat homicida ab initio* (*a*). Le démon ne cherche que la perte des ames ; et vous, misérables scandaleux, vous exécutez ses détestables desseins : vous enlevez le trésor de la grâce à ces ames innocentes à qui vous inspirez le vice, et que vous corrompez par vos contagieux exemples : vous n'entreprenez rien moins que de détruire ce que Notre Seigneur Jésus-Christ a fait de plus grand et de plus glorieux pour son église, qui est le salut des prédestinés. Quoi de plus funeste et de plus cruel ! Qui s'étonnera, après cela, d'entendre le Sauveur du monde prononcer de si terribles anathèmes contre les scandaleux ? Malheur, dit-il au monde, à cause des scandales ! *Vœ mundo à scandalis* (*b*) ! Il est vrai que le monde étant corrompu comme il l'est, il faut qu'il arrive des scandales. *Necesse est enim ut veniant scandala.* Mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive ! *Verumtamen vœ homini illi, per quem scandalum venit !* Il vaudroit mieux pour lui qu'il ne fût jamais né ; oui, il vaudroit mieux qu'on lui eût attaché une meule de moulin au cou, et qu'en cet état, on l'eût jeté dans le fond de la mer, que d'avoir scandalisé le moindre des fidelles. Et vous croyez, pécheur, que ce soit une bagatelle ; vous vous en moquez quand on vous en avertit. Voilà cependant comme parle Jésus-Christ dans son évangile. Quoi donc, scandaleux, vous comptez pour rien la perte des ames qui ont coûté si cher au Sauveur ! *Et peribit infirmus in tuâ scientiâ frater, propter quem Christus mortuus est* (*c*) ? Que répondrez-vous à ce divin Juge, quand il vous reprochera, à l'heure de votre mort, que vous avez voulu anéantir par vos scandales la vertu de sa croix, le fruit de sa passion, et celui de sa mort : quand il vous fera voir que vous avez été le plus cruel de ses persécuteurs, et le plus grand ennemi de son église ; que toutes les fois que

(*a*) *Joan.* 8, 44. (*b*) *Matth.* 18. (*c*) 1. *Cor.* 8, 11.

vous avez scandalisé vos frères, vous avez péché contre lui-même? *Sic autem peccantes in fratres, et percutientes conscientiam eorum infirmorum in Christum peccatis.* Mais quel désespoir pour vous pendant toute l'éternité, lorsque vous entendrez les reproches de tant d'ames que vos scandales auront malheureusement damnées, et qui vous diront sans cesse: Va, misérable, c'est toi qui est la cause de ma perte et de ma réprobation éternelle. Ah! si jamais je ne t'avois vu ni connu, si je ne t'avois jamais entendu ni fréquenté, je ne serois pas tombé dans ce lieu de tourmens. Après cela vous dites que le scandale n'est rien, il n'est pas même capable de vous causer du scrupule. Il y a dix ou vingt ans que vous scandalisez toute une paroisse, toute une ville; et peut-être ne vous en êtes-vous jamais confessé: apprenez aujourd'hui que c'est le plus grand mal qui soit au monde. *Vœ mundo à scandalis!*

3. J'ajoute qu'il est presque irréparable dans ses suites. Que fera cet ivrogne scandaleux, qui a profané les fêtes et passé les jours et les nuits dans la débauche? Que fera ce blasphémateur public, ce libertin et ce railleur insolent des cérémonies de notre religion? Que feront de semblables gens, qui ont perverti tant de personnes par leurs mauvais exemples? Comment répareront-ils leurs fautes? Comment racheteront-ils les ames que leurs scandales ont entraînées dans le crime? Ah! je n'en sais rien, et je vous avoue, mes frères, que le mal est si grand, qu'il me paroît presque irréparable. Ecoutez, je vous prie, ce que l'écriture dit du scandale des enfans d'Héli, qui ne connoissoient point leur devoir de prêtres, et qui par leur déréglement détournoient le peuple du sacrifice. *Erat peccatum puerorum grande nimis coram Domino* (*a*). Leur péché étoit un crime énorme devant Dieu, et si grand que le Seigneur lui-même proteste que l'iniquité de la maison d'Héli ne sera jamais expiée, quelques présens et quelques victimes qu'on lui offre. *Idcircò juravi domui Heli, quòd*

(*a*) 1. *Reg.* 2.

non expietur iniquitas domûs ejus victimis et muneribus usque in æternum (*a*). Ah! que ces paroles sont terribles! et que le scandale est difficile à réparer! Pesez bien ces mots: *Usque in æternum.* Cependant comme il ne faut point désespérer du salut du pécheur, pendant qu'il vit, voici quelques avis que nous donnons aux scandaleux pour les aider à se convertir.

1. C'est de se bien accuser en confession de la circonstance du scandale qu'on a donné, et c'est à quoi on manque très-souvent.

2. C'est d'éviter la compagnie de ceux avec qui ils se sont gâtés et corrompus: *Attende tibi à pestifero*, dit le sage, *fabricat enim mala* (*b*).

3. C'est de réparer le scandale de leur vie passée, en menant désormais une vie si exemplaire et si édifiante, qu'on ne puisse plus rien trouver à redire dans leur conduite. Après avoir donné des leçons d'erreur, de débauche et de libertinage, il faut que vous montriez, mon cher frère, les voies du Seigneur à ceux que vous avez pervertis, afin que ceux que vos mauvais exemples ont rendu impies, se convertissent en voyant combien vous avez changé de vie. Ceci me conduira à mon second point, où j'espère de vous faire voir les effets du bon exemple.

II. POINT. Autant que le scandale est dangereux, autant le bon exemple est utile et avantageux. Il a deux grands effets, dit S. Ambroise. Il corrige et profite en même temps. *Corrigit et prodest* (*c*). Il profite, parce qu'il contribue à la gloire de Dieu et de la religion: il corrige, parce qu'il fait taire les libertins, et qu'il ramene les pécheurs à Dieu. Ah! que de biens produit le bon exemple!

1. Il procure la gloire de Dieu et celle de la religion qui en est inséparable. Qu'est-ce qui attiroit au commencement de l'église tant d'infidelles à la foi? Qu'est-ce qui gagnoit le cœur des païens? C'étoit la sainteté et le bon exemple des premiers chrétiens. Ils brilloient au milieu d'une nation dépravée et corrom-

(*a*) 1. *Reg.* 3. (*b*) *Eccli.* 11, 35. (*c*) *Amb. in Ps.* 1, 18.

pue, comme des astres dans le monde, et leur vie étoit comme un abrégé de l'évangile, *compendium evangelii:* c'est-à-dire, que, pour s'attacher à l'évangile, et suivre les maximes qu'il nous propose, il suffisoit de voir ces premiers chrétiens. Leur vie étoit comme une école ouverte et une académie de toutes sortes de vertus. Leur extérieur seul et leur modestie faisoient rougir le vice, comme parle Tertullien: *De occursu meo vitia suffundo: quis non œmulum suum cùm videt patitur* (*a*). Voilà ce qui touchoit les païens: quand ils venoient à comparer leurs mœurs déréglées avec les vertus admirables de ces vrais serviteurs de Dieu, ils étoient comme obligés de rentrer en eux-mêmes: je ne veux qu'un seul exemple pour vous en convaincre. C'est de S. Pacôme, fameux solitaire, dont je veux parler: il étoit né dans la Thébaïde, de parens infidelles et fort attachés au culte des idoles; à l'âge de vingt ans il fut enrôlé pour servir dans la guerre de Constantin contre Maxence: on l'embarqua sur un vaisseau avec plusieurs autres; et le soir ils arrivèrent dans une ville, dont les habitans, touchés de compassion pour ces jeunes gens qu'on menoit à la guerre contre leur gré, leur donnèrent tous les secours nécessaires. Pacôme demanda qui étoient ces gens si charitables: on lui répondit que c'étoient des chrétiens. Il demanda ce que vouloit dire ce nom: on lui dit que c'étoit une espèce de gens qui croyoient en Jésus-Christ Fils unique de Dieu, et qui s'efforçoient de faire du bien à tout le monde, espérant d'en être récompensés dans une autre vie. Pacôme, touché de ce discours, leva les mains au ciel, et promit à Dieu de se faire chrétien (*b*).

C'est ainsi que notre sainte religion a fait tant de progrès. On avoit beau persécuter et faire mourir les chrétiens, le nombre en augmentoit tous les jours. Les enfans des préfets et des proconsuls étoient les premiers à dire: *Je suis chrétien.* Les femmes, les serviteurs et les servantes couroient à la mort par troupes; leurs bourreaux, leurs geoliers se jetoient

(*a*) *Tert. de pallio*, *c.* 6. (*b*) *Fleury*, *Hist. Ecclés. an* 312.

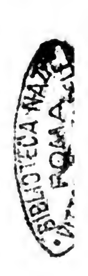
à leurs pieds, et leur demandoient le baptême, tant la sainteté de leur vie faisoit d'impression sur les idolâtres. La grâce se servoit du bon exemple qu'ils donnoient, comme d'un moyen extérieur pour gagner les ames; et ce bon exemple touchoit encore plus en un sens, que les miracles qu'ils faisoient; à moins que nous ne disions que leurs miracles frappoient les yeux, et que leur vie exemplaire amollissoit les cœurs. On se plaint de ce qu'on voit aujourd'hui peu de conversions; je n'en suis pas surpris. Ce sont vos scandales, chrétiens déréglés, qui en sont la cause : ce sont vos ivrogneries et vos débauches, vos impuretés et vos injustices, les tromperies que vous faites dans le négoce, l'abus et la profanation des fêtes, etc., qui rendent sans effet la prédication de l'évangile, et qui empêchent les hérétiques et les infidelles d'entrer dans l'église de Jésus-Christ qu'ils vous voient déshonorer par une vie encore plus criminelle que la leur. Songeons donc à réformer nos mœurs, et à donner bon exemple : par ce moyen nous contribuerons non-seulement au progrès de la religion, mais encore nous ferons taire les libertins qui s'y opposent.

2. La grande réponse que nous devons faire aux objections des libertins, c'est de leur donner bon exemple. Ecoutons là-dessus S. Pierre, et l'important avis qu'il nous donne. *Carissimi*, mes chers enfans, (c'est notre Père qui parle, c'est le chef de l'église qui nous instruit : écoutons-le avec respect,) *obsecro vos, tanquam advenas et peregrinos, abstinere vos à carnalibus desideriis, quœ militant adversùs animam, et conversationem vestram inter gentes habentes bonam* (a). Je vous conjure et vous prie, de toute l'étendue de mon ame, vous qui devez vous regarder comme des voyageurs et des étrangers en ce monde, de vous abstenir de tous les désirs de la chair, et de vous conduire parmi les gentils, d'une manière pure, sainte, irréprochable, afin que bien loin de vous, comme si vous étiez des méchans, ils soient obligés par les bonnes œuvres qu'ils vous verront fai-

(a) 1. Petr. 2, 11.

re, de rendre gloire à Dieu au jour qu'il aura la bonté de les visiter et de leur toucher le cœur. Soyez donc, pour l'amour de Dieu, exacts dans tous vos devoirs : car c'est ainsi que Dieu veut que, par votre bonne vie, vous fermiez la bouche à ces hommes ignorans et insensés : *quia sic voluntas Dei, ut benefacientes obmutescere faciatis imprudentium hominum ignorantiam.*

Les païens dont parle S. Pierre, étoient peut-être moins à craindre que tant de libertins que nous voyons aujourd'hui. Le grand plaisir de ces malheureux est de pouvoir critiquer et blâmer ceux qui font quelque profession de piété ; et comme ils croient par-là autoriser leur libertinage, ils sont ravis de les voir tomber en faute. Qu'un prêtre ou un religieux s'oublie, ils le publient par-tout ; ce sont, à la vérité, des ignorans et des insensés qui parlent : mais ce sont ces ignorans et ces insensés qui sont écoutés. Les esprits foibles en sont scandalisés ; les hommes corrompus s'en réjouissent ; les hérétiques s'en font de grands argumens contre nous ; Dieu en est offensé, la dévotion avilie, la religion déshonorée. Quel remède à ce mal ? Qu'est-ce que Dieu veut que vous fassiez ? Le voici : *Hæc est voluntas Dei, ut benefacientes obmutescere faciatis imprudentium hominum ignorantiam.* La volonté de Dieu est que vous vengiez notre religion de l'injure qu'on lui fait en lui attribuant des désordres qu'elle condamne ; que vous fassiez voir que le christianisme est plus saint qu'on ne pense ; que, s'il y a des impudiques, il y a des personnes chastes ; que, s'il y a des vindicatifs, il y a des hommes doux et patiens ; que, si des impies fléchissent le genou devant Baal, les vrais dévots adorent le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. La volonté de Dieu est que, si vous étiez abandonnés autrefois aux mêmes passions que les libertins, vous changiez de vie, de telle sorte que vous voyant tout autre, ils s'étonnent de ce que vous ne croupissez plus comme eux dans l'ordure du vice : *In quo admirantur, non concurrentibus vobis in eamdem lu-*



xuriæ confusionem, *blasphemantes* (*a*). C'est ainsi que vous ferez taire les libertins. Je dis encore que vous ramenerez les pécheurs à leur devoir.

3. Car combien y en a-t-il qui savent ce qu'il faut faire, qui voudroient même le faire, qui chancellent dans la voie du salut, et que le bon exemple seul est capable de déterminer. Ils sont semblables à Augustin encore pécheur: il ne manquoit pas de lumière, mais il manquoit de résolution: il connoissoit combien il lui étoit important d'être chaste; mais il n'aimoit pas encore la chasteté: il prévoyoit bien que, s'il ne se convertissoit, il seroit damné; cependant il différoit toujours sa conversion. Qu'est-ce qui le détermina? il l'avoue lui-même dans ses confessions (*b*): ce fut l'exemple que lui apporta Simplicien son ami, et son véritable ami. Hélas! qu'il y en a peu aujourd'hui de ce nombre! vous ne trouverez que trop de faux amis; d'amis de table, qui flatteront vos passions et vos désirs déréglés; vous n'en trouverez que trop, qui, voyant leur avantage à entretenir votre jeu, vos folles dépenses, etc. vous empêcheront de les quitter. Mais où est le vrai ami qui vous dise: Vous vous perdez, en menant la vie que vous menez; songez à vous; la vie est courte, les jugemens de Dieu sont terribles, etc. Mais revenons à Simplicien qui étoit le vrai ami d'Augustin: il fit tout ce qu'il put, pour contribuer à sa conversion; mais le plus puissant moyen qu'il employa, fut l'exemple de Victorien, orateur et pécheur comme lui, et qui néanmoins venoit de quitter tous ses engagemens criminels pour se réduire à la continence, à l'humilité et aux mortifications de la vie chrétienne. Cette conversion, ô mon Dieu! s'écrie S. Augustin, fit tant d'impression sur moi, que je pris aussitôt la résolution de l'imiter. *Sed ubi homo tuus Simplicianus de Victorino ista narravit exarsi ad imitandum.* Alors je dis en moi-même: Hé quoi! Augustin ne pourras-tu faire ce qu'ont fait tant de personnes illustres par leur mérite et par leur naissance (*c*)? *Tu non poteris*

(*a*) 1. *Petr.* 44. (*b*) *Aug. liv.* 8, *Conf. c.* 9. (*c*) *Ib. cap.* 11.

quod isti, quod istæ? Je m'imaginois même voir la chasteté qui, avec un air grave, mais affable et caressant, étendoit pour m'embrasser ses pieuses et charitables mains, qui étoient pleines de toutes sortes de bons exemples. *Extendens ad me suscipiendum et amplectendum pias manus, plenas gregibus bonorum exemplorum.* Il n'en fallut pas davantage pour fixer mes irrésolutions et dissiper mes troubles. Suivons, dis-je aussitôt, suivons de si bons exemples, et faisons, avec la grâce du Seigneur, ce que tant d'autres ont fait avant nous. C'est ainsi que le bon exemple rappelle à Dieu les pécheurs.

CONCLUSION. Je finis, mes frères, en vous adressant ces paroles de S. Paul aux Romains (*a*) : *Unusquisque vestrûm proximo suo placeat in bonum ad œdificationem.* Que chacun de vous tâche de plaire à son prochain, non par de lâches et criminelles complaisances, qui flattent le pécheur dans le mal, comme il n'arrive que trop souvent ; mais par une vie régulière, exempte de tout reproche, et qui le porte au bien, *in bonum ad œdificationem.* Montrons tous des exemples de vertu ; soyons en tout lieu la bonne odeur de Jésus-Christ. Vous le devez ce bon exemple, vous pasteurs, magistrats ; vous tous qui avez quelque autorité sur les autres : vous le devez, dis-je, à ceux que la divine providence a commis à votre charge. Vous le devez, pères et mères, à vos enfans, pour les élever saintement. Vous le devez, maîtres et maîtresses, à vos domestiques, si vous voulez qu'ils deviennent de vrais serviteurs de Dieu. Vous le devez, vous sur-tout dont les désordres ont été une occasion de chute et de péché pour tant d'ames foibles que vous avez scandalisées. Enfin, nous le devons tous, puisque c'est à tous sans distinction que l'apôtre s'adresse quand il dit : *Unusquisque vestrûm proximo suo placeat in bonum ad œdificationem.* Courage donc, mes chers frères ; appliquons-nous à nous édifier les uns les autres, que la vie de Jésus-Christ paroisse ans tout le cours de nos actions. C'est ainsi que nous

(*a*) *Rom.* 15, 2.

détruirons le règne du péché, et que nous établirons celui de la vertu : nous animerons les timides : nous rassurerons les foibles, nous ferons taire les libertins : nous engagerons les pécheurs à se convertir ; nous réjouirons les gens de bien ; nous attirerons de véritables adorateurs à Jésus-Christ, et de vrais enfans à son église : nous nous sanctifierons, et nous travaillerons à la sanctification des autres : nous plairons à Dieu, et nous mériterons les biens qu'il nous a promis. Je vous les souhaite, etc.

PRONE

PRÔNE
POUR
LE III. DIMANCHE DE L'AVENT.

Sur la nécessité de la conversion et de la pénitence.

Ego vox clamantis in deserto : Dirigite viam Domini.

Je suis la voix de celui qui crie dans le désert : Rendez droite la voie du Seigneur. En saint Jean, ch. 1.

Après l'éloge que Jésus-Christ a prononcé en l'honneur de S. Jean-Baptiste (*a*) : *Non surrexit inter natos mulierum major Joanne-Baptista*, je ne crois pas qu'on puisse rien dire de plus grand, de plus glorieux, de plus magnifique pour relever le mérite de ce saint précurseur, que cette réponse qu'il fait aux députés des juifs, pour s'humilier : *Ego vox clamantis in deserto.* Il dit qu'il n'est qu'une foible voix, qu'un son qui n'a point proprement de substance, et qu'un simple hérault qui crie aux hommes de faire pénitence : pouvoit-il s'abaisser davantage ? Cependant nous pouvons dire dans un sens, avec un père de l'église (*b*), que rien ne lui est plus glorieux que cette parole : *Ego vox.* Il est effectivement une voix ; tout est voix en lui : tout parle, tout crie dans S. Jean. Son désert crie contre la dissipation étrange dans laquelle tant

(*a*) *Matth.* 11, 12. (*b*) *Aug. ser.* 288.

de personnes passent misérablement leur vie. Son silence est un cri perçant qui condamne cette effusion de paroles, source d'une infinité de péchés dans la plupart des hommes. Ses jeûnes continuels sont un cri qui invective contre leurs excès, leurs tables somptueuses et leur intempérance. Cette peau de chameau, dont il est à peine couvert, est un cri qui s'élève contre le luxe et la mollesse d'un si grand nombre de voluptueux, qui ne refusent rien à leur chair et à leurs passions. Enfin son application à Dieu est un cri qui doit nous réveiller de l'oubli de notre salut, où nous vivons presque tous.

O l'excellent prédicateur ! O l'admirable voix que celle de S. Jean ! Qu'il seroit bien à souhaiter que nous fussions de fidelles échos de cette voix qui crie dans le désert ; et que, menant une vie humble et mortifiée, nous fussions en état de vous exhorter, comme lui, de préparer les voies du Seigneur par la pénitence, en la pratiquant nous-mêmes, et achevant par nos exemples ce qui manque à nos paroles ! Mais, si nous ne pouvons aller jusque-là, ne croyez pas, mes frères, que nos imperfections vous dispensent de votre devoir, puisqu'indépendamment de l'exemple de S. Jean-Baptiste, les mêmes motifs par lesquels il pressoit les juifs de faire pénitence, doivent vous engager à la faire. Vous avez irrité le Seigneur aussi-bien qu'eux : il ne vous reste pas d'autres moyens, pour appaiser sa colère, que de faire pénitence. Faites-la donc : *Facite ergo fructus dignos pœnitentiæ*. Ce n'est point ici un conseil de perfection, c'est un commandement absolu ; c'est un baptême que vous devez recevoir, et que nous sommes obligés de vous prêcher à l'exemple de S. Jean. La pénitence n'est pas moins nécessaire pour expier les péchés des adultes, que le baptême l'est pour effacer le péché originel dans les enfans ; par conséquent l'obligation en est indispensable. Pour vous en convaincre, j'établis deux propositions : la première, vous fera voir l'obligation où est le pécheur de se convertir

et de faire pénitence : la seconde, vous représentera le danger où est le pécheur qui diffère de se convertir et de faire pénitence. Ainsi *la nécessité et le délai de la pénitence* feront tout le sujet de ce discours.

I. POINT. Il n'y a que deux voies qui conduisent au ciel ; l'innocence et la pénitence. Pécheurs, vous avez perdu l'innocence, comment, et par combien de crimes ? Vous le savez : la pénitence vous est donc absolument nécessaire : sans elle, point de rémission des péchés, point de salut, point de paradis pour vous : il faut ou faire pénitence, ou renoncer à tout cela. Il faut la faire promptement et véritablement : pénitence nécessaire, pénitence prompte, pénitence véritable : voilà ce que je dois vous expliquer.

1 Je pourrois rapporter ici une foule de passages, tant de l'ancien que du nouveau testament, pour prouver aux pécheurs l'obligation où ils sont de faire pénitence ; mais, pour abréger, je m'arrête uniquement au commandement exprès que Jésus-Christ nous en a fait dans l'évangile (*a*). Il parloit à quantité de peuples qui étoient venus lui rapporter la mort de plusieurs Galiléens que Pilate avoit fait mourir pendant qu'ils offroient leurs sacrifices : et, prenant occasion de cette mort, il leur dit : *Vous périrez tous, comme eux, si vous ne faites pénitence.* S. Jean avoit déjà dit aux juifs que la coignée étoit au pied de l'arbre pour le renverser, s'ils ne faisoient de dignes fruits de pénitence, et Jésus-Christ, dont S. Jean étoit la voix et le précurseur, ajoute que le malheur des Galiléens tombera infailliblement sur eux, s'ils ne font pénitence. Ainsi ou périr, ou faire pénitence, il n'y a point de milieu. *Nisi pœnitentiam habueritis, omnes similiter peribitis.* Le fils de Dieu est venu sur la terre pour prêcher l'évangile, et annoncer aux hommes le royaume de Dieu, dit S. Marc : mais que leur a-t-il dit : *Pœnitemini, et credite evangelio* (*b*). Faites

(*a*) *Luc.* 12. (*b*) *Marc.* 1, 15.

pénitence, et croyez à l'évangile. Remarquez, s'il vous plaît, que Jésus-Christ compare la nécessité de la pénitence aux choses qui sont de la plus étroite obligation dans le christianisme; à la foi, à la grâce et au baptême. Sans la foi on ne peut posséder le royaume de Dieu : il n'y a point non plus de pécheur sauvé sans pénitence : *Pœnitemini, et credite Evangelio.* Quand le Sauveur parle de la grâce qui nous est nécessaire pour faire le bien (*a*), il dit absolument que sans elle nous ne pouvons rien faire. Quand il parle de la nécessité du baptême (*b*), il dit que nul ne peut entrer dans le royaume de Dieu, s'il ne renaît de l'eau et du Saint-Esprit. Or, nous voyons qu'il emploie les mêmes termes, quand il annonce l'obligation que nous avons de faire pénitence. Si vous ne faites pénitence, dit-il, vous périrez tous infailliblement : *Nisi pœnitentiam habueritis, omnes similiter peribitis.* Après des paroles si expresses, les pécheurs n'ont rien à répondre. Aussi n'est-ce pas là le point sur lequel roule la difficulté : on convient sans peine qu'il faut faire pénitence; mais quand et comment ? c'est ce dont on ne convient pas, et qu'il nous faut expliquer.

2. Quand faut-il faire pénitence ? Aussitôt qu'on se reconnoît pécheur, sans différer, sans attendre au lendemain. Demain, dites-vous, je mettrai ordre à ma conscience. *Cras, cras : vox corvina*, vous répond S. Augustin; c'est la voix du corbeau, figure du pécheur; il crie tant à demain, qu'à la fin il ne trouve plus de demain. Ame pécheresse, qui renvoyez toujours votre conversion, craignez qu'on ne vous dise comme à ce riche avare, dont il est parlé dans l'évangile (*c*), et qui faisoit de si beaux projets pour l'avenir. Insensé que tu es, tu ne songes qu'à amasser et à te divertir; et cette nuit même Dieu va t'ôter la vie, et te faire rendre compte de ta conduite : hé ! que deviendras-tu ? *Stulte, hâc nocte animam tuam repetunt à te : quæ autem parasti cujus erunt ?* Remarquez qu'on l'appelle un in-

(*a*) *Joan.* 15, 5. (*b*) *Joan.* 3, 5. (*c*) *Luc.* 12.

sensé, parce qu'il n'y a point de folie plus grande que de vouloir disposer du temps qui n'est pas à nous. Que diriez-vous, si l'un de ces pauvres qui demandent l'aumône à la porte de l'église, s'avisoit de dire à ceux qui y entrent, à l'un : Monsieur, je vous donne la province de Lyon ; à l'autre, je vous donne le comté de Bourgogne. Voilà un homme, diriez-vous, qui est encore plus pauvre d'esprit que de bien : il veut disposer de ce qui ne lui appartient pas ; il a perdu le jugement. Et vous aussi, pécheurs, qui différez votre conversion ; car vous disposez, comme lui, de ce qui n'est pas en votre pouvoir. Dans un mois, dans un an, je me convertirai, dites-vous. Pauvre insensé, ce temps n'est pas à vous ; vous n'en êtes pas le maître ; il appartient à Dieu seul. Ne savez-vous pas ce que dit le sage (*a*) ? *Nescit homo finem suum : sed sicut pisces capiuntur hamo, et sicut aves laqueo comprehenduntur ; sic capiuntur homines in tempore malo.*

Vous vous convertirez : et quand ? Après que vous aurez contenté cette passion, que vous aurez commis ce péché, etc. Est-ce raisonner que de parler ainsi ? Quoi ! Dieu vous accorde du temps pour faire pénitence, et vous en abusez pour l'offenser ; vous en devenez plus superbe et plus insolent. *Dedit ei Deus locum pœnitentiæ*, dit Job (*b*) ; *et ille abutitur eo in superbiam.* On peut bien vous reprocher ce que le prophète Elie disoit autrefois du roi Achab, que c'étoit un homme vendu au péché (*c*) : *Venundatus est, ut faceret malum in conspectu Domini.* Pour me servir d'une comparaison familière, je dis que vous ressemblez à un jeune débauché qui, s'étant accoutumé à fréquenter le cabaret, et n'ayant plus moyen de payer, y laisse son habit, espérant de le retirer : il y retourne trois ou quatre fois dans cette pensée ; mais enfin il y va si souvent, que grossissant toujours la dette, loin de retirer l'habit, il est contraint de l'y lais-

(*a*) *Eccl.* 9, 12. (*b*) *Job.* 24, 23, 3. (*c*) *Reg.* 21, 25.

ser. Voilà justement, pécheur, ce que vous faites: vous avez engagé votre ame au démon par le péché mortel ; vous vous flattez de l'espérance de vous convertir : encore un peu de temps, et je retirerai mon ame de la servitude du péché. Mais vous y retombez si souvent, que vous devenez un impie, un homme vendu au péché, qui n'est plus propre que pour l'enfer : *Venundatus es, ut faceres malum.* Voulez-vous éviter ce malheur ? il faut faire pénitence et vous convertir au plutôt.

3. Ce n'est pas assez de faire une prompte pénitence, il faut encore qu'elle soit véritable : le monde est plein de gens qui ne font que de fausses pénitences. J'appelle une pénitence fausse, celle qui ne se fait que de bouche. On se contente de confesser ses péchés ; mais on n'en est point contrit ni touché. Est-ce là faire pénitence ? Non ; c'est parler, et non pas se repentir que de se confesser de la sorte. *Qui enim ore, non corde confitetur*, dit le pape Nicolas I (*a*), *non confitetur, sed loquitur.* J'appelle une pénitence fausse, celle qui ne se fait que dans l'imagination. Il n'est point de pécheur, si abominable soit-il, qui, faisant réflexion à la mauvaise vie qu'il mène, et aux suites funestes que ses désordres peuvent lui attirer, ne fasse quelque projet de pénitence, et ne songe de temps en temps à se convertir. Ses impuretés, ses ivrogneries, etc. lui font de la peine ; il en ressent quelques remords, et se propose de les quitter : mais ce ne sont que des pensées de conversion ; il retombe aussitôt : et pourquoi ? Parce que sa pénitence n'est que dans l'imagination et non dans le cœur. *Apparet, sed non est pœnitentia sæpè petere veniam de iis quæ sæpè peccamus*, dit un père de l'église (*b*). J'appelle encore une pénitence fausse, celle qui n'est que de simple volonté. On conçoit à la vérité quelque désir de conversion ; on fait quelque résolution de mieux vivre ; on approche même

(*a*) *Nicol. 1. in ep. ad Reg. Salom.*
(*b*) *Clem. Alex. Strom. l. 2.*

des sacremens : mais on n'y apporte que des résolutions foibles et inefficaces, et dans le fond on n'a pas le courage de changer de vie ; on ne veut point punir ses péchés passés ; on cherche de faux prétextes pour se dispenser des œuvres pénibles de la pénitence : voilà une pénitence qui est encore pour l'ordinaire inutile. *Graviora peccandi vulnera peccasse et non satisfacere*, dit S. Cyprien (*a*). Quand on veut se réconcilier avec Dieu, continue ce père, il faut faire une pénitence qui soit véritable, pleine, entière et parfaite : il ne faut point cesser de gémir sur ses péchés, il faut travailler continuellement à les expier. *Agite pœnitentiam plenam ; dolentis ac lamentantis animi probate mœstitiam.* Ah ! si nous savions ce que c'est que le péché mortel, et l'injure qu'il fait à Dieu, nous comprendrions aisément qu'il suffit d'y être tombé une seule fois, pour pleurer toujours, comme parle Tertullien : *Semel peccasse satis est ad fletus æternos.* Cependant, au lieu de faire pénitence jusqu'à la mort, on diffère jusqu'à la mort de se convertir et de faire pénitence : c'est ce qui m'engage à vous faire voir le danger de ce délai.

II. Point. Pécheur, qui méprisez pendant la vie les voies du salut, et qui ne vous proposez d'y entrer qu'à la dernière heure, je crains fort qu'en différant ainsi de vous convertir, vous ne vous convertissiez jamais. Il faut, pour vous convertir, la grâce, le temps et la volonté : la grâce ne vous est pas due, le temps ne vous est pas promis, votre propre volonté peut vous trahir. Faites là-dessus vos réflexions, ou plutôt écoutez ce que le fils de Dieu dit dans l'évangile à des pécheurs comme vous (*b*) : *Ego vado, et quæritis me, et in peccato vestro moriemini.* Ah ! quel coup de foudre, mes chers auditeurs ! *Je m'en vais*, dit Jésus-Christ aux juifs ; *vous me chercherez et vous ne me trouverez pas, et vous mourrez dans vos péchés.* Voilà peut-être les paroles les plus terribles qui soient

(*a*) *Cyp. de lapsis.* (*b*) *Joan.* 8, 21.

dans l'écriture : elles méritent toute votre attention.

1. *Ego vado.* Dieu se retire : le pécheur a abandonné Dieu, Dieu l'abandonne. Parce que je vous ai appelé, dit-il dans les Proverbes, et que vous n'avez point voulu m'écouter, que vous avez négligé mes réprimandes et méprisé mes grâces; *quia vocavi vos et renuistis* (*a*) ; parce que vous vous êtes moqué de moi pendant la santé, je me rirai de vous à l'heure de votre mort : *Ego quoque in interitu vestro ridebo et subsannabo.* Il est des bornes que le Seigneur met à sa patience, au-delà desquelles il se lasse et refuse ses secours. Il a marqué un temps pour se souvenir du pécheur, et un autre pour l'oublier tout-à-fait. Il y a certains degrés dans la miséricorde du Seigneur, destinés à éprouver et à attendre chaque pécheur en particulier ; mais, après un grand nombre d'infidélités, ces ressources salutaires que la divine bonté lui avoit ouvertes, sont enfin fermées : *Super tribus sceleribus Damasci, et super quatuor non convertam eum* (*b*). Ainsi lorsque l'iniquité de Sodome et de Gomorrhe fut au comble, et que le nombre de dix justes ne s'y rencontra plus, Abraham eut beau lever les mains au ciel pour ces villes infortunées, le Seigneur ne l'écouta plus : il fit pleuvoir sur elles le feu et le soufre. Ces événemens rapportés dans les livres saints, sont des preuves de ce qui arrive aux pécheurs impénitens.

On dit de Henri VIII, roi d'Angleterre, qu'étant à l'article de la mort, il prit une grande tasse pleine de vin, et après l'avoir bu, regardant les seigneurs de sa cour, qui étoient autour de son lit, s'écria, avec un profond soupir : Mes amis, nous avons tout perdu. Quel nouveau secret a cet insigne apostat ! de vouloir mourir ivre, pour ne pas mourir désespéré ! comme s'il avoit pu noyer dans le vin tant de crimes qu'il avoit commis, et dont nous voyons encore les funestes suites. Mais quelles étranges paroles et quelles lugubres réflexions pour

(*a*) *Prov.* 1, 24. (*b*) *Amos.* 1.

un réprouvé qui commence à ouvrir les yeux, lorsque la mort va les lui fermer, et qui, ressentant la grandeur de sa perte, avoue qu'en perdant son Dieu, il perd tout ! *Amici perdidimus omnia.* Non seulement il perdoit, comme Antiochus, les sommes immenses qu'il avoit tirées des monastères et des églises qu'il avoit dépouillées : non seulement il perdoit, comme Agag, ces longs et somptueux repas où il s'étoit tellement engraissé, qu'il ne paroissoit qu'une masse de chair : non seulement il perdoit, comme Achab, ces Jésabels et ces infames adultères, qu'il avoit prises après avoir répudié sa femme légitime : non seulement il perdoit, comme Jéroboam, le cruel plaisir d'élever des autels profanes sur les ruines du Dieu d'Israël, et de voir couler sur les échafauds le sang de tant de martyrs, il perdoit encore le secours d'une religion qu'il avoit autrefois défendue contre Luther ; la consolation de mourir dans la vraie foi, et le bonheur qu'on trouve dans la protection de Dieu, qui s'étoit retiré de lui, et dont il commençoit à sentir la perte, en s'écriant : Mes amis, nous avons tout perdu. Car qu'est-ce que ne perd pas un homme, quand Dieu se retire de lui ? Vous ne le voyez pas à présent, pécheurs, mais, à l'heure de la mort, vous verrez que vous avez tout perdu, en perdant les momens favorables de votre conversion, et les moyens qui vous étoient offerts pour travailler à votre salut, *perdidimus omnia.*

2. Je dis que le temps peut aussi manquer à ce pécheur ingrat qui a rejeté si souvent la grâce : *In peccato vestro moriemini.* Pécheurs, vous comptez sur le temps : je vous l'ai déjà dit, et je le répète, il ne dépend pas de vous. Jésus-Christ lui-même vous assure qu'il viendra, et qu'il vous surprendra à l'heure que vous y pensez le moins : *Quâ horâ non putatis Filius hominis veniet* (*a*) : que la mort fera son coup, comme un voleur de nuit, qui vient lorsqu'on ne s'y attend pas : *sicut fur in nocte.* Ah !

(*a*) *Luc.* 12, 40.

pécheur, qui sait si la justice divine, lassée de vos infidélités, ne coupera point le fil de votre vie, et ne viendra point vous enlever du monde au milieu de vos plus beaux jours ? Qui de vous peut se promettre que vous aurez le temps de vous préparer à la mort, que vous mourrez dans votre lit, et qu'au contraire vous n'expirerez pas subitement, sans avoir, entre la santé et le trépas, plus d'un soupir de vie ? Ces accidens sont-ils si rares que vous n'en ayiez vu des exemples ? Combien de fois vous est-on venu annoncer : Un tel est mort subitement au sortir d'une compagnie, du jeu, de la table, du cabaret, d'une querelle, etc. Le ministre du Seigneur s'est présenté à lui ; il a fait retentir à ses oreilles le nom de Jésus ; mais il n'a pu tirer de ce mourant aucun signe de conversion, ni même de vie. Voilà, mon frère, ce que cent fois vous avez entendu. Quel fruit devez-vous retirer de ces exemples, sinon de prendre mieux vos mesures, de peur que vous ne soyez surpris à votre tour? Mais ces exemples de mort subite et imprévue sont rares, me direz-vous ; ces coups foudroyans ne tombent que sur un petit nombre de pécheurs. Quand cela seroit, que ces coups terribles ne tomberoient que sur un seul de vos amis, de vos voisins, ne seroit-ce pas assez pour vous faire craindre qu'ils ne tombent sur vous ? Je veux bien néanmoins supposer que le temps ne vous manquera pas, que votre maladie sera longue, et vous donnera le loisir de mettre ordre à votre conscience : le ferez-vous ? Accoutumé à ne penser qu'au monde, à ses faux biens, et à ses faux plaisirs, penserez-vous à votre salut et à votre éternité ? L'accablement où vous réduiront les maux que vous souffrirez, vous le permettra-t-il ? De quoi est capable une ame toute occupée de sa douleur, un esprit qui se trouble, une mémoire qui se confond ? Répondez-vous que la main du Seigneur vous a conduit jusqu'aux portes de la mort, et qu'elle vous en a retiré par un effet de sa miséricorde ? Dites-nous quels

étoient alors vos sentimens : et, si vous avez eu quelques pensées de conversion, quels effets ont-elles produits sur vous, depuis que vous êtes revenu en santé ? N'êtes-vous pas toujours le même ? Ah ! il faut avouer que la pénitence d'un pécheur moribond est bien languissante, et les Saints n'en parlent que comme d'une pénitence très-douteuse : *Pœnitentia quæ ab infirmo petitur infirma est*, dit S. Augustin (*a*). *Pœnitentia quæ à moriente petitur, timeo ne et ipsa moriatur.* Ah ! qu'il est tard de vouloir commencer à bien vivre au dernier période de sa vie. Ah ! qu'il est tard de se donner à Dieu, quand on ne peut plus être au monde. Ah ! qu'il est tard de souhaiter d'être chrétien, en mourant, quand on a toujours vécu en païen ! Ce désir des pécheurs périra : l'espérance de ces hypocrites les confondra.

3. Mais j'ai bien la volonté de me convertir, me direz-vous ; et moi, je vous réponds que votre propre volonté est capable de vous trahir. Il n'est personne qui ne veuille se convertir, au moins à la mort ; les pécheurs les plus déclarés se proposent de mourir saintement ; tous veulent mourir de la mort des justes, et l'on meurt pécheur avec cette volonté infructueuse de se convertir. Ecoutons cet insigne réprouvé, dont il est parlé au premier livre des Machabées (*b*), l'impie Antiochus. Après avoir persécuté les juifs de la manière du monde la plus cruelle et la plus injuste, il tombe malade ; et voyant approcher l'heure de sa mort, il dit à ses meilleurs amis : Je ne puis reposer ; je me tourmente sans cesse ; hier, je me portois bien, j'étois gai, et je ne songeois qu'à me divertir. Hélas ! que les choses sont changées ! je me sens accablé d'une tristesse mortelle, qui me conduit au tombeau. *Dixi in corde meo in quantam tribulationem deveni, qui jucundus eram et dilectus in potestate meâ.* Ah ! je me ressouviens à présent des maux que j'ai faits à Jérusalem : *Nunc reminiscor malorum quæ*

(*a*) *Aug. serm.* 57, *de temp.* (*b*) *Mach.* 6.

feci in Jerusalem. Je pense à présent à tant de sacriléges et de crimes que j'ai commis. *Nunc :* c'est trop tard. Malheureux, il falloit y penser quand tu étois en santé. Continue : Je reconnois que ce que je souffre, est le juste châtiment que méritent mes injustices et mes impiétés : *Proptereà in venerunt me mala ista.* Je fais résolution, si je reviens en santé, de réparer tous ces maux. Ne diroit-on pas que voilà un vrai pénitent ? Cependant avec tout cela il meurt en désespéré: *Et ecce pereo tristitiâ magnâ in terrâ alienâ.* Il fait en apparence des prières très-ferventes : et néanmoins, que dit l'écriture ? (Voici des paroles capables de glacer le sang dans les veines.) *Orabat autem hic scelestus Dominum, à quo non erat misericordiam consecuturus.* Ce scélérat demandoit au Seigneur un pardon qu'il ne devoit pas obtenir, et dont il s'étoit rendu indigne. Ainsi finissent ordinairement les pécheurs qui attendent le lit de la mort pour se reconnoître et se convertir. Ils feront peut-être de belles protestations et beaucoup de promesses à leurs confesseurs : mais qu'il est à craindre que ce ne soient que des désirs imparfaits de conversion.

CONCLUSION. *Intellegite hæc qui obliviscimini Deum ; nequandò rapiat, et non sit qui eripiat* (*a*). O vous tous, qui pendant votre vie avez oublié le Seigneur, prenez garde qu'il ne vous oublie lui-même quand vous serez au lit de la mort. *Intelligite*, comprenez que la grâce ne vous est pas due ; qu'il est à craindre qu'après l'avoir méprisée et si souvent rejetée, elle ne se retire de vous. *Intelligite*, comprenez que le temps dont vous avez abusé jusqu'à présent ne dépend pas de vous ; peut-être mourrez-vous aujourd'hui : hé! quel sera votre sort pour l'éternité ? *Intelligite*, comprenez que votre volonté peut vous trahir, et que la fin des impies sera telle que les actions de leur vie, *quorum finis erit secundùm opera ipsorum* (*b*) *:* que l'on meurt ordinairement comme l'on a vécu. Vous avez été un

(*a*) *Ps.* 49. (*b*) 2. *Cor.* 11, 15.

impudique pendant votre vie, vous mourrez sans pureté : vous avez été un homme sans religion et sans crainte de Dieu, vous mourrez dans votre athéisme et dans vos impiétés : vous avez été un endurci et un impénitent, vous mourrez sans componction et sans douleur : vous avez été un jureur et un blasphémateur, vous mourrez dans vos juremens et dans vos blasphèmes : en un mot, vous mourrez dans ce péché qui vous a le plus dominé, et dont une vie entière n'a pas été capable de vous détacher. *In peccato vestro moriemini.* Vous avez été un impie, vous mourrez comme Achab ; vous avez été un sacrilége, vous mourez comme Antiochus : vous avez été un ivrogne, vous mourrez comme Baltasard : vous avez été un perfide, vous mourrez comme Absalon : vous avez été un incestueux, vous mourrez comme Hérode. Toute l'écriture est pleine de ces exemples, et l'expérience de ce qui arrive tous les jours, doit nous en convaincre. Quoi donc, pécheur, y serez-vous insensible ? *Intelligite hoc qui obliviscimini Deum.* N'attendez donc pas la mort pour changer de vie : convertissez-vous, et donnez-vous à Dieu au plutôt, de peur qu'irrité de vos résistances, il ne vous enlève dans le temps que vous y penserez le moins : et lorsque vous serez tombé entre les mains d'un Dieu vengeur, qui vous en retirera ? *Nequandò rapiat, et non sit qui eripiat.* Ah ! mon pauvre frère, si jusqu'à présent vous avez résisté à la grâce de votre conversion, n'y résistez plus : profitez du temps qui vous reste pour faire pénitence et vous réconcilier avec votre Dieu ; que ce jour-ci soit celui de votre parfaite conversion, et vous mérite ainsi la bienheureuse éternité : je vous la souhaite, etc.

PRÔNE
POUR
LE IV. DIMANCHE
DE L'AVENT.

Sur la fuite des occasions.

Factum est verbum Domini super Joannem, Zachariæ filium, in deserto.

Le Seigneur fit entendre sa parole à Jean, fils de Zacharie, dans le désert. En S. Luc, chap. 3.

C'EST une chose bien à remarquer dans l'évangile de ce jour, que Dieu, avant que d'envoyer S. Jean prêcher aux juifs, le retint dans le désert jusqu'à trente ans, lui faisant mener une vie inconnue aux hommes, et qui étoit toute pour lui. Les saints ne sont proprement que pour Dieu. Ce sont des victimes qui s'immolent pour sa gloire, des lampes qui se consument invisiblement devant lui. Dieu les prête quelquefois aux hommes pour quelque temps : mais ce temps est d'ordinaire assez court ; et dans ce temps-là même le fond de leur sainteté demeure caché. On entend quelques-unes de leurs paroles ; on voit quelques-unes de leurs actions ; mais on ne voit point ce qui les rend saints : on ne voit point leur amour, leur humilité, ni les sacrifices intérieurs qu'ils font à Dieu de tout ce qu'ils sont. Le

monde étant indigne d'eux, Dieu les en retire bientôt : quelquefois même il ne les lui fait jamais voir. Combien y a-t-il eu de saints solitaires très-capables de servir l'église, que Dieu s'est réservés pour lui seul ; et qui se sont consumés sans témoin en sa présence ? Nous connoîtrons un jour leur vie ; et nous serons persuadés que les saints inconnus aux hommes, sont souvent ceux qui ont été les plus remplis des trésors du ciel. La fuite du monde est donc le vrai moyen de se sanctifier : c'est là ce que nous prêche S. Jean dans son désert. Il nous apprend par sa retraite, sinon à fuir le monde comme lui ; du moins à éviter les occasions dangereuses qu'on y rencontre à chaque pas, et qui toujours s'opposent à notre sanctification. Ne soyez donc pas surpris, mes frères, si, répondant à l'esprit de cet évangile, je consacre ce discours à vous entretenir des occasions du péché. Pour entrer d'abord en matière, mon dessein est de vous faire voir le péril qu'il y a dans les *occasions : 1. C'est souvent un péché que de s'y exposer : 2. C'est du moins la cause ordinaire du péché.*

I. POINT. J'appelle occasion du péché, tout ce qui nous y porte, et qui nous met en péril évident de le commettre : et je dis que la charité que nous devons avoir pour nous-mêmes, ne nous permet pas de nous exposer à un péril semblable ; que c'est risquer la plus importante, la plus essentielle, la plus universelle de toutes nos affaires, qui est celle du salut, et vouloir se perdre, que de se conduire de la sorte, selon ces paroles du Saint-Esprit (*a*) : *Qui amat periculum, peribit in illo.* Voilà le principe général sur lequel roule toute la question : cependant ce point veut être éclairci ; car je ne prétends pas que toute occasion présente soit un péché : ce seroit trop borner les moyens de sanctification que Dieu nous donne. Quand donc est-elle péché, et quand ne l'est-elle pas ? C'est ce qu'il faut expliquer.

(*a*) *Eccl.* 3, 27.

L'occasion du péché est péché par elle-même ; quand elle est volontaire, quand elle est prochaine, et prochaine sur-tout par rapport à nous.

1. Je dis quand elle est volontaire, car il y a des occasions involontaires. J'appelle occasions involontaires celles que le basard fait naître, que nous ne pouvons éviter ni écarter avant qu'elles se présentent. Telle fut celle où se trouva engagée la chaste Suzane, lorsque ces impudiques vieillards osèrent attenter à sa pudicité. J'appelle occasions volontaires, celles où nous nous portons nous-mêmes, que nous recherchons avec pleine connoisssance, et où nous demeurons de plein gré. Telle fut celle où S. Pierre, malgré l'avis de Jésus-Christ, s'exposa dans la salle des juifs, et qui le porta à renier son divin Maître. Or, je reviens, et je dis que l'occasion du péché n'est point un péché, dès qu'elle est involontaire, parce qu'elle n'est point libre, et qu'il n'est point de péché sans liberté.

2. L'occasion du péché, pour être péché, doit être une occasion prochaine. Il est de deux sortes d'occasions : les unes sont éloignées, et les autres prochaines. L'occasion éloignée, est celle dont la liaison avec le péché n'est point si étroite, qu'aidé du secours de la grâce, on ne puisse espérer de s'en préserver. L'occasion prochaine, est celle qui a une telle connexion avec le péché, qu'il est rare de n'y pas succomber, quand on s'y expose. Ce n'est pas un péché précisément que de s'exposer à l'occasion éloignée ; autrement il faudroit quitter le monde et la vie civile pour ne pas pécher : *Alioquin debueratis de hoc mundo exiisse* : c'est l'expression de l'apôtre (*a*). C'est donc l'occasion prochaine qui est péché, et nous devons la croire digne de châtiment et de punition ; tellement qu'un confesseur, qui reconnoît qu'un pénitent est dans l'occasion prochaine, doit le renvoyer sans absolution, parce que ce pénitent est encore plus criminel de vouloir laisser son ame en un péril si évident de pécher.

(*a*) 1. *Cor.* 5.

3. L'occasion doit être encore considérée en deux manières; en général, en particulier; en elle-même, ou par rapport à nous. L'occasion prise en elle-même et en général, n'est point péché, mais seulement par rapport à nous et en particulier.

Voilà des principes que toute l'école enseigne, et dont vous convenez sans doute. Ce dont vous ne convenez pas, est l'application qu'il faudroit faire de ces règles à votre conduite : elle vous montreroit aisément que l'occasion du péché est souvent un péché. Mais vous n'en croyez rien : et pourquoi ? Parce que vous vous persuadez que l'occasion est nécessaire, lorsqu'elle est pleinement volontaire ; qu'elle est éloignée, lorsqu'elle est prochaine et personnelle pour vous.

Quoi de plus ordinaire que de s'excuser sur de prétendues nécessités, qui ne sont telles que parce que le monde vous le fait envisager de la sorte. Je suis jeune, dites-vous ; on ne sauroit m'empêcher de voir les compagnies ; j'ai besoin de voir les compagnies ; j'ai besoin de récréation : je suis dans une charge où il faut nécessairement entrer dans telles et telles affaires, quelque délicates qu'elles soient pour ma conscience. Il vous faut de la récréation : mais quelle nécessité que vous soyez de toutes les compagnies, de toutes les parties de jeu et de plaisir ; que vous vous amusiez à écouter les entretiens profanes de tant de libertins, qui ne savent que faire, et qui, sans votre facilité, se tourneroient peut-être du côté de la vertu ? Quelle nécessité que vous lisiez ces livres également dangereux pour la foi et pour les mœurs, que vous couriez aux danses, bals et autres assemblées de cette nature ? N'est-ce pas pour avoir contenté une semblable curiosité, que Dina, fille de Jacob, tomba entre les mains de Sichem, et devint la victime de sa brutale passion (*a*) ? Vous êtes dans un emploi difficile : mais quelle nécessité que vous vous mêliez d'une infinité de choses qui sont au-delà de vos fonctions et de vos devoirs ? Quelle

(*a*) *Gen.* 34, 1.

nécessité que vous restiez dans cette profession de cabaretier, de procureur, etc. si elle est pour vous une occasion de péché? Car j'avance, après S. Charles, que, quoique quelque faute commise dans une profession, dans un emploi, ne soit pas une raison qui oblige à s'en défaire et à s'en dépouiller, néanmoins on ne peut y demeurer, lorsque l'expérience fait voir que nous ne pouvons l'exercer, sans nous exposer au danger évident de pécher.

Une autre illusion, est de croire que l'occasion est éloignée, lorsqu'elle est très-prochaine. Quoi! vous n'appelez point une occasion prochaine du péché, ces entrevues dérobées à la vigilance d'un père ou d'une mère; ces tête-à-tête concertés, où la passion livre ses plus violentes attaques? Vous n'appelez point occasion prochaine, ces conversations libres et familières; ces billets, ces rendez-vous? Vous n'appelez point occasion prochaine de péché, ce commerce secret que vous avez avec cette créature; et vous ne croyez pas que ce soit une occasion criminelle de vouloir garder sous le même toit que vous l'objet de votre passion, de le conserver sous vos yeux, de ne vouloir point vous interdire toute communication, toute union, toute intelligence personnelle avec lui? Vous vous trompez, mon cher frère: *Exite de medio eorum, et separamini, dicit Dominus* (*a*). Séparation, divorce, séparation entière, divorce prompt; c'est le Seigneur qui vous l'ordonne. Ecoutez comme il parle dans l'évangile (*b*): Si votre œil vous scandalise, s'il est pour vous un sujet de chute et une occasion de péché, arrachez-le: *Si oculus tuus dexter scandalizat te, erue eum.* Si votre main ou votre pied abusent de la liberté que vous leur donnez, pour vous exposer au péché, coupez-les, et les jetez bien loin de vous: *Si manus tua, vel pes tuus scandalizat te, abscinde eum, et projice abs te.* Oui, mon cher frère, quand cette personne vous seroit aussi chère, et aussi proche que votre œil droit, il faut, si elle

(*a*) 2. *Cor.* 6, 17. (*b*) *Matth.* 5 et 18.

vous porte au péché, que vous vous en sépariez, et que vous rompiez tout commerce avec elle. Oui, quand cette profession, cet emploi, cette charge vous seroient aussi nécessaires pour vivre, que votre main et votre pied, s'ils sont pour vous une occasion de péché, il faut vous en défaire, et les quitter : et pourquoi cela ? Parce que le salut de votre ame, dit Notre-Seigneur lui-même, est d'une si grande conséquence, qu'il vaut mieux pour vous que vous parveniez à la vie bienheureuse avec une main et un pied, que d'être précipité dans les flammes éternelles avec deux mains et deux pieds. *Bonum tibi est ad vitam ingredi debilem vel claudum, quàm duas manus vel duos pedes habentem mitti in ignem æternum.* Voilà une raison qui doit faire impression sur nous ; mais, quand l'occasion ne seroit pas toujours criminelle en elle-même, elle est du moins dans ses suites la cause du péché. C'est ce qui me reste à vous expliquer.

II. POINT. Sans distinguer ici, ni l'occasion prochaine, ni l'occasion éloignée, on peut dire qu'elle est toujours cause du péché, et qu'elle nous y entraîne, quand nous nous y engageons sans raison, ou que nous y demeurons sans précaution, et cela en deux manières : l'une, par voie de tentation ; l'autre, par voie de soustraction. Tentation de notre part ; c'est-à-dire, que nous ne sommes jamais plus fortement portés au péché que dans l'occasion ; soustraction de la part de Dieu ; c'est-à-dire, que rien n'engage plus Dieu à nous refuser ses grâces, que quand il nous voit demeurer dans l'occasion. Expliquons l'un et l'autre.

1. Je dis que nous ne sommes jamais plus dangereusement disposés au péché que dans l'occasion : c'est alors que l'objet frappe les sens, et les frappe de près. Or, rien ne remue davantage la passion que la présence de l'objet, parce qu'il n'y a plus qu'un pas à faire pour en venir à l'exécution ; et, quand on n'a qu'un pas à faire, on est presque sûr de le faire, sur-tout quand la pente naturelle nous y en-

traîne. Si donc à cette pente, et à cette inclination naturelle, nous ajoutons l'occasion, nous ne tiendrons pas long-temps, et nous ferons bientôt ce pas funeste qui conduit au précipice. En voulez-vous un exemple bien célèbre ? Hélas ! nous le trouverons dans nos premiers parens, et nous reconnoissons dans leur chute le triste dénouement où aboutit l'occasion, quand on s'y engage sans raison.

Dieu défend au premier homme de manger certain fruit du paradis terrestre (a) : il est bien résolu d'obéir à son Créateur et à son Maître : la femme à qui il fait part de ce commandement est aussi dans la même résolution. Qu'arrive-t-il ? Le serpent, figure de l'occasion, se présente devant Eve : Eve, au lieu de s'enfuir, l'écoute : le tentateur lui fait cette question : *Cur præcepit vobis Deus ut non comederitis de omni ligno paradisi ?* L'esprit de cette femme s'occupe de cela : elle jette les yeux sur le fruit défendu ; ce regard lui fait plaisir ; le fruit paroît beau et agréable ; l'occasion prend le dessus, gagne les sens et le cœur : *Vidit mulier quòd bonum esset lignum ad vescendum, et pulchrum oculis aspectuquè delectabile.* Elle y porte la main, et, en ayant pris, elle en mange, *et tulit de fructu illi, et comedit.* Ce n'est pas tout ; comme le serpent a été une occasion de péché pour Eve, Eve devient elle-même une occasion de péché pour Adam : elle lui présente de ce fruit. Hé ! qui le croiroit ? Adam, cet homme si parfait, en mange, et désobéit à son Créateur et à son Dieu : *Deditque viro suo qui comedit.* Ah ! mes frères, si je faisois ici à bien des gens le même reproche que Dieu fit autrefois à ces premiers criminels : *Ubi es ?* Où en êtes-vous venu, mon pauvre Frère ? Pourquoi avez-vous fait cela et cela ? *Quare hoc fecisti ?* L'occasion m'a trompé, me répondroient-ils : *Serpens decepit me.* La femme si engageante m'a présenté du fruit défendu, et j'en ai mangé : *Mulier quam dedisti mihi sociam, dedit mihi de ligno, et comedi.* En quel

(a) Gen. 3.

état êtes-vous réduit, vous qui étiez autrefois si sage et si dévot ? Eh ! jusqu'où en êtes-vous venu ? A quels sacriléges, à quelles profanations, à quelles extrémités, à quelles débauches ? *Ubi es ?* Est-ce encore vous ? Oui, c'est moi-même qui ai été séduit, gâté, corrompu et entraîné par l'occasion : elle m'a fait voir en particulier telles et telles personnes, pour lesquelles j'avois déjà quelque penchant, et mon cœur a aisément achevé de s'y engager ; j'y ai pris goût, je m'y suis arrêté ; elle m'a perdu : *Mulier quam dedisti mihi sociam, dedit mihi de ligno, et comedi.* Où en êtes-vous venue, vous, femme jusqu'à présent si régulière ; vous, jeune personne autrefois si réservée, si modeste, et d'une vie si pure ? Comment tout-à-coup avez-vous démenti de si beaux commencemens, et perdu le fruit de votre conduite passée ? Comment vous êtes-vous laissée aller si facilement au péché ? Comment avez-vous marqué si peu de fermeté ? *Quare hoc fecisti !* Ah ! l'on n'est plus à soi dans l'occasion, je n'en ai que trop senti le danger. On m'a fait certaines propositions qui m'ont flattée, certaines avances qui m'ont engagée, certaines poursuites qui m'ont vaincue. *Serpens decepit me, et comedi.* Mais sont-ce là devant Dieu de légitimes excuses ? Ne falloit-il pas vous défier de votre foiblesse, et vous fortifier contre l'occasion ? Ne le pouviez-vous pas ? Si vous aviez pris quelques précautions, si vous aviez fait quelques efforts, Dieu vous auroit secondée, au lieu qu'il vous a abandonnée, à cause de votre imprudence et de votre témérité. Non seulement l'occasion nous précipite par voie de tentation de notre part, mais encore du côté de Dieu par voie de soustraction.

2. Je dis en effet qu'il n'est rien de plus ordinaire à Dieu, que de nous refuser ses grâces dans l'occasion, quand c'est une témérité présomptueuse qui nous y engage, ou nous y fait demeurer ; car Dieu, souverainement équitable et infiniment sage dans la distribution de ses grâces, ne les donne

point au hasard, et ne les accommode point à notre humeur, ni à nos caprices; mais il les donne avec nombre, poids et mesure. Si c'est Dieu qui vous envoie, vous marcherez avec assurance, parce que vous accordant alors sa protection toute-puissante, il n'est rien que vous ne puissiez surmonter. Nous voyons dans l'Ecriture (*a*) qu'une femme inspirée de Dieu, combat un général d'armée, que Judith triomphe d'Holopherne : mais si c'est vous-même qui vous êtes engagée dans l'occasion, n'attendez pas que Dieu vous soutienne, ni qu'il vous protège. Qui aura pitié de l'enchanteur, lorsqu'il sera piqué par le serpent, et de tous ceux qui s'approchent des bêtes, dit l'auteur du livre de l'Ecclésiastique (*b*): *Quis miserebitur Incantatori à serpente percusso, et omnibus qui appropiant bestiis ?* C'est l'état funeste où se trouve celui qui s'engage par présomption dans l'occasion du péché, et qui s'unissant avec le méchant, s'enveloppe dans ses crimes : *Sic qui comitatur cum viro iniquo, et obvolutus est in peccatis ejus.* Qui aura compassion de ce présomptueux? Si les autres ne méritent pas que Dieu les assiste, ne mérite-t-il pas en son particulier que Dieu l'abandonne dans le danger où il s'est témérairement précipité? Terrible, mais juste châtiment de Dieu : il laissera ce téméraire faire de faux pas dans l'occasion : il permettra qu'il fasse de ces chutes éclatantes, qui le couvriront de confusion devant lui et devant les hommes : il laissera ces pécheurs s'égarer de plus en plus, ces pénitens tomber dans le relâchement ou dans la sécheresse, ces justes se pervertir et devenir criminels, parce qu'ils sont tous également coupables de n'avoir pas craint l'occasion, de s'y être exposés sans raison, ou d'y être demeurés sans précaution. *Qui præsumit minùs veretur, minùs præcavet, plus periclitatur*, dit Tertullien (*c*).

Conclusion. Quel fruit faut-il tirer de tout ceci?

(*a*) *Judith*, 13. (*b*) *Eccli*. 12, 13.
(*c*) *Tertull. de cultu fem.*

C'est de suivre l'important avis du sage (*a*): *Quasi à facie colubri fuge peccata :* Fuyez le péché comme un aspic des plus venimeux. Cette comparaison est bien naturelle : que l'aspic soit caché sous les fleurs les plus belles, on ne l'en fuit pas moins, et son venin n'en est pas moins dangereux. S'il faut fuir toute occasion, me direz-vous, il faut donc s'interdire tout commerce avec le monde, et se confiner dans la solitude. Quand vous en viendriez là, mon frère, vous ne feriez que ce qu'ont fait tant de chrétiens généreux, qui avoient à faire le même salut que vous, et qui n'étoient pas obligés de prendre une autre route que vous. Ils ont mieux aimé vivre parmi les bêtes féroces, et dans des creux de rochers, que parmi les hommes, lorsqu'ils ont connu que leur corruption étoit capable de les entraîner et de leur faire perdre la grâce. Mais ce n'est pas là ce qu'on demande de vous : vivez dans le monde, à la bonne heure, puisque vous y êtes engagé ; mais vivez-y avec plus de prudence et de circonspection : fuyez les occasions dangereuses, qui sont pour vous, ou des péchés, ou des causes de péchés ; et, si par malheur vous y êtes engagé, qu'attendez-vous, mon cher frère, pour en sortir ? Ah ! puisque le Père céleste vous tend la main, pourquoi différer de vous convertir ? Faut-il qu'une créature soit l'occasion de votre perte ? Rompez aujourd'hui avec cette personne que vous n'avez fréquentée que trop long-temps : rompez ces liaisons également frivoles et dangereuses. Mais je me tiendrai sur mes gardes. Illusion. Qui s'est jamais sauvé dans l'occasion du péché ? qui s'est jamais converti, sans ôter les obstacles à sa conversion ? Si l'espérance de celui qui présume doit périr avec lui, comme parle l'écriture, quelle sera la ressource du pécheur ? Croyez-vous que vous vous sauverez par les mêmes voies qui ont fait périr les autres ? Il faut donc quitter l'occasion, ou vous perdre ; il n'y a point de milieu : pourquoi délibérer davantage ?

(*a*) *Eccli.* 21, 2.

Prenez-en présentement la résolution, et priez le Seigneur d'affermir votre courage. Dites-lui avec le prophète (*b*) : *Eripe me de luto, ut non infigar : libera me ab iis qui oderunt me, et de profundis aquarum.* Ah ! Seigneur, brisez les chaînes dans lesquelles je gémis depuis si long-temps : tirez-moi de la boue et de l'ordure du péché, afin que je n'y demeure point enfoncé : sauvez mon ame des mains de ses ennemis ; fortifiez-la contre les occasions dangereuses, contre ces objets et ces passions qui la combattent sans cesse, afin que je commence tout de bon à vous servir et à mériter la récompense promise à ceux qui meurent dans la justice. Je vous la souhaite, etc.

(*a*) *Ps.* 68, 15.

PRONE

PRÔNE
POUR
LE DIMANCHE
DANS L'OCTAVE DE NOEL.

De l'obligation que nous avons de connoître Jésus-Christ.

Erant Joseph et Maria Mater Jesu mirantes super his quæ dicebantur de illo.

Joseph et Marie, mère de Jésus, étoient dans l'admiration des choses que l'on disoit de lui. En S. Luc, ch. 2.

Il n'est pas surprenant que l'enfant Jésus ait fait l'admiration de la sainte Vierge et de S. Joseph. Pouvoient-ils ne point admirer tant de merveilles divines, qui éclatoient en lui, et dont ils étoient, ou les premiers témoins, ou même les plus heureux instrumens? Mais ce qui doit infiniment nous surprendre, c'est que presque tout le reste du monde vive dans l'oubli de son Sauveur. En effet, n'est-ce pas un paradoxe bien étrange, que le monde ayant été fait et racheté par le Fils de Dieu, ce même monde ne l'ait point connu? L'ouvrage a méconnu l'ouvrier, le serviteur n'a pas connu son maître, l'esclave n'a pas connu son libérateur. Qui pourroit le croire, mes frères, si l'évangile ne le disoit (a)? *Mundus per ipsum factus est, et mundus eum*

(1) *Joan.* 1.

non cognovit. Le Verbe incarné, dit S. Jean, venant dans le monde, est venu dans sa propre maison, et ses domestiques n'ont pas voulu le recevoir : *In propria venit, et sui eum non receperunt.* Il étoit la vraie lumière du monde ; mais le monde, aveuglé par ses passions, plongé dans les ténèbres de l'erreur et du péché, n'a point compris cette lumière éclipsée sous les voiles de notre chair. Cette lumière a brillé au milieu des ténèbres : *Lux in tenebris lucet :* elle y a jeté des rayons de toute part par une doctrine pure, par des miracles bienfaisans, par des exemples extraordinaires de sainteté : néanmoins c'est cette lumière incarnée qui a été rejetée par le corps de la synagogue. Elle a été reçue seulement par un petit nombre de ses enfans ; et se voyant rebutée des hommes, elle emprunte, pour les instruire, la retraite des animaux.

J'ose dire que cet aveuglement des juifs a passé jusqu'à nous. Jésus-Christ est au milieu de nous d'une manière sans doute plus éclatante qu'il n'étoit parmi les juifs durant les jours de sa vie mortelle. Il est le grand objet de notre foi, la vérité capitale de notre religion, la porte par laquelle nous entrons dans le christianisme : mais est-il connu, servi et adoré parmi nous comme il le doit être ? L'étable de Bethléem fût-elle jamais un lieu si pauvre et si froid que notre cœur ; et l'ingratitude du monde, qui rebute ce Dieu naissant, fût-elle jamais plus criminelle que l'indifférence de tant de chrétiens à l'égard de ses plus saints mystères ? Ne soyez donc pas surpris, mes frères, si je m'élève contre un abus si étrange. J'espère que vous m'écouterez d'autant plus volontiers, qu'on en parle peu. Il faut donc vous faire voir, 1. *La grande obligation que nous avons de connoître Jésus-Christ :* 2. *Que cependant la plupart du monde ne le connoît pas.*

I. POINT. Nul principe de religion ne peut entrer dans notre esprit, si auparavant nous ne po-

sons pour fondement la foi et la connoissance de Jésus-Christ. C'est là, comme dit S. Paul (*a*), la pierre ferme, c'est la pierre angulaire, sur laquelle est fondé tout l'édifice de la piété chrétienne : et ce fondement est si nécessaire, il est si essentiel à la religion, qu'il n'est pas mêmepossible d'en établir un autre. *Fundamentum enim aliud nemo potest ponere*, dit cet apôtre (*b*), *præter in quod positum est, quod est Christus Jesus.* Le Sauveur, lui-même, déclare dans cette belle prière qu'il fit à son Père, quelque temps avant que d'aller mourir pour nous, que la vie éternelle consiste à connoître Dieu son Père, et à le connoître lui-même : *Hæc est vita æterna, ut cognoscant te solum Deum verum, et quem misisti Jesum-Christum* (*c*). Ainsi il n'y a point de salut, point de vie éternelle à espérer pour tous ceux qui ne connoissent pas Jésus-Christ. Il faut donc le connoître : et qu'en faut-il savoir ? Au moins deux choses : ce qu'il est, et ce qu'il a fait pour nous. 1. Quel est cet adorable Rédempteur ? 2. Quel est le prix qu'il a donné pour notre rédemption ? 3. Qu'est-ce que Jésus-Christ ? quel est son ministère ? pourquoi a-t-il été envoyé dans le monde ? C'est ce qu'il faut expliquer en peu de mots.

Jésus-Christ est le Fils de Dieu, qui s'est fait homme. Pour en avoir une vraie connoissance, il faut savoir que, selon sa personne, qui est la seconde de la Très-Sainte Trinité, il est Dieu, Dieu de Dieu, Lumière de Lumière, Fils éternel d'un Père éternel, de qui il procède sans en avoir été fait, égal à lui en puissance et en sagesse, dans lequel et par lequel le Père éternel a fait toutes choses : il est le Verbe divin qui, quoique de toute éternité il fût en Dieu, s'est fait homme dans le temps, et a été conçu et formé dans le sein d'une Vierge ; lequel étant Dieu et homme tout ensemble, n'est cependant dans ces deux natures qu'un seul Jésus-Christ, seul digne d'être médiateur entre Dieu et les hommes. Selon son ministère, il est notre Rédempteur,

(*a*) *Eph.* 2, 21. (*b*) *Cor.* 3, 11. (*c*) *Jean.* 17, 3.

notre Libérateur ; car Dieu a tellement aimé les hommes, dit S. Jean (*a*), qu'il a envoyé son Fils unique dans le monde pour le sauver.

Arrêtons-nous un peu à cette grande miséricorde de Dieu. Jésus-Christ ne s'est point rendu le libérateur des anges, mais il s'est rendu le libérateur des hommes, dit S. Paul (*b*). *Nusquam enim Angelos apprehendit, sed semen Abrahæ apprehendit.* Quelle reconnoissance n'exige pas de nous une préférence qui nous est si avantageuse ? Remarquez bien l'expression dont se sert l'apôtre : il ne dit pas simplement que le Fils de Dieu a pris notre nature, *suscepit ;* mais le terme dont il se sert, dit saint Chrysostôme (*c*), signifie qu'il s'en est saisi, *apprehendit :* tirant une comparaison de ceux qui en poursuivent d'autres qui s'enfuient, et qui font tout leur possible pour attraper ceux qui craignent qu'on ne les atteigne, *apprehendit :* voilà ce qu'a fait le Fils de Dieu. Nous étions extrêmement éloignés de lui : nous étions ses ennemis ; nous étions des enfans de colère, dignes de tous les supplices de l'enfer. Il s'est uni à notre nature lorsqu'elle s'enfuyoit et qu'elle s'éloignoit de lui de toutes ses forces (*d*). *Ab ipso enim fugientem humanam naturam, et procul fugientem* (*longè enim eramus*) *apprehendit.*

C'est ce bon Pasteur, qui, ayant cent brebis, laisse les quatre-vingt-dix-neuf dans le désert ; (je veux dire les anges dans le ciel) pour venir chercher sur la terre la brebis égarée ; c'est-à-dire, l'homme qui s'étoit perdu ; et, après avoir trouvé cette brebis, il l'a chargée sur ses épaules, lorsque son amour pour nous l'a porté à se charger de toutes nos misères, afin de nous en délivrer. Delà vient que les premiers chrétiens dépeignoient ordinairement le Sauveur du monde sous la figure du bon Pasteur. Nous voyons encore un autre portrait de ce charitable Rédempteur, en la personne du Samaritain (*e*),

(*a*) *Joan.* 3, 16. (*b*) *Hebr.* 2, 16. (*c*) *Chrys. in hunc locum.* (*d*) *Chrys. ibid.* (*e*) *Luc.* 10, 30.

qui descendit de son cheval pour panser les plaies d'un misérable que les voleurs avoient dépouillé et laissé pour mort sur le chemin de Jérusalem à Jéricho. Quel est ce blessé, demandent les Saints (a)? C'est l'homme que le péché a couvert de toutes sortes de plaies. Quel est ce charitable Samaritain qui vient le soulager? C'est le fils de Dieu qui, touché de nos maux, est descendu du ciel en terre pour nous en guérir : *Magnus de Cœlo venit Medicus, quia magnus in terrâ jacebat ægrotus* (b). Voilà quel est le caractère de ce divin Rédempteur, et l'idée que nous devons nous en former. C'est un Dieu plein d'amour et de bonté pour nous, comme il nous en assure lui-même (c). *Sicut me dilexit Pater, ita dilexi vos :* Je vous ai aimé comme mon père lui-même m'a aimé : voilà la mesure de l'amour que j'ai pour vous. Mon Père n'ayant que moi de fils, m'a donné tout son amour; et moi, vous regardant comme mes enfans, je vous donne aussi tout mon amour : *Ita dilexi vos.* En voulons-nous une preuve bien convaincante? Examinons le prix qu'il a donné pour notre rachat.

2. Ce n'est pas assez de savoir que nous avons pour Rédempteur un Homme-Dieu, il faut encore que nous soyons instruits du prix qu'il a payé pour notre rédemption. Ce prix est quelque chose de si grand, que nous ne pouvons l'ignorer sans crime. Quel est donc ce prix et qu'en devons-nous savoir? Voici ce qu'en dit S. Paul (d) : *Remercions Dieu qui nous arraché dê la puissance des ténèbres, et nous a fait passer dans le royaume de son Fils bien-aimé ; qui nous a rachetés par son sang, et nous a acquis la rémission de nos péchés.* Nous voyons par ce discours, que Dieu n'a pas seulement voulu que son fils nous rachetât; mais il a encore voulu qu'il fût notre Rédempteur au prix de son sang : *In quo habemus redemptionem per sanguinem ejus.* Se peut-il concevoir quelque chose de plus grand que

(a) *Ambr. ibi.* (b) *Aug. de verb. dom. ser.* 59.
(c) *Joan.* 15, 9. (d) *Col.* 1. *v.* 13 *et* 14.

le sang d'un Dieu ; et ne faut-il pas dire que la justice divine est merveilleusement exacte d'exiger le sang d'un Dieu pour être satisfaite ? Cependant l'apôtre ne se borne pas à dire que le sang de Jésus-Christ a été le prix de notre rachat ; il ajoute que ç'a été un sang répandu sur la croix, et tiré des veines de l'Homme-Dieu par les tourmens les plus cruels. Il a plu à Dieu, dit-il (*a*), de réconcilier avec lui toutes choses par Jésus-Christ, ayant pacifié par le sang qu'il a versé sur la croix, tant ce qui est sur la terre que ce qui est dans le ciel : *Pacificans per sanguinem crucis ejus, sive quæ in terris, sive quæ in cœlis sunt.* O précieux prix des hommes perdus, s'écrie S. Augustin (*b*) ! *O pretiosum pretium perditorum !* Ah ! Seigneur, que toute la terre rachetée, et rachetée par le sang d'un Dieu, et par un sang répandu par une mort de toute douleur, vous dise : Mon Dieu, mon iniquité est grande ; mais ce que vous avez donné pour me racheter est infiniment plus grand : *Magna iniquitas mea ; sed major redemptio tua.* C'est pour nous instruire de ces vérités, que nous devons méditer sans cesse sur Jésus-Christ, non-seulement pour ne pas ignorer ce que nous lui avons coûté, mais encore pour savoir ce que demande de nous ce sang répandu et l'amour infini d'un tel Rédempteur. C'est ici véritablement que la charité de Jésus-Christ nous presse, *Charitas enim Christi urget nos* (*c*). Elle demande le retour de nos cœurs vers lui ; et il faudroit qu'ils fussent bien insensibles, s'ils n'étoient touchés d'une telle charité. Mais comment saurons-nous que la charité de Jésus-Christ nous presse, si nous ne la connoissons pas ? Malheur donc à nous, si nous négligeons de nous en instruire. Sussions-nous tout le reste, nous sommes des ignorans et des aveugles ; et cet aveuglement criminel, quoique nous soyons au milieu de l'église, fait que nous sommes des païens et des ingrats à l'égard d'un bienfait qui demanderoit de nous une reconnoissance infinie, si nous en étions capables. Oui, mes frères, cette

(*a*) *Ibid. v.* 20. (*b*) *Serm.* 22, *de temp.* (*c*) 2. *Cor.* 5.

connoissance est si nécessaire, que jamais personne n'a eu part au salut et à la grâce du Rédempteur, sans le connoître. Les patriarches mêmes et les prophètes, qui sont morts avant sa venue, n'ont été sauvés que par la foi de celui qu'ils ont prophétisé; je veux dire de Jésus-Christ, qui devoit mourir pour eux, et dont la mort a été prédite et figurée par celle qu'ils ont soufferte eux-mêmes pour lui. Mais il est temps que nous voyions combien grande est l'ignorance, la malice et l'injustice du monde, de ne pas connoître son Sauveur.

II. POINT. La plupart des gens du monde n'ont point de foi, ou du moins ils n'ont qu'une foi très-imparfaite. Ils croient en Dieu, disent-ils: et pourquoi ne pas croire en Jésus-Christ son Fils, par qui et en qui le Père éternel veut être cru, connu, servi et adoré? *Credite in Deum, et in me credite* (a), dit le Sauveur lui-même. Cependant, c'est cette foi en Jésus-Christ qui est ignorée, et qui est même contredite.

Je dis, 1. qu'elle est ignorée; car jamais les amateurs du siècle n'eussent crucifié Jésus-Christ, s'ils avoient reconnu ce Roi de gloire. Leur esprit superbe n'a pu comprendre qu'un Dieu se soit humilié jusqu'à se faire homme, et à mourir sur une croix de la mort la plus infame. Nous prêchons Jésus-Christ crucifié, dit l'apôtre aux juifs et aux gentils, mais ni les uns ni les autres ne connoissent point le Sauveur: les juifs en prennent un sujet de scandale, et les païens regardent sa croix comme une folie. Cette ignorance n'a pas seulement régné dans ces siècles d'infidélité; j'ose dire qu'elle continue encore dans le nôtre. Mais, direz-vous, notre siècle n'est-il pas éclairé? oui, je conviens avec vous que notre siècle est éclairé; mais j'ajoute que son aveuglement est d'autant plus criminel, qu'il est volontaire et qu'il est affecté. Notre siècle est éclairé; mais c'est pour apprendre le mal et pour le commettre; il est éclairé; mais c'est d'une dange-

(a) *Joan.* 14. 1.

reuse politique, de cette sagesse terrestre, animale et diabolique dont parle S. Jacques (*a*), qui, avec toutes ses ruses et ses déguisemens, ne sert qu'à perdre et à damner une infinité de gens. Combien ne trouve-t on pas de personnes dans notre siècle (je ne parle pas des stupides et des ignorans, mais de ceux-mêmes qui paroissent prudens et avisés dans leurs affaires) qui n'ont aucune idée de Jésus-Christ ni de ses maximes ; qui ne savent pas même à quel prix leur ame a été rachetée ; qui la vendent au démon pour un peu d'or et d'argent ? Agiroient-ils ainsi, dit S. Pierre (*b*), s'ils considéroient que ce n'est point par des choses corruptibles, comme l'or ou l'argent, qu'ils ont été rachetés ; mais par le précieux sang de Jésus-Christ, qui est l'Agneau sans tache, et l'Hostie salutaire qui s'est volontairement livrée pour nous ? Grand Dieu ! on se dit chrétien, et on ne sait rien de la vie de Jésus-Christ : on célèbre ses mystères, et on n'y fait aucune réflexion. Y a-t-il un jeu, une comédie, une assemblée mondaine, on y court avec empressement, on y vole avec joie. Parle-t-on de Jésus-Christ dans une église, on en sort au plus vîte ; ou, si l'on y reste par une espèce de bienséance, on n'écoute les sermons et les catéchismes qu'avec ennui et avec dégoût. On lit avec ardeur les livres profanes, et on méprise les livres saints. Entre les mains de qui voit-on le saint évangile, ce beau livre qui ne parle que de Jésus-Christ, et qui seul pourroit le faire connoître à toutes les nations ? Ce livre divin est ouvert à tout le monde, et cependant, à voir notre lâche indifférence, ne diroit-on pas qu'il est toujours fermé pour nous ? Faut-il s'étonner, après cela, si la foi en Jésus-Christ est si peu connue dans le monde ?

Je dis, en second lieu, qu'elle y est contredite. Il y a une très-grande différence, dit S. Augustin (*c*), entre ces deux choses, croire Jésus-Christ, et croire

(*a*) *Jac.* 15. (*b*) 1. *Petr.* 19.
(*c*) *Aug. ser.* 144. *de verb. evan.*

en Jésus-Christ : *Multùm interest, utrùm quis credat ipsum esse Christum, et utrùm credat in Christum.* Croire Jésus-Christ, est un article de foi commun à tous les hommes, aux réprouvés comme aux prédestinés. Les démons mêmes le croient, et ils tremblent : mais croire en Jésus-Christ, c'est suivre son évangile, aimer ses maximes, se soumettre à ses lois ; et c'est ce que le monde contredit tous les jours par sa conduite. Pour en être convaincus, nous n'avons qu'à toucher quelques points de la doctrine du Sauveur, et nous reconnoîtrons facilement que plusieurs qui le confessent de bouche, le renoncent par leurs œuvres, comme parle S. Paul (a) : *Confitentur se nosse Deum, factis autem negant.*

Jésus-Christ nous dit que, pour entrer dans le ciel, il faut se faire violence ; que la voie qui y conduit est étroite ; que, pour devenir ses disciples, il faut renoncer à l'amour déréglé de nous-mêmes, porter tous les jours notre croix et le suivre ; c'est-à-dire, l'imiter, parler, agir et vivre comme lui. Le monde entend-il cette doctrine, la suit-il, la pratique-t-il ? Jésus-Christ nous dit que nous avons un ennemi domestique, qui est notre chair, dont nous devons combattre les passions et les désirs déréglés ; que nous devons nous haïr nous-mêmes, et n'aimer que Dieu ; qu'il faut renoncer à tout ce qu'on possède pour l'amour de lui ; que bienheureux sont les pauvres d'esprit, c'est-à-dire, ceux qui sont humbles et détachés des biens et des honneurs de ce monde ; que malheureux sont les riches qui y mettent leur confiance et cherchent leur consolation en cette vie. Le monde croit-il ces vérités ? Ne dit-il pas au contraire : Bienheureux sont les riches et ceux qui vivent dans l'opulence ? mettons tout en usage pour le devenir, mensonges, parjures, tromperies, profanation des fêtes, etc. Jésus-Christ dit qu'il ne faut point jurer du tout, ni se mettre en colère ; qu'il faut être doux et humble de cœur, aimer ses en-

(a) *Tit.* 1.

nemis, rendre le bien pour le mal, souffrir les injures, prier même pour ceux qui nous persécutent et nous calomnient, etc. Y a-t-il bien des chrétiens qui croient en Jésus-Christ ? Cependant c'est un Dieu qui parle et qui commande ; un Dieu à qui nous sommes tous obligés d'obéir et de nous soumettre.

Supposons qu'un Turc, ou quelqu'autre infidelle, veuille changer de religion, qu'il ait quelqu'envie de se faire chrétien. Cet homme, qui s'adresse à vous, a de l'esprit, et ne veut pas embrasser le christianisme sans connoissance. Il vous demande : Qui est votre législateur et votre maître ? Jésus-Christ, lui répondez-vous. Que vous enseigne-t-il, ajoute cet infidelle ? quels sont les lois, les usages de votre religion ? Vous lui présentez un nouveau Testament. Tenez, lisez, lui dites-vous : voilà la règle de notre foi et de nos mœurs : c'est Jésus-Christ qu'il faut écouter, c'est sa parole qu'il faut pratiquer pour être sauvé. Mais, si cet homme vient à remarquer le mépris que vous faites de l'un et de l'autre, l'opposition de votre vie à l'évangile, que dira-t-il ? que pensera-t-il ? N'aura-t-il pas droit de vous reprocher que vous ne croyez ni Jésus-Christ, ni sa religion ? *Ubi est lex catholica quam credunt*, dit Salvien (*a*). Quoi ! vous dites que vous êtes catholiques ; vous faites profession de croire l'immortalité de l'ame, que Jésus-Christ rendra à chacun selon ses œuvres, et vous vivez comme s'il n'y avoit ni enfer à craindre, ni paradis à espérer ? *Ubi castitatis et pietatis præcepta quæ discunt ?* Vous dites que vous êtes obligés de vivre chastement, et d'avoir de la piété, et cependant on ne voit qu'immodestie parmi vous ; vous ne faites que rire et badiner dans vos églises. Quel rapport a votre conduite avec de si beaux préceptes ? *Evangelia legunt, et impudici sunt :* Vous lisez l'évangile, qui prêche par-tout la pudeur et l'honnêteté, et cependant vous êtes des lascifs et des impurs. *Apostolos audiunt, et inebriantur :* Vous entendez les apô-

(*a*) *Sal. l. 4, de Proverb. sub finem.*

tres, vous allez au sermon, où l'on vous dit avec eux, que les ivrognes n'entreront point dans le royaume de Dieu, et cependant vous passez les dimanches et les fêtes dans les cabarets : *Christum sequuntur, et rapiunt :* Vous vous dites disciples de Jésus-Christ, qui a tant aimé et prêché la pauvreté, et vous ravissez le bien d'autrui. *Vitam improbam ducunt, et probam legem se habere dicunt :* En un mot, vous dites que votre loi est toute sainte, et cependant votre vie est toute criminelle. Est-ce là croire en Jésus-Christ ? J'ai donc eu raison de dire que le monde ne connoît point Jésus-Christ ; qu'il ne croit point en lui, et que la foi de la plupart même des chrétiens est une foi ignorée, ou qu'elle est même contredite.

CONCLUSION. Ah ! mes frères, qu'il n'en soit pas ainsi de nous : appliquons-nous à mieux connoître Jésus-Christ. Croyons en lui, mais de cette foi vive qui faisoit dire à l'apôtre : Je vis dans la foi du Fils de Dieu, qui m'a aimé jusqu'à se livrer lui-même pour mon salut : *In fide vivo Filii Dei, qui dilexit me, et tradidit semetipsum pro me* (a). Telle doit être notre confiance dans cet adorable Rédempteur ; confiance qui doit animer un chrétien jusqu'au milieu du siècle, où son salut paroît le plus en danger, puisque Jésus-Christ nous a dit : Ne vous mettez point en peine ; j'ai vaincu le monde : *Confidite, ego vici mundum* (b). Confiance qui doit consoler le pauvre et l'affligé, la veuve et l'orphelin, puisque Jésus-Christ a dit : Ne craignez rien ; je vous soutiendrai dans vos disgrâces ; je vous servirai de père quand vous en serez privés : *Non relinquam vos orphanos* (c). Confiance dans nos vœux et dans nos prières, parce que tout ce que nous demanderons au nom de Jésus-Christ nous sera accordé. Confiance dans nos œuvres, de quelque peu de mérite qu'elles soient, parce que ce qui n'est rien par lui-même, devient quelque chose par les mérites de Jésus-Christ. Confiance dans nos vertus,

(a) *Gal.* 2, 20. (b) *Joan.* 16. (c) *Ibid.* 14.

puisqu'elles reçoivent de ce divin Sauveur un prix et une valeur infinie. Confiance au milieu de nos égaremens mêmes, puisque Jésus-Christ est notre Pasteur, qui nous cherche et qui nous ramène. Confiance dans nos retours, parce que Jésus-Christ est un bon père; il tend ses bras à l'enfant prodigue, quand il revient se jeter à ses pieds; il va même au-devant de lui pour le recevoir. Confiance dans la maladie et dans la mort même, puisqu'il a sanctifié nos souffrances par les siennes. Confiance enfin jusque dans les cendres et la poussière de nos tombeaux, puisqu'il les a vivifiés par sa glorieuse et triomphante résurrection. Encore un coup, chrétiens, vivons dans la foi du Fils de Dieu, qui nous a aimés, et qui s'est livré pour nous. Occupons-nous à le connoître, à l'imiter et à l'attirer pour jamais dans nos cœurs, afin qu'après avoir cru et espéré en Jésus-Christ, et l'avoir imité en cette vie, nous ayons le bonheur de le posséder éternellement dans l'autre. Ainsi soit-il.

PRÔNE
POUR
LE I. DIMANCHE
APRÈS L'ÉPIPHANIE.

Sur les devoirs des Enfans.

Descendit cum eis, et venit Nazareth ; et erat subditus illis.

Il descendit avec eux, et vint à Nazareth ; il leur étoit soumis. En S. Luc, ch. 2.

L'ÉVANGILE de ce jour nous représente dans l'enfance de Jésus-Christ deux mystères bien différens : l'un de gloire, et de manifestation ; l'autre, d'humilité et de soumission. Jésus étant âgé de douze ans, alla avec Marie et Joseph célébrer la Pâque à Jérusalem. S'étant arrêté après la fête, sans que ses parens s'en aperçussent, ils le trouvèrent trois jours après dans le temple, assis au milieu des docteurs, faisant des questions et des réponses si élevées, si judicieuses et si savantes, que tous étoient ravis de voir une sagesse si consommée dans un âge si tendre. C'est ainsi que Dieu voulut produire son Fils dans ce bas âge aux prêtres et aux docteurs de la loi, et faire briller à leurs yeux les premiers éclats, et comme l'aurore de ce Soleil, qui devoit un jour les éblouir par sa lumière. C'est là un mystère tout de gloire

pour l'enfant Jésus, une preuve bien manifeste que la divinité habitoit en lui. Après ce coup d'éclat, l'évangile nous apprend qu'il descendit aussitôt à Nazareth avec Marie et Joseph, et qu'il leur étoit soumis. Un Dieu soumis à ses créatures, voilà un mystère bien différent du premier. C'est un mystère tout d'humilité, et un abyme que nous n'oserions sonder : mais plus cette soumission de Jésus à ses parens est grande, plus elle nous instruit et nous édifie. L'un des premiers devoirs de la justice est d'obéir à nos pères et à nos mères. Jésus-Christ, l'auteur de toute justice, a bien voulu nous en donner l'exemple, en obéissant à Marie et à Joseph : il a consacré à la soumission et à la dépendance la plus grande partie de sa vie. Oh ! le rare exemple ! mais, hélas ! qu'il est peu connu de la plupart des enfans ! Il est donc à propos de les instruire de leurs devoirs envers leurs parens.

Enfans chrétiens, vos pères et vos mères ont reçu de Dieu l'autorité qu'ils ont sur vous : vous devez les honorer et leur obéir. Voilà votre premier devoir, qui est un devoir de respect et de soumission. *Ils ont pris soin de votre éducation ; vous devez les en remercier, les aimer et les soulager à votre tour.* Voilà votre second devoir, qui est un devoir d'amour et de reconnoissance.

I. POINT. Nous ne nous arrêterons pas à prouver aux enfans l'obligation qu'ils ont d'honorer leurs pères et leur mères : le précepte est si formel, qu'ils ne peuvent l'ignorer. Tous les jours ils le disent, en récitant les commandemens de Dieu ; et le voici tel qu'il est marqué dans l'écriture : *Honora patrem tuum, et matrem tuam, ut sis longævus super terram, quam Dominus dabit tibi* (*a*). Il s'agit seulement d'expliquer ce qu'ils doivent faire pour accomplir ce commandement : et c'est ce que le sage leur apprendra en peu de mots. *In opere et sermone et omni patientiâ honora patrem tuum ; ut superveniat tibi benedictio ab eo, et benedic-*

(*a*) *Exod.* 20.

tio illius in novissimo maneat (*a*). Voulez-vous que la bénédiction de votre père demeure sur vous jusqu'à la fin ? honorez-le par vos actions, par vos paroles, et par toute sorte de patience. Admirable instruction, qui nous montre les principales occasions où nous devons témoigner à nos parens le respect et la soumission que nous leur devons !

1. *In opere.* Il faut les honorer par nos actions, ne jamais rien faire, et ne rien entreprendre de considérable sans prendre leur avis. De toutes les marques qui font connoître le respect qu'on a pour une personne, la plus réelle et la moins suspecte est de ne rien entreprendre sans sa participation et son conseil. C'est pourquoi Dieu se plaignant des juifs qui affectoient de vivre dans l'indépendance, leur dit : Un fils honore son père, et un serviteur son maître. Si donc je suis votre père, où est le respect que vous me portez ? et si je suis votre maître, où est la crainte que vous avez de me déplaire ? *Filius honorat patrem, et servus Dominum suum. Si ergo pater ego sum, ubi est honor meus ? si Dominus ego sum, ubi est timor meus* (*b*) ? Or ce que Dieu, sous cette qualité de père et de maître, dit aux hommes en parlant de soi, un père et une mère, qui ont reçu de lui une autorité et un pouvoir subalterne sur leurs enfans, peuvent le leur dire, quand ils manquent de les consulter dans les occasions les plus importantes de leur vie : Si je suis votre père, où est l'honneur que vous me rendez, lorsque vous vous conduisez à votre fantaisie, que vous entreprenez telles et telles affaires, sans m'en rien dire ? *Si Pater ego sum, ubi est honor meus ?* Où est la crainte que vous avez de m'offenser, lorsque vous vous mariez malgré moi, et que vous choisissez un état de vie au gré de vos passions ? *Si Dominus ego sum, ubi est timor meus ?* La raison même veut que les enfans aient de la déférence pour leurs parens. Les jeunes gens sont précipités, libertins, aveugles : les

(*a*) *Eccl.* 3, 9. (*b*) *Malach.* 1, 16.

premiers objets les frappent ; la beauté les gagne, les faux amis les trompent ; et la passion venant à se mêler dans leurs entreprises, renverse leurs jugemens et les entraîne dans le précipice. Il n'en est pas ainsi pour l'ordinaire des pères et des mères. Une longue expérience leur fait examiner toutes choses avec une mûre délibération. Dieu leur donne les lumières nécessaires pour la direction et la vocation de leurs enfans ; il s'explique par leur bouche ; et ne vouloir pas suivre ces guides, ces directeurs et ce conseil, c'est s'exposer à s'égarer et à se perdre. Il faut donc dans ces rencontres leur témoigner le respect et la soumission qui leur sont dus : *In opere honora patrem tuum.*

2. *Et sermone.* Les enfans doivent toujours parler honnêtement à leurs parens, avec beaucoup de douceur et d'humilité. Ils ne doivent pas se borner à des civilités extérieures ; mais ils doivent leur répondre avec modestie et avec docilité. Vous devez avoir cette déférence pour tous vos supérieurs, mais particulièrement pour vos pères et mères : c'est un devoir. *Qui timet Deum honorat parentes*, dit le sage, *et quasi Dominis serviet his qui se genuerunt* (*a*). Combien donc sont criminels les enfans qui se moquent de leurs parens, qui leur répondent avec aigreur ; qui les irritent et les opiniâtrent par leur audace et leur scandaleux mépris ; qui s'endurcissent à leurs corrections et à leurs menaces ; qui, par des signes des tête et un air dédaigneux, font assez voir qu'ils ne tiennent aucun compte d'eux ni de leurs avertissemens ! Enfans orgueilleux et insolens, que peut-on dire de vous, sinon que vous avez entièrement perdu la crainte de Dieu ? Car celui qui craint Dieu, est non-seulement respectueux envers ses parens dans ses paroles, mais il exerce encore toute sorte de patience à leur égard.

3. *In omni patientiâ.* Enfans chrétiens, ne donnez jamais aucun sujet de chagrin à vos parens. Ne me dites pas qu'ils sont violens ; qu'ils se mettent

(*a*) *Eccli.* 3, 8.

en colère pour des bagatelles. Ne me dites pas qu'ils sont fâcheux, qu'il est impossible de souffrir leur mauvaise humeur. Ou ils ont raison, vous ne devez pas vous plaindre, mais tourner votre indignation contre vous-mêmes, et les remercier du soin qu'ils ont de vous corriger de vos défauts. Que s'ils ont tort de se fâcher, ne leur résistez pas; mais appaisez-les par une réponse sage, douce et modeste, qui, comme dit le sage, est capable d'arrêter les plus grands emportemens: *Responsio mollis frangit iram* (*a*). Au lieu d'avoir pour eux cette soumission et cette condescendance, vous ne pouvez rien souffrir; vous les regardez de travers; vous vous raillez de leurs imperfections; vous publiez ce que vous devriez cacher, comme Cham fit à l'égard de Noé son père; vous ne faites que jurer et maudire, quand ils vous ordonnent quelque chose (*b*). Si vous regardez tout cela comme des bagatelles, le Saint-Esprit en juge bien autrement, et nous apprend que c'est là le plus grand malheur qui puisse vous arriver. *Qui maledixerit patri suo et matri, extinguetur lucerna ejus in mediis tenebris* (*c*): Quiconque maudit son père et sa mère, sa lampe s'éteindra au milieu des ténèbres. Que marque la lampe de ces enfans rebelles et ingrats, qui doit s'éteindre au milieu des ténèbres? Elle marque, suivant les interprètes, que les enfans qui naîtront d'eux, n'auront aussi pour eux aucune étincelle de charité. Dieu voulant punir ce désobéissant, qui foule aux pieds le respect dû à son père et à sa mère, permet que son supplice ait rapport avec le crime qu'il a commis. Il a été un malheureux enfant, il sera aussi un malheureux père; il a maudit ceux qui lui avoient donné la vie, Dieu ne bénira point ceux qui la recevront de lui; il a éteint dans son cœur tous les sentimens de tendresse qu'il devoit avoir pour les personnes du monde qui lui devoient être les plus chères, Dieu empêchant que sa lampe ne jette de la lumière, il fera tomber sa postérité dans

(*a*) *Prov.* 15. (*b*) *Gen.* 9. (*c*) *Prov.* 20, 20.

le mépris et dans l'obscurité ; il en éteindra tous les restes, et effacera son nom de dessus la terre : *Extinguetur lucerna ejus in mediis tenebris.* Que l'on examine la fin de ces enfans rebelles, on verra qu'ils finissent ordinairement leur vie d'une manière honteuse. Oui, qu'on demande à la plupart de ceux que la justice condamne à mourir sur un gibet, quel a été le principe et le commencement de leurs désordres, ils avoueront que c'est leur rebellion envers leurs parens. Vous devez donc, enfans chrétiens, les honorer et leur obéir en tout ce qui est selon Dieu, comme parle S. Paul : *Filii, obedite parentibus vestris in Domino ; hoc enim justum est.* Cela est juste, c'est votre premier devoir par rapport à eux, qui est un devoir de respect et de soumission. Venons maintenant au second, qui est un devoir d'amour et de reconnoissance.

II. Point. Il ne suffit pas d'honorer nos pères et mères, il faut les honorer de tout notre cœur, dit le sage : *In toto corde tuo honora patrem tuum* (*a*). Ne vous contentez pas de leur donner au-dehors des marques de vénération et de déférence : donnez-leur votre cœur ; ayez pour eux une affection sincère et véritable. Souvenez-vous, continue le sage, des douleurs et des gémissemens de votre mère : *Gemitus matris tuæ ne obliviscaris.* Souvenez-vous que vos pères et mères ont été à votre égard les instrumens de Dieu, des images de sa paternité, et comme les principes de votre vie : *Memento quoniam nisi per illos natus non fuisses.* Considérez les inquiétudes et les peines, tant d'esprit que de corps, qu'ils ont souffertes pour vous ; les dangers qu'ils ont courus, les plaisirs et les commodités dont ils se sont privés pour pourvoir à vos besoins ; les soins qu'ils ont pris de votre éducation et de votre établissement ; les larmes qu'ils ont peut-être versées devant Dieu pour votre conversion. Ne sont-ce pas là des motifs suffisans pour vous engager à les aimer et à leur témoigner votre reconnoissance, non

(*a*) *Eccli. 7. v. 29 et 30.*

par des protestations et de belles paroles, mais réellement et en vérité ? *Et retribue illis quomodò et illi tibi.* Vous devez pour cet effet les consoler et les assister.

1. Les consoler dans leurs afflictions. C'est l'important avis que vous donne le sage au livre de l'Ecclésiastique : *Filii, suscipe senectam patris tui : et non contristes eum in vitâ illius* (*a*) *:* Mon fils, consolez votre père dans sa vieillesse, et ne l'attristez point durant sa vie. Que si son esprit s'affoiblit, supportez-le, et ne le méprisez pas à cause de l'avantage que vous avez au-dessus de lui ; car la charité dont vous aurez usé envers votre père ne sera point mise en oubli : *Eleemosina enim patris non erit in oblivione.* N'attendez pas, pour consoler vos pères et vos mères, qu'ils viennent se plaindre à vous : prévenez-les par une charité officieuse. Tombent-ils malades ? soyez exacts à les visiter, et à leur rendre tous les services qui dépendent de vous : prenez soin sur-tout de leur salut et de leur faire recevoir les derniers sacremens. Viennent-ils à mourir ? il faut que votre charité les suive jusqu'au tombeau, que vous preniez soin de leur sépulture, de prier et de faire prier pour eux. Ce fut l'avis que Tobie donna à son fils : *Cùm acceperit Deus animam meam, corpus meum sepeli, et honorem habebis matri tuæ omnibus diebus vitæ ejus* (*b*) *:* Mon fils, quand Dieu aura reçu mon ame, prenez soin de la sépulture de mon corps, et ne manquez pas d'honorer votre mère tous les jours de sa vie. Est-ce ainsi qu'on traite les pauvres veuves ? Ne les méprise-t-on pas aussitôt après la mort de leurs maris ? Où sont les enfans qui, par leur piété et leur sage conduite, adoucissent leurs peines et leurs charges ? Bien loin de les consoler durant leur veuvage, il s'en trouve qui leur donnent tous les jours de nouveaux chagrins, qui pillent et volent le bien de la maison, pour fournir à leurs folles dépenses, à leur jeu, à leurs débauches ;

(*a*) *Eccli.* 3, *v.* 14 *et* 15. (*b*) *Tob.* 4, 3.

qui les chargent d'injures et de reproches; qui ont quelquefois même l'insolence de lever sur elles une main criminelle pour les frapper. Ah! misérables, savez-vous la punition qui seroit due à cette main? Elle mériteroit d'être coupée. Ce n'est pas assez, voici ce que porte la loi de Moïse: *Qui maledixerit patri suo aut matri, morte moriatur; patri, matrique maledixit, sanguis ejus sit super eum* (a). Enfans, apprenez de là à ne jamais aigrir l'esprit de vos parens, mais à les consoler dans leurs afflictions.

Au cas qu'ils tombent dans la misère, vous devez les aider et les assister, partager votre pain avec eux, et pourvoir à leurs nécessités: c'est à quoi vous engage encore l'amour et la reconnoissance que vous leur devez. En voulez-vous un exemple éclatant, le voici en la personne de Joseph, l'un des enfans du patriarche Jacob (b). Nous lisons dans la Genèse que Joseph étant devenu le seigneur d'Egypte, et le dépositaire de l'autorité de Pharaon, la famine qui survint dans le pays de Chanaam, obligea ses frères à aller chercher du blé en Egypte. La première parole que Joseph leur dit, quand il voulut se faire connoître à eux, fut un témoignage d'affection pour son père. *Ego sum Joseph; adhuc pater meus vivit?* Je suis votre frère Joseph, ne craignez point; je vous pardonne tout le passé: dites-moi promptement, mon père est-il encore en vie? Oui, seigneur, répondirent-ils; Jacob, votre serviteur vit encore. Ah! puisque cela est, hâtez-vous de me l'amener: *Festinate et adducite eum ad me.* Je le mettrai dans la terre de Gessen, dont les pâturages sont fertiles; et là je prendrai soin de lui et de vous. Joseph ayant été averti que Jacob s'étoit mis en chemin, et qu'il approchoit de l'Egypte, alla au-devant de lui; et, le voyant, il mit pied à terre, se jeta à son cou, et l'embrassa en pleurant: *Vidensque eum irruit super collum ejus, et inter amplexus flevit.* Quoiqu'il fût le se-

(a) *Levit.* 20, 9. (b) *Gen. c.* 45, 46, 47.

cond après le roi, il ne rougit point de mener son père à Pharaon pour le saluer, et de lui déclarer qu'il étoit pasteur aussi-bien que ses enfans. Quelques années après Jacob étant tombé malade, Joseph ne l'eut pas plutôt appris, qu'il vint avec ses deux fils, le visiter, le consoler, et lui demanda sa bénédiction. Enfin, le bon vieillard étant mort, Joseph prit grand soin de sa sépulture, et d'exécuter ses dernières volontés. Voilà un bel exemple; mais trouve-t-on aujourd'hui beaucoup d'enfans qui l'imitent? Loin de rendre à leurs pères et à leurs mères ces prompts secours, ils les négligent dans leur vieillesse; ils ne peuvent ni les voir ni les souffrir; ils leur reprochent un morceau de pain, les chassent de chez eux, et les abandonnent dans les plus grandes extrémités. La maison est trop petite, disent ces monstres de nature; il faut que nous demeurions à part: *Angustus est mihi locus, fac spatium mihi ut habitem.* Quelle ingratitude (*a*)!

CONCLUSION. Enfans, rentrez ici en vous-mêmes. Vous avez entendu que vous deviez honorer vos pères et vos mères, leur obéir, les aimer, les consoler et les assister dans leurs besoins: voyez en quoi vous avez manqué, et prenez une forte résolution de vous corriger. Pour vous y engager, je finirai par où j'ai commencé; je veux dire par l'exemple de Jésus-Christ. Ah! ne suffira-t-il pas pour vous toucher? Souvenez-vous donc que cet adorable Sauveur a si fort estimé l'obéissance, qu'il est descendu du ciel en terre pour vous en montrer l'exemple: *Descendit de cœlo, non ut faciam voluntatem meam, sed ejus qui misit me* (*b*). Etant égal à son père, il s'est humilié, s'est anéanti lui-même, dit l'apôtre (*c*), en prenant la forme d'un esclave, et se rendant obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix (*d*). Au milieu des opprobres d'une mort si ignominieuse, ne nous a-t-il pas laissé une preuve bien remarquable de l'amour filial qu'il

(*a*) *Isa.* 49, 20. (*b*) *Joan.* 6, 38.
(*c*) *Philip.* 2. (*d*) *Joan.* 19, 20.

avoit pour sa sainte Mère, en la recommandant à S. Jean, qu'il choisit, comme son disciple bien-aimé, pour prendre soin d'un si rare et si précieux dépôt? Il voulut par-là, dit S. Cyrille, nous apprendre nos devoirs envers nos parens: *Debitum erga parentes docens*. Vous (*a*) donc qui vous flattez d'être les disciples de Jésus-Christ, apprenez de lui à aimer vos parens, à leur obéir, à vous humilier et à vous soumettre en cette vie, afin d'avoir un jour part à sa gloire, que je vous souhaite, etc.

(*a*) *Cyrill. Jeros. Catech.* 7.

PRÔNE
POUR
LE II. DIMANCHE
APRÈS L'ÉPIPHANIE.

Sur les dispositions au mariage, et les devoirs des personnes mariées.

Vocatus est Jesus, et discipuli ejus ad nuptias.

On invita Jésus et ses disciples à des noces. En S. Jean, ch. 2.

Jésus étant venu dans la ville de Cana en Galilée, trouva qu'on y faisoit des noces auxquelles la sainte Vierge sa mère avoit été conviée. Aussitôt qu'on eut appris son arrivée, on l'invita avec ses disciples. Jésus voulut bien assister à ces noces, afin, disent les SS. pères, d'approuver le mariage par sa présence, de condamner par avance certains hérétiques, qui, dans la suite des temps, devoient en blâmer l'usage ; de l'élever à la dignité de sacrement, et de faire voir à ceux qui ne peuvent vivre dans la continence, qu'il leur reste encore un moyen pour se sauver, qui est d'entrer dans l'état d'une si sainte société. Il y fit même son premier miracle, qui fut de changer l'eau en vin en faveur de ces pauvres gens qui l'avoient invité et qui manquoient de vin. Il fit ce miracle à la prière de la sainte Vierge, qui dit à ceux qui servoient à table, d'obéir exactement à tout ce que Jésus-Christ son fils leur ordonneroit.

De ces circonstances de l'évangile, nous pouvons tirer deux sujets d'instruction très-utiles. Le premier, qu'il ne faut jamais embrasser aucun état, et particulièrement celui du mariage, sans avoir appelé Jésus-Christ ; je veux dire, sans l'avoir consulté, et lui avoir demandé quelque signe de sa volonté sur nous : *Vocatus est Jesus.* Le second, que, quand on a embrassé cet état, il faut, pour s'y sanctifier, faire tout ce que Jésus-Christ nous ordonne, et nous acquitter des obligations qu'il nous impose : *Quodcumque dixerit vobis facite.* Voilà un point de morale très-important, qui regarde toutes sortes de personnes ; celles qui sont libres et celles qui ne le sont pas. Il regarde les premiers, parce qu'ils ont de sérieuses réflexions à faire avant que de s'engager dans le mariage. Il regarde aussi les seconds, parce qu'ils ont de pressans devoirs à accomplir, quand ils y sont engagés. Que devons-nous dire aux premiers ? ce qu'ils doivent faire pour entrer saintement dans le mariage. Que dirons-nous aux seconds ? ce qu'ils doivent faire pour y vivre saintement. 1. *Les dispositions du mariage.* 2. *Les devoirs des personnes mariées.*

I. Point. Pour entrer saintement dans le mariage, il faut, 1. y être appelé ; 2. s'y proposer une fin honnête, 3. se rendre digne, par la pureté de ses mœurs, de la grâce que Jésus-Christ a attachée à ce sacrement.

1. Quoique la vocation soit nécessaire pour vivre saintement dans tous les états, nous pouvons dire néanmoins qu'elle l'est particulièrement pour se sanctifier dans celui du mariage. En voici quelques raisons que je ne fais que toucher, et qui suffiront pour vous en convaincre. Les dangers de se tromper y sont plus fréquens : les fausses démarches qu'on y fait tirent à de plus grandes conséquences : les charges sont plus pesantes ; et S. Paul a cru devoir en avertir ceux qui s'y engagent. Vous pouvez, dit-il (*a*), vous marier : *Si autem acceperis uxorem, non peccasti, et si nupserit virgo non peccavit.* Je ne vous défends pas l'état du mariage ; mais je ne dois pas vous dissimuler

(*a*) 1. *Cor.* 8, 28.

qu'il

qu'il y a bien des peines et des afflictions à souffrir dans cet état, que je voudrois vous épargner : *Tribulationem tamen carnis habebunt hujusmodi; ego autem vobis parco.* Peines parmi les embarras du monde, où l'on est obligé de vivre : peines avec une femme, dont il faut supporter les foiblesses et les défauts : peines pour une femme, qui est souvent obligée de complaire à un mari fâcheux : peines pour l'un et pour l'autre à garder la chasteté conjugale : peines enfin à bien élever des enfans dont l'éducation est si difficile. Tout cela fait voir qu'il est nécessaire d'être appelé à cet état pour y faire son salut. Cependant le monde ne le croit pas. On convient que, pour se faire prêtre ou religieux, il faut une vocation particulière ; mais, pour ce qui est du mariage, on s'imagine que la vocation de Dieu n'est point nécessaire. C'est une erreur populaire, que S. Paul condamne. Il veut que les chrétiens se marient en chrétiens, après avoir consulté la volonté de Dieu : *Qui vult nubat, tantùm in Domino* (*a*). C'est au Seigneur à destiner les personnes au mariage, comme aux autres états; et si l'on y entre contre sa volonté, on ne recevra pas de lui les grâces dont on a besoin pour se sanctifier. Ce n'est pas même assez d'être appelé à l'état du mariage en général, il faut de plus que le mariage qu'on se propose avec la personne qu'on veut épouser, soit fait dans le ciel avant qu'on le contracte sur la terre. *Domus et divitiæ dantur à parentibus*, dit le S. Esprit dans les proverbes (*b*), *à Domino autem propriè uxor prudens.* Les pères et les mères peuvent donner du bien à leurs enfans; mais pour un établissement sage, c'est un don de Dieu : il faut le lui demander.

Or, pour connoître la volonté de Dieu dans ces rencontres, il faut prier beaucoup, faire de bonnes œuvres, prendre l'avis d'un sage directeur. Le respect et l'obéissance que les enfans doivent à leurs pères et à leurs mères, les obligent particulièrement à les consulter et à suivre leur volonté, lorsque ces pères

(*a*) 1. *Cor.* 8, 28. (*b*) *Prov.* 19, 14.

et mères, comme je le suppose, sont des gens de bien, et suivent eux-mêmes la volonté de Dieu. C'est ainsi qu'Isaac se reposa sur Abraham son père (*a*). Ce fut ce bon père qui donna tous les ordres nécessaires pour le mariage de son fils: on eût dit qu'Isaac n'avoit aucune part à l'alliance à laquelle il étoit destiné, tant il avoit de déférence et de soumission. Abraham envoya Eliezer, intendant de sa maison, dans un pays fort éloigné. Comme ce serviteur étoit inquiet sur certains incidens, où il n'auroit su que faire: Ne vous mettez point en peine, lui dit Abraham; le Seigneur, le Dieu du ciel qui m'a tiré du pays de ma naissance, enverra lui-même son ange devant vous pour vous instruire. L'écriture remarque qu'Isaac s'attendoit si bien à recevoir de la main de Dieu la femme qui lui étoit destinée, qu'étant sorti de sa tente sur le soir, il étoit dans une profonde méditation et prioit au milieu d'une vaste campagne, lorsqu'il vit l'intendant de son père qui lui amenoit une épouse. Oh le bel exemple! Mais hélas! qu'il y a peu d'Isaac qui regardent la volonté de Dieu dans celle de leurs parens. Les pères et mères doivent aussi prendre garde de ne pas gêner leurs enfans, et se souvenir qu'on demanda la volonté de Rebecca avant que de l'accorder à Isaac: *Vocemus puellam, et quæramus ipsius voluntatem.*

2. Après avoir connu qu'on est appelé de Dieu au mariage, il faut s'y proposer une fin honnête. La première vue qu'on doit avoir en se mariant, c'est de former une sainte société avec la personne qu'on épouse, pour s'entr'aider l'un l'autre dans les besoins de la vie, et sur-tout en ce qui regarde le salut éternel. Afin de parvenir à cette fin, il faut faire un choix prudent; avoir plus d'égards à la vertu qu'aux richesses. *Mulier benè morata, dotata satis*: Une fille sage porte sa dot avec elle. Il faut aussi observer, autant qu'on le peut, l'égalité, soit pour l'âge, soit pour le bien, soit pour la condition, soit pour l'humeur et les inclinations. *Si vis nubere, nube pari.* Cette éga-

(*a*) Genes. 24.

lité cimente l'union conjugale, et lie davantage les cœurs des deux époux (*a*) : au lieu que les mariages mal assortis ont ordinairement de fâcheuses suites. La seconde vue qu'il faut se proposer dans le mariage, c'est d'avoir des enfans et de les élever chrétiennement. Une femme, dit l'apôtre, sera sauvée par la génération des enfans, et par la bonne éducation qu'elle leur donnera : *Salvabitur per filiorum generationem* (*b*). Un mari de même fera son salut, s'il vit saintement dans le mariage, comme l'ange Raphaël le dit au jeune Tobie, lorsqu'il lui conseilla de prendre Sara, fille de Raguel, pour son épouse. Ne craignez point, lui dit-il, ce qui est arrivé aux maris qu'a eus cette femme : je vous montrerai qui sont ceux sur qui le démon a pouvoir. Ce sont ceux qui entrent de telle sorte dans le mariage, qu'ils éloignent entièrement Dieu de leurs pensées, pour ne songer qu'à satisfaire leur brutale passion : voilà ceux sur qui le diable a du pouvoir. Pour vous, mon fils, vous prendrez Sara pour votre femme dans la crainte du Seigneur, et dans le désir d'en avoir des enfans, plutôt que par un mouvement de passion, afin que vous ayiez part à la bénédiction promise à la postérité d'Abraham : *Accipies virginem cum timore Domini : amore magis quàm libidine ductus, ut in semine Abrahæ benedictionem in filiis consequaris* (*c*). Il lui conseilla ensuite de passer dans la continence et dans la prière les trois premiers jours de son mariage : pratique que l'église n'exige pas de ses enfans, mais qu'on peut cependant proposer comme ayant été conseillé aux hommes par un ange même. Un troisième motif qui peut porter à se marier, et qui n'a eu lieu que depuis le péché du premier homme, c'est de chercher dans le mariage un remède contre les mouvemens de la concupiscence, et les désirs déréglés de la chair, qui s'élève contre l'esprit. Celui qui connoît sa foiblesse, peut avoir recours au mariage comme à un remède permis à ceux qui ne peuvent pas demeurer

(*a*) L. si donationum, c. de nup. (*b*) 1. Tim. 2.
(*c*) Tob. 6, 22.

dans la continence ; en quoi il suivra le conseil que donne l'apôtre (*a*). *Quòd si non se continent, nubant: meliùs est enim nubere quàm uri.*

Voilà les motifs qu'on doit avoir en entrant dans le mariage: mais sont-ce là les vues qu'on se propose ? Il est visible que le torrent du siècle emporte presque tous les hommes dans des sentimens tout contraires : la plupart n'ont point d'autre guide qu'une passion aveugle d'intérêt, d'ambition ou d'impureté. Faut-il s'étonner après cela, si l'on voit aujourd'hui tant de divisions, de querelles domestiques, de divorces honteux, d'autres semblables désordres, qui renversent les familles les mieux établies ? Il est bien aisé d'en trouver la raison, dit un père de l'église; c'est que ces sortes de mariages ont mal commencé, ils finissent de même : c'est le démon qui les a conseillés, et Dieu les condamne. *Habes causam quá non dubites ejusmodi matrimonium nullum prospere decurri : à malo conciliatur ; à Domino damnatur* (*b*). Jeunes gens, voulez-vous éviter ces fâcheuses suites ? entrez dans le mariage avec une droite intention ; n'y envisagez que Dieu et votre salut.

3. Troisième disposition que vous devez y apporter, c'est une grande pureté de mœurs. Voulez-vous trouver une épouse qui soit chaste ? soyez chaste vous-même. *Intactam quœris ?* vous dit S. Augustin, *intactus esto : puram quœris ? Noli esse impurus* (*c*). Ne souillez pas votre jeunesse par des impuretés qui ne sont que trop ordinaires à votre âge. La femme vertueuse est un excellent partage ; mais c'est le partage de ceux qui craignent Dieu, dit l'écriture, et elle sera donnée à l'homme qui l'aura méritée par ses bonnes œuvres : *Pars bona mulier bona : in parte timentium Deum dabitur viro pro factis bonis* (*d*). Mais si vous vivez dans le désordre et dans le libertinage, vous trouverez une épouse criminelle comme vous. Il faut donc mener une vie réglée, si l'on veut mériter une compagne qui le soit aussi. Lorsque le

(*a*) 1. *Cor.* 7, 9. (*b*) *Tertul. liv.* 2, *ad Valent. c.* 1.
(*c*) *Serm.* 46, *de verb. dom.* (*d*) *Eccl.* 26, 8.

temps est venu où il s'agit de s'unir par le lien sacré du mariage, ceux qui s'y engagent doivent prendre garde de ne pas se dissiper; d'éviter toutes sortes de privautés contraires à la bienséance et à l'honnêteté chrétienne, et d'employer le temps des fiançailles en bonnes œuvres, et à se rendre dignes de recevoir la grâce du sacrement du mariage. Ils doivent pour cet effet se présenter à leur pasteur, non-seulement pour faire publier leurs bancs, mais encore pour recevoir de lui les instructions dont ils ont besoin; s'approcher des sacremens de Pénitence et d'Eucharistie, et se conserver en état de grâce pour recevoir celui du mariage. On pourra même s'y disposer par une confession générale, si le confesseur le juge à propos. Enfin le jour des noces étant arrivé, il faut se présenter à la bénédiction nuptiale avec beaucoup de modestie; être à jeun, s'il se peut; éviter les excès de bouche, les danses et autres déréglemens qui ne se commettent que trop souvent à l'occasion des noces. Voilà ce que doivent faire ceux qui se disposent au mariage, afin d'attirer sur eux la bénédiction du ciel. Parlons maintenant à ceux qui y sont engagés, et tâchons de les instruire de leurs devoirs.

II. POINT. On peut réduire les devoirs des personnes mariées à ces trois, qui sont, un amour mutuel, une fidélité réciproque et une condescendance charitable. S'aimer, être fidelles, et se supporter: voilà leurs principales obligations.

1. Comme il y a différens états dans le monde, il y aussi des grâces différentes pour s'y sanctifier. Il faut, par exemple, à un ecclésiastique, un esprit de piété; à un solitaire, un esprit de recueillement et d'oraison; à un prédicateur, un esprit de zèle et de science; à un magistrat, un esprit de force et de justice. Mais que faut-il aux personnes mariées pour faire leur salut? Un esprit d'amour et d'union: c'est-là ce que S. Paul leur recommande particulièrement. *Maris, dit-il (a), écrivant aux Ephésiens, aimez vos femmes comme Jésus-Christ a aimé son église, et s'est*

(a) *Eph.* 5, 25.

livré lui-même à la mort pour elle, afin de la sanctifier. *Audi mensuram dilectionis*, dit là-dessus S. Chrisostôme (*a*). Voyez, personnes mariées, la règle que l'apôtre vous propose : c'est l'amour de Jésus-Christ envers son église. Voilà le modèle que vous devez imiter : vous aimer d'un amour saint, chaste et persévérant.

1. D'un amour saint dont Dieu soit le motif et la fin : vous porter mutuellement à la vertu et aux bonnes œuvres ; régler vos journées d'une manière chrétienne : prier Dieu ensemble le matin et le soir avec le reste de votre famille ; faire en commun, au moins les dimanches et les fêtes, quelque lecture de piété, pour vous édifier et vous soutenir dans la pratique du bien : fréquenter souvent les sacremens : assister exactement à la messe : ne point manquer aux offices de paroisse : en un mot, vous devez en toute occasion vous entr'aider à vous sauver. Voilà ce que j'appelle vous aimer saintement. *Viri, diligite uxores vestras.*

2. Les personnes mariées doivent s'aimer d'un amour pur et chaste, observant dans le mariage les règles de la chasteté conjugale, qui leur ont été prescrites, lorsqu'elles se sont engagées, et dont l'apôtre les avertit en général, quand il dit (*b*) : *Honorabile connubium in omnibus, et torus immaculatus :* Que le mariage soit traité en toutes choses avec honnêteté, et que le lit nuptial soit sans tache ; car Dieu condamnera les fornicateurs et les adultères : *Fornicatores enim et adulteros judicabit Deus.* Ecrivant aux Thessaloniciens, il leur apprend que la volonté de Dieu est qu'ils soient saints et purs. Il ne se contente pas de les avertir qu'ils aient à s'abstenir de la fornication, mais il ajoute qu'ils doivent posséder saintement le vase de leur corps, et ne pas s'abandonner aux mouvemens d'une passion déréglée, comme font les Païens qui ne connoissent point Dieu, parce que le Seigneur que nous servons ne nous a point appelés pour être des impurs, mais pour être des saints : *Non enim vocabit nos Deus in immunditiam, sed in sanctificationem* (*c*).

(*a*) *Crys. ibid.* (*b*) *Hébr.* 13. (*c*) *Tess.* 4.

3. Ils doivent s'aimer d'un amour constant et persévérant, et qui les unisse pour toujours et les empêche de se laisser aller à l'inconstance et à la jalousie, dont les suites sont très-dangereuses ; et que le démon, qui est un esprit de discorde, inspire quelquefois pour mettre la division entre les personnes mariées. C'est un esprit d'union et de paix que le prêtre demande pour eux, quand il bénit l'anneau. Remarquez bien cette cérémonie. Cet anneau se met au quatrième doigt de la main gauche de l'épouse, qui répond au cœur : ce qui apprend aux personnes mariées que leur affection doit être sincère et cordiale, et non pas simplement extérieure et en apparence. Cet anneau est d'or ou d'argent, qui sont les plus purs de tous les métaux : ce qui marque la pureté de leur amour, qui ne doit point être fondé sur la chair et le sang, mais sur la piété et la vertu. Enfin cet anneau est de figure ronde, symbole de l'éternité : ce qui signifie que leur amour doit être durable et permanent, sans que le changement de fortune, ou quelqu'autre fâcheux événement, y apporte du refroidissement. Est-ce ainsi que vous vous aimez, personnes mariées ? Maris, vous aimez vos femmes quand elles ont de l'agrément, de la santé, et qu'elles vous sont utiles : mais quand elles sont ridées, vieilles et incommodes, vous les méprisez, et vous ne sauriez les voir. Et vous, femmes, vous aimez vos maris quand ils sont jeunes, quand ils peuvent vous secourir par leurs travaux ; mais s'ils sont malades ou infirmes, leur présence vous est à charge, vous ne pouvez les souffrir. Est-ce-là s'aimer d'un amour invariable et persévérant ? Non sans doute. Si votre mari devient infirme, vous devez en avoir compassion, le soulager, et prier pour lui : vous ne devez pas vous irriter et lui devenir insupportable par votre conduite à son égard. *Dolendum, non irascendum, Deo supplicandum* (*a*), vous dit S. Chrysostôme. Un mari doit agir de même à l'égard de sa femme, lorsqu'elle se trouve dans le même cas. Souvenez-vous que quand Dieu a

(*a*) *Hom.* 2, 10.

uni l'homme à la femme, il n'a point dit qu'il s'attacheroit à sa beauté, à ses biens et aux autres avantages temporels, parce que tout cela est fragile et périssable, mais qu'il s'attacheroit à sa personne : *Adhærebit uxori suæ* (*a*): et pour combien de temps? Jusqu'à la mort. Voilà jusqu'où doit aller l'amour conjugal, si vous voulez vivre en paix et faire votre salut.

2. Le second devoir des personnes mariées, c'est la fidélité: fidélité dans l'usage des biens ; fidélité dans l'usage du mariage ; fidélité à ne rien faire contre la sainteté du mariage. 1. Dans l'usage des biens, il faut que les personnes mariées travaillent de concert et selon Dieu à supporter les charges du mariage ; car si l'un détruit pendant que l'autre édifie, comment établiront-ils leur maison ? comment pourvoiront-ils aux besoins de leur famille et à l'éducation de leurs enfans? *Unus ædificans destruens, quid prodest illis, nisi labor* (*b*)? Si l'homme amasse et que la femme dissipe ; ou si la femme est économe et l'homme prodigue, que produira une semblable conduite? Rien de bon ; des malédictions, des querelles, des inimitiés, de la peine et du chagrin, *nisi labor*. Il faut donc qu'il y ait de l'accord et de l'intelligence entre les personnes mariées: que chacun concoure de son côté à l'avancement et au bien de la famille, qu'il n'y ait pas deux bourses, ni deux volontés. La femme ne doit pas disposer des biens qui sont communs, sans la permission du mari, ni le mari ne doit pas refuser à sa femme ce qui est nécessaire pour sa subsistance et l'entretien de sa maison. Il doit écouter ses remontrances quand elles sont justes; lui communiquer ses desseins, et s'ouvrir à elle autant que la prudence le permet. C'est contre ce devoir que pèchent les femmes qui dissipent en parures, vanité ou autrement, le bien de la famille. C'est aussi contre ce devoir que pèchent les maris qui, n'ayant pas beaucoup de conduite, veulent tout gouverner à leur fantaisie, sans écouter leurs femmes, ou qui, pour s'assurer de leurs biens, les menacent ou les maltraitent jusqu'à ce qu'elles aient disposé en leur faveur.

(*a*) *Gen.* 2, 24, *et Matth.* 19, 5. (*b*) *Eccl.* 34, 28.

2. La fidélité dans l'usage du mariage : *Uxori vir debitum reddat*, dit S. Paul, (*a*) *similiter autem uxor viro.* Que le mari rende à sa femme ce qu'il lui doit, et que la femme agisse de même à l'égard de son mari. Il ne vous est pas permis de vous refuser l'un à l'autre, par haine, par vengeance, ou sans raison. C'est ce qu'ajoute l'apôtre (*b*). *Nolite fraudare invicem, nisi fortè ex consensu ad tempus, ut vacetis orationi.* Ne vous refusez donc pas l'un à l'autre, si ce n'est d'un consentement mutuel pour un temps, afin de vaquer à la prière, et ensuite vivez ensemble comme auparavant, de peur que le démon ne prenne occasion de votre incontinence pour vous tenter. Ce sont là les règles que S. Paul donne aux personnes mariées : il est du devoir des pasteurs de leur en donner connoissance, ainsi que le remarque S. Grégoire, pape, en écrivant à S. Augustin, apôtre d'Angleterre (*c*).

3. Enfin la fidélité conjugale oblige à ne rien faire contre la sainteté du mariage. On pèche contre ce devoir, 1. quand on fait quelque chose contre l'ordre du mariage dans la crainte d'avoir des enfans, ou pour quelqu'autre motif : 2. quand on entretient des privautés scandaleuses avec des étrangers, des rendez-vous suspects, des conversations trop libres, des désirs et des affectations de plaire à ceux à qui on ne doit pas plaire : 3. quand on commet l'infame crime de l'adultère. Ah ! est-il possible que parmi les chrétiens il s'en trouve qui tombent dans un crime si détestable, que l'écriture appelle une abomination étrange (*d*), *abominatio, iniquitas maxima* ; et qui a toujours été si fort en horreur, qu'il n'y avoit point de sacrifice dans l'ancienne loi pour l'expier, mais seulement pour connoître le coupable et le punir. C'est la remarque que S. Thomas et les interprètes font sur ces paroles du livre des Nombres (*e*) : *Oblatio investigans adulterium.* Malheureux, qui violez

(*a*) *1. Cor. 7.* (*b*) *1. Cor. 7.* (*c*) *Ep. 31, ad Aug.*
(*d*) *Ezech. 22, 11. Job. 31, 11.*
(*e*) *Num. 5, 15. S. Th. 1, 2, q. 102, a 3 ad 14.*

dans la nouvelle loi la sainteté du mariage par un crime qui, accompagné du sacrilége, en augmente l'énormité, quel supplice ne devez-vous pas attendre dans l'autre vie! Si Jésus-Christ condamne un regard déshonnête, comment traitera-t-il les fornicateurs et les adultères? Mais laissons là ces infames corrupteurs qui n'ont point de part au royaume de Dieu: revenons aux personnes qui désirent faire leur salut dans l'état du mariage.

4. Leur troisième devoir, c'est une condescendance mutuelle et charitable. Il est difficile qu'il n'y ait de temps en temps quelque contestation entre le mari et la femme: ce sont des semences de division qu'il faut étouffer au plutôt par une patience chrétienne, sinon l'ennemi du salut ne manquera pas de les augmenter. Tantôt il se servira de la bizarrerie, de l'orgueil, etc. de l'entêtement d'une femme, pour désoler un pauvre mari, comme il se servit de la langue, des reproches et des malédictions de la femme de Job, pour insulter à son malheur. D'autres fois, il se servira de l'humeur impérieuse, farouche et emportée d'un mari, pour tourmenter une pauvre femme. Ce sera un homme violent qui, voyant qu'il lui est arrivé quelque perte, déchargera son chagrin sur sa femme, sur ses enfans, etc. Que faire pour lors? Il faut avoir recours à la patience, et ne pas dire, comme l'on fait si souvent: Je suis bien malheureux avec une semblable femme: je suis bien misérable avec un tel mari; je suis pire qu'une servante. Gardez-vous bien de parler de la sorte, vous sur-tout femmes chrétiennes, qui devez être soumises à vos maris, ainsi que l'apôtre vous l'ordonne (*a*): *Mulieres viris suis subditæ sint sicut Domino.* Imitez dans ces rencontres la conduite de Ste Monique: voici ce que nous en apprend S. Augustin son fils. Elle tâchoit, dit-il (*b*), de gagner à Dieu son mari par la pureté et la sainteté de ses mœurs, qui la rendoient véritablement aimable; et, quoiqu'il fût d'une humeur fâcheuse et difficile, jamais il ne lui échappa de lui dire aucune pa-

(*a*) *Eph.* 5, 22. (*b*) *Aug. l.* 9. *Conf.*

role désobligeante. Au contraire, elle s'étoit fait une habitude de patience, et avoit trouvé le secret, quand elle le voyoit en colère, de ne point lui résister: *Noverat hæc non resistere irato viro, non tantùm facto, sed ne verbo quidem.* Comme ses voisines maltraitées par des maris moins rudes que celui de Monique, lui témoignèrent leur surprise : Retenez vos langues, leur disoit-elle; les femmes doivent obéir à leurs maris, et non pas leur résister.

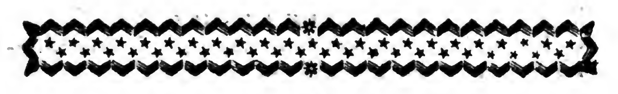
C'est ainsi que Monique adoucit peu-à-peu l'humeur farouche de Patrice, et eut la consolation de le voir enfin changer, non-seulement en un bon mari, mais encore en un parfait chrétien. Femmes, si vous vous conduisiez de la sorte, peut-être que vous convertiriez vos maris : mais vous ne le ferez jamais, tandis que vous les étourdirez par des reproches et des crieries continuelles. Reprenez-les charitablement, à la bonne heure; mais parlez-leur toujours avec respect. *Uxor autem timeat virum suum* (*a*). Ne leur dites rien qui puisse les fâcher ; priez pour eux : ce sera le moyen de les gagner à Dieu. Votre époux fût-il un infidelle comme Patrice, vous en ferez, comme Ste Monique, un vrai chrétien. *Sanctificatus est enim vir infidelis per mulierem fidelem; et sanctificata est mulier infidelis per virum fidelem*, dit l'apôtre (*b*).

CONCLUSION. Finissons cette instruction, comme nous l'avons commencée. Personnes mariées, faites dans votre état tout ce que Dieu demande de vous : *Quodcumque dixerit vobis facite.* Si vous vous aimez, aimez-vous pour Dieu : si vous vous gardez une inviolable fidélité, gardez-la de même à Dieu : si vous vous supportez mutuellement, que Dieu soit le principe et le motif de votre patience. Vivez comme faisoient Zacharie et Elisabeth, père et mère de S. Jean-Baptiste. *Erant justi ambo ante Deum*, dit l'écriture (*c*), *incedentes in omnibus mandatis et justificationibus Domini sine querelâ :* ils étoient tous deux justes, non-seulement aux yeux des hommes, qui ne

(*a*) *Ibid.* (*b*) 1. *Cor.* 7, 14. (*c*) *Luc.* 1, 6.

voient pas les désordres des familles, mais encore aux yeux de Dieu même, qui en connoît les moindres imperfections, et qui n'en découvroit point en eux : *Erant justi ambo ante Deum*. Ils marchoient dans tous les commandemens du Seigneur : ils étoient pieux et attachés à la loi ; exacts à tous leurs devoirs : *Incedentes in omnibus mandatis et justificationibus Domini.* S'il y avoit du bruit et des querelles dans les autres familles, il n'y en avoit point dans la leur, *sine querelâ*. Ils supportoient patiemment leurs défauts : ou plutôt la patience, dit S. Pierre Chrysologue (*a*), étoit à leur égard sans exercice, parce qu'ils étoient tous deux justes, et qu'ils craignoient Dieu. Il n'y avoit que la diversité du sexe qui mît en eux quelque différence, tant la grâce et la vertu les avoit rendus semblables. Aussi ce père remarque qu'ils firent passer à S. Jean-Baptiste leur fils la sainteté qu'ils possédoient. Vivez de la sorte, vous tous qui êtes engagés dans le mariage ; et après vous être aussi sanctifiés dans votre état, vous mériterez d'être unis à Dieu pour jamais. C'est ce que je vous souhaite, etc.

(*a*) *Serm.* 89.



PRÔNE
POUR
LE III. DIMANCHE
APRÈS L'ÉPIPHANIE.

De la Confession.

Vade, ostende te Sacerdoti.

Allez, montrez vous au Prêtre. En Saint Matth. chap. 8.

De toutes les maladies qui affligent le corps, la lèpre est, dans la pensée des SS. pères, l'image la plus sensible de celle de nos ames. En effet, rien ne nous représente mieux la corruption que le péché produit dans l'homme, la difformité où il le réduit, et l'horreur que Dieu en a, que la lèpre, qui consiste dans la corruption de toute la masse du sang, et qui se répand par tout le corps qu'elle défigure et rend affreux. C'est pour cette raison, dit S. Chrysostôme (*a*), que Jésus-Christ étant descendu de la montagne, où il venoit de donner au peuple les règles de morale les plus importantes et les plus étendues qu'il y ait dans l'écriture, a permis que le premier malade qui s'est présenté à lui fût un lépreux : tant pour nous faire connoître, sous la figure de la lèpre, la malignité du péché, qu'afin de nous apprendre, par les choses qu'il a faites et ordonnées pour la guérison de

(*a*) *Hom. 26, in Matth.*

ce lépreux, ce que doit faire un pécheur pour obtenir le pardon de ses péchés.

Le lépreux se présente à Jésus-Christ, il se prosterne le visage contre terre, il l'adore, il lui montre son mal, et lui en demande la guérison: *In faciem procidit; ostendit vulnus; remedium postulavit*, dit S. Ambroise (*a*). Sa confession, dit ce père, est une confession pleine de foi et de religion, et qui attire sur lui les regards de la miséricorde d'un Dieu: *Ipsa religionis et fidei plena confessio est.* Le Sauveur étend la main sur ce lépreux; il le touche; il le guérit; il l'envoie aux prêtres; il lui ordonne de se montrer à eux, et d'offrir le présent marqué par la loi, afin que cela leur serve de témoignage: *Vade, ostende te sacerdoti, et offer munus quod præcepit Moyses in testimonium illis.* Il n'est plus question de rendre ce témoignage aux prêtres de l'ancienne loi; ce droit est passé d'eux aux prêtres de la nouvelle: c'est à eux que Jésus-Christ envoie les pécheurs. Il les envoie comme autant de lépreux qui ne peuvent recouvrer la santé, à moins qu'ils ne montrent toute l'infamie de leur lèpre à ces médecins spirituels, qui ont reçu le pouvoir de les nettoyer et de les guérir. Allez donc, pécheurs, n'appréhendez rien, qu'une fausse honte ne vous empêche jamais de venir confesser vos péchés. *Vade.* Ne dissimulez point les maux qui affligent vos ames; ne déguisez rien: mais montrez-vous au prêtre tels que vous êtes: *Ostende te sacerdoti.* C'est la soumission que le Seigneur demande de vous. Mais, comme tous n'obéissent pas à cet ordre, mon dessein est de vous faire voir ce qui empêche qu'on ne se confesse comme il faut, et ce qu'il faut faire pour surmonter ces empêchemens. 1. *Les empêchemens de la confession.* 2. *Le moyen de les vaincre.*

I. Point. Quand j'entreprends d'expliquer ce qui s'oppose à la confession entière et sincère que nous devons faire de nos péchés au tribunal de la pénitence, je ne prétends point parler de ces défauts qui

(*a*) *Ambr. lib. 5, in Luc. c. 5.*

naissent d'un oubli, ou d'une ignorance involontaire. La confession n'est pas une torture des ames, comme se l'imaginent les hérétiques; elle est établie, dit le concile de Trente (*a*), non pour exciter les troubles de la conscience, mais pour les appaiser; de sorte que, quand on a accusé les péchés dont on se souvient, après s'être suffisamment examiné, on doit être en repos à l'égard de ceux qui nous sont inconnus, et se contenter de dire humblement devant Dieu ce que lui disoit le roi pénitent (*b*): *Delicta quis intelligit? Ab ocultis meis munda me, Domine*: Hélas! Seigneur, où est celui qui connoît toutes ses fautes? Purifiez-moi, ô mon Dieu! de celles qui me sont cachées. Mon dessein est de me renfermer uniquement aux empêchemens de la confession. Ces empêchemens viennent de la malice et de la corruption du pécheur, lequel mettant le poison dans le remède, abuse du sacrement de pénitence, de manière qu'il trouve la mort dans ce qui devroit lui donner la vie, et sa condamnation dans ce qui devroit servir à sa justification. Je réduis donc ces empêchemens à trois, qui sont la honte du péché, la crainte du confesseur, et la mauvaise disposition du pénitent qui ne veut point satisfaire à Dieu et au prochain.

1. Dieu, dit S. Chrysostôme, a attaché la confusion au péché, pour nous empêcher d'y tomber; et la confiance à la confession, afin que nous nous relevions plus facilement de nos chutes (*c*): *Pudorem et verecumdiam Deus dedit peccato et confessioni fiduciam.* Mais que fait le démon pour s'opposer à ce dessein de la miséricorde de Dieu sur nous? *Invertit rem diabolus; peccato fiduciam præbet, et confusioni pudorem.* Il renverse la chose; il fait paroître le péché pardonnable et la confession honteuse. S'agit-il de commettre cette ivrognerie, ce péché honteux, cet adultère, etc.? Ce sont là, dit le tentateur, des péchés de fragilité et de foiblesse; on s'en confessera. Mais faut-il s'en confesser, la honte qu'on

(*a*) *Sess.* 14, *de pœn. cap.* 5. (*b*) *Ps.* 18.
(*c*) *Chrys. hom.*, *de pœn.*

a de découvrir ses crimes à un prêtre, et de paroître coupable à ses yeux en faisant le détail de mille turpitudes, dont il ne pourroit avoir connoissance hors du tribunal de la confession, empêche une infinité de gens de s'y présenter.

Ne sont-ce point là, pécheurs, les fausses raisons qui jusqu'à présent vous ont éloigné du sacrement de pénitence; ou du moins ne sont-ce point celles qui vous ont empêchés d'en approcher aussi souvent que vous le deviez? Vous rougissez de vous avouer coupables et de confier aux oreilles et au jugement d'un homme ces mystères d'iniquité, que vous voudriez toujours tenir cachés; de lui révéler ce que vous avez intérêt de taire, ces usures, ces injustices, ces mauvaises pensées, ces désirs déréglés, et les plus impénétrables mouvemens de votre cœur. C'est ainsi qu'au lieu de découvrir votre lèpre à ceux qui ont reçu de Dieu le pouvoir de vous en guérir, vous périssez misérablement avec la honte de ces mêmes péchés que vous n'avez osé confesser: *Pudoris magis memores quàm salutis*, *cum erubescentiâ suâ pereunt*, dit Tertullien (*a*).

2. D'autres sont arrêtés par la crainte du confesseur. Que dirai-je à mon confesseur? De quelle manière dois-je m'y prendre? Pour qui passerai-je dans son esprit, si je lui déclare les dérèglemens de ma mauvaise conduite? Il s'en souviendra et n'aura pour moi que du mépris. Je suis trop connu de mon curé et des prêtres de ma paroisse: il faut attendre quelque confesseur étranger. Dans cette attente on diffère de jour en jour à se confesser; et, pour cacher les déplorables chaînes d'une longue habitude, qu'on ne veut pas quitter, on change de confesseur: on choisit dans un nouveau directeur un nouveau témoin de ses foiblesses: on les raconte comme des péchés nouveaux qu'on veut, ce semble, expier par un nouveau dessein de pénitence: on ne montre jamais que l'extérieur des plaies dont on demande la guérison: on n'a garde de faire connoître ce commerce qui dure

(*a*) *Tertul. l. de pœn. c.* 11.

depuis si long-temps et que tant de confessions n'ont encore pu rompre : on cache sous un dehors spécieux tout le venin de sa passion ; et en venant se présenter au confesseur, au lieu de se montrer tel que l'on est, on réussit à se faire méconnoître. On veut des confesseurs qui voient et qui ne voient pas ; qui écoutent et qui ne comprennent pas, parce qu'on n'a pas un désir sincère, un désir véritable de se convertir, et de quitter le péché : *Ut videntes videant, et non videant ; et audientes audiant, et non intelligant : ne quandò convertantur, et dimittantur eis peccata* (*a*).

3. La mauvaise disposition où l'on est bien souvent de ne vouloir pas satisfaire à Dieu et au prochain d'une manière proportionnée aux péchés que l'on a commis, empêche aussi souvent qu'on ne se confesse comme il faut. Si je fais une confession exacte, dit cet impudique, de tous les déréglemens où m'a porté la passion dont je suis esclave, j'aurai bien des mortifications à essuyer : il faudra m'abstenir de voir cette personne, quitter cette compagnie, jeûner, et faire d'autres œuvres de pénitence auxquelles je ne suis pas disposé. Si j'explique, dit ce médisant, tout le mal que j'ai fait, et toutes les suites de cette calomnie, on m'ordonnera de me rétracter : il faudra m'humilier jusqu'à demander pardon à celui que j'ai offensé, et réparer tout le tort que j'ai fait à sa réputation : c'est à quoi je ne puis me résoudre, mon orgueil ne sauroit le souffrir. Si je découvre, dit ce marchand et cet homme d'affaires, tous les tours, toutes les fourberies et les injustices que j'ai commises dans mon emploi, dans mon négoce, on m'obligera à la restitution, et je ne suis pas en état de la faire. Delà qu'arrive-t-il ? On prend le parti de se déguiser, et de ne pas se faire connoître ; et, après avoir menti aux hommes, on a l'insolence de venir mentir au S. Esprit, en approchant avec dissimulation et hypocrisie du sacrement de pénitence. C'est ainsi que tant de gens se perdent par des confessions mal faites. *Quoniam accessisti malignè ad Dominum, et cor tuum plenum est dolo*

(*a*) *Marc.* 4, 12.

et fallaciâ (*a*). Pourquoi cet homme et cette femme sont-ils damnés ? Ils se sont confessés à Pâque comme les autres, peut-être même plus souvent ; et cependant les voilà dans les enfers sous les pieds du démon. D'où leur est venu ce terrible malheur ? De la mauvaise disposition avec laquelle ils se sont approchés des sacremens. Au lieu d'y venir avec un cœur droit, ils y ont apporté un cœur plein d'hypocrisie, un cœur rempli de déguisement et de tromperie. *Accessisti malignè ad Dominum, et cor tuum plenum est dolo et fallaciâ.* Voilà, mon pauvre frère, voilà, ma pauvre sœur, quelle sera peut-être un jour la véritable cause de votre perte. Mais parce que ce n'est point assez d'avoir découvert les empêchemens de la confession, examinons à présent quels sont les moyens que l'on doit prendre pour les vaincre.

II. Point. La honte, dit le pécheur, m'empêche de me confesser. Je réponds, 1. que rien n'est plus mal fondé que cette honte ; 2. que, quand elle seroit fondée, on en doit faire un sacrifice à Dieu.

Vous n'osez, dites-vous, approcher des tribunaux de la pénitence. Que feriez-vous donc, mes chers frères, si l'ancienne discipline de l'église, étant encore en usage, il falloit, comme autrefois, vous soumettre à une pénitence publique ? Quoi ! vous n'osez pas dire à l'oreille d'un prêtre ce que vous n'avez pas craint de commettre en la présence de Dieu même, ni confier en secret ce que vous n'avez peut-être pas eu honte de faire en présence de plusieurs ? Quoi de plus déraisonnable ? S'il falloit rougir de ce crime, etc. c'étoit de le commettre et non pas de le confesser. On pourroit vous dire avec raison ce que Diogène dit autrefois à un jeune homme qui rougissoit de ce qu'on le voyoit sortir d'un lieu infame : Mon fils, lui dit ce philosophe, il falloit avoir eu honte d'y entrer, et non pas d'en sortir. Votre folie, ô pécheurs, qui craignez de confesser vos péchés, est semblable à celle d'une jeune fille qui, s'étant oubliée, et ayant caché sa faute pendant quelque temps, vient à la publier elle-même par les douleurs de l'enfantement. *Colli-*

(*a*) *Eccl.* 1, 40.

gata est iniquitas Ephraïm ; absconditum est peccatum ejus. Dolores parturientis venient ei (*a*). Les douleurs de la mort viendront : il faudra alors confesser ce péché que vous avez caché durant votre vie, ou mourir en impénitens. Choisissez, mes chers frères, de deux choses l'une, il faut que vous produisiez vous-même vos péchés dans le tribunal de la pénitence, ou bien Dieu vous les reprochera éternellement, et les manifestera aux yeux de tout l'univers au grand jour de ses révélations et de ses vengeances : *Revelabo pudenda tua in facie tuâ* (*b*). Réduits à cette inévitable nécessité, quel meilleur parti pouvez-vous prendre, que de vous déclarer vous-mêmes coupables ?

Mais, quand il y auroit quelque honte à essuyer dans cette occasion, j'ajoute que vous devez en faire un sacrifice à Dieu ; que cette peine doit entrer dans votre pénitence, et faire une grande partie de la satisfaction que vous devez à la justice divine, pour les péchés que vous avez commis. Je dis même que c'est un frein qui doit vous retenir, et qui peut être propre à vous empêcher de retomber dans les mêmes désordres. *Quem commissi pudet*, dit S. Ambroise, (*c*) *nescit posteà tale aliquid committere, unde similiter erubescat.* Enfin, je ne crains pas de dire que la confusion qu'essuie un pénitent en confessant ses fautes, est quelquefois d'un si grand mérite devant Dieu, qu'elle lui en obtient la rémission : témoin ce voleur pénitent dont parle S. Jean Climaque, lequel ayant eu le courage de confesser publiquement ses crimes dans l'église, en présence d'un grand nombre de personnes, mérita qu'ils fussent effacés du livre de la justice divine, à mesure qu'il les confessoit, selon que Dieu le fit connoître à un saint solitaire (*d*), qui fut présent à cette confession si humble et si publique.

2. Venons au second empêchement, qui est la crainte et la défiance que l'on a du confesseur. Qu'une

(*a*) *Osée*, 13, 12. (*b*) *Nahum.* 3, 5.
(*c*) *Ambr. l.* 2, *de pœnit.* (*d*) *Echelle sainte*, *degré* 4, *n.* 11.

des causes de l'apostasie des hérétiques de ces derniers siècles ait été la confession auriculaire, je n'en suis pas surpris: ils avoient trop d'entêtement et d'orgueil pour s'y soumettre. Ils vouloient bien se confesser à Dieu; pratique où l'amour-propre ne se trouve pas beaucoup gêné; mais se confesser à des hommes, c'est à quoi ils n'ont pas voulu se résoudre, aimant mieux se séparer de la communion des fidelles, que de s'assujettir à une pratique si humiliante, et renoncer à leur salut, plutôt que de l'acheter à un prix qui leur paroissoit si haut. Pour vous, mes frères, qui êtes élevés dans une religion qui fait profession de sainteté et d'humilité: pour vous, qui voulez vivre et mourir en bons catholiques, pouvez-vous douter du secret inviolable d'un confesseur? Ne savez-vous pas que toutes sortes de lois l'obligent à un éternel silence? Avez-vous jamais ouï dire qu'un confesseur ait révélé les péchés de son pénitent? Ce qui est une fois scellé du sang de Jésus-Christ, est tellement secret, qu'on n'en parle jamais. Nous ne portons au tribunal de la pénitence, comme on vous l'a dit mille fois, ni pensées, ni mémoire, ni bouche, ni oreilles de chair; nous n'entendons vos misères que pour les oublier; ou, si nous nous en souvenons, ce n'est que pour en demander à Dieu la guérison. *Ut quid consortes casuum tuorum ut plausores fugis?* vous dit un père de l'église (*a*): Pourquoi fuyez-vous des ministres qui sont pécheurs comme vous; des ministres qui manquent quelquefois à leurs devoirs les plus essentiels comme vous; des ministres qui, ayant vos mêmes foiblesses et vos mêmes imperfections, sont obligés de se confesser comme vous? Vous confiez les secrets de votre conscience; à qui? à des sages et fidelles dépositaires, qui ne révéleront jamais la moindre circonstance des choses que vous leur avez dites: en sorte que si, par imprudence, par sollicitation, par vengeance ou autrement, il leur arrivoit de découvrir ce qu'ils auroient appris dans le tribunal de la pénitence, ils mériteroient d'être déposés pour

(*a*) *Tertul. de pœn. cap.* 10.

toujours de leur office, et d'être condamnés à faire une rigoureuse pénitence le reste de leur vie. Vous n'avez donc rien à craindre de ce côté-là.

3. Je ne doute pas, me direz-vous, de la fidélité du confesseur : mais je crains que, si je lui fais une exacte confession de mes péchés, il ne m'impose une rude pénitence ; que, si je lui découvre ces usures, ces tromperies, etc. il ne m'oblige à la restitution. Eh! ne savez-vous pas, mes chers frères, que l'évangile vous ordonne de faire de dignes fruits de pénitence? sans cela la pénitence seroit-elle ce qu'elle est? je veux dire, après les pères du concile de Trente, un baptême laborieux; je veux dire, après Tertullien, l'art d'humilier l'homme et de l'abattre : *Exomologesis prosternendi et humilificandi hominis disciplina est* (*a*).

Mais pouvez-vous vous plaindre des pénitences que l'on est en usage de donner aujourd'hui? Voyez celles qu'ont faites David, S. Pierre, S. Paul, Ste Magdelaine et tant d'autres. Considérez combien vous êtes éloignés de ces saints pénitens. On vous ordonne quelques prières, quelques jeûnes, quelques aumônes : est-ce trop? On vous dit que vous devez vous réconcilier avec ce voisin, restituer ce bien d'autrui qui est entre vos mains : quoi de plus juste? Voudriez-vous mourir la haine dans le cœur, ou avec un bien mal acquis et qui ne vous appartient pas? Ne vaut-il pas bien mieux faire présentement dans ce monde une pénitence légère et utile, que d'en aller faire une qui sera éternelle et infructueuse dans les enfers? C'est à quoi cependant vous vous exposez, en refusant de vous confesser comme il faut. *Damnaberis tacitus*, vous dit S. Augustin (*b*), *qui posses liberari confessus.*

CONCLUSION. Cela étant, prenons cette résolution avec le Roi pénitent (*c*). *Dixi, confitebor adversùm me injustitiam meam Domino; et tu remisisti impietatem peccati mei.* Ange tutélaire, qui m'avez

(*a*) *Tertul. de pœn. cap.* 9. (*b*) *In Ps.* 66, *v.* 5.
(*c*) *Ps.* 31, 5.

conduit aux pieds du confesseur; et vous, Seigneur, qui m'avez fait la grâce de m'inviter à la pénitence, vous en êtes témoins. *Dixi :* je l'ai dit : je ne manquerai plus de parole ; je n'aurai plus pour mon salut ces froides velléités, dont je me suis contenté jusqu'à présent ; je ne me cacherai plus, je ne m'épargnerai plus, mais je me confesserai comme il faut : *Confitebor.* Je ne rejetterai plus sur les autres mes iniquités personnelles ; j'avouerai dans l'amertume de mon ame, que je suis le seul et le vrai coupable : *Confitebor adversùm me.* Je ne m'arrêterai plus à la simple discussion de certains petits péchés qui m'en faisoient oublier de plus considérables : je dirai tout le mal que j'ai fait, *injustitiam meam.* Je parlerai des injustices que j'ai commises contre Dieu, des grâces duquel j'ai abusé ; contre mon prochain, à qui j'ai fait tort, et dont j'ai violé les droits ; contre moi-même, et les vrais intérêts de mon ame, que j'ai volontairement négligés. Oui, ce seront mes péchés que je confesserai, et non ceux de cette femme, de ces enfans, de ces domestiques, que j'accusois ci-devant pour m'excuser, *injustitiam meam.* Je ne parlerai plus que de moi, ou, si je parle des autres, ce sera par rapport à moi, pour me faire connoître davantage à un confesseur, pour me donner plus de confusion et m'attirer de plus grands reproches. *Domino :* Je ne regarderai que vous, ô mon Dieu ! dans la personne de votre ministre, sachant bien qu'il tient votre place ; que c'est de votre part qu'il parle et qu'il m'absout. Je ne disputerai plus contre lui ; mais je ferai une confession humble, entière et sincère. C'est-là, Seigneur, la grâce que je vous demande par Jésus-Christ votre fils, afin que je puisse vous dire, avec la même reconnoissance que le roi prophète : *Et tu remisisti impietatem peccati mei :* J'ai pris soin de faire une bonne confession de mes iniquités ; je l'ai faite avec toute l'exactitude et la sincérité possible, et vous m'avez remis l'impiété de mon crime. C'est la grâce que je vous souhaite, etc.

PRÔNE
POUR
LE IV. DIMANCHE
APRÈS L'ÉPIPHANIE.

De la Mortification des Passions.

Domine, salva nos, perimus.

Seigneur, sauvez-nous, nous allons périr. En saint Matth. ch. 8.

L'ÉVANGILE de ce jour nous représente Jésus-Christ passant le lac de Genezareth, qu'on appeloit aussi la mer de Galilée *(a)*. Etant entré dans la barque avec ses disciples, il s'éleva sur cette mer une si grande tempête, que la barque étoit couverte de flots. Jésus cependant s'endormit d'un sommeil naturel causé par la fatigue du chemin, et par le travail de la prédication, mais volontaire, pour exercer la foi de ses disciples, et leur faire voir qu'il étoit aussi puissant sur les élémens, qu'il l'avoit paru sur les corps et sur les esprits. Les disciples l'éveillèrent en s'écriant : Seigneur, sauvez-nous, ou nous sommes perdus. Jésus leur reprocha leur timidité et leur peu de foi : et, se levant, il commanda aux vents et à la mer de s'appaiser : aussitôt il se fit un grand calme. Ceux qui étoient présens furent saisis d'étonnement, et s'écrièrent : Quel est celui-ci qui commande ainsi en maître

(a) Marc. 4, Luc. 8.

aux vents et à la mer, et aux ordres duquel ils rendent une si prompte obéissance ?

Voilà l'histoire de notre évangile, d'où nous pourrons tirer une instruction très-utile, en considérant cette tempête dont furent agités les apôtres, comme une image de celle qu'excitent les passions dans une ame dont elles troublent la paix et la sérénité. Non, mes frères, la mer n'est pas battue de plus furieux orages; les vents qui l'agitent n'en troublent pas plus impétueusement le calme; les naufrages qu'on y fait ne sont ni plus fréquens ni plus dangereux: l'état de ceux qui se trouvent dans un vaisseau sans voile et sans mâts, n'est si funeste, ni si digne de compassion que celui de tant de personnes qui s'abandonnent à la violence de leurs passions, et qui périroient très-certainement, s'ils n'éveilloient Jésus-Christ, endormi dans leurs cœurs, en le conjurant avec une foi vive d'avoir pitié d'eux; et si cet adorable Sauveur, touché de leurs prières, comme il le fut de celle de ses apôtres, ne commandoit aux vents et à la mer de se calmer: *Imperavit ventis et mari, et facta est tranquillitas magna.* C'est donc de cette tempête des passions dont nous vous entretiendrons aujourd'hui. Je vous ferai voir, 1. *les raisons qui nous obligent à réprimer nos passions*; 2. *les moyens que nous devons prendre pour les réprimer.*

I. POINT. Il faut mortifier nos passions: c'est-là une de ces maximes de la morale dont on a peine de convenir: cependant S. Paul l'a dit, et nous ne pouvons en douter, que quiconque veut appartenir à Jésus-Christ, doit en venir là: *Qui autem sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis (a).* Sans la mortification des passions, il n'y a point de conversion solide, de vertu parfaite, ni de paix qui soit véritable.

1. Pour se convertir et mener une vie nouvelle, il faut combattre non-seulement le péché, mais encore tout ce qui nous porte au péché. Mortifiez, nous dit l'apôtre, les membres de l'homme terrestre qui est

(a) Galat. 5., 24.

en

en vous, la fornication, l'impureté, l'amour du plaisir et les mauvais désirs. *Mortificate membra vestra quæ sunt super terram, fornicationem, immunditiam, libidinem, concupiscentiam malam* (*a*). Entendez-vous bien, mes frères, ce que veut dire ici S. Paul? Il nous apprend que l'occupation d'un chrétien en cette vie consiste à détruire en lui deux choses : la première est le péché; il ne doit être ni avare, ni impudique, ni colère, ni blasphémateur. *Nunc autem deponite et vos omnia, iram, indignationem, malitiam, blasphemiam, turpem sermonem de ore vestro* (*b*). Quittez tout cela, un seul de ces péchés étant capable de vous perdre pour toujours. Il vaut bien mieux, mes frères, que vous les fassiez mourir par le glaive de la mortification, que s'ils vous font mourir eux-mêmes. Mais est-ce assez de faire la guerre aux vices? Non, il faut encore attaquer les passions qui y conduisent. *Mortificate libidinem, et concupiscentiam malam* (*c*). C'est ici où l'on manque particulièrement: on s'imagine qu'il suffit d'éviter certains péchés grossiers. Je ne suis, dites-vous, ni voleur, ni adultère, ni vindicatif, etc. mais pour la pensée, et le désir du crime, et les passions qui nous y portent, on se les pardonne. Est-ce là être bien converti? Non, sans doute. Vous avez laissé, mon pauvre frère, le feu sous la cendre; au premier objet la passion va se rallumer, et mettra tout en combustion. Vous avez nettoyé le dehors de la coupe, mais la rouille est encore au-dedans. La fièvre de votre colère, de votre impureté, etc. vous a un peu quitté; mais n'ayant pas purgé les mauvaises humeurs, la fièvre va vous reprendre, et vous retomberez plus dangereusement que jamais : *Cecidimus quasi folium universi, iniquitates nostræ quasi ventus abstulerunt nos* (*d*).

C'est pourquoi le Saint-Esprit, parlant d'un homme qui laisse agir ses passions sur soi, dit que les déréglemens de la jeunesse pénétreront jusque dans ses os, et se reposeront avec lui jusque dans la poussière

(*a*) *Col.* 3, 5. (*b*) *Ibid.* 8. (*c*) *Ibid.* (*d*) *Isa.* 64, 6.

du tombeau (*a*) : *Ossa ejus implebuntur vitiis adolescentiæ ejus, et cum eo in pulvere dormient.* Voilà de terribles paroles ; faisons-y, s'il vous plaît, un peu de réflexion. Ce jeune homme qui, à l'âge de 17 ou 18 ans, a mené une vie molle et oisive, et qui, emporté par le torrent de ses passions, a couru comme un cheval échappé par-tout où son caprice et le plaisir l'entraînoient ; ce jeune homme, dis-je, s'est confessé souvent : mais s'est-il jamais bien converti ? Non, sans doute : ses passions vivantes et immortifiées ont été de malheureuses mères, lesquelles, fécondes pour sa perte, ont toujours produit de nouveaux péchés ; et la multitude de ses vices est si grande, que ses os en sont tout remplis : *Ossa ejus implebuntur vitiis adolescentiæ ejus.* Péchés de la jeunesse, péchés de l'âge viril, péchés de la vieillesse ; tout cela s'est multiplié insensiblement, tout cela s'est entassé l'un sur l'autre : et comme pour tirer la moelle des os, il faut les briser ; aussi, sans une grâce extraordinaire de Dieu, rien ne pourra lui faire quitter ses péchés, que la dissolution de son ame avec son corps. Que dis-je ? ils dormiront avec lui dans le tombeau, et le suivront jusque dans les enfers : *Et cum eo in pulvere dormient.* D'où je conclus qu'un des plus grands artifices du démon, pour empêcher la conversion des pécheurs, c'est cette douce, mais fausse persuasion qu'il leur met dans l'esprit, que, quelque crime qu'ils aient commis, il leur suffit, pour en obtenir le pardon, de trouver un prêtre à qui ils les confessent, et qui soit aussi facile pour les en absoudre. C'est ainsi qu'ils perpétuent leurs désordres, sans se mettre en peine de réprimer leurs passions criminelles, et de détruire leurs mauvaises habitudes. Il est donc vrai qu'il n'y a point de conversion solide, sans la mortification des passions.

2. J'ajoute que sans cela il n'est point de vertu parfaite. En effet, ceux qui sont encore esclaves de leurs passions et de leur chair, ne sauroient plaire à Dieu : *Qui autem in carne sunt, Deo placere non pos-*

(*a*) *Job.* 20, 21.

sunt (*a*). Donnez-moi un homme dans toute la suite des siècles passés, qui ait fait quelques progrès dans la piété, et qui ait persévéré dans la grâce sans dompter ses passions. Montrez-m'en un seul qui ait toujours été fidelle à ses devoirs par quelqu'autre moyen : je sais qu'il y en a d'autres ; mais j'ose avancer que sans celui-ci ils ne vous serviront de rien. Vous faites des abstinences et des jeûnes : mais que vous serviront ces jeûnes et ces abstinences pendant que vous déchaînez votre langue en médisances, juremens, etc. Vous pleurez vos péchés au pied du crucifix : mais, pendant que vous ne secouez pas le joug de vos passions, ce ne sont que des larmes stériles et infructueuses. La vengeance pleure, mais ce sont des larmes de fureur : l'avarice pleure, mais ce sont des larmes d'intérêt : l'incontinence pleure, mais ce sont des larmes d'impureté : l'envie pleure, mais ce sont des larmes de rage et de dépit. Ah! que de larmes perdues, d'austérités bien mal récompensées ! Ah ! qu'il y aura de chrétiens qui, n'ayant pas voulu résister à leurs désirs déréglés, se verront au jugement de Dieu sans récompense ! Ils présenteront leurs aumônes, leurs jeûnes, leurs prières, et diront ce que disoient autrefois les juifs chez le prophète Isaïe (*b*). *Quare jejunavimus, et non aspexisti; humiliavimus animas nostras et nescisti?* Nous avons jeûné, pourquoi n'y avez-vous eu aucun égard ? Nous avons humilié nos ames, pourquoi n'en avez-vous pas plus tenu compte que si vous n'en aviez rien su ? Mais qu'est-ce que Dieu répondra à ces demi-chrétiens ? Ce qu'il répondit aux juifs : *Ecce in die jejunii vestri invenitur voluntas vestra.* Vous avez jeûné, il est vrai ; vous vous êtes humiliés, il est vrai ; vous avez fait des prières et des aumônes, il est vrai : mais votre propre volonté s'est toujours trouvée dans toutes ces actions ; vos passions n'en ont pas été plus mortifiées ; vous n'en avez été ni moins superbes, ni moins processifs, ni moins chicaneurs : *Ad lites, et contentiones jejunatis* (*c*). Où est, je vous prie, la

(*a*) *Rom.* 8, 8. (*b*) *Isa.* 58, 3. (*c*) *Isa.* 58, 4.

passion que vous avez mortifiée? Quelle est votre douceur, votre patience, etc. Hélas! que faites-vous, mes chers frères, que faites-vous, mes chères sœurs? Vous attirez Jésus-Christ d'une main, et vous le rejettez de l'autre. D'un côté, vous faites du bien qui pourroit vous être d'un grand mérite devant Dieu; mais vous ne prenez pas garde d'ailleurs que vos passions, à la violence desquelles vous vous laissez aller, vous en ôtent tout le fruit. Il faut donc leur résister, si vous voulez acquérir une vertu parfaite.

3. Une troisième raison qui est une suite des deux autres, c'est que, sans la mortification des passions, on ne sauroit goûter de véritable paix. *Qui facit peccatum, servus est peccati*, dit Notre Seigneur dans son évangile (*a*). Pour comprendre cet esclavage, remarquez, mes frères, quelle est la condition d'un esclave. C'est un homme qui travaille sans relâche, et dont toutes les peines tournent au profit de son maître; ses yeux, ses mains, ses pieds, son cœur, son esprit, sont toujours inquiets. Il tremble de frayeur: il s'imagine voir à toute heure son impitoyable maître et sentir sa barbare main. Voilà l'état du pécheur: il est même moins en repos qu'un esclave, parce que cet esclave n'a qu'un maître; mais le pécheur a autant de tyrans qu'il a d'affections déréglées auxquelles il obéit. S'il est avare, ambitieux, vindicatif, impudique, quels tourmens ne souffre-t-il pas de son avarice, de son orgueil, de ses vengeances, de ses passions charnelles? *Suis ardet incendiis*, dit S. Ambroise (*b*), *et peccati sui facibus exuritur*. Il porte par-tout avec lui son feu, son supplice et son enfer. Vous m'avez abandonné, dit le Seigneur, parlant à des pécheurs par son prophète Jérémie (*c*), mais voici ce qui vous arrivera: vous obéirez à des Dieux étrangers, qui ne vous donneront de repos ni jour ni nuit. Quels sont ces Dieux étrangers que les amateurs du siècle servent et adorent? ce sont leurs propres passions qui, comme des bourreaux impi-

(*a*) *Joan.* 8, 34. (*b*) *Amb. l. de S. Joseph, ch.* 4.
(*c*) *Jerem.* 16, 13.

toyables, les déchirent par des contradictions et des perplexités continuelles. *Servietis Diis alienis die ac nocte, qui non dabunt vobis requiem.* Ah! chrétiens, si vous vous étiez appliqués à garder la loi de Dieu, vous auriez goûté combien grande est la paix de ceux qui l'aiment et l'observent fidellement : *Pax multa diligentibus legem tuam* (*a*). Mais, parce que vous vous êtes livrés à vos passions qui sont une source féconde de troubles et d'agitations, il n'y aura qu'inquiétude pour vous ; le malheur vous suivra par-tout où vous irez, et vous ne connoîtrez pas même, comme dit le prophète (*b*), le chemin qui conduit à la paix : *Contritio et infelicitas in viis eorum, et viam pacis non cognoverunt.*

Faites là-dessus vos réflexions, mes frères, considérez qu'il n'y a point de paix pour vous, pendant que vous ne réprimerez pas vos passions ; point de conversion solide, ni de vertu qui soit parfaite. Que des raisons si importantes fassent impression sur vous : entrez avec courage dans ce combat spirituel, où il ne s'agit de rien moins que de votre salut et de votre bonheur éternel. N'hésitez pas un seul moment de faire la guerre à des ennemis si cruels ; et, afin que vous puissiez remporter la victoire, voyons les moyens que vous devez prendre pour les vaincre.

II. POINT. Parmi les différens moyens qu'on peut vous proposer pour résister à vos passions, je m'attache à ces trois qui me paroissent les plus nécessaires et les plus efficaces en même temps. Le premier est de leur résister au plutôt ; et le second est de leur opposer des vertus contraires aux vices auxquels elles vous portent ; le troisième est de les combattre avec ordre et sans relâche.

1. *Si spiritus potestatem habentis ascenderit super te, locum tuum ne dimiseris*, nous dit le sage (*c*) : Si vous vous apercevez que votre passion veuille se révolter contre vous, n'abandonnez pas votre place. Or, quelle est la place de l'homme ? C'est, dit l'écriture (*d*), de dominer sa concupiscence, et de

(*a*) *Ps.* 118, 165. (*b*) *Ps.* 13, 3. (*c*) *Eccles.* 10, 4.
(*d*) *Gen.* 4, 7.

la tenir sous ses pieds : *Sub te erit appetitus tuus, et tu dominaberis illius.* Quand elle veut s'élever, c'est à vous à l'abattre : c'est à vous à ne lui jamais céder votre place : c'est à vous à ne jamais souffrir qu'elle vous maîtrise. La violence que vous ferez en cette occasion sera comme un remède souverain qui vous garantira des plus grands péchés : *Curatio facies cessare peccata maxima* (a). Pendant que le mari commande dans une maison, tout va bien, dit S. Augustin (b), (j'entends avec lui un mari qui est sage et vertueux) : mais, quand la femme prend le dessus, tout est en désordre : *Quid pejus domo ubi fœmina habet imperium super virum* (c)? Que veux-je dire avec ce père ? le voici : l'homme est toujours heureux, lorsque la raison commande aux passions ; mais il ne sauroit être que malheureux si elles prennent le dessus, qu'elles occupent une place qui ne leur appartient pas : *Rectus ergo ipse homo ubi spiritus imperat, et caro servit.* C'est pourquoi il importe beaucoup de dompter au plutôt ses passions. Sont-ce des mouvemens d'impureté ? Ne délibérez pas, n'hésitez pas, ne raisonnez pas, fuyez, fuyez ; sans cela vous serez bientôt perdus. Sont-ce des mouvemens de colère, d'envie, de vengeance ? Réprimez-les de bonne heure ; et, par une prompte résistance, apprenez-leur à ne pas se soulever une autre fois. Je sais qu'on n'est pas maître de ses premiers mouvemens ; mais du moment qu'on vient à faire réflexion sur sa passion, il faut la gourmander et ne pas souffrir qu'elle prenne le dessus.

2. Un second moyen pour réprimer vos passions, c'est de vous attacher à la pratique des vertus qui lui sont opposées ; car comme dans les maladies du corps on se sert des remèdes qui leur sont contraires, il en faut faire de même dans les maladies des ames, dit S. Grégoire-le-Grand (d). Est-ce la passion de la gourmandise, de l'intempérance, qui vous domine ? Opposez-lui la tempérance et la mortification des sens. Est-ce la luxure ? Chassez ce démon impur par la

(a) *Eccl. ibid.* (b) *Aug. tr.* 2, *in Evang.* (c) *Joan. c.* 14. (d) *Hom.* 32, *in Evang.*

prière et par le jeûne, comme l'ordonne l'évangile (*a*) : *Hoc genus non ejicitur nisi per orationem et jejunium.* Vous n'aurez jamais un corps chaste, pendant que vous ne voudrez point le châtier et le réduire en servitude. Est-ce la colère qui vous emporte? que la patience vous retienne. Est-ce l'orgueil, l'envie, la médisance qui vous sollicitent? armez-vous de la charité, et sur-tout d'une humilité profonde, que S. Jean Climaque appelle l'ennemie mortelle et l'exterminatrice de toutes les passions : car celui, dit-il (*b*), qui a un cœur contrit et humilié, est en même temps, doux, patient, tranquille, obéissant; et, pour tout dire en un mot, il est devenu victorieux de toutes ses passions, selon ces paroles de David (*c*): *In humilitate nostrâ memor fuit nostri, et redemit nos ab inimicis nostris.* Voilà des remèdes qui ne sont pas inconnus, et qu'un confesseur sage et expérimenté vous donneroit, si vous lui découvriez le fond de votre conscience ; mais le mal est que dans le tribunal de la pénitence on ne s'accuse de rien moins que de ses passions et de ses inclinations vicieuses. On confesse ses péchés, mais on ne va pas à la source, on épargne ses passions : de là vient qu'on n'y apporte point ou très-peu de remèdes. Examinez donc, mes frères, vos passions : découvrez-les à un prudent directeur : profitez des avis et des moyens qu'il vous donnera pour arracher de vos cœurs de si pernicieuses semences. Ne vous découragez point dans un travail si nécessaire. Il y a peut-être vingt, trente ans que vous êtes esclaves de vos passions : vous n'en deviendrez pas maîtres tout d'un coup ; il faudra vous faire violence plus d'une fois.

5. C'est pourquoi un troisième moyen que je vous conseille, c'est de les combattre avec ordre et sans relâche. Je dis avec ordre, les attaquant successivement les unes après les autres. Vouloir les combattre toutes ensemble, c'est un grand ouvrage ; mais les attaquer séparément, c'est le moyen de les vaincre

(*a*) *Matth.* 17, 20. (*b*) *S. J. Clim. degré* 25, *n.* 10, 12. (*c*) *Ps.* 135, 23.

plus facilement. On ne peut éteindre tout-d'un-coup un grand brasier, c'est la comparaison de S. Grégoire-le-grand (*a*); mais on peut écarter les charbons qui s'allument les uns contre les autres, quand ils sont tous dans une même masse : étant écartés, il n'est pas difficile de les éteindre. Vos passions sont un grand brasier; si vous vouliez les éteindre toutes ensemble, vous auriez bien de la peine à en venir à bout; mais séparez-lés, divisez-les les unes des autres, et vous les surmonterez avec plus de facilité. Cependant, quelque temps que vous y employiez, souvenez-vous que vous devez les combattre sans relâche. Armez-vous pour cet effet d'un saint zèle : jettez les yeux sur les Paul, les Antoine, les Arsenne, et tant d'autres Sts solitaires qui ont peuplé les déserts : ou, sans porter si loin votre vue, considérez tant de saints pénitens de nos jours, qui ont pratiqué des choses qui font trembler les chrétiens lâches et négligens. Il y en a qui, pour s'être enivrés une fois, n'ont jamais plus voulu boire du vin; il y en a qui, pour un parjure et un blasphème, se sont condamnés à un silence perpétuel; il y en a qui, pour une impureté, ont fait des dix et vingt ans de pénitence. On ne vous demande pas, mes frères, les mêmes épreuves, mais seulement que vous vous fassiez tous les jours quelque violence : qu'en qualité de serviteurs de Dieu, et de membres de Jésus-Christ, vous vous appliquiez continuellement à vous mortifier et à vous circoncire : *Nos enim sumus circumcisio, qui spiritus servimus Deo, et gloriamur in Christo Jesu* (*b*). Remarquez bien ces mots : *Nos sumus circumcisio.* Tout est circoncision dans un vrai chrétien. Circoncision dans ses yeux : ils sont fermés aux objets criminels, et ils ne regardent qu'avec indifférence ceux qui lui paroissent innocens. Circoncision dans sa bouche : indiscrette fluidité de la langue, torrent de mots inutiles, démangeaisons de parler à toute heure, précipitation à dire ce qu'il faudroit taire, tout cela en est retranché. Circoncision dans son esprit : il éloigne les pensées vagues qui

(a) [illegible]

pourroient le dissiper, les impures qui pourroient le salir, les légères et les inquiétudes qui pourroient le tourmenter. Circoncision dans son cœur: il réprime tous les séditieux mouvemens qui le dérèglent; l'avarice qui le resserre, l'ambition qui l'enfle, la haine qui l'endurcit, l'envie qui le dessèche, la tristesse qui l'abat, la colère qui l'emporte, la crainte qui le trouble, les mauvais désirs qui l'agitent et le corrompent; en un mot, tout est circoncis dans un bon chrétien; ou plutôt, disons avec l'apôtre, qu'il est la circoncision même: *Nos autem sumus circumcisio.*

CONCLUSION. Voilà quelle doit être notre occupation en cette vie. Nous avons tous des passions qui nous attaquent: *Unusquisque tentatur à concupiscentiâ suâ abstractus, et illectus*, dit S. Jacques (*a*): notre devoir est de leur résister. Il nous seroit sans doute plus avantageux, dit S. Augustin, de n'en point avoir; mais, puisque nous en avons, que faut-il faire? Ne pas suivre leurs mouvemens déréglés: *Post concupiscentias tuas non eas.* Elles veulent vous dominer; dominez-les: elles se révoltent contre vous, révoltez-vous contre elles: elles vous combattent; combattez-les: prenez garde seulement qu'elles ne vous surmontent. *Rebellant; rebella: pugnant; pugna: expugnant; expugna: hoc solum videte, ne vincant* (*b*). Quelle consolation pour nous, quand nous les aurons vaincues; elles serviront elles-mêmes d'ornement à notre triomphe. Ce qui n'étoit que colère, que fouge et emportement, deviendra zèle et ferveur. Ce qui n'étoit qu'un amour impur, deviendra un amour saint et chaste: en changeant d'objet et d'inclination, la créature se tournera vers le Créateur. Ah! mes très-chers frères, puisque le Seigneur nous a fait de si grandes promesses, purifions-nous, dit l'apôtre, de toutes les passions qui souillent le corps et l'esprit, achevant par la crainte de Dieu l'œuvre de notre sanctification: *Has ergò habentes promissiones, Carissimi; mundemus nos ab omni inquinamento carnis et spiritûs, perficientes sanc-*

(*a*) *Jac.* 1, 14. (*b*) *Aug. ser.* 45, *de temp.*

PRÔNE
POUR
LE V. DIMANCHE
APRÈS L'ÉPIPHANIE.

Sur la mauvaise habitude.

Simile factum est regnum Cœlorum homini qui seminavit bonum semen in agro suo : cùm autem dormirent homines, venit inimicus ejus, et super seminavit zizania in medio tritici, et abiit. En S. Matthieu, ch. 13.

» Le royaume des cieux (c'est ainsi que Jésus-» Christ appelle son église) est semblable à un hom-» me qui avoit semé du bon grain dans son champ : » mais, pendant que les hommes dormoient, son » ennemi vint et sema de l'ivraie au milieu du blé, » et s'en alla. L'herbe ayant poussé, et étant montée » en épi, l'ivraie commença aussi à paroître. Alors » les serviteurs du père de famille vinrent lui dire : » Seigneur, n'avez-vous pas semé du bon grain dans » votre champ; d'où vient donc qu'il y a de l'ivraie? » C'est mon ennemi, répondit-il, qui a fait cela. Ses » serviteurs lui dirent : Voulez-vous que nous allions » la cueillir? Non, leur répondit-il, de peur que » cueillant l'ivraie, vous ne déraciniez en même temps » le bon grain. Laissez croître l'un et l'autre jusqu'à » la moisson; je dirai aux moissonneurs : Cueillez pre-» mièrement l'ivraie, liez-la en bottes pour la brûler; » mais amassez le blé dans mon grenier. «

Jésus ayant bien voulu être l'interprète de la parabole de notre évangile, il n'en faut point chercher d'autre explication que celle qu'il a eu la bonté de nous donner. Celui donc qui a semé le bon grain, est le Fils de l'homme, c'est-à-dire, Jésus-Christ lui-même qui a répandu la doctrine du salut dans le monde, comme dans un champ qui lui appartenoit. Le bon grain sont les enfans du royaume de Dieu : et par l'ivraie on entend les méchans et les enfans d'iniquité. L'ennemi qui a semé cette ivraie, c'est le Diable. Il a fait ce mal pendant que les hommes dormoient, c'est-à-dire, selon S. Jérôme (a), pendant que les pasteurs manquoient de vigilance, et que les particuliers négligeoient le soin de leur salut. La patience du père de famille, qui veut qu'on attende jusqu'à la moisson pour arracher l'ivraie, nous représente la miséricorde de Dieu, qui attend le pécheur à pénitence. Mais qu'il prenne garde de ne pas abuser du temps que Dieu lui donne pour se convertir : car comme on cueille l'ivraie pour la jetter au feu, il en arrivera de même à la fin du monde. Le Fils de Dieu enverra ses anges qui sépareront les bons d'avec les méchans : les bons entreront dans le royaume de leur Père, et les méchans seront précipités dans la fournaise de feu. Oh! que cette séparation sera terrible ! Où en serons-nous pour lors, si nous n'avons été que de l'ivraie ? Songeons sérieusement à devenir du bon grain. Pécheurs, vous n'avez été jusqu'à présent que de l'ivraie, en vous abandonnant à tous les désordres que le démon vous a inspirés : il s'agit de devenir du bon grain, en changeant de vie. Il est vrai qu'un tel changement est difficile, qu'une volonté accoutumée au mal a bien de la peine à se porter au bien, et qu'on quitte difficilement une mauvaise habitude qu'on a contractée depuis long-temps : vous le pouvez néanmoins avec le secours de la grâce, et c'est à quoi je vous exhorte. Mais comme des efforts communs ne suffisent pas, je vous ferai sentir d'abord la violence de la mauvaise habitude, et je vous proposerai en-

(a) *Hier. ibid.*

suite les remèdes que vous pouvez y apporter. 1. *Ce que c'est que la mauvaise habitude :* 2. *Ce qu'il faut faire pour s'en corriger.*

I. Point. L'habitude est une qualité qui se change difficilement, et qu'on acquiert par des actes souvent réitérés : *Qualitas difficilè mobilis, quæ ex frequentatis actibus generatur* (*a*). Il y a de bonnes et de mauvaises habitudes. Le juste, dit S. Bernard, prend de bonnes habitudes, et marche avec courage et gaieté dans le chemin de la vertu ; mais le pécheur en prend de mauvaises dont il aura bien de la peine à se retirer : *Pro bonâ consuetudine justus currit ad vitam : pro malo usu peccator festinat ad mortem* (*b*). Vous vous êtes accoutumés à jurer, à mentir, etc. voilà une qualité vicieuse que vous avez contractée, difficilement vous en corrigerez-vous. On tient ordinairement dans la vieillesse le même chemin qu'on a suivi dans la jeunesse, dit le sage (*c*) : *Adolescens juxtà viam suam, etiam cùm senuerit, non recedet ab eâ.* Pour vous faire sentir toute la violence d'une mauvaise habitude, je me sers de la plainte que S. Paul fait à une ame qui gémit sous le poids du péché. La loi de mon esprit me fait souhaiter de faire le bien, dit cet apôtre ; mais je sens une autre loi dans mes membres qui combat cette première : *Condelector legi Dei secundùm interiorem hominem : video autem aliam legem in membris meis repugnantem legi mentis meæ* (*d*). Quelle est cette loi contraire à la première ? C'est, dit S. Augustin (*e*), la violence de la mauvaise habitude : *Lex peccati est violentia consuetudinis.* C'est cette loi qui me fait résister, qui me captive, et qui enfin me fait succomber : trois pernicieux effets de la mauvaise habitude. 1. Elle résiste à tous les bons mouvemens de conversion : *Video aliam legem repugnantem legi mentis meæ.* 2. Elle nous captive sous la loi du péché : *Captivantem me in lege peccati.* 3. Elle nous fait succomber sous le poids de nos passions, en sorte

(*a*) *S. Th.* 1, 2, *q.* 43, *a.* 1. (*b*) *Bern. de gradib. hum. c.* 21. (*c*) *Prov.* 22, 6. (*d*) *Rom.* 7, 22. (*e*) *Aug. Conf. l.* 8, *c.* 5.

que nous ne pouvons plus nous relever : *Quis liberabit me de corpore mortis hujus!* Expliquons ceci.

Je dis que l'habitude du péché combat toutes les pensées de conversion. Il n'est personne, quelque déréglée qu'elle soit, à qui il ne reste encore quelques bons sentimens qui lui viennent de temps en temps. Il n'est point de pécheur, quelqu'attaché qu'il soit à ses désordres, qui ne lève encore de temps en temps les yeux vers le Ciel, et qui ne paroisse quelquefois vouloir rompre ses liens. Ces sentimens sont bons, et ils pourroient produire quelque fruit, si ce pécheur n'avoit au-dedans de lui-même une mauvaise habitude, qui dispute avec son esprit, et qui s'oppose au bien qu'il pense faire : mais, hélas! cette habitude résiste toujours; elle combat toujours et fait rechercher ce qu'on devroit éviter. Comment pourriez-vous vivre, disoit-elle au grand S. Augustin, sans les uns ou les autres de ces plaisirs? *Putasne sine istis poteris* (*a*)? Comment faire en cet état de sérieuses réflexions sur soi-même, qui sont néanmoins si nécessaires à la conversion? Quand on voudroit s'approcher de Dieu, c'est alors que l'habitude vient qui nous en éloigne : *Quantò propiùs accedebam, tantò longiùs amovebat*, dit le même saint. Dans ces différens mouvemens, combien de combats n'essuie-t-on pas? La grâce presse de sortir du crime, et l'habitude retient : la grâce encourage, et l'habitude dégoûte : la grâce excite et anime, et l'habitude vient, qui rebute et affoiblit. Oh! le pitoyable état! On se donne beaucoup de mouvemens, et on n'avance pas : on se tourne de tous côtés, et on se roule dans ses liens, sans en sortir : *Versabam me in vinculo meo*. On se fait des reproches sur ses égaremens : on voit de bons exemples; on entend des sermons qui nous condamnent; on prend même la résolution de se convertir; mais l'habitude vient qui renverse tous ces bons désirs : *Quid non evertit consuetudo* (*b*)? Non-seulement elle nous arrête, mais encore elle nous endurcit dans le mal,

(*a*) *Conf.* 8, *c.* 11. (*b*) *S. Bern. lib* 1, *de consid. c.* 2.

nous captive et nous enchaîne dans le crime : *Quid non assiduitate duratur*. C'est ici son second effet.

2. Voici comment en parle encore S. Augustin, qui l'avoit éprouvé dans sa jeunesse. J'étois lié, dit-il (*a*), non par des fers étrangers, mais par ma propre volonté, qui étoit aussi endurcie et aussi inflexible que le fer. *Suspirabam ligatus, non alieno ferro, sed meâ ferreâ voluntate*. Mon ennemi la tenoit sous son esclavage, en avoit fait comme une chaîne pour m'attacher à sa domination tyrannique : *Velle meum tenebat inimicus, et inde mihi catenam fecerat, et constrinxerat me*. Dès que ma volonté commença à se corrompre, le faux attrait des plaisirs la charma : en étant charmée, elle les anima à l'excès ; aimant, elle s'en fit une habitude, et l'habitude m'imposoit une espèce de nécessité, qui m'empêchoit d'en sortir : *Ex perversâ voluntate facta est libido ; et dùm servitur libidini, facta est consuetudo ; et dùm consuetudini non resistitur, facta est necessitas* (*b*).

Pécheurs qui m'écoutez, je m'en rapporte à votre propre expérience. N'est-il pas vrai que rien n'affoiblit tant la volonté, que rien ne la captive davantage, et ne l'engage au mal par tant de liens, qu'une habitude invétérée ? Oui, l'impie, dit le Sage, (*c*), se fait de ses péchés une chaîne dont il se lie pour s'ôter la liberté d'en sortir : *Funibus peccatorum suorum constringitur*. Consultez-vous encore une fois, pécheurs, voyez quels changemens l'habitude a faits en vous. Au premier abord de cette habitude, s'agissoit-il de consentir à ce larcin, à cette impureté, etc. ? une prédication, un bon exemple, la crainte des jugemens de Dieu et des peines éternelles vous retenoient : mais depuis que vous y avez consenti plusieurs fois, vous vous y êtes accoutumés ; vous avez laissé vieillir le mal : ce n'est plus la même chose. Hélas ! mon pauvre frère, qu'êtes-vous devenu ? Vous êtes tombé si dangereusement, que vous ne pouvez presque plus vous relever. C'est un

(*a*) *Aug. ibid. c.* 5. (*b*) *Ibid.* (*c*) *Prov.* 5, 22.

amas de vices qui se soutiennent et qui se fortifient les uns les autres : c'est un corps de péché, qu'une nécessité presqu'invincible de mal faire a formé, qui conduit bien souvent au désespoir et à l'impénitence qui est le dernier degré de la mauvaise habitude.

3. En effet, le pécheur dans cet état renonce à tous les moyens qu'on lui présente pour se convertir. *Impius, cùm in profundum venerit, contemnit* (*a*). Il bouche ses oreilles aux avis les plus salutaires : il se fait un front d'airain contre les plus sages corrections : ni les peines de l'enfer, ni les charmes du paradis, ni la crainte d'une mort inopinée et malheureuse, rien ne le touche, ou, s'il en paroît touché, ce n'est qu'une émotion légère et superficielle. Dites-lui tout ce qu'il vous plaira : *Contemnit.* C'est un Lazare dans son tombeau : il a un suaire et des bandes qui l'enveloppent, afin d'y demeurer toujours ; et il y pourrira, à moins que la voix du Tout-puissant ne le ressuscite. Hélas ! Seigneur, ne ferez-vous point de miracles en faveur de ces morts ? N'y aura-t-il point de médecin qui les guérisse ? Est-ce que nul d'entre eux ne publiera votre miséricorde du fond de son tombeau, et dans cet état de perdition dans lequel ils se sont volontairement précipités ? *Numquid mortuis facies mirabilia, aut Medici suscitabunt, et confitebuntur tibi ? Numquid narrabit aliquis in sepulcro misericordiam tuam, et veritatem tuam in perditione* (*b*) *?* Oui, mes frères, il y a encore quelques ressources pour le pécheur d'habitude. Oui, mon cher auditeur, en quelqu'état que vous soyiez, ne désespérez pas. Jésus-Christ est mort pour nous tous, et nous a mérité des remèdes efficaces à nos maux : en voici quelques-uns que j'ai à vous proposer, et qui, avec le secours de la grâce, pourront contribuer à votre conversion.

II. POINT. Le premier moyen que doit employer un pécheur pour se corriger de ses mauvaises habitudes, c'est d'avoir une volonté sincère de se con-

(*a*) *Prov.* 18, 3. (*b*) *Ps.* 87.

vertir. On rapporte de la sœur de l'angélique docteur S. Thomas, qu'elle lui dit un jour : Mon frère, vous passez pour un homme si savant, apprenez-moi ce que je dois faire pour me sauver. Ma sœur, lui répondit le S. docteur, pour vous sauver, il faut le vouloir. C'est là ce qu'il avoit appris de S. Augustin son maître, qui, parlant du chemin du ciel, dit qu'on n'y va pas en carrosse, ni par eau, ni à pied. Aller au ciel, dit-il, et non-seulement y aller, mais y parvenir, c'est avoir la volonté d'y aller; non une volonté foible et languissante, mais une volonté forte, entière et efficace : *Non illùc itur navibus, aut quadrigis, aut pedibus; nam non solùm ire, verùm etiam pervenire illùc, nihil est aliud quam velle ire, sed velle fortiter et integrè, non semisauciam hâc atque hâc versare et jactare voluntatem* (*a*). Je voudrois bien me convertir : Eh ! que ne dites-vous, mes chers frères : Je le veux. Je voudrois quitter ces juremens, etc. Que signifie ce mot, je voudrois ? c'est une illusion et une conversion en idée; c'est un mensonge tout pur que fait le pécheur : car en effet il ne le veut pas, je voudrois, c'est-à-dire, que vous n'avez tout au plus qu'une demi-volonté, une volonté malade et languissante, qui ne suffit pas : *Et non semisauciam jactare voluntatem.* On suspendra sa mauvaise habitude pour quelques jours, afin de communier à Pâque, parce qu'on veut se disposer à recevoir le sacrement de mariage, etc. mais aussitôt après on reprend ses premiers désordres. Est-ce là vouloir sa conversion et y travailler fortement et efficacement? *Velle fortiter et integrè.* Non, sans doute. Il faut donc vouloir se convertir, et le vouloir tout de bon, quand on entreprend de se corriger d'une mauvaise habitude.

Le second moyen que je vous propose, c'est de vous adresser à un directeur sage et éclairé, qui vous donne de salutaires avis que vous suivrez avec fidélité. Lorsque Jésus-Christ ressuscita le Lazare (*b*), il ordonna deux choses que nous devons pratiquer à

(*a*) *Conf. l.* 8. (*b*) *Joan.* 11, 39, 44.

l'égard des pécheurs d'habitude, dont le Lazare, selon les SS. pères, étoit une figure. La première, fut d'ôter la pierre qui empêchoit le mort de se lever : *Tollite lapidem.* La seconde, fut de rompre les liens qui l'empêchoient de marcher : *Solvite eum.* La pierre qui est le grand obstacle à la conversion du pécheur, c'est l'occasion qui le fait retomber. Retranchez cette occasion, vous dit le ministre du Seigneur : il faut obéir, sortir de cette maison, quitter cette compagnie, ces jeux, ces cabarets où vous avez coutume de jurer et de blasphémer, ces conversations dangereuses qui vous font offenser Dieu, ces familiarités avec des personnes d'un sexe différent : *Tollite lapidem.* Ce n'est pas assez, il faut rompre les liens qui vous tiennent attachés à votre mauvaise habitude, et qui vous empêchent de marcher dans les voies du salut : *Solvite eum.* Toutes les fois que vous commettrez cette impureté, vous jeûnerez, vous mortifierez cette passion, ces yeux, ces mains, cette langue. Chaque fois que vous jurerez, vous ferez une aûmone, etc. A chaque péché d'habitude, il y a une pénitence; on vous l'a dit cent fois : cependant vous n'en faites point : quelle apparence que vous vous convertissiez ? Vous avez été comme ces malheureux enfans d'Israël, dont Dieu se plaint par son prophète, qui, dès leur jeunesse, n'ont cessé de l'offenser : *Jugiter facientes malum in oculis meis ab adolescentiâ suâ* (*a*). Vous vous êtes, pour ainsi dire, fait violence pour contracter et entretenir vos mauvaises habitudes : il faut que vous vous fassiez encore plus de violence pour les surmonter et pour les détruire. Ce sont de mauvaises racines que vous avez laissé croître ; pour les arracher, il faut qu'il vous en coûte : *Laborasti ut nutrices*, vous dit S. Augustin (*b*); *labora ut vincas.* Femme mondaine, il faut qu'il vous en coûte pour quitter ce luxe scandaleux, et embrasser l'humilité chrétienne. Ivrogne, il faut qu'il vous en coûte pour renoncer au jeu et à la débauche, et vous réduire

(*a*) *Jerem.* 32, 30. (*b*) *Hom.* 45.

aux règles de la tempérance chrétienne, etc. *Laborasti ut nutrires ; labora ut vincas ;* et, afin que vos efforts ne soient pas inutiles, joignez-y la prière.

C'est le troisième et le dernier moyen que je vous conseille, ou plutôt c'est l'avis que le Saint-Esprit lui-même vous donne. Ecoutez ce qu'il vous dit dans le livre de l'ecclésiastique (*a*) : *Fili, peccasti, non adjicias iterùm ; sed et de pristinis deprecare ut tibi dimittantur :* Mon fils, vous avez offensé le Seigneur ; gardez-vous bien d'ajouter péché sur péché, en les laissant vieillir par une pernicieuse habitude ; tâchez au contraire d'en sortir au plutôt, et priez la divine misérisorde de vous pardonner : *Deprecare ut dimittantur.* Ne vous contentez pas de demander de temps en temps à Dieu votre conversion ; gémissez continuellement sous le poids de vos péchés : joignez vos larmes à celles que Jésus-Christ a répandues sur les pécheurs. Il n'y a que lui qui puisse ressusciter une ame morte par le péché d'habitude, il n'y a que sa voix toute-puissante qui puisse faire sortir le pécheur du tombeau. Il est si mal-aisé de l'en retirer, que le Saint-Esprit met cela au rang des choses les plus difficiles. Si un Ethiopien peut changer la noirceur de sa peau et la rendre blanche, vous pourrez de même faire le bien, après vous être accoutumés au mal : *Si mutare potest Æthiops pellem suam... et vos poteritis benefacere cùm didiceritis malum* (*b*). Votre conversion étant si difficile, avec quelle ferveur ne devez-vous pas la demander à Dieu ?

CONCLUSION. *Quiescite agere perversè ; discite benefacere* (*c*). Ah ! mes frères, il est temps de cesser de faire le mal, et d'apprendre à faire le bien. Vous avez entendu combien la mauvaise habitude est dangereuse : opposez-vous-y de bonne heure : *Quiescite, etc.* Pères et mères, prenez bien garde aux inclinations vicieuses de vos enfans. Si vous négligez de combattre ce penchant qui les porte au mal, vous verrez bientôt naître des habitudes que

(*a*) *Eccli.* 21, 1. (*b*) *Jerem.* 13, 23. (*c*) *Isa.* 1, 16, 17.

vous ne pourrez plus corriger : l'habitude est une seconde nature. Pour vous, qui malheureusement vous trouvez déjà engagés dans ce triste état, considérez-en les funestes suites, et embrassez avec courage les moyens qu'on vient de vous proposer pour en sortir : *Quiescite, etc.* S'il y a quelque peine, souvenez-vous, mes chers frères, qu'enfin il faut se sauver, et qu'on ne peut arriver au ciel sans se faire violence. Dites à Dieu avec le roi pénitent : *De necessitatibus meis erue me* (*a*). Retirez-moi, Seigneur, de mes mauvaises habitudes ; guérissez mes plaies : elles sont invétérées, et j'ai honte de les avoir laissé vieillir jusqu'à présent. *Putruerunt cicatrices meæ à facie insipientiæ meæ* (*b*). Ayez pitié de moi, ô mon Dieu ! et ressuscitez-moi. Hélas ! je suis mort à vos yeux ; ressuscitez-moi avant qu'on m'enferme dans le tombeau : les ennemis de mon salut m'ont creusé un sépulcre, et se hâtent de m'y jeter ; hâtez-vous, Seigneur, de me secourir, car je ne suis plus qu'à deux doigts du précipice ; mes passions m'y entraînent à tout moment, et j'avance toujours vers ce terme formidable de ma foiblesse, après lequel je crains que vous ne m'abandonniez. Hélas ! Seigneur, ne m'abandonnez pas ; prolongez sur moi le terme de vos divines miséricordes, tirez-moi de mes mauvaises habitudes : *De necessitatibus meis erue me.* Faites que je me convertisse, et que je vive si saintement à l'avenir, que je mérite de louer éternellement votre infinie miséricorde. Ainsi soit-il.

(*a*) *Ps.* 24, 17. (*b*) *Ps.* 37, 6.

PRÔNE
POUR
LE VI. DIMANCHE
APRÈS L'ÉPIPHANIE.

De la foi.

Simile est regnum Cœlorum grano sinapis.

Le Royaume des Cieux est semblable au grain de séneyé. En S. Matth. ch. 13.

Le Fils de Dieu voulant nous donner une idée de son église, et de la doctrine qui la forme et la rend le royaume de Dieu, nous la représente sous la figure du séneyé, qui, étant la moindre de toutes les semences, devient un arbrisseau, sur les branches duquel les oiseaux du ciel viennent se reposer. Telle est la foi ou la doctrine de l'évangile. A la considérer selon les sens, elle paroît la plus basse et la plus misérable de toutes les sciences dans son objet, qui est un Dieu crucifié, le scandale des juifs et la folie des gentils; dans ses préceptes, qui font violence aux inclinations de la nature et à la raison humaine; dans ses fondemens, qui sont le péché originel dès le commencement de l'être et de la corruption générale de la nature; dans son style, qui est de la dernière simplicité; dans ses premiers prédicateurs, qui sont tirés du petit peuple; toutes circonstances qui révoltent la nature, qui rebutent l'esprit humain, et ne sont capables que d'attirer le mépris des hommes.

Cependant le séneyé s'élève jusqu'à la hauteur d'un arbre, et les oiseaux du ciel viennent se reposer sur ses branches. La doctrine de l'évangile s'élève pareillement jusqu'au ciel ; elle étend ses branches jusqu'aux dernières extrémités de la terre ; et toutes les ames qui soupirent pour le ciel, viennent s'y établir.

Voilà une explication qui regarde l'église en général. Nous pouvons l'appliquer dans un sens moral à chaque chrétien en particulier. La foi est semblable au grain de séneyé, à l'égard de ceux qui la reçoivent. Petite en apparence, elle devient dans le cœur du juste un arbre considérable qui porte le fruit de toutes sortes de bonnes œuvres, selon ce qui est dit, que le juste vit de la foi. Il n'en est pas de même du pécheur qui ne veut pas se conduire suivant les lumières de la foi. C'est là ce qui m'engage à vous faire voir d'un côté la grandeur de la foi, et de l'autre côté sa petitesse ; sa grandeur en elle-même et sa petitesse dans le cœur des chrétiens. 1. *Quelle doit être la foi d'un chrétien ?* 2. *Quelle est cependant la foi de la plupart des chrétiens ?*

I. Point. S. Paul, parlant des armes que Dieu lui a mises en main pour soumettre les hommes à la foi, dit que ce ne sont pas des armes selon la prudence de la chair, mais des armes toutes spirituelles auxquelles Dieu donne la vertu de renverser, de détruire et d'anéantir le fort et le foible. C'est avec ces armes, dit-il, que nous réduisons en servitude tous les esprits, pour les soumettre à l'obéissance de Jésus-Christ : *In captivitatem redigentes omnem intellectum in obsequium Christi* (*a*). Remarquez bien ces paroles et la comparaison dont l'apôtre se sert. Rien de plus humilié et de plus soumis qu'un esclave ; il doit obéir à son maître sans raisonner, dans les plus petites choses comme dans les plus considérables ; il doit être prompt et actif à faire tout ce qu'on lui commande. Voilà ce que nous devons à l'autorité de la foi, dès-lors que nous l'avons

(*a*) 2. *Cor.* 10, 5.

reçue. 1. Nous devons lui être soumis sans raisonner; soit que nous ayions des miracles pour garans, soit que nous n'en ayions pas, nous devons lui obéir. 2. Nous devons lui obéir en tout, ne juger des choses que par ses principes, corriger sur elle nos connoissances, si elles sont défectueuses; les fixer en elle, si elles sont chancelantes; les sanctifier par elle, si elles sont profanes; et les rejetter, si elles lui sont contraires. 3. Nous devons agir par elle, la rendre l'arbitre de nos pensées, et la règle de notre conduite. Ainsi la foi d'un véritable Chrétien doit avoir ces trois qualités marquées dans le passage de S. Paul. Elle doit être humble et soumise : *In captivitatem redigentes :* entière et universelle, *omnem intellectum :* vive et agissante, *in obsequium Christi.*

1. Nous n'avons qu'à définir ce que c'est que la foi, pour comprendre qu'elle doit être humble et soumise. La foi, dit l'apôtre, est le fondement des choses que nous espérons, et une preuve très-certaine de ce que nous ne voyons point : *Est autem fides sperandarum substantia rerum, argumentum non apparentium* (*a*). Il y a dans la religion des vérités que nous comprenons; il y en a d'autres que nous ne comprenons pas. Par exemple, nous comprenons bien qu'il y a un Dieu créateur de toutes choses; le ciel et la terre sont des livres qui enseignent cette vérité à tout le monde : *Invisibilia ipsius per ea quæ facta sunt, intellecta conspiciuntur*, dit l'apôtre (*b*). C'est pour cette raison que les Païens, qui ne l'ont pas glorifié, sont inexcusables : *Itâ ut sint inexcusabiles.* Il y aussi des vérités qui surpassent nos connoissances. Tels sont les mystères de la Trinité, de l'Incarnation du Fils de Dieu, de la prédestination, de la présence réelle de Jésus-Christ en corps et en ame dans le très-saint Sacrement, etc. Mais, quelque cachées que soient ces grandes vérités, la foi néanmoins, qui est une conviction de ce que nous ne voyons pas, *argumen-*

(*a*) *Heb.* 11. (*b*) *Rom.* 1, 20.

tum non apparentium, nous en persuade plus fortement que si nous le voyons de nos propres yeux. Comment cela ? Parce qu'elle exige de nous une humble soumission à la parole de Dieu qui les a révélées, et dont la révélation est infiniment plus sûre et plus vraie que tout ce qui paroît à l'esprit humain avec l'évidence la plus certaine et la plus invincible : soumission à laquelle les hérétiques refusent de s'assujettir, pour s'attacher à leurs sens, et interpréter à leur mode les saintes écritures. Comme ils en abusent pour leur propre ruine, comme parle S. Pierre, que fait la foi ? Elle nous apprend que nous ne pouvons recevoir le dépôt sacré de l'Ecriture et de la tradition, que de l'église à qui Dieu l'a confié; de l'église qui seule peut nous en donner la véritable intelligence ; de l'église qui est la colonne et le fondement de la vérité ; de l'église que nous sommes tous obligés d'écouter, sous peine d'anathème et d'être séparés de Jésus-Christ son chef et son époux ; de l'église, en un mot, dont les décisions sont si certaines, que S. Augustin ne craint pas de dire que, quelque recommandable que soit par lui-même l'évangile, il ne le recevroit pas cependant sans l'autorité de l'église, à qui seule il appartient de connoître et de juger des livres sacrés. *Ego vero Evangelio non crederem, nisi me catholicæ ecclesiæ commoveret auctoritas* (*a*).

Voilà quelle est la première qualité de la foi chrétienne : c'est la soumission. Eussions-nous en partage tous les trésors de la science, si nous venons à manquer d'humilité et de soumission à l'église, elle nous désavoue, et ne nous reconnoît plus pour ses enfans. C'est pour cela que S. Pierre appelle les chrétiens des enfans d'obéissance : *Filii obedientiæ* (*b*) ; et S. Paul leur donne la même qualité (*c*) : *Non sumus subtractionis filii in perditionem, sed fidei in acquisitionem animæ.*

2. Notre foi doit être entière et universelle. *In*

(*a*) *Aug. l. com. ep. fundam. c.* 5, 7. (*b*) 1. *Petr.* 14.
(*c*) *Heb.* 10, 39.

captivitatem

captivitatem redigentes omnem intellectum. Rien de si vaste que la foi ; rien de si étendu qu'elle ne contienne ; ce qui se passe dans le ciel, et ce qui se passe dans les enfers ; ce qui est enseveli dans les ténèbres du passé, et ce qui est encore caché dans les abymes de l'avenir ; ce qui est arrivé à la naissance des temps, et ce qui n'arrivera qu'à leur déclin ; tout cela est du ressort de la foi, qui, étant une participation de la science de Dieu même, renferme les connoissances les plus éloignées. Mais, quoique la foi soit si vaste et nous développe tant de choses différentes, il faut remarquer néanmoins qu'elle est une et indivisible : *Una fides*, comme parle l'apôtre. On peut bien diviser les matières de la foi ; mais on ne sauroit diviser la foi. Pourquoi cela ? Parce que l'objet formel de la foi, comme parlent les théologiens, c'est la première vérité ; c'est Dieu révélant à son église les dogmes qu'elle nous propose. Quiconque refuse d'en croire quelques-uns, cesse d'acquiescer et de se soumettre à cette première vérité, et sera réprouvé de Dieu, comme s'il n'en avoit cru aucun. Ainsi ne vous y trompez pas, mes frères, votre foi doit être entière ; dans la religion chrétienne, il faut tout croire, ou l'on ne croit rien du tout. C'est pourquoi S. Athanase, écrivant contre les Ariens (*a*), leur reprocha qu'ils avoient absolument perdu la foi, quoiqu'ils ne niassent que la consubstantialité du verbe : *Non ampliùs retinent fidem, sed excusseruat :* et S. Cyprien déclare aux Novatiens (*b*) que, quoiqu'ils pussent être mis à mort par les tyrans, ils ne pouvoient être couronnés comme martyrs, parce que les supplices qu'ils souffroient, en niant un seul article conforme au sentiment de l'église, ne seroient point en eux la récompense de leur foi, mais la peine de leur perfidie. C'étoit pour prévenir de pareils malheurs, que S. Paul prioit instamment les Corinthiens d'éviter tout schisme et toute division, et de conserver avec soin l'unité de la foi et d'un même esprit. *Obsecro vos*,

(*a*) *Or. 1. contra Arian.* (*b*) *Cypr. de unit. Eccles.*

fratres, per nomen Domini nostri Jesu-Christi, ut idipsum dicatis omnes, et non sint in vobis schismata; sitis autem perfecti in eodem sensu et in eâdem sententiâ (*a*). Notre foi doit donc être entière; la moindre erreur seroit capable de la ruiner: il faut encore prendre garde que, comme nous ne pouvons rien retrancher de la foi, parce qu'elle est une et simple, nous ne pouvons point non plus y ajouter. Les opinions particulières ne sauroient jamais devenir la loi de l'église, comme l'a très-bien remarqué S. Augustin. Les temps, dit-il, sont changés; mais la loi de l'église est toujours la même: *Variata sunt tempora, non fides* (*b*).

3. Enfin, la dernière qualité de la foi, c'est qu'elle soit vive, agissante, et qu'elle nous attache à J. C. *in obsequium Christi.* Ce n'est pas croire, que de réciter simplement le *Credo*; ni être fidelle, que de dire seulement de bouche les paroles de la foi, sans rien faire paroître dans ses actions de ce que l'on croit. La foi qui justifie, et sans laquelle on ne sauroit être sauvé, est une foi opérante par la charité; c'est la foi dont le juste vit, et dont S. Paul fait l'éloge dans son épître aux Hébreux (*c*), où rappelant tous les siècles passés, il nous représente tout ce qu'il y a eu de grands hommes dans l'ancienne alliance: il ne nous les représente grands, qu'autant qu'ils l'ont été devant Dieu, et montre que c'est par la foi qu'ils l'ont été: *Sancti per fidem.* Voyez, dit-il, comme ils ont conquis les royaumes, qu'ils ont opéré la justice, et qu'ils se sont rendus dignes des promesses. Tous ces grands hommes ont été véritablement parfaits, et nous ont laissé des monumens éternels de leur véritable grandeur, en vivant comme ils ont fait, selon la foi: *Hi omnes testimonio fidei probati.*

La loi ancienne n'est pas la seule qui ait eu cet avantage, la nouvelle peut aussi se vanter avec raison d'avoir eu des héros et des conquérans par la foi: *Sancti per fidem*; et, sans vous rappeler, mes

(*a*) 1. *Cor.* 1, 10. (*b*) *Aug. Ep.* 57. (*c*) *Gal.* 5. *Hébr.* 11.

chers auditeurs, ces exemples de ferveur et de charité de l'église primitive, et ces échafauds teints et fumans du sang innocent d'une infinité de martyrs, voyez ce que fait encore aujourd'hui la foi dans tant de saintes ames, qui fructifient sans cesse en bonnes œuvres, et qui n'oublient rien pour gagner le ciel. Imitons-les, ayant une foi soumise, entière, vive et agissante. Mais est-ce là la foi qui anime la plupart des chrétiens de nos jours ? C'est ce qu'il nous faut examiner.

II. Point. La foi doit être humble et soumise; et nous voulons sans cesse disputer de tout; elle doit être entière et universelle, et nous ne voulons croire que ce qui nous plaît; elle doit être vive et agissante, et nous ne voulons point conformer notre vie à notre croyance : voilà trois défauts considérables que je remarque dans la foi de la plupart des chrétiens de nos jours.

1. La foi devroit nous persuader avec une telle conviction, dit Tertullien, que nous ne devrions plus avoir de curiosité, après avoir connu Jésus-Christ, ni plus rechercher de science après avoir reçu l'évangile : *Nobis curiositate opus non est post Christum, nec inquisitione post evangelium* (*a*). Cependant combien ne voit-on pas aujourd'hui de chrétiens dans l'église, qui, en matière de religion, ne se conduisent que par les lumières de la raison, sans rien déférer à l'autorité de la parole de Dieu, qui croient ce qu'ils comprennent, et qui rejettent tout ce qu'ils ignorent ? *Quæcumque ignorant blasphemant*, comme parle S. Jude. Ils croiront mille choses dans le monde sur la parole d'un homme; il n'y a qu'avec Dieu qu'ils osent disputer de tout; il n'y a qu'en matière de religion qu'ils raisonnent comme il leur plaît. Mais un jour le Seigneur reprochera à ces libertins que, sous apparence de raison, ils ont été les gens du monde les plus déraisonnables et les plus insensés; que, dans les affaires temporelles, ils n'ont pas cru bles-

(*a*) *Tertul. de præscript. adv. hær. c.* 19.

ser cette prétendue force d'esprit dont ils faisoient parade, en ajoutant foi à une infinité de choses d'ailleurs extrêmement incertaines ; et qu'à l'égard des choses du ciel, ils se sont fait un faux point d'honneur d'être incrédules ; qu'ils ont fait violence à leur esprit pour imaginer des principes de religion contraires à la vérité, pour vivre dans un athéisme secret, et dans un libertinage étudié. O vous qui, entêtés d'une vaine force d'esprit, ne regardez la foi que comme une vertu des simples, apprenez que la parfaite sagesse et que le vrai bon sens consistent à se soumettre à l'autorité de Dieu ; que le vrai bon esprit consiste à adorer sa suprême majesté, et que le plus mauvais usage que vous puissiez faire de vos lumières et de vos talens, est de vous en servir pour vous damner éternellement. Ah ! faut-il que vous soyez pires que les démons ! *Dœmones credunt et contremiscunt*, dit S. Jacques (*a*). Hélas ! vous ne faites ni l'un ni l'autre : vous ne croyez point, et vous ne tremblez point ; vous n'avez ni foi ni crainte de Dieu ; vous contredites à présent Jésus-Christ et sa sainte religion ; mais un jour viendra qu'il vous contredira pareillement, et que vous serez pour jamais en butte à sa colère et à ses vengeances.

2. Il y en a d'autres qui, à la vérité, ne révoquent pas tout en doute, mais qui ne croient que ce qui leur plaît, et qui ont la témérité de se rendre comme les arbitres de la religion. Sont-ils tombés dans l'adversité ? ont-ils fait quelque perte considérable ? se trouvent-ils affligés de quelque maladie douloureuse ? au lieu de se conformer à la volonté de Dieu, et de s'humilier sous sa main toute-puissante, qui les frappe pour les corriger, ils croient qu'il n'y a point de providence. Leur prêche-t-on l'obligation qu'il y a de vivre avec chasteté ? cette vertu leur paroît une chimère : quand une tentation de la chair les sollicite, ils doutent des peines de l'enfer et de l'éternité ; ils

(*a*) *Jacob.* 2.

mêlent des erreurs à leur croyance. D'autres enfin se laissent entraîner dans de nouvelles opinions qui flattent leurs inclinations ou la corruption de leur cœur. Ah! chrétiens qui m'écoutez, ne souffrez jamais que qui que ce soit affoiblisse votre foi : considérez que vous ne possédez rien au monde de plus précieux. Si quelqu'un se mettoit en disposition de ravir votre bien, que ne feriez-vous pas pour vous en défendre? Hé, en avez-vous un plus grand que celui de la foi, où tout le fonds et tout le patrimoine de votre espérance se trouve renfermé? Ah! si vous connoissiez bien l'excellence de ce précieux don, et ce qu'il en a coûté à Jésus-Christ et à ses apôtres pour nous le transmettre, je suis très-certain que rien au monde ne seroit capable de l'altérer dans vous, et que, combattant jusqu'à la mort pour conserver ce riche dépôt que nos pères nous ont laissé, vous diriez au misérable qui voudroit attenter sur son intégrité, ce que S. Jérome écrivoit à un de ses amis, au sujet des erreurs d'Origène (*a*) : Qui que vous soyez qui vous mêlez d'enseigner de nouveaux dogmes, parlez avec respect d'une foi que les apôtres ont approuvée : *Quisquis es assertor novorum dogmatum, obsecro ut parcas fidei quæ apostolico ore laudata est.* Pourquoi avancez-vous depuis un petit nombre d'années des propositions dont nous n'avons jamais ouï parler? Le monde n'a-t-il pas été chrétien jusqu'à ce jour sans votre doctrine? *Usque ad hanc diem sine istâ doctrinâ mundus christianus fuit.* Dites tout ce que vous voudrez, pour moi je mourrai dans la foi en laquelle je suis né : *Illam senex tenebo fidem in quâ puer natus sum.* C'est ainsi que nous devrions nous attacher à la foi de l'église; au lieu que bien souvent la première nouveauté nous emporte, que le moindre discours d'un libertin nous ébranle, et nous fait changer une foi de plus de dix-sept siècles en une opinion de deux jours, malgré ce que nous dit l'apôtre : *Doctrinis variis et peregrinis nolite abduci* (*b*).

(*a*) *Hieron. Ep.* 65. *Pammachio et Occeano.* (*b*) *Heb.* 13, 9.

3. Mais un malheur encore plus commun, c'est que la plupart des chrétiens n'ont qu'une foi morte : *Quid proderit, fratres mei, si fidem quis dicat se habere, opera autem non habeat? Numquid poterit fides salvare eum* (a)? Souffrez, mes frères, que je vous le dise avec l'apôtre S. Jacques : Que vous servira-t-il d'avoir la foi, si vous n'en pratiquez pas les œuvres? Vous imaginez-vous qu'une foi stérile soit capable de vous sauver toute seule? Non, chrétiens qui m'écoutez, ne vous y trompez pas : comme un corps sans ame est mort, de même la foi sans les bonnes œuvres est morte. Oui, chrétiens lâches et paresseux, qui négligez de pratiquer les œuvres de la foi, je vous le dis avec toute la liberté que me donne mon ministère, loin de vous justifier devant Dieu, la foi que vous avez ne servira qu'à vous faire condamner un jour avec encore plus de sévérité ; il vaudroit beaucoup mieux pour vous, à l'heure de la mort, n'avoir jamais ouï parler des vérités de l'évangile, qu'après tant d'instructions réitérées que vous avez entendues de la bouche de vos pasteurs, avoir continué de mener une vie inutile, et souvent même entièrement contraire à la foi dont vous avez fait profession. Pour être un véritable chrétien, il faut parler et agir en chrétien, il faut que les paroles et les actions rendent un double témoignage à notre religion ; que les sentimens de cœur s'accordent avec les paroles de la bouche. En effet, n'est-ce pas une chose surprenante, et une contradiction monstrueuse, que, croyant des vérités si terribles, nous vivions cependant dans les mêmes désordres que les infidelles? On croit, par exemple, qu'il ne faut qu'un seul péché mortel pour être damné ; et l'on passe sa vie à le commettre. On croit que ni les avares, ni les impudiques, etc. n'entreront point dans le ciel ; et c'est dans tous ces vices qu'on se plonge. Ah! Seigneur, peut-on croire et vivre de la sorte, être persuadé qu'il y a une éternité de peine pour les pécheurs,

(a) *Jacob.* 2, 14.

et de gloire pour les gens de bien ; savoir qu'on touche de près ce terme fatal qui doit décider de notre sort pour l'une ou pour l'autre, et vivre tranquillement entre ces deux extrémités ? Quoi! puis-je, entre ces deux bornes fatales, où il faut que la vie la plus heureuse aboutisse un jour, m'amuser à la bagatelle, me nourrir d'espérances chimériques, me bâtir une fortune sur le sable mouvant, me laisser enivrer de l'amour du siècle, qui m'échappe à toute heure et malgré moi ? D'où vient, mes frères, cette étrange insensibilité, sinon de notre peu de foi ?

CONCLUSION. *Vosmetipsos tentate, si estis in fide : ipsi vos probate* (*a*). Je vous en prie, mes frères, demandez-vous compte à vous-mêmes de votre foi. Voyez si vous avez cette foi humble et soumise ; cette foi entière et universelle ; cette foi vive et agissante, dont nous venons de parler. Si cela est, laissez-la agir sur vous dans toute son étendue, et vous en connoîtrez la vertu et l'efficace. Souffrez qu'elle vous conduise elle-même dans ces lieux souterrains, où la justice divine allume un feu qui ne s'éteindra jamais ; qu'elle vous ouvre ces portes fatales qui seront fermées pour toujours ; qu'elle vous fasse entendre ces grincemens de dents et ces gémissemens éternels, que la rage et le désespoir arrachent aux damnés, et qu'elle vous fasse voir la place qui vous est marquée, si vous ne vous convertissez. Souffrez ensuite qu'elle vous ouvre le sein de la miséricorde infinie de Jésus-Christ, qui est aujourd'hui votre sauveur, et qui sera peut-être demain votre juge. Ah ! mes chers frères, par les entrailles de Jésus-Christ, rappelez dans ce moment tout ce que vous avez entendu jusques ici de l'évangile, de la religion, du christianisme. Pouvez-vous révoquer en doute ces vérités ? On ne peut s'imaginer que le libertinage même le plus outré puisse aller jusqu'à ce point d'incrédulité. Si donc vous avez cru, et si vous ne pouvez vous empêcher de croire, c'est par votre propre bouche que je

(*a*) 2. *Cor.* 13, 5.

vous condamne, méchant serviteur, vous dira un jour Jésus-Christ: *De ore te judico, serve nequam* (*a*). Vous avez cru que le chemin du ciel étoit un chemin étroit et difficile, et vous avez cependant marché dans la voie large de la perdition. Vous avez cru qu'un chrétien ne pouvoit trouver son salut que dans les croix, la mortification et la piété, et votre vie n'a été qu'un tissu continuel de vices, d'emportemens et de débauches. Quelle conformité de vos actions avec votre foi, de votre conduite avec l'évangile! Que devez-vous attendre de cette foi morte, qu'une triste condamnation? *De ore tuo te judico.* Ouvrons enfin les yeux, et prions Dieu d'augmenter dans nous la foi. Hélas! et qu'il y en a peu, même parmi les catholiques, et qu'il est bien à craindre que nous n'approchions de ce temps malheureux, où à peine trouvera-t-on de la foi sur la terre. *Filius hominis veniens, putas, inveniet fidem in terrâ* (*b*)? Ah! Seigneur, donnez-nous cette foi vive, sans laquelle nous ne pouvons, ni vous plaire, ni nous sauver. Nous pouvons bien en parler; mais, sans vous et sans votre grâce, nous ne saurions l'obtenir. Répandez-la, ô mon Dieu! dans nos cœurs, afin qu'elle nous y représente nos devoirs; et que, vivant comme nous croyons, nous nous rendions dignes de voir cette foi changée en une lumière de gloire, qui nous découvrira vos infinies perfections, et nous les fera contempler face à face pendant toute l'éternité. C'est ce que je vous souhaite, etc.

(*a*) *Luc.* 19, 22. (*b*) *Luc.* 18, 8.

PRÔNE
POUR
LE DIMANCHE
DE LA SEPTUAGÉSIME.

Du Travail.

Quid hîc satis totâ die otiosi? Ite et vos in vineam meam.

Pourquoi demeurez-vous là tout le long du jour sans travailler? Allez-vous-en aussi à ma vigne. En S. Matth. ch. 20.

L'ÉVANGILE que l'église nous propose aujourd'hui pour notre instruction, contient la parabole du père de famille, qui sortit de grand matin pour louer des ouvriers et les envoyer travailler à sa vigne. Il loua les premiers à la première heure du jour, et fit marché avec eux à un denier par jour, pièce de monnoie de ce temps-là, qui pouvoit valoir huit ou dix sous de la nôtre, qui étoit le prix ordinaire de la journée d'un ouvrier. Il sortit encore à la troisième heure, et à celle de sexte et de none; et en ayant trouvé d'autres dans la place qui étoient sans rien faire, il leur dit d'aller travailler à sa vigne, et qu'il leur donneroit ce qui seroit de justice. Enfin étant sorti vers la onzième heure, c'est-à-dire, sur le soir, suivant la manière de compter des Juifs, il en trouva encore d'autres qui étoient sans occupation; il leur reprocha pareillement leur inutilité, et leur demanda pourquoi ils demeuroient ainsi tout le jour

sans rien faire; et, après qu'ils se furent excusés sur ce que personne ne les avoit occupés, il les envoya aussi travailler à sa vigne.

Sans entrer dans le sens spirituel de cette parabole, nous nous en tiendrons à l'explication ordinaire qu'on lui donne. Nous pouvons dire, mes frères, que Jésus-Christ nous la propose particulièrement pour nous faire comprendre l'obligation que nous avons de travailler et de fuir l'oisiveté. Arrêtons-nous à un sujet aussi important, et qui nous regarde tous, dans quelque condition que la divine providence nous ait placés. Les uns ne veulent rien faire, et regardent la vie présente comme un jeu et un divertissement : les autres travaillent à la vérité, mais ils font mal ce qu'ils font. C'est ainsi que, par des raisons différentes, ils se privent les uns et les autres des bénédictions que Dieu verse sur le travail; ceux-là, parce qu'ils ne veulent pas s'y assujettir; et ceux-ci, parce qu'ils ne s'y assujettissent pas dans un esprit chrétien. Jésus-Christ, qui nous est représenté par le père de famille de notre évangile, condamne les uns et les autres. Que dit-il aux premiers qui veulent mener une vie molle et oisive? *Quid hîc satis totâ die otiosi? Ite :* Allez, de quelque condition que vous soyez, le travail vous est absolument nécessaire. Que dit-il aux seconds qui n'embrassent pas le travail selon son esprit? *Ite et vos in vineam meam :* Travaillez à ma vigne; sanctifiez-vous dans votre travail. Et enfin, pour animer les uns et les autres, il ajoute que leur travail ne sera pas sans récompense, *et quod justum fuerit dabo vobis.* Voilà l'explication de notre parabole par rapport au travail. Dieu le commande, Dieu le règle, Dieu le bénit. Il s'agit donc de travailler, et de bien travailler. Nous allons voir pour cet effet, 1. *l'obligation que nous avons de travailler : 2. les moyens que nous devons prendre pour sanctifier notre travail.*

I. POINT. Pour bien comprendre l'obligation que nous avons tous de travailler, nous n'avons qu'à

considérer avec attention ce que nous sommes. Nous sommes hommes, nous sommes pécheurs et nous sommes chrétiens; voilà trois qualités différentes qui nous sont propres : or, je dis qu'en conséquence de tous ces titres, nous sommes tous obligés au travail.

1. Comme hommes, le travail est attaché à notre nature : c'est une loi que le Créateur nous a imposée ; loi que nous sommes obligés d'accomplir. L'homme, dit l'écriture, est né pour travailler, ainsi que l'oiseau est fait pour voler : *Homo nascitur ad laborem, et avis ad volatum* (*a*). Quelque noble, quelque parfait, quelque juste que fût Adam, Dieu, en le mettant dans le Paradis terrestre, lui ordonna de le travailler et de le cultiver : *Posuit eum in Paradiso voluptatis, ut operaretur et custodiret illum* (*b*). Il est vrai que ce n'étoit pas un travail pénible tel qu'il est aujourd'hui, mais agréable et conforme à la sainteté de l'état où il avoit été créé : c'étoit néanmoins un travail et une occupation qu'il exigeoit de lui. Apprenons de là, qu'en quelque rang qu'un homme soit élevé, le travail n'est jamais indigne de lui : ce qui faisoit dire à un grand Prince que, si Dieu et la nature ne vouloient pas que les rois travaillassent, ils ne leur auroient pas donné des mains comme aux autres : *Numquid Deus et natura regibus frustrà manus contulere !* Les païens mêmes ont reconnu cette vérité, et nous lisons dans l'histoire (*c*) que, parmi les Egyptiens, chacun étoit obligé de représenter tous les ans devant l'intendant de sa province, ce qu'il faisoit, et quel métier il exerçoit; et s'il se trouvoit n'en avoir aucun, il étoit honteusement chassé de la province, quelquefois même puni de mort. Chez les Grecs, un père étoit obligé de faire apprendre quelque profession à ses enfans, faute de quoi, quand il venoit à tomber dans l'indigence, les enfans qu'il avoit laissés vivre dans la fainéantise, étoient dispensés de l'assister. Ce devoir est si naturel à l'homme, que le sage

(*a*) *Job.* 5, 7. (*b*) *Gen.* 2, 15. (*c*) *Philon, Juif, Hist.*

renvoie le paresseux à la fourmi. Voyez la conduite de ce petit animal, comment il travaille pendant l'été, pour avoir de quoi se nourrir pendant l'hiver, et apprenez à vivre : *Vade ad fornicam, ô piger! et considera vias ejus, et disce sapientiam* (*a*). Mais quand nous ne serions pas obligés au travail comme hommes, nous y sommes condamnés comme pécheurs.

2. Le travail est la juste punition du péché imposée à tous les enfans d'Adam. Vous avez péché, dit Dieu au premier homme (*b*) : voici la sentence terrible que j'ai prononcée contre vous : *Maledicta terra in opere tuo.* La terre sera maudite à cause de vous : vous n'en tirerez votre nourriture qu'à force de travail pendant tout le reste de votre vie : *In laboribus comedes ex eâ cunctis diebus vitæ tuæ.* Elle vous produira des ronces et des épines, et vous serez obligés de manger votre pain à la sueur de votre visage : *In sudore vultûs tui vesceris pane tuo*; jusqu'à ce que vous retourniez dans la terre d'où vous avez été tiré : *Donee revertaris in terram de quâ sumptus es.* S. Thomas (*c*) expliquant ces paroles, dit qu'elles renferment un commandement qui oblige tous les hommes à quelque travail honnête de corps ou d'esprit. Ainsi ne vous imaginez pas que ce fameux arrêt, *in sudore vultûs tui, etc.* ne soit que pour les laboureurs et les pauvres artisans; il est pour tous les enfans d'Adam, et nous regarde tous. Donnez-moi un homme qui ne soit point pécheur, on pourra lui éviter la peine du travail; mais puisque tous ont péché, nul ne peut se dispenser de cette peine qui est le châtiment du péché. Vous avez péché, mon pauvre frère, combien de fois? vous le savez; il faut que vous fassiez pénitence, en gagnant votre pain à la sueur de votre front : *In sudore, etc.* Et jusqu'à quand? jusqu'à la mort, *donec revertaris, etc.* Vous êtes pécheresse, ma chère sœur : combien de fautes

(*a*) *Prov.* 6. 6. (*b*) *Gen.* 3, 17.
(*c*) 2, 2, q. 164, *a.* 2, *ad.* 3.

n'avez-vous pas commises, et peut-être fait commettre aux autres par vos parures et vos immodesties? Vous devez en gémir devant Dieu, lui en demander pardon, en lui exposant l'humilité de votre cœur et le travail de vos mains: *Vide humilitatem meam et laborem meum; et dimitte universa delicta mea* (*a*). Vous avez péché, jeunes gens, et vous avez malheureusement perdu l'innocence de votre baptême. A quels excès ne vous ont pas porté vos passions? vous le savez; c'est à vous à qui s'adressent ces paroles du prophète: *Tolle molam, et mole farinam, discooperi humerum* (*b*). Tournez la meule, mâtez votre chair rebelle, ceignez vos reins, accoutumez votre corps à la peine, et pliez vos épaules sous le joug du travail, afin que Dieu vous fasse miséricorde.

3. Enfin nous sommes obligés au travail comme chrétiens, puisqu'en cette qualité nous devons imiter Jésus-Christ notre chef, qui a été dans les travaux depuis sa plus tendre jeunesse, comme il nous l'apprend par la bouche du prophète: *In laboribus à juventute meâ* (*c*). Les saints pères remarquent qu'il a vécu pendant plusieurs années du travail de ses mains dans la boutique de S. Joseph (*d*), exerçant le même métier que lui. Lorsqu'il est sorti de cet état pénible et humiliant, quelles fatigues n'a-t-il pas essuyées, en parcourant les villes et les bourgs, pour annoncer son évangile! S'il appelle des apôtres à sa suite, il veut que ce soit des gens de peines et de fatigues, capables d'aller par toute la terre montrer aux hommes le chemin du salut. Il leur ordonne de prêcher à tous ceux qui croiront en lui, que la vie chrétienne est une vie de croix, de souffrances et de mortification. Nous voyons dans l'écriture que S. Paul, l'un d'eux, tout occupé qu'il étoit de la prédication, ne laissoit pas de travailler des mains, pour n'être à charge à personne. Il ne pouvoit souffrir qu'il y eût parmi les chrétiens des

(*a*) *Ps.* 24, 18. (*b*) *Isa.* 47, 2. (*c*) *Ps.* 87, 16.
(*d*) *Justin. dialog. cum Triph. p.* 136.

gens désœuvrés, curieux et fainéans. Nous vous exhortons, dit-il, dans sa première lettre aux Thessaloniciens, de vous appliquer chacun à ce que vous avez à faire, et de travailler de vos mains, ainsi que nous vous l'avons ordonné: *Ut vestrum negotium agatis, et operemini manibus vestris, sicut præcipimus vobis* (a). Nous avons appris, dit-il dans sa seconde lettre, qu'il y a parmi vous des gens inquiets qui ne travaillent point, et qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas: nous avertissons ces personnes, et nous les conjurons, au nom de Jésus-Christ, de manger leur pain en travaillant en silence: *Iis autem qui ejusmodi sunt denuntiamus et obsecramus in Domino Jesu-Christo, ut cum silentio operantes, suum panem manducent* (b). Il faut donc manger son pain, c'est-à-dire, un pain qu'on a gagné par un travail honnête: personne ne pouvant le manger comme sien, si auparavant il ne se l'est rendu propre en travaillant.

Après ces avertissemens apostoliques, comment oserions-nous rester dans l'oisiveté, qui est l'école de tous les vices, comme le dit le S. Esprit? *Multam enim malitiam docuit otiositas* (c). C'est dans cette école que le fils de famille apprend, comme l'enfant prodigue, à dissiper son bien en débauches, à mépriser les belles-lettres, à se moquer des avis qu'on lui donne, à s'endurcir aux menaces de ses parens, à vivre en infame, à rôder en libertin, et à mourir en gueux. C'est dans cette école qu'une fille, si elle est pauvre, apprend à vivre sans honneur; à se prostituer honteusement pour gagner du pain, ou à le dérober par ses friponneries, au lieu de se le procurer par son travail. Si elle est riche, l'oisiveté la porte à employer son temps à dormir, à se parer, à jouer, danser, folâtrer; elle le consomme en visites, en parties de promenades, en entretiens dangereux, où règnent l'envie et la médisance, ou en actions peut-être encore plus indignes, que l'apôtre nous défend de nommer, tant

(a) 1. *Thess.* 4, 11. (b) 2. *Thess.* 3, 12. (c) *Eccli.* 33, 29.

elles sont infames devant les hommes et exécrables aux yeux de Dieu. Enfin, c'est dans cette école que le bourgeois et l'artisan apprennent à s'abrutir dans le vin, à être violens, jureurs, impudiques, impies, etc. en un mot, tous les vices se joignent à celui-ci, ainsi que le remarque le roi prophète quand il parle de ceux qui fuient le travail auquel tous les hommes sont condamnés : *In labore hominum non sunt, et cum hominibus non flagellabuntur* (*a*). Qu'est-il arrivé? *Ideò tenuit hos superbia; operti sunt, iniquitate et impietate suâ; prodiit quasi ex adipe iniquitas eorum, etc.* On ne sauroit compter le nombre de péchés qui sortent de la graisse de ces fainéans : mais quand ils ne feroient point d'autre mal que de mener une vie inutile, je dis que la seule perte de temps est capable de les damner; car l'évangile nous apprend que les ténèbres extérieures furent le partage du serviteur inutile : *Inutilem servum ejicite in tenebras exteriores* (*b*). S. Bernard le dit expressément, écrivant à un jeune homme de Chaumont en Bassigny. Jugez, mon fils, lui dit ce saint abbé, ce que mérite celui qui fait mal, puisqu'il suffit de ne rien faire pour mériter le supplice éternel : *Attende quid mereatur iniquitas, si sola sufficit inutilitas ad damnationem* (*c*). Il faut donc travailler, mais est-ce assez que de travailler? Non, il faut encore sanctifier son travail.

II. POINT. Vous avez entendu que nous sommes obligés de travailler comme hommes, comme pécheurs et comme chrétiens. Pour sanctifier notre travail, nous devons, comme hommes, travailler avec prudence; comme pécheurs, travailler en esprit de pénitence; et comme chrétiens, nous devons travailler en union avec Jésus-Christ. Voilà les moyens que je vous propose pour rendre votre travail utile, méritoire et agréable à Dieu.

1. Il faut d'abord commencer son travail avec une droite intention, dans la vue de plaire à Dieu : le lui offrir, et lui faire un sacrifice de ce qu'il y a

(*a*) *Ps.* 72, 5 *et seq.* (*b*) *Matth.* 25, 30. (*c*) *Bern. Ep.* 104.

de rebutant : s'armer pour cet effet du signe de la Croix, si recommandable aux premiers chrétiens qui le faisoient ordinairement au commencement de leurs principales actions, comme nous l'apprend Tertullien : *Quæcumque nos conversatio exercet, frontem crucis signo ferimus* (*a*). Il faut ensuite prendre son travail avec modération et prudence, suivant cet avis du sage : *Noli laborare ut diteris ; sed prudentiæ tuæ pone modum* (*b*) *:* Ne travaillez pas dans la seule vue de vous enrichir, mais mettez des bornes à votre conduite. Dieu ne vous défend pas, mes frères, de travailler pour pourvoir à vos besoins, à l'entretien de votre famille, et à l'établissement de vos enfans ; mais il ne veut pas que vous vous laissiez aller à l'amour excessif des biens de ce monde et à l'avarice, qui est la racine et la source de tous les péchés, comme l'appelle S. Paul. Arrêtez cette avidité insatiable, qui vous fait penser jour et nuit aux moyens de gagner de l'argent et d'amasser du bien : *Prudentiæ tuæ pone modum*. Considérez qu'une fortune médiocre, acquise par des voies justes, vaut mieux que les richesses immenses des pécheurs : *Meliùs est modicum justo, super divitias peccatorum multas* (*c*). Il est rare que ces fortunes précipitées aient une bonne issue : elles viennent vîte, et s'en retournent de même : *Hæreditas ad quam festinatur, in novissimo benedictione carebit* (*d*), dit le Sage. Au contraire, si vous travaillez avec prudence et modération, Dieu bénira vos peines : vous aurez le temps de penser à votre salut, de prier soir et matin, d'entendre la messe, de fréquenter les sacremens, etc.

2. Comme pécheurs, nous devons travailler en esprit de pénitence, en joignant la prière au travail, à l'exemple de celui qui a été le premier de tous les pénitens, aussi-bien que le premier de tous les pécheurs ; car il ne faut pas douter qu'Adam se voyant chassé du paradis terrestre, ne se soit

(*a*) *L. de coron. milit. c.* 4. (*b*) *Prov.* 23, 4.
(*c*) *Ps.* 36, 16. (*d*) *Prov.* 20, 21.

occupé à travailler et à prier, puisque l'écriture qui nous assure que son péché lui fut remis, nous assure en même temps qu'il en fit une véritable pénitence : ce qui ne se peut sans la prière et le gémissement. Il prioit donc, parce qu'il étoit vivement touché de son péché, ce qui ne peut être sans prier ; mais il travailloit en même temps, parce que la règle de la pénitence que Dieu lui avoit prescrite l'y obligeoit. Il prioit et gémissoit devant Dieu, parce qu'il n'avoit point obéi à son commandement ; mais il travailloit en même temps, afin d'accomplir l'arrêt de sa condamnation, qui devoit devenir le principe de sa justification. Voilà, pécheurs, votre modèle, vous devez lever les mains au ciel comme lui, pour obtenir miséricorde, travailler et prier en même temps en cette vie, qui est composée de jours de misère et d'affliction, comme parle le prophète Roi : *In die tribulationis meæ, Deum exquisivi manibus meis* (*a*).

Mais comment faut-il se conduire pour arriver à cette perfection ? Il faut avoir de saintes pensées dans l'esprit, de bonnes paroles en bouche, et la patience dans le cœur. A quoi faut-il penser en travaillant ? A Dieu, en présence duquel nous sommes, et pour la gloire de qui nous devons travailler ; au ciel, qui sera notre récompense, si nous travaillons comme il faut ; au péché, qui est la cause de tous les maux que nous souffrons. C'est ce que S. Bernard disoit aux religieux de Clairvaux (*b*). *Causam laboris cogitet in labore ut ipsa ei pœna quam patitur, culpam pro quâ patitur representet.* Enfin nous n'avons qu'à penser à notre travail, il nous fournira cent pensées, qui toutes nous conduiront à Dieu, si nous en savons faire usage. 2. Il faut avoir de bonnes paroles en bouche. Des discours saints et édifians, les paroles sages et modestes, sont autant de prières et de louanges que nous rendons à Dieu. Consolons-nous parmi les peines du travail, non en chantant des chansons profanes, que les saints appellent les

(*a*) *Ps.* 76, 2. (*b*) *Bern. Serm.* 59, *de divers.*

cantiques du démon ; mais en nous entretenant de cantiques de piété, chantant des pseaumes, des hymnes et autres prières de l'église, à l'exemple des premiers chrétiens : *Loquentes vobismetipsis in psalmis et hymnis, et canticis spiritualibus, cantantes et psallentes in cordibus vestris Domino* (*a*). 3. Il faut avoir la patience dans le cœur, afin de souffrir, avec soumission à la volonté de Dieu, les fatigues qui accompagnent le travail. Que jamais la passion de la colère ne nous emporte à jurer et à maudire : ce seroit travailler pour le démon et non pour Dieu, pour l'enfer et non pour le paradis. Quand les choses ne réussissent pas à votre gré, ou qu'il vous arrive quelque événement fâcheux, au lieu de murmurer et de vous impatienter, recourez à Dieu, et attendez de lui le succès de votre travail : *Subditus esto Domino, et ora eum* (*b*).

3. Enfin, pour sanctifier votre travail, vous devez, comme chrétiens, vous unir à Jésus-Christ notre chef et notre modèle ; lui consacrer vos peines et vos sueurs, souffrant pour lui comme il a souffert pour nous. Telle étoit la conduite des premiers fidelles ; le désir insatiable de la prière qui les pressoit, ne leur permettoit pas de laisser écouler inutilement le moindre moment, sans le consacrer au culte de Dieu et à l'adoration de Jésus-Christ, comme l'a remarqué S. Clément d'Alexandrie (*c*). Ils prioient dans les travaux mêmes les plus pénibles. Combien de martyrs condamnés aux mines, se sont sanctifiés dans le secret du travail et de la prière, avant que de boire dans le calice du Seigneur, et lui ont consacré leurs sueurs avant que de lui donner leur sang ? Combien de solitaires ont généreusement triomphé du monde, et se sont sauvés par la prière jointe au travail ? S. Antoine en étoit si convaincu, qu'il laissa, comme par testament, cette règle à ses disciples : *Ne miscerent desidiam instituto* (*d*). Je ne prétends pas faire ici le dénombrement de tous ceux

(*a*) *Eph.* 5, 19. (*b*) *Ps.* 36, 7.
(*c*) *Clem. Alex. L.* 7, *stromat.* (*d*) *Athan. in vitâ ipsius.*

qui ont joint la prière avec le travail; il suffit de dire que tous les saints l'ont fait, et que nous pouvons les imiter. C'est à quoi l'apôtre nous invite, quand il dit : *Obsecro vos, fratres, per misericordiam Dei, ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem, rationabile obsequium vestrum* (*a*). Je vous conjure, mes frères, par la miséricorde de Dieu, d'offrir vos corps comme une hostie vivante, sainte et agréable à Dieu, pour lui rendre un culte raisonnable et spirituel. Remarquez que Dieu ne se contente pas que nous lui offrions nos ames, il veut encore que nous lui offrions nos corps : *Corpora vestra.* C'est ici une victime qu'il demande de nous, et nous ne pouvons la lui offrir que par une vie pénitente et laborieuse : *Hostiam viventem.* Il faut que nos corps soient des hosties dont toutes les actions soient animées par la prière, et non des hosties mortes ou languissantes par une tiédeur et une négligence criminelle : *Hostiam sanctam.* Il faut qu'ils soient des hosties pures et saintes; car des corps souillés par l'impureté, l'ivrognerie et les autres vices que produit l'oisiveté, ne sont pas des victimes dignes de Dieu : *Deo placentem.* Ce doit être des hosties agréables aux yeux de Dieu. Tout occupés de son service, nous devons éviter tout ce qui lui déplaît et qui peut l'offenser : *Rationabile obsequium vestrum.* Un culte extérieur et servile comme celui des Juifs, ne suffit pas : Dieu veut un culte spirituel, animé par la charité et par le feu du Saint-Esprit, qui est un esprit de prière et de gémissement.

CONCLUSION. Voilà les moyens de sanctifier votre travail que j'avois à vous proposer. Faites-y, je vous en prie, un peu d'attention, et tâchez de les mettre en pratique. Vous êtes hommes, mes chers frères, vous n'ignorez pas que votre vie est courte et que vous devez bientôt mourir : n'entassez donc pas desseins sur desseins, mais travaillez avec prudence et modération. Vous êtes pécheurs; et au-

(*a*) *Rom.* 12, 1.

péché d'origine vous en avez ajouté beaucoup d'autres ; il faut les expier et travailler en esprit de pénitence, pour obtenir de Dieu miséricorde. Enfin, vous êtes chrétiens, et obligés de vivre de la vie de Jésus-Christ, qui a été une vie de peines et de travaux : il faut vous unir à lui par une prière qui vous porte à l'imiter : *Conjungere Deo, et sustine* (*a*). Si vous observez ces règles, il y a tout lieu d'espérer que vous ferez votre salut : mais si vous les négligez, il est bien à craindre que vous ne perdiez votre temps, lors même que vous paroissez travailler : car un travail qui n'est point rapporté à Dieu, est un travail inutile ; et à l'heure de la mort, vous verrez que vous avez travaillé en vain, que vous avez beaucoup fait pour la terre, et rien pour le ciel. Prenez donc la résolution, du moins aujourd'hui, et après tant d'années perdues, de vous occuper plus utilement à l'avenir, et de travailler si saintement, que vous méritiez d'entrer à la fin de vos jours dans le repos éternel. C'est ce que je vous souhaite, etc.

(*a*) *Eccli.* 2, 3.

PRÔNE
POUR
LE DIMANCHE
DE LA SEXAGÉSIME.

De la parole de Dieu.

Est autem hæc parabola : Semen est verbum Dei.

Voici ce que signifie cette parabole : La semence est la parole de Dieu. En S. Luc, chap. 8.

De toutes les paraboles de l'évangile, je n'en trouve point de mieux éclaircie et de plus circonstanciée que celle-ci. Jésus-Christ nous y parle d'une semence qu'on jette dans un champ ; et quand ses apôtres lui demandent ce que c'est que cette parabole, il leur apprend que cette semence est la parole de Dieu reçue dans le cœur de l'homme : et par les différentes terres sur lesquelles cette semence tombe, il leur fait voir dans le détail le bon ou le mauvais usage qu'on en fait. Une partie, dit-il, de cette semence tombe le long du chemin ; elle est foulée aux pieds, et les oiseaux du ciel la mangent : l'autre tombe dans un lieu plein d'épines, qui étant confondues avec elle, l'étouffent : la troisième tombe sur des pierres, et à peine a-t-elle poussé qu'elle sèche : la dernière enfin

étant tombée dans une bonne terre, a porté son fruit dans son temps.

Tel est le sort de la parole de Dieu, dit Jésus-Christ. C'est une semence qui tombe tantôt le long du chemin, c'est-à-dire, dans des cœurs dissipés, d'où le démon l'enlève : tantôt sur des épines, qui marquent les inquiétudes et les embarras du siècle, qui étouffent le fruit qu'elle devroit porter : tantôt sur des lieux pierreux, qui représentent ces cœurs endurcis, où cette divine semence ne sauroit prendre racine. Il n'y a que la bonne terre, c'est-à-dire, ceux qui écoutent la parole, et qui la reçoivent dans un cœur bien disposé, qui porte du fruit avec le temps ; les uns plus, les autres moins, selon la mesure de leur bonté et de leur préparation. Entrons dans l'esprit de notre évangile : voyons les effets de la parole de Dieu dans un cœur bien disposé, et les préparations qu'y apporte un cœur qui se dispose à en profiter. 1. *Les fruits et les effets de la parole de Dieu.* 2. *Les dispositions qu'il faut y apporter.* Ce que fait cette divine semence dans un cœur amolli par la grâce, labouré par la pénitence, purgé des mauvaises herbes des passions vicieuses. Comment il faut la recevoir, la conserver et la pratiquer. Voilà tout le sujet de cette instruction.

I. POINT. La parole de Dieu n'est jamais sans fruit. Comme la pluie et la neige descendent du ciel, et n'y retournent plus, mais abreuvent la terre et la rendent féconde, de même ma parole, dit le Seigneur, ne retournera point à moi sans fruit; mais elle fera tout ce que je veux, et produira l'effet pour lequel je l'ai envoyée. *Sic erit verbum meum : quod egredietur de ore meo non revertetur ad me vacuum ; sed faciet quæcumque volui, et prosperabitur in his ad quæ misi illud* (*a*). S. Paul écrivant à Timothée nous marque en particulier les avantages de la parole de Dieu. Elle est utile, dit-il, pour instruire et enseigner : *Utilis est ad docendum* (*b*); premier fruit. Elle est utile pour repren-

(*a*) *Isa.* 55, 11. (*b*) 2. *Timot.* 3, 16.

dre et corriger : *Ad arguendum et corripiendum;* second fruit. Elle est utile pour former le chrétien à la piété, le rendant parfait et disposé à toutes sortes de bonnes œuvres : *Ad erudiendum in justitiâ; ut sit homo Dei perfectus, et ad omne opus bonum instructus;* troisième fruit. La parole de Dieu a donc trois grands effets qu'il nous faut expliquer. Elle instruit les ignorans, elle corrige les pécheurs, elle perfectionne les justes.

1. Parmi les épaisses ténèbres où nous vivons, notre grande consolation est d'avoir la parole de Dieu, qui est, dit le prophète, une lampe qui nous éclaire et qui conduit nos pas dans les sentiers où nous devons marcher : *Lucerna pedibus meis verbum tuum, et lumen semitis meis* (*a*). Quels seroient nos égaremens sans cette lumière? Jugeons-en par l'infidélité de tant d'idolâtres à qui l'évangile n'a point été annoncé : par les erreurs et les illusions de tant d'hérétiques qui ferment malicieusement les yeux à cette divine lumière, par l'ignorance et les déréglemens de tant de mauvais catholiques qui sont privés de pasteurs assez éclairés pour les instruire, ou qui négligent d'assister aux instructions. Nous serions des aveugles et des vicieux comme eux, si cette divine parole ne nous avoit instruits de nos devoirs, des vérités de la religion qu'il faut croire, de la loi de Dieu qu'il faut observer, des sacremens qu'il faut recevoir. Non-seulement elle nous apprend en général les obligations du christianisme, mais elle nous instruit encore en particulier de ce que nous devons faire pour nous sanctifier dans notre état. C'est elle qui montre à ce père de famille comment il doit élever ses enfans. C'est elle qui enseigne à cet enfant l'amour, le respect et l'obéissance qu'il doit à ses parens. C'est elle qui découvre à ce pécheur les vérités de pratique que la corruption du siècle, la contagion des mauvais exemples, et les flatteuses illusions de l'amour-propre, lui avoient toujours cachées. C'est

(*a*) Ps. 118.

elle qui dit à ce marchand que tels et tels moyens dont il se sert pour s'enrichir, ne sont pas permis. C'est elle qui prescrit à cette femme mondaine certaines règles de conduite, dans le détail desquelles elle n'étoit jamais entrée. Elle savoit bien qu'il faut aimer Dieu de tout son cœur; mais elle ne savoit pas que cet attachement à sa personne et à ses parures, que cet amour du monde et le désir de lui plaire, étoient incompatibles avec l'amour de Dieu, qui veut qu'on lui sacrifie tout ce qui lui est opposé. C'est elle qui apprend à ce riche qu'il doit faire un meilleur usage de son bien; que le nécessaire lui appartient, mais que le superflu est aux pauvres; qu'il doit s'en servir pour les soulager et non pas pour contenter ses passions. C'est dans ces occasions et semblables que la parole de Dieu nous instruit: *Utilis est ad docendum.*

2. *Ad arguendum et corripiendum*: La parole de Dieu est utile pour reprendre et corriger. C'est elle qui rappelle dans le bercail la brebis égarée, qui ramène le pécheur de ses désordres, qui empêche la langue de ce médisant de se déchaîner contre le prochain, qui avertit le voluptueux, dont les jours s'écoulent dans un continuel flux et reflux de plaisirs, que cette mollesse et cette sensualité ne sont pas sans péché devant Dieu, et qu'il doit craindre que cette terrible parole ne s'accomplisse en sa personne: faites-lui sentir autant de tourment qu'il a goûté de délices: *Quantùm in deliciis fuit, tantùm date illi tormentum* (*a*). C'est la parole de Dieu qui touche cette personne, quelqu'insensible qu'elle paroisse. Oui, dit S. Augustin, fussiez-vous aussi froid que la neige, aussi congelé que la glace, aussi dur que le cristal, ne désespérez pas: *Non desperet nix, non desperet glacies, non desperet crystallum* (*b*). La parole de Dieu échauffera ce qui est froid, elle rendra liquide ce qui est glacé, elle rompra ce qui est dur: l'esprit du Seigneur soufflera, et les larmes de la pénitence coule-

(*a*) *Apoc.* 18, 7. (*b*) *Aug. in Ps.* 14.

ront

sont des yeux de ce pécheur : *Emittet verbum suum, et liquefaciet ea : flabit spiritus ejus, et fluent aquæ* (*a*). Mais c'est un homme bien égaré, c'est un cœur de pierre. N'importe, continue S. Augustin, la miséricorde de Dieu est toute-puissante pour le fléchir : *Non erunt duri misericordiæ Dei* (*b*). Le Seigneur lui-même nous dit, par son prophète Jérémie, que sa parole est comme un marteau qui brise la pierre : *Verba mea quasi malleus conterens petram* (*c*). Parlant encore par le même prophète, voici ce qu'il dit : *Ecce ego do verba mea in ore tuo in ignem, et populum istum in ligná, et vorabit eos* (*d*) : Prophète, je ferai que mes paroles deviendront du feu dans ta bouche, et ce peuple sera comme du bois, que le feu de ton zèle dévorera.

Telle a été la parole de Dieu, non-seulement dans la bouche des prophètes, mais encore dans celle des apôtres et de leurs zélés successeurs dans le ministère, qui ont fait ce grand nombre de conversions que nous lisons dans l'écriture sainte et dans l'histoire ecclésiastique. Il y a encore aujourd'hui de ces hommes apostoliques, il y en aura jusqu'à la fin des siècles, dans la bouche desquels Dieu met des paroles de salut, capables de toucher les cœurs et de convertir les plus grands pécheurs. Si déjà nous avons le bonheur de marcher dans la voie du salut, la parole de Dieu a un troisième effet, qui est de nous conduire à la perfection et à la pratique de toute sorte de bonnes œuvres.

3. *Ad erudiendum in justitiâ*, *etc.* A quelle perfection la parole de Dieu n'a-t-elle pas conduit les premiers chrétiens, ce nombre infini de martyrs, de confesseurs, de vierges et de solitaires, dont nous honorons la mémoire pendant l'année ? Vous le savez, vous qui lisez la vie des saints ; souvent une parole de l'écriture entendue dans l'église les a portés à la piété la plus éminente. Ces paroles

(*a*) *Ps.* 147. (*b*) *Aug. ibid.* (*c*) *Jerem.* 23.
(*d*) *Ibid.* 5, 24.

de Jésus-Christ : *Si vous voulez être parfait, vendez ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, et suivez-moi*, firent de S. Antoine le plus parfait des solitaires. Il n'en fallut pas davantage, parce que son cœur en étoit tout rempli. D'où vient, me direz-vous, un changement si surprenant ? S. Paul nous l'apprend : c'est que la parole de Dieu est vivante et efficace : il n'y a point d'épée à deux tranchans, qui pénètre si avant qu'elle : *Vivus est sermo Dei, et efficax, et penetrabilior omni gladio ancipiti* (*a*). L'épée ne pénètre que le corps, mais la parole de Dieu pénètre jusque dans les replis les plus secrets de l'ame, et elle discerne les pensées et les intentions du cœur : *Pertingens usque ad divisionem animæ ac spiritûs, compagum quoque ac medullarum, et discretor cogitationum et intentionum cordis.*

Voulez-vous savoir, dit S. Augustin, quel est le tranchant de cette épée spirituelle, et les divisions qu'elle fait ? elle sépare le saint d'avec l'impie, l'enfant d'avec le père, la fille d'avec la mère. Cet enfant veut se consacrer à Dieu ; son père l'en empêche : la parole de Dieu vient comme un glaive qui sépare le père de l'enfant. Cette fille veut se consacrer à Jésus-Christ ; sa mère s'y oppose : cette épée tranchante agit et divise l'une et l'autre. Ce pécheur veut quitter le monde de tout ce qui est un obstacle à son salut ; ses amis veulent l'en détourner : la parole de Dieu vient, qui frappe son cœur, le sépare des mauvaises compagnies. Cet ecclésiastique veut servir le Seigneur avec fidélité, et remplir les devoirs de son ministère ; ses parens ne l'approuvent pas : ce glaive mystérieux vient, qui décide la question, etc. *Vivus est sermo Dei, etc.* C'est à nous à présent d'examiner quel fruit la parole de Dieu a produit dans nous, et si nous ne l'avons point reçue en vain. Pour en juger, voyons les dispositions qu'il faut y apporter.

II. POINT. Pour profiter de la parole de Dieu, il faut l'écouter, la méditer et la pratiquer.

(*a*) *Hébr.* 4, 12.

1. Il faut l'écouter avec attention et respect, ne regardant dans les prédicateurs que Dieu, dont ils sont les organes; et recevant leurs instructions, non comme la parole d'un homme, mais comme la parole de Dieu même, qui veut bien nous instruire par leur ministère. C'est avec cette application que les Thessaloniciens écoutoient S. Paul. *Gratias agimus Deo sine intermissione*, leur dit cet apôtre (*a*), *quoniam cùm accepissetis à nobis verbum auditûs Dei, accepistis illud, non ut verbum hominum, sed sicut et verè verbum Dei, qui operatur in vobis qui credidistis.* Nous rendons à Dieu de continuelles actions de grâces, de ce qu'après avoir entendu la parole de Dieu que nous avons prêchée, vous l'avez reçue, non comme la parole des hommes, mais comme étant, ainsi qu'elle l'est véritablement, la parole de Dieu, lequel agit en vous qui avez cru. Est-ce là la disposition où sont les chrétiens de nos jours? Comment vient-on au sermon? Tantôt c'est la curiosité qui y mène; tantôt c'est la rencontre d'un ami; quelquefois ce n'est qu'envie ou hypocrisie. On y vient, non pour se convaincre des vérités de la religion, mais pour les critiquer; non pour régler ses actions sur l'évangile, mais pour observer celui qui le prêche, et peut-être pour le railler et s'en divertir, comme ces juifs dont parle l'écriture, qui se moquoient des ministres et des prophètes que Dieu leur envoyoit. *At illi subsannabant Nuncios Dei* (*b*). On y vient pour voir, être vu, et bien souvent on ne fait que dormir, troubler le prédicateur, et distraire les auditeurs par le bruit, les irrévérences et les immodesties qu'on y commet. Est-ce là écouter la parole de Dieu avec attention et respect?

Ecouter la parole du salut avec foi et respect, c'est regarder Jésus-Christ dans la personne de celui qui l'annonce. Voici ce que dit S. Paul, pour se concilier l'attention de ses auditeurs: *Non sumus sicut*

(*a*) 1. *Thes.* 2, 13. (*b*) 2. *Paralip.* 36, *v.* 16.

plurimi, adulterantes verbum Dei (*a*). Sachez que, s'il y a des corrupteurs de la morale, nous ne sommes pas, par la grâce de Dieu, de ce nombre, *sed ex sinceritate, sicut ex Deo, coram Deo, in Christo loquimur :* mais nous vous parlons avec une entière sincérité, comme de la part de Dieu, en la présence de Dieu, et dans la personne de Jésus-Christ. Voilà trois choses que nous avons à considérer dans ceux qui nous instruisent : 1. qu'ils sont les envoyés de Dieu, les dispensateurs de ses grâces et de ses mystères : 2. qu'ils parlent et qu'ils instruisent en la présence de Dieu et sous ses yeux : 3. et qu'ils tiennent alors la place de Jésus-Christ; qu'ils sont ses ambassadeurs, et que c'est de sa part qu'ils nous parlent : *Pro Christo legatione fungiamur* (*b*). Voilà, Chrétiens, la qualité que nous avons l'honneur de porter, lorsque nous vous prêchons la parole de Dieu : c'est aussi ce qui doit vous engager à nous écouter avec respect. Mais cela ne suffit pas; je dis :

2. Qu'il faut conserver la parole de Dieu, la méditer, en nourrir notre piété, et la cacher dans notre cœur, à l'exemple du roi prophète, afin qu'elle nous défende contre les tentations dangereuses du péché : *In corde meo abscondi eloquia tua, ut non peccem tibi* (*c*). Que cette expression est belle! Quand on nous débite la parole de Dieu, nos yeux n'en voient que les apparences, les oreilles n'en reçoivent que le son, la langue ne prononce que des signes, la mémoire ne conserve que des enveloppes. Le cœur est le dépositaire de cette divine parole : c'est le cœur qui la goûte, qui la médite, qui l'adore, qui en fait usage et qui se l'applique : *In corde meo abscondi eloquia tua.* Voilà où il faut la mettre, *in corde.* Mais est-ce là que vous l'avez mise? Quel soin avez-vous eu de vous l'appliquer? Chacun en fait tel usage qu'il lui plaît. Si un prédicateur parle contre le luxe, la vanité, la médisance : que cette femme, dit-on, n'étoit-elle

(*a*) 2. *Cor.* 2, 17. (*b*) 2. *Cor.* 5, 20. (*c*) *Ps.* 118, 11.

au sermon, on y a si bien fait son portrait, qu'elle ne se seroit pas méconnue. S'il invective contre l'ivrognerie, la colère, les juremens; que cet homme, dit-on, ne s'est-il trouvé à la prédication, il auroit été converti ou confondu. C'est ainsi que tel applique aux autres les vices dont il est lui-même coupable; et au lieu de se dire ce que Nathan disoit à David: *Tu es ille vir :* C'est toi qui est cet homme violent, cet impudique, etc. on s'arrête à la proposition générale, que de tels pécheurs n'entreront point dans le royaume des Cieux, et l'on ne fait pas réflexion qu'on est de ce nombre. La semence tombe le long du chemin, comme dit la parabole; le démon vient qui l'arrache du cœur des hommes, de peur qu'ils ne soient sauvés en se l'appliquant ingénument et de bonne foi. *Venit diabolus, et tollit verbum de corde eorum, ne credentes salvi fiant.* Il faut donc méditer avec application la parole de Dieu.

3. Je dis en troisième lieu, qu'il faut la pratiquer avec fidélité. Il est bon d'entendre la parole de Dieu, et de la méditer; mais le principal et le tout est de la pratiquer: *Beati qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud.* Je vous loue, disoit S. Bernard au peuple d'une grande ville, de ce que vous aimez à entendre la parole de Dieu; mais gardez, je vous en prie, ce que vous prenez plaisir à écouter: *Custodite diligenter quòd auditis libenter (a).* Souvenez-vous qu'Hérode écoutoit volontiers S. Jean; mais il s'est perdu pour n'avoir pas fait ce qu'il lui disoit. Voulez-vous savoir, dit le Sauveur dans l'évangile, si vous êtes véritablement mes disciples? La meilleure marque et la plus certaine sera si vous demeurez attachés à ma parole: *Si manseritis in sermone meo, verè discipuli mei eritis (b).* Or, demeurer dans la parole de Dieu et y être attaché, ce n'est pas simplement l'entendre ou la louer, c'est faire ce qu'elle nous ordonne; c'est conformer nos mœurs à ses règles, c'est éviter

(a) *Bern. ep. 129, ad Genuens.* (b) *Joan. 8, 31.*

les péchés qu'elle condamne, c'est résister à tout ce qui nous porte à lui désobéir. Le faisons-nous? Oh! qu'il y a peu de vrais chrétiens! *Si manseritis*, *etc.*

CONCLUSION. Examinez ici, je vous en prie, quel usage vous avez fait jusqu'à présent de la parole de Dieu. Il a vingt ans, trente ans, qu'on vous prêche: vous avez consommé la vie de plusieurs prédicateurs, et cependant vous êtes toujours les mêmes; vous avez toujours la même dureté de cœur, et la même insensibilité pour votre salut. Tremblez ici, pécheurs, qui avez entendu tant de fois cette divine parole, et qui l'avez toujours rejetée; vous êtes à deux doigts de votre perte, et en danger de périr comme ce malheureux roi réprouvé, à qui Samuel dit ces terribles paroles: *Quia projecisti sermonem Domini, et projecit te Dominus* (*a*). Cependant rien de plus commun que le mépris que l'on fait de la parole de Dieu. Semblables à ces juifs captifs en Babylone, dont se plaint le prophète Ezéchiel, les chrétiens d'aujourd'hui s'en jouent au lieu de la mettre en pratique: *Audiunt sermones tuos, et non faciunt eos: quia in canticum oris sui vertunt illos* (*b*). On parle comme les livres et les sermons, et l'on vit comme des infidelles. On entend dire que ceux qui ne font point pénitence périront; eh! où est cette pénitence, que dans les discours et dans les livres? On prêche que ni les fornicateurs, ni les adultères, etc. n'entreront point dans le royaume des cieux, et c'est de ces sortes de péchés dont on ne veut pas se corriger. On entend dire des choses surprenantes de la corruption du siècle, de l'incertitude de la mort, de la sévérité des jugemens de Dieu; et avec tout cela, on n'a pas plus de piété et de retenue que si l'on n'en avoit jamais ouï parler.

Ah! Seigneur, faites que nous ayions à l'avenir plus d'attention et plus de respect pour votre sainte parole. C'est la marque de vos élus que de l'aimer

(*a*) 1. *Reg.* 15, 26. (*b*) *Ezech.* 33, 31.

et de l'écouter : *Qui ex Deo est, verba Dei audit* (*a*). Vous avez dit que vos vrais serviteurs seroient soumis à vos instructions : *Erunt omnes docibiles Dei* (*b*). Rendez-nous, ô mon Dieu ! tous dociles à votre divine parole ; que nous ne l'écoutions jamais pour notre condamnation ; mais qu'elle porte dans nous des fruits dignes de la bienheureuse éternité. Je vous la souhaite, etc.

(*a*) *Joan.* 8. (*b*) *Joan.* 6, 45.

PRÔNE
POUR
LE DIMANCHE
DE LA QUINQUAGÉSIME.

Sur la dévotion à la Passion de Jésus-Christ.

Ecce ascendimus Jerosolimam, et consummabuntur omnia quæ scripta sunt per prophetas de Filio hominis.

Nous allons à Jérusalem, et tout ce qui a été écrit par les prophètes, touchant le Fils de l'homme, y va être accompli. En S. Luc, ch. 8.

L'ÉGLISE, qui connoît les déréglemens qui règnent en ce temps parmi plusieurs de ses enfans, et qui a dessein d'y opposer toutes les digues et toutes les barrières dont elle se peut aviser, a jugé que c'en étoit une fort convenable que de leur proposer l'évangile où Jésus-Christ, allant à Jérusalem, avertit ses disciples de sa mort prochaine, et de tous les outrages qu'il devoit souffrir. Elle a supposé avec raison qu'il y en auroit qui seroient détournés de se laisser aller aux emportemens des autres, par l'idée qu'elle leur présente de la mort de leur Sauveur, et de la vie qu'il a menée dans la vue de cette mort. En effet, rien ne peut être plus honteux à des chrétiens que de s'occuper des folies du monde, eux qui font profession d'adorer un Chef qui a toujours

eu la mort, la croix et les souffrances dans l'esprit et dans le cœur. La vie chrétienne consiste à avoir Jésus-Christ habitant dans nos cœurs par la foi (*a*) : or on ne sauroit l'y avoir de la sorte, sans y avoir sa croix et ses souffrances, et s'occuper des extravagances que nous voyons en ce temps. Il faut avoir oublié Jésus-Christ crucifié, pour y prendre plaisir; et il suffit de se souvenir de lui, pour en concevoir de l'horreur. Entrons donc dans l'esprit de l'église; attachons-nous à la considération des souffrances du Sauveur. Voici deux puissantes raisons dont je me sers pour vous engager : *La méditation de la passion de Jésus-Christ est de toutes les dévotions*, 1. *la plus agréable à Dieu*; 2. *la plus utile à un chrétien.*

I. POINT. Ce qui a fait l'occupation la plus ordinaire de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et des saints, est sans doute ce qu'il y a de plus agréable à Dieu. Or je dis, et j'espère de vous le faire voir, que le souvenir et la méditation de la passion de Jésus-Christ ont été la grande occupation de cet adorable Sauveur, de la sainte Vierge et des saints. Venons-en à la preuve.

1. Jésus-Christ, l'auteur et le consommateur de notre foi, n'a pas seulement souffert avec joie le cruel supplice de la croix, méprisant la honte et l'ignominie qui y étoient attachées, comme parle saint Paul (*b*) : *Proposito sibi gaudio sustinuit crucem confusione contempta* : il a encore pris plaisir à y penser, et s'en est occupé durant toute sa vie. Le désir qu'il avoit d'accomplir en ce point l'ordre de son Père éternel, l'y tenoit continuellement appliqué. De-là vient qu'il s'en entretenoit si souvent avec ses apôtres : *Baptismo habeo baptizari*, leur disoit-il (*c*) : *quomodò coarctor usque dum perficiatur.* Je dois être baptisé dans mon sang : ah ! que je me sens vivement pressé jusqu'à ce que ce baptême s'accomplisse ! Voyez dans l'évangile comme il leur raconte toutes les circonstances de sa passion et de

(*a*) *Eph.* 3, 17. (*b*) *Hebr.* 12, 2. (*c*) *Luc* 12, 50.

sa mort. Voilà, leur dit-il, que nous montons à Jérusalem : tout ce qui a été prédit du Fils de l'homme va s'accomplir. Il sera livré non-seulement à la cruauté des juifs, mais d'eux il passera entre les mains des gentils. *Tradetur enim Gentibus :* Voilà la trahison. *Illudetur :* Voilà les railleries et les mépris. *Conspuetur :* Voilà les outrages et les crachats. *Flagellabitur :* Voilà sa flagellation. *Postquàm flagellaverint, occident eum :* Voilà sa mort. A quoi il ajoute pour les consoler qu'il ressuscitera trois jours après : *Et tertiâ die resurget.* Ainsi ce ne fut pas seulement lorsqu'il fut arrêté par les soldats, ni lorsqu'il vit la croix où il devoit être attaché, ou qu'il entendit les rues de Jérusalem retentir de ces cris redoublés : *Crucifige, crucifige eum*, qu'il pensa à sa passion et à sa mort ; il y pensa dès le premier moment de sa conception. Il n'a pas sitôt pris un corps, qu'il considère qu'il doit être un jour immolé à la place des boucs pour le salut des pécheurs. Si, en venant au monde, on le couche sur un peu de paille, il pense qu'il sera couché encore plus durement sur la croix. Si on lui tire quelques gouttes de sang avec le couteau de la circoncision, il se représente qu'on doit lui en tirer bien davantage dans le prétoire et sur le Calvaire. Si on le porte au temple pour être offert à Dieu son père, comme la victime seule capable de l'appaiser, il regarde ce sacrifice du matin comme un présage certain du sacrifice du soir qui doit achever le cours de sa vie. Ma vie, dit-il par la bouche du prophète, a commencé par les douleurs ; elle a continué dans les travaux ; elle finira par les souffrances : *Defecit in dolore vita mea, et anni mei in gemitibus* (*a*). De-là vient que les enfans de Zébédée, s'étant présentés à lui avec leur mère, pour obtenir les premières places dans son royaume, il leur demanda, comme rapporte S. Matthieu, s'ils pouvoient boire le calice qu'il devoit boire ? *Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum* (*b*). S. Marc s'explique un peu

(*a*) Ps. 30, 11. (*b*) *Matth.* 20, 22.

autrement, et dit qu'il voulut savoir d'eux s'ils pouvoient boire le calice qu'il buvoit, et être baptisés du baptême dont il étoit baptisé, mettant le présent pour le futur : *Potestis bibere calicem quem ego bibo, aut baptismo quo ego baptizor, baptizari* (a)? Hé! Seigneur, permettez que nous vous demandions quel calice vous buvez présentement? Vous prêchez, vous instruisez les peuples, vous faites des miracles qui vous attirent l'estime et la vénération de tout le monde : appellez-vous cela un calice? Oui, mes disciples, c'est un calice que je bois, et un baptême de sang que je reçois : *Calicem quem ego bibo, etc.* Je le vois ce baptême de sang, comme si déjà j'étois attaché à la colonne et à la croix. Je marche dans la vue de cette cruelle et ignominieuse mort, qui m'est préparée sur le Calvaire. Mais, ce qui est encore plus surprenant, c'est qu'il voulut même s'en entretenir sur le Thabor avec Moïse et Elie, parmi les joies et la gloire de sa transfiguration. Il parloit, dit S. Luc, avec ces deux grands prophètes de l'ancien Testament, de l'excès de ses souffrances, et de la manière dont il devoit finir sa vie dans Jérusalem : *Dicebant excessum ejus quem complecturus erat in Jerusalem.* Ainsi vous voyez, mes frères, que la croix de Jésus-Christ n'a point été un objet passager pour lui : il l'a toujours eu devant les yeux; il y a toujours pensé : il ne l'a jamais perdu de vue depuis le commencement jusqu'à la consommation de son sacrifice.

2. Les saints, marchant sur les traces de leur divin Maître, ont eu pour sa passion une dévotion tendre et affectueuse; mais parmi tous les saints, aucun n'en a été plus vivement touché que la Très-Sainte Vierge. Son cœur fut transpercé du glaive de douleur, selon la prophétie du vénérable Siméon; non-seulement quand elle fut au pied de la croix, et qu'elle vit mourir son cher Fils, mais encore durant tout le reste de sa vie. Le souvenir

(a) *Marc*, 10, 38.

d'un Dieu mourant sur une croix pour des pécheurs, fut pour elle une espèce de martyre plus cruel que la mort même, et l'église ne fait pas de difficulté d'appliquer à cette bienheureuse mère de Dieu compatissante aux souffrances de Jésus-Christ son Fils, ces paroles du prophète Jérémie : O vous tous qui passez ! considérez s'il y a jamais eu douleur semblable à la mienne : *O vos omnes qui transitis per viam ! attendite et videte si est dolor sicut dolor meus* (*a*). Que si de la Sainte Vierge nous passons aux apôtres, nous voyons dans l'écriture qu'ils n'ont pas été seulement les témoins de tout ce que Jésus-Christ a souffert, mais encore qu'ils en ont été de zélés prédicateurs. Leur grand soin et leur grande application étoient d'enflammer les cœurs de leurs auditeurs à l'amour d'un Dieu crucifié. Jamais ils n'ont rougi de sa croix, ils l'ont prêchée à tous les peuples de la terre ; ils ont tous dit comme S. Paul : *Prædicamus Christum, et hunc crucifixum* (*b*). Ils étoient si pleins de cette pensée, que l'apôtre écrivant aux Hébreux, les exhorte à s'en souvenir continuellement : *Recogitate eum qui talem sustinuit à peccatoribus adversùs semetipsum contradictionem, ut ne fatigemini animis deficientes.* Pesez bien cette expression : *Recogitate.* C'est comme s'il leur disoit : Pensez et repensez à celui qui a souffert de la part des pécheurs une si grande contradiction, afin que vous ne perdiez pas courage, et que vous ne tombiez pas dans l'abattement parmi les maux que vous souffrez. Ce n'est pas seulement durant quelques heures, ou même quelques jours, que S. Paul veut qu'on y pense ; il veut que nous nous occupions jusqu'au dernier avénement de Jésus-Christ : *Mortem Domini annuntiabitis donec veniat* (*c*) : ce qui comprend tous les siècles de l'église, et tout le temps de notre vie : car l'avénement du Sauveur sera pour nous à la fin de notre vie, comme il sera à la fin du monde pour toute

(*a*) *Tren.* 1, 3. (*b*) 1. *Cor.* 1, 23. (*c*) 1. *Cor.* 11, 26.

l'église. Jusque-là on annoncera la mort de Jésus-Christ. Non-seulement à l'autel dans la célébration des saints mystères, mais encore en particulier tous les vrais disciples de Jésus-Christ se feront un devoir de la méditer : *Mortem Domini annuntiabitis*, *etc.*

Ah ! mes frères, puisque la principale occupation de Jésus-Christ sur la terre a été de penser à cette cruelle mort à laquelle il se voyoit condamné pour nos péchés ; puisque ç'à été là la grande dévotion de la Très-Sainte Vierge, des apôtres, des premiers chrétiens et des autres saints personnages, dont il seroit trop long de vous rapporter les exemples : car tous ont fait profession de dire avec S. Paul : *In fide vivo Filii Dei qui dilexit me, et tradidit semetipsum pro me* (*a*) *:* en un mot, puisque toute l'église fait de la passion de son Sauveur le principal objet de sa piété, de son amour et de sa reconnoissance envers Dieu, pensons-y, mes frères, et embrassons une pratique si sainte. C'est la dévotion la plus agréable à Dieu, comme vous venez de voir : j'ajoute que c'est la plus utile pour notre salut.

II. Point. Rien de plus avantageux pour nous que de méditer la passion du Sauveur. C'est le remède général à toutes nos plaies, et le plus propre pour les guérir : c'est le moyen le plus efficace pour nous détourner du péché, et nous porter à la pratique de la vertu.

1. Nous lisons, au livre des nombres (*b*), que les Israélites ayant murmuré dans le désert contre le Seigneur et son serviteur Moïse, Dieu, irrité contre ces rebelles, envoya des serpens de feu pour les punir : *Ignitos serpentes* (*c*), c'est-à-dire, comme l'explique ailleurs l'écriture, des serpens dont la morsure brûloit comme du feu ; ce qui causa une désolation si grande parmi ce peuple, que les plus séditieux changèrent leurs plaintes et leurs murmures en prières et en gémissemens, et vinrent reconnoître devant Moïse qu'ils avoient péché. Ils le con-

(*a*) *Gal*, 2, 20. (*b*) *Numer*. 21. (*c*) *Deuter*. 8, 15.

jurèrent d'avoir pitié d'eux, et de faire cesser cette plaie. Moïse porta humblement leurs demandes devant Dieu, qui s'étant laissé fléchir par les prières de ce saint homme, lui ordonna de faire un serpent d'airain, et de le mettre pour signe sur le haut d'un étendard, l'assurant que ceux qui, ayant été blessés, le regarderoient, seroient guéris. C'est ce qui arriva, comme remarque l'écriture : *Quem cùm percussi aspicerent, sanabantur* (*a*). Ce ne sont point les interprètes de l'écriture, c'est Jésus-Christ lui-même qui a expliqué de lui et de sa croix cette excellente figure, laquelle en a été une prophétie visible quinze siècles avant sa mort. Comme Moïse, dit-il, (*b*) éleva dans le désert le serpent d'airain, il faut de même que le Fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle : *Sicut Moïses exaltavit serpentem in deserto, ita exaltari opportet Filium hominis ; ut omnis, qui credit in ipsum, non pereat, sed habeat vitam æternam.* Qu'est-ce que le serpent d'airain élevé, demande S. Augustin (*c*) ? C'est Jésus-Christ mort et élevé en croix. *Quis est serpens exaltatus ? Mors Domini in cruce.* Comme donc ceux qui regardèrent le serpent d'airain élevé dans le désert, furent guéris de la morsure empoisonnée des serpens, de même ceux qui considèrent Jésus en croix avec foi et piété, sont guéris de la morsure du serpent infernal et de la plaie dangereuse du péché : *Quomodo qui intuebantur illum serpentem, non peribant morsibus serpentum ; sic qui intuentur fide mortem Christi, sanantur à morsibus peccatorum* (*d*).

En effet, il n'est point de vice dont nous ne trouvions le remède dans la considération d'un Dieu souffrant pour nous. Quelle impureté sera guérie, si elle ne l'est pas par la cruelle flagellation que cet homme-Dieu, devenu un homme de douleur, a

(*a*) *Numer.* 21, 9. (*b*) *Joan.* 3, 14.
(*c*) *Aug. tr.* 12. *in Joan. n.* 11. (*d*) *Aug. ibid.*

soufferte pour expier la sensualité du pécheur? Quelle avarice sera guérie, si elle ne l'est pas par l'extrême pauvreté du Fils de Dieu mourant nu sur une croix? Quelle colère sera guérie, si elle ne l'est pas par la patience infinie de Jésus-Christ gardant un profond silence lors même qu'on le chargeoit d'injures, et qu'on l'accusoit si injustement? *Jesus autem tacebat* (*a*). Quelle vengeance sera guérie, si elle ne l'est pas par la charité du Sauveur priant pour ses bourreaux, et demandant à Dieu son père pardon pour ceux-là même qui le crucifioient? *Pater, dimitte illis.* En un mot, il n'est point de remède semblable à celui-ci, pour guérir nos passions et nous retirer du vice. *Hæc medicina hominum tanta est*, continue S. Augustin (*b*), *quanta non potest cogitari.* Pécheurs, eussiez-vous un cœur de pierre, la méditation de la mort de Jésus-Christ est capable de l'attendrir. Quoi! serez-vous plus insensibles que les Juifs mêmes? Voici cependant ce que dit le Seigneur par son prophète Zacharie (*c*): *Je répandrai sur la maison de David et sur les habitans de Jérusalem un esprit de grâce et de prière: ils jetteront les yeux sur moi qu'ils ont percé de plaies; ils pleureront avec larmes et soupirs celui qu'ils ont blessé, comme l'on pleure un fils unique; et ils seront pénétrés de douleur, comme l'est une mère à la mort de son fils aîné.* Cette prophétie s'accomplit à l'égard des juifs, qui furent convertis au jour de la Pentecôte; pourquoi n'aura-t-elle pas le même effet sur vous? Vous n'êtes pas moins coupables qu'eux: vous avez crucifié de nouveau Jésus-Christ par vos péchés. Que votre occupation soit donc de lui demander miséricorde aux pieds du crucifix; que votre place soit auprès de la croix avec Marie la pécheresse; disons mieux, avec Marie la pénitente, afin d'y être teints et lavés dans ce sang précieux répandu en rémission de nos péchés. Non-

(*a*) *Matth.* 26, 63. (*b*) *Aug. de agone Christ, c.* 11.
(*c*) *Zach.* 12, 11.

seulement ce saint exercice nous éloignera du vice, mais encore il nous portera à la pratique de la vertu.

2. C'est pourquoi le Sauveur parlant de sa mort, dit que, quand il sera élevé en croix, il attirera tout à lui : *Et ego si exaltatus fuero, omnia traham ad me ipsum* (*a*). Oui, Seigneur, vous avez attiré tout à vous par votre mort, s'écrie là-dessus S. Léon (*b*) : *Traxisti, Domine, omnia ad te.* Vous avez attiré le Juif et le Gentil, le Grec et le Barbare, le savant et l'ignorant. Vous avez attiré par votre croix les nations à la connoissance de l'évangile, et les cœurs à l'amour de la vertu : *Traxisti, etc.* C'est du haut de cette croix, comme d'une chaire de prédicateur, que vous nous exhortez tous à devenir des saints; et nous trouvons, en vous y voyant, tout ce qu'il faut faire pour le devenir. Nous y apprenons, dit S. Augustin, à ne point aimer les choses de ce monde; car si elles méritoient d'être aimées, le Fils de Dieu, qui s'est fait homme pour nous, les auroit sans doute aimées : *Quia si benè amarentur, amaret ea homo quem suscepit Filius Dei* (*c*). Nous y apprenons à ne point craindre les affronts, les persécutions, ni la mort même; car, si toutes ces choses étoient nuisibles à l'homme, le Fils de Dieu qui s'est fait homme pour nous, ne les auroit pas souffertes : *Quia si nocerent homini, non ea pateretur homo quem suscepit Filius Dei.* En un mot, il n'est point de vertu, continue S. Augustin, que la croix de Jésus-Christ ne nous prêche : *Hæc omnis hortatio.* Où est le pauvre, le malade, l'homme affligé, qui osât se plaindre, s'il comparoit ses maux avec ceux que le Sauveur a soufferts? Il verroit que, quoiqu'il ait beaucoup souffert, il lui reste encore beaucoup à souffrir pour parvenir aux souffrances de Jésus-Christ : *Multa adhuc, quamvis multa pertulerit, restabunt*, dit S. Grégoire de Nazianze (*d*). Où sont les crachats, les fouets, le

(*a*) *Joan.* 12, 32. (*b*) *Serm.* 8, *de pass. Dom.*
(*c*) *Aug. ibid.* (*d*) *Naz. or.* 28.

vinaigre, le fiel, la couronne d'épines, les outrages, les clous, la croix? où est le chrétien qui pense à tout cela, et qui ne se trouve encore bien éloigné de ce divin modèle? Tout disparoîtroit en la présence de la croix, si les hommes avoient cet objet aussi présent dans l'esprit qu'ils devroient l'avoir. Mais le mal qu'il y a, c'est que presque personne n'y fait réflexion: *Desolatione desolata est terra; quia nullus est qui recogitet corde* (*a*). N'est-ce pas une ingratitude bien grande, que l'oubli où nous sommes de tout ce que Jésus-Christ a souffert pour nous? C'est pour nous qu'il a été crucifié entre deux voleurs; et, au milieu de ses mortelles douleurs, il n'étoit occupé que de nous, puisqu'il s'offroit à la plus cruelle de toutes les morts, pour nous délivrer de l'éternelle, et nous mériter une vie bienheureuse: cependant qui est-ce qui y pense, qui s'en occupe, et qui en fait sa méditation ordinaire? *Ecce moritur justus, et non est qui recogitet in corde suo.* Ah! Seigneur, qui pourroit dire à quoi les hommes s'appliquent sur la terre? Disons-le en un mot: à toute autre chose qu'à vous; et, pour achever, ajoutons que la plupart ne pensent qu'à ce qui peut vous déplaire, vous offenser et vous crucifier de nouveau. Chrétiens, ne portons plus si loin l'ingratitude: souvenons-nous d'un Dieu crucifié pour l'amour de nous.

CONCLUSION. *Christo igitur passo in carne, et vos eâdem cogitatione armamini* (*b*): Jésus-Christ notre chef, notre Seigneur et notre Dieu, ayant tant souffert pour nous, armez-vous de cette pensée, nous dit S. Pierre, armez-vous-en en tout temps et en tout lieu, dans le travail et dans le repos, en vous levant et en vous couchant, en marchant et en demeurant dans vos maisons: ne perdez jamais de vue les souffrances de Jésus-Christ. O heureux et très-heureux celui qui, vivant dans la foi du Fils de Dieu, dit S. Jérôme (*c*), s'occupe continuelle-

(*a*) *Jerem.* 12, 11. (*b*) 1. *Petr.* 4, 1.
(*c*) *Hier. in ep. ad Gal.* 2, 20.

ment de cette pensée : Je vis dans la foi de Jésus-Christ qui m'a aimé, et qui s'est livré à la mort pour moi. Que si les distractions et les nécessités de la vie ne vous permettent pas d'employer tout le temps que vous souhaiteriez à ce saint exercice, employez-y au moins un quart-d'heure chaque jour. Ah ! un quart-d'heure : c'est bien peu pour mériter le grand mystère de notre rédemption. J'ose cependant avancer que ce petit quart-d'heure étant bien employé, peut suffire pour nous rendre de fidelles associés à la passion du Sauveur, et pour nous mériter la grâce d'être un jour associés à sa gloire. C'est ce que je vous souhaite, etc.

Ce discours peut servir pour les fêtes de l'Invention et de l'Exaltation de la sainte Croix, et pour les autres jours d'indulgences dans les églises où est établie la confrérie de l'Association à la passion de Jésus-Christ.

PRÔNE
POUR
LE I. DIMANCHE
DE CARÊME.

Sur le jeûne du Carême.

Cùm jejunasset quadraginta diebus et quadraginta noctibus, posteà esuriit.

Jésus ayant jeûné quarante jours et quarante nuits, eut ensuite faim. En S. Matth. ch. 4.

DANS l'évangile de ce premier dimanche de carême, l'église expose à nos yeux la tentation et le jeûne de Jésus-Christ dans le désert. Elle veut par-là nous faire voir que, puisque Jésus-Christ, qui étoit impeccable par sa nature, a bien voulu permettre au démon de le tenter, la tentation est inévitable à tout Chrétien; qu'en cette vie nous devons nous y attendre et nous y préparer, et que le moyen d'y résister n'est pas de supposer que nous ne serons point tentés, mais d'apprendre de Jésus-Christ même que, si nous voulons vaincre le tentateur, nous devons jeûner, et nous priver de la jouissance des créatures, dont il se sert ordinairement pour nous faire tomber dans ses piéges. Car il est à remarquer que le démon n'est pas proprement l'auteur des tentations qu'il emploie contre nous, ce sont nos passions qui lui servent d'armes; il les trouve dans nous, et les excite contre nous. Pour affoiblir les tentations, il faut donc pratiquer tout ce qui contri-

bue à diminuer nos passions : or rien ne le fait mieux que le jeûne, qui est une médecine également utile à nos ames et à nos corps, comme dit l'église (a) : *Quod corporibus, animabusque curandis salubriter institutum est.*

Que pourrois-je donc vous annoncer, mes frères, de plus consolant et de plus avantageux pour votre salut, que cette loi du jeûne que vous avez déjà commencé à observer depuis quelques jours ? Mais, de peur que le tentateur ne vous engage à la violer, il est de mon devoir de vous animer à continuer ce saint exercice, par le motif le plus pressant qu'on puisse nous proposer, qui est l'exemple de Jésus-Christ, à qui il a plu de jeûner quarante jours et quarante nuits, *cùm jejunasset, etc.* Quoi ! un Dieu qui n'a point de passions à vaincre, ni de sens à mortifier, un Dieu qui a pris une chair innocente et impeccable, s'assujettit néanmoins à un jeûne si long et si rude ; et moi, misérable pécheur, qui n'ai que trop éprouvé la violence de mes passions, et qui ne devois plus songer qu'à satisfaire à la justice divine pour mes iniquités passées, j'aurai de la peine à me soumettre à une pratique si sainte, et qui m'est si nécessaire. Ce seul exemple devroit sans doute nous convaincre ; cependant comme il n'est point de précepte sur lequel on s'abuse plus universellement que sur celui du jeûne, je me suis déterminé à vous expliquer l'obligation où nous sommes de jeûner pendant le Carême, et la manière dont nous devons jeûner. *L'institution du jeûne du Carême est toute sainte :* c'est ce que vous verrez dans mon premier point. *La pratique le doit être aussi :* ce sera le sujet du second.

I. POINT. Je n'ai jamais été surpris que les auteurs de la religion prétendue réformée se soient déclarés contre ces deux articles de notre croyance ; savoir, contre la nécessité de la confession et l'observation du jeûne. Ces malheureux chefs de parti ont bien vu que rien n'étoit plus humiliant pour

(a) *Or. Eccl.*

l'ame, que la confession des péchés, et que rien n'étoit plus rude pour le corps, que le jeûne. C'est pour cela que, dans le détestable dessein qu'ils ont eu de se séparer de l'église, ils ont retranché l'un et l'autre, afin d'attirer les disciples après eux. Mais ce qui me surprend, et qui doit surprendre tout homme de bon sens, c'est qu'après cela ils aient osé appeler leur secte une religion réformée. Quelle témérité ! Disons mieux : Quelle extravagance ! Ne seroit-ce pas une chose bien plaisante que des religieux d'un ordre fort austère, venant à se relâcher, à quitter le silence, la pauvreté, les macérations, l'obéissance, pour vivre à leur fantaisie, prendre des femmes, faire bonne chère, jouer et se divertir, voulussent ensuite se faire appeler les réformateurs de l'ordre? C'est là cependant ce qu'ont fait Luther, Calvin, et les autres chefs de la prétendue réforme. Ils ont prêché le libertinage : ils se sont élevés contre le célibat des prêtres et les vœux des religieux : ils ont contracté des mariages scandaleux ; ils ont combattu la confession des péchés, et tâché d'anéantir les œuvres de pénitence : et ensuite ils ont l'effronterie d'appeler leur secte un christianisme réformé ! Peut-on voir une conduite plus ridicule ; et ne faut-il pas avouer que si messieurs les protestans y faisoient un peu d'attention, cela seul devroit suffire pour leur ouvrir les yeux, et les empêcher de suivre des gens qui portent si évidemment les marques de ces hommes corrompus, que S. Paul nous ordonne d'éviter comme des personnes qui ne servent point Jésus-Christ, mais qui sont esclaves de leurs sensualités, et qui par leurs paroles douces et flatteuses, séduisent les ames simples ?

Le progrès des hérétiques est borné par leurs pernicieuses erreurs ; et les catholiques affermis dans la foi de leurs pères, s'élèvent sans peine contre de semblables nouveautés : mais, comme le venin de leurs discours pourroit encore s'insinuer dans nos pratiques, il ne sera pas inutile de vous

faire voir le tort qu'ont ceux qui refusent d'obéir à ce commandement de l'église : *Quatre-temps, vigiles jeûneras et le carême entièrement.* Je remarque que le mépris que les hérétiques et les libertins font du carême, tombe particulièrement sur trois chefs. 1. Sur l'obligation du précepte : ce n'est pas Dieu, disent-ils, qui a fait ce commandement, c'est un joug que des hommes veulent imposer à d'autres hommes ; pourquoi nous y soumettre ? 2. Sur la différence des viandes : cette abstinence appartient plutôt à l'ancienne loi qu'à la nouvelle, qui est une loi de grâce et de liberté. 3. Sur la détermination du temps : ce nombre de quarante jours paroît plutôt une affectation superstitieuse, qu'une religion solide. Voilà ce que l'hérésie et le libertinage ont coutume d'opposer au jeûne du carême, et c'est à quoi il nous faut répondre.

Ce n'est pas, dit l'hérétique, un précepte divin de jeûner le carême, ce n'est qu'un commandement des hommes. Mais, mes chers frères, c'est Dieu qui vous ordonne d'obéir à ces hommes, qui veut que vous soyez soumis aux prélats et aux évêques qu'il a établis pour gouverner son église. Si votre enfant vous disoit : Mon père, vous n'êtes qu'un homme, je ne suis pas obligé de vous obéir, ne lui répondriez-vous pas aussitôt : Il est vrai, mon fils, que je ne suis qu'un homme, mais Dieu vous commande de m'honorer et de m'obéir. L'église votre mère vous en dit autant ; il est vrai qu'elle est composée d'hommes ; mais c'est à des hommes inspirés du Saint-Esprit, que Dieu vous ordonne d'obéir. Si quelqu'un dit : Jésus-Christ (*a*) n'écoute pas l'église, regardez-le comme un païen et un publicain. Ce n'est point l'église de ces derniers temps qui commande le carême, ce ne sont ni les papes, ni les évêques d'aujourd'hui qui ont fait cette ordonnance. Nous l'avons reçue, disoit déjà de son temps S. Jérôme, de la tradition apostolique (*b*) : *Nos unam quadragesimam, secundùm traditio-*

(*a*) *Matth.* 18, 17. (*b*) *Hier. ep.* 34, *ad Marcell.*

nem apostolorum, toto anno tempore nobis congruo jejunamus. Nous avons les homélies des saints pères pour le temps de carême ; nous n'avons qu'à y jeter les yeux, et nous verrons que l'église chrétienne a toujours célébré avant pâque un jeûne solennel, en mémoire de la mort de Jésus-Christ. C'est ainsi qu'elle a accompli à la lettre ce que le Sauveur, parlant de ses disciples, dit aux Pharisiens, qui se plaignoient de ce qu'ils ne jeûnoient pas comme eux : *Venient autem dies, cùm auferetur ab eis Sponsus, et tunc jejunabunt* (*a*). Ils jeûneront dans le temps que l'époux leur sera ôté. Ce n'est pas non plus pour une église particulière, ni pour un diocèse que cette ordonnance a été faite, c'est pour toute l'église. Il n'y a point de pays au monde, dit S. Basile (*b*), où cette loi n'ait été publiée : *Nec ulla est insula, nec ulla est terra continens, non civitas, non gens ulla, non extremus Mundi angulus, ubi non sit auditum jejunii edictum.* Par quelle règle voudrions-nous donc nous dispenser d'un jeûne si ancien et si universellement reçu ? *Reverere*, continue ce père, *jejunii canitiem.* Mais pourquoi s'abstenir de certaines viandes en carême, puisque Jésus-Christ a dit que *ce qui entre dans la bouche ne souille pas l'homme* (*c*) ; et S. Paul : *Mangez de tout ce qui se vend à la boucherie* (*d*). L'église est persuadée que toutes les viandes sont bonnes, puisqu'elle en permet l'usage les jours ordinaires. Si elle s'abstient de chair en carême, des œufs et du laitage, selon la coutume des diocèses, elle le fait par principe de mortification et de pénitence, parce que ces viandes sont plus délicieuses et nourrissantes que les autres. Cette pratique est conforme à l'antiquité : Jésus-Christ lui-même l'autorise par les louanges qu'il donne à S. Jean-Baptiste, qui, pour se mortifier, ne vivoit que de sauterelles et de miel sauvage ; et S. Paul dit que c'est une bonne chose que de s'abstenir de

(*a*) *Matth.* 9, 15. (*b*) *Basil. l.* 7, *de jejun.*
(*c*) *Matth.* 15, 17. (*d*) 1. *Cor.* 10, 25.

manger de la chair et de boire du vin : *Bonum est non manducare carnem, neque bibere vinum* (*a*). Si l'apôtre dit encore qu'il faut s'abstenir d'une viande qui scandalise le prochain, les hérétiques ne devroient-ils pas eux-mêmes cesser de nous scandaliser en mangeant de la viande durant le saint temps de carême ?

Disons encore un mot du nombre des jours qu'ils nous reprochent dans nos jeûnes. Ils nous accusent en ce point de superstition. Qu'ils en accusent donc tous les anciens qui l'ont observé : qu'ils trouvent donc mauvais que Moïse se soit prescrit quarante jours dans son jeûne ; que parmi les prophètes ils condamnent donc Elie, qui a gardé le même jeûne : que sans respecter Jésus-Christ même, ils poussent donc leur insolence jusqu'à blâmer en cela sa conduite. Après cet exemple, je ne cherche plus de quoi autoriser notre carême. Que les saints pères (*b*) s'étudient à chercher dans l'écriture ce qui rend ce nombre de quarante vénérable et sacré ; qu'ils remarquent que ce nombre de jours faisant la dixième partie de l'année, est une espèce de dîme que nous payons à Dieu ; et enfin que cette réserve n'est point une invention humaine, mais l'ordre exprès d'une autorité divine : tout cela ne me confirmera jamais si puissamment dans la pratique de l'église que ces paroles de l'évangile : *Cùm jejunasset quadraginta diebus*. Jésus-Christ, mon Sauveur et mon Dieu, a jeûné quarante jours, et je tâche de les jeûner après lui ; quelle consolation pour moi de pouvoir l'imiter ! Ah ! hérétiques aveuglés, voilà donc la belle réforme que vous avez voulu apporter, en tâchant de ruiner une pénitence dont l'usage est confirmé par tant de siècles, qui est autorisée par tous les Pères, et consacrée par Jésus-Christ même.

Pour vous, catholiques sensuels, par quel principe prétendez-vous vous dispenser d'une loi si ancienne ? Quoi ! la crainte d'affoiblir votre santé, un

(*a*) *Rom.* 14, 21.
(*b*) *Aug. ep.* 119, *ad Joan. c.* 15. *Leo mag. ser. de quadrag.*

petit

petit mal de tête, ou d'estomac, ou quelqu'autre légère incommodité, vous feront rompre sans scrupule ces grands jours de jeûnes si vénérables aux fidelles dans tous les siècles, et violer hardiment cette pénitence universelle, que l'église impose à tous ses enfans. Jetez les yeux sur les premiers chrétiens : ils observoient le carême avec une rigueur qui doit faire honte à notre relâchement. Un seul repas, différé jusqu'au soir, étoit leur nourriture pendant toute la journée ; quelques légumes simplement accommodés, un peu d'herbes et de racines, étoient presque tout ce qu'ils prenoient pour soutenir leur corps exténués. Maintenant que l'église s'est relâchée de sa première sévérité, et qu'elle nous permet de faire le repas du jeûne à midi, et une légère collation le soir, quelle raison avons-nous de nous dispenser du jeûne après cette indulgence ? Jeûnons donc, mes frères, puisque l'église, qui a droit de nous commander, nous l'ordonne : mais comment faut-il jeûner ? C'est le sujet de mon second point.

II. POINT. Je remarque trois principales dispositions dont le jeûne de carême doit être accompagné. 1. Il doit être accompagné de bonnes œuvres. *Sanctificate jejunium*, dit le prophète Joël. 2. Il doit être accompagné de conversion et de changement de vie. *Convertimini ad me in toto corde vestro*, dit le Seigneur par le même prophète. 3. Il doit servir de préparation à la communion pascale. Il faut donc pour bien jeûner selon l'esprit de l'église :

1. Faire d'autres bonnes œuvres ; joindre au jeûne la prière, l'aumône, le silence, la retraite, l'assistance au saint sacrifice de la messe, l'assiduité à recevoir le pain sacré de la parole de Dieu, la lecture des bons livres, la méditation des saints mystères. Voilà ce que vous devez faire pendant le cours de la pénitence publique que l'église nous ordonne. Vous vous plaignez de ce que vous ne pouvez pas dormir, lorsque vous jeûnez : il faut prier davantage, et demander à Dieu miséricorde

pour les fautes commises pendant l'année. Que votre jeûne ne soit pas un jeûne d'orgueilleux et d'hypocrites, qui paroissent tristes quand ils jeûnent, et qui n'ont cependant que le dehors et l'extérieur de la pénitence : *Unge caput tuum, et faciem tuam lava* (a). Recevez avec joie ces jours de salut, et soyez bien-aises que l'église vous présente un moyen si utile pour satisfaire à la justice de Dieu. Que vos jeûnes ne soient pas non plus des jeûnes d'avares : donnez aux pauvres ce que vous vous retranchez. *Impendamus virtuti quod subtrahimus voluptati*, nous dit S. Léon (b) : *fiat refectio pauperis abstinentia jejunitantis*. Jeûnez de telle sorte que vous puissiez dire que vous avez dîné dans la personne des pauvres : *Sic jejuna, ut in alio manducante te prandisse gaudeas* (c). Enfin, il ne faut pas que nos jeûnes soient des jeûnes de voluptueux, de gourmands et de gens délicats, qui préviennent l'heure du repas, qui en font un si long, qu'ils n'ont aucunement besoin d'un autre, qui par le long sommeil, les récréations, les visites inutiles, etc. se dédommagent de la peine du jeûne. Il faut donc que nos jeûnes soient accompagnés de bonnes œuvres ; qu'ils nous rendent plus humbles, plus mortifiés, plus appliqués à la prière, plus charitables envers les pauvres, en un mot, plus fervens dans les œuvres de piété.

2. Nos jeûnes doivent être accompagnés de conversion. La nuit du péché est passée : *Nox precessit*, nous dit S. Paul (d). Ces derniers jours que nous avons peut-être donnés au libertinage et à la débauche se sont évanouis : que nous en reste-t-il maintenant, sinon la honte de les avoir passés de la sorte ? Quittons, mes frères, quittons toutes ces œuvres de ténèbres : *Abjiciamus ergo opera tenebrarum*. Marchons de jour en jour dans des voies plus pures et mieux réglées : *Sicut in die honestè ambulemus*. Que nous serviroit-il de nous abstenir

(a) *Math*. 6, 7. (b) *Ser*. 2. *de jejun. decim. mens.*
(c) *Aug. ser*. 65, *de temp*. (d) *Rom*. 13, 12.

des viandes dont l'usage est permis dans un autre temps, et de ne pas nous abstenir de l'usage du crime qui est défendu dans tous les temps? *Nonnè hoc est magis jejunium quod elegi? Dissolve colligationes impietatis* (*a*). Le grand jeûne que Dieu demande de nous, est que nous cessions de l'offenser: *Dissolve, etc.* Il faut, dit S. Bernard (*b*), faire jeûner tout ce qui nous a porté au péché. *Jejunet gula :* Faites jeûner votre bouche. Plus d'intempérance et de débauches. *Jejunet oculus :* Faites jeûner vos yeux. Combien de regards curieux, profanes et criminels! Il faut retrancher tout cela. Combien de regards de haine et d'envie contre cette personne que vous ne pouvez voir! Il faut changer ces yeux vindicatifs, et les convertir. *Jejunet auris :* Il faut faire jeûner vos oreilles, et ne plus les prêter aux discours malins et impies de tant de libertins. *Jejunet lingua :* Il faut faire jeûner cette langue que vous avez fait servir à la médisance et à la calomnie. Que vous sert-il de vous abstenir de la chair des bêtes, pendant que vous déchirez vos frères à belles dents, et que semblable à ces malheureux dont parle le prophète (*c*), vous n'approcherez d'eux que pour les manger et pour les détruire par vos discours. *Jejunet manus :* Il faut faire jeûner vos mains. Vous les avez portées à l'impureté: portez-les à la mortification. Vous les avez portées à l'injustice: portez-les maintenant aux œuvres de charité. Faites part de votre pain à celui qui a faim : donnez le logement aux pauvres ; revêtez le nu. Enfin, ayez soin que votre ame jeûne encore plus parfaitement que votre corps en la retirant du vice et de ses mauvaises inclinations : *Multò magis anima ipsa jejunet à vitiis et à propriâ voluntate suâ* (*d*). De cette disposition j'en tire une troisième.

3. Savoir, que le jeûne de carême doit nous servir de préparation à bien célébrer la fête de pâque, à nous nourrir saintement du corps de Jésus-Christ

(*a*) *Isa.* 58, 6. (*b*) *Bern. ser.* 8. *quadrag.*
(*c*) *Ps.* 26, 2. (*d*) *Bern. ibid.*

par la communion que l'église ordonne à tous les fidelles qui ont atteint l'âge de discrétion. Si par malheur vous étiez engagés dans quelque habitude criminelle, commencez dès aujourd'hui à la déraciner. Adressez-vous pour cet effet à un sage directeur. N'attendez pas à la fin du carême pour travailler à votre conversion. N'obligez pas le médecin de votre conscience à en devenir le juge sévère, à vous condamner au lieu de vous absoudre, et à vous priver du fruit de la pâque, tandis que tous vos frères auront le bonheur d'y participer. Essayez de bonne heure de vaincre cette passion, dont vous êtes esclaves, et mettez-vous en état, par un saint recueillement, de tenir la promesse que vous ferez à votre confesseur. Ah! ce n'est pas trop, mes chers frères, de quarante jours, pour vous préparer à l'innocence que demande de vous le sacrement adorable dont vous voulez approcher, sur-tout quand les plaies sont vieilles et invétérées, et qu'on a été négligent à se confesser.

CONCLUSION. Finissons par ces paroles si touchantes de l'épître de ce jour : *Fratres, hortamur vos ne in vacuum graciam Dei recipiatis* (*a*). Je vous conjure, mes frères, avec S. Paul, de ne pas recevoir en vain la grâce que Dieu vous présente, mais de profiter du temps qu'il vous donne pour vous sanctifier. *Ecce nunc tempus acceptabile : ecce nunc dies salutis* (*b*). Ah! Chrétiens, voici des jours de salut, des jours de miséricorde : peut-être ne les reverrons-nous jamais? Profitons, mes frères, d'un temps si favorable pour appaiser la colère du Seigneur que nous avons irrité, pour châtier notre corps de ses iniquités passées, pour rentrer dans les voies de la justice, dont nous nous sommes écartés, pour nous préparer à la grâce de la résurrection, et nous rendre dignes, en marchant dans les sentiers pénibles de la pénitence, de recevoir un jour la récompense promise aux vrais pénitens. Je vous la souhaite, etc.

(*a*) 2. *Cor.* 6, 1. (*b*) *Ibid.* 2.

PRÔNE
POUR
LE II. DIMANCHE
DE CARÊME.

Du bonheur des Saints.

Transfiguratus est ante eos.

Il fut transfiguré devant eux. En S. Matth. ch. 17.

JAMAIS spectacle ne fut plus beau que celui de la transfiguration de Jésus-Christ, que l'église nous propose aujourd'hui dans l'évangile. Ce qu'il y a de plus caché et de plus vénérable dans les limbes s'y trouve ; c'est l'ame de Moïse, qui rappelée de ces lieux souterrains, se revêt d'un corps. Ce qu'il y a de plus admirable sur la terre y paroît ; c'est Elie qui, de ce lieu de délices, où il doit demeurer jusqu'à la fin des siècles, se sent tout-à-coup transporté sur cette sainte montagne, où fut transfiguré Jésus-Christ. Mais voici ce qui est encore plus remarquable : Je veux dire avec l'ange de l'école S. Thomas (*a*) : Tout ce qu'il y a d'auguste et de divin dans le ciel s'y rencontre, toute la très-sainte Trinité : le Père éternel, dans cette voix qu'il fait entendre : *C'est ici mon Fils bien-aimé :* le Saint-Esprit dans cette nuée claire et brillante qui lui

(*a*) *Comm. in Matth. c. 17.*

sert de trône ; et le Fils, dans la gloire de son humanité, gloire qui, ayant été renfermée jusqu'alors dans l'ame de l'Homme-Dieu, sans qu'elle rejaillît sur son corps, se répand sur son visage et sur ses habits même ; gloire dont l'effusion produit une si vive lumière sur cette montagne, que les disciples qui y sont conduits tombent par terre, saisis de frayeur à la vue de ce nouveau spectacle, et peu accoutumés à soutenir l'éclat d'un si grand jour.

De vous rapporter les raisons que donnent les saints pères d'un si grand concours de prodiges dans un seul mystère, ce seroit trop entreprendre. Je me contenterai de vous dire, avec S. Léon, que le Sauveur, dans sa transfiguration, a voulu préparer nos esprits à la reconnoissance, et nos cœurs à la recherche du bonheur que nous attendons en l'autre vie, en établissant par avance dans l'économie de ce mystère, l'espérance de son église. *Spes sanctæ Ecclesiæ fundabatur*, dit ce père (*a*), *ut totum corpus Christi agnosceret quasi esset commutatione donandum, ut ejus sibi honoris consortium membra promitterent, qui in capite præfuisset.* C'est de ce bonheur dont je veux aujourd'hui vous entretenir ; et, pour vous exciter à vous en rendre dignes, 1. je tâcherai de vous donner d'abord *quelque idée du bonheur des Saints :* 2. je vous proposerai ensuite les *moyens que vous devez prendre pour y arriver.*

I. POINT. Le premier, le plus agissant et le plus essentiel désir de l'homme, est celui d'être heureux : ce désir est imprimé dans le fond de sa nature, et se répand dans toutes ses actions. Il n'est pas jusqu'aux plus vicieux qui ne cherchent du bonheur dans le crime même ; mais l'expérience fait assez voir que ces aveugles se trompent, et que leur prétendue félicité n'est qu'une véritable misère d'autant plus digne de larmes, dit S. Augustin, qu'ils en sont moins touchés : *Falsa felicitas, vera miseria, tantò magis flenda, quantò minùs fletur* (*b*).

(*a*) *Hom. de trans. Dom.* (*b*) *Aug. in Ps.* 85.

Si vous cherchez la béatitude, continue ce saint, cherchez-la où elle est. Vous la cherchez sur la terre, elle n'y est pas, les richesses y sont périssables, les plaisirs passagers, les honneurs faux et imaginaires. Cherchez-la, mais dans le ciel : c'est là que vous trouverez des biens assurés, des plaisirs durables et éternels, des honneurs solides et véritables qui seuls peuvent vous rassasier, et rendre votre béatitude parfaite, comme parle le prophète (*a*) : *Satiabor, cùm apparuerit gloria tua*. 1. Quand je dis que nous trouverons dans le ciel des richesses assurées, ne vous imaginez pas, chrétiens auditeurs, que je prétende vous donner ici une idée charnelle de la félicité des saints, et étendre la concupiscence jusque dans le ciel. Les biens dont on est rempli dans la maison du Seigneur, ne sont pas de cette nature ; ils sont infiniment au-dessus des sens. L'œil n'a point vu, dit S. Paul (*b*), l'oreille n'a point entendu, et le cœur de l'homme n'a point compris les biens que Dieu a préparés à ceux qui l'aiment. Ajoutons, avec saint Augustin, que la foi même qui nous le promet, ne peut les concevoir, que l'espérance qui est si grande, ne peut y atteindre ; que la charité qui renferme tout, ne peut les contenir, parce qu'ils surpassent tous nos vœux et tous nos désirs : *Quod parat Deus diligentibus se, fide non comprehenditur, spe non tangitur, charitate non capitur, vota transgreditur* (*c*). Ah ! cœur de l'homme, tu me fais pitié dans ce monde-ci, tu es à présent si petit et si resserré, qu'un peu d'or, d'argent, de terre t'occupe ; mais pour lors tu seras obligé de te dilater et de t'agrandir : *Tunc videbis et afflues, et dilatabitur cor tuum* (*d*). C'est ainsi que parle le prophète. Jésus-Christ nous dit la même chose dans l'évangile : *Mensuram bonam et confertam et coagitatam et superfluentem dabunt in sinum vestrum* (*e*). Ouvrez, prédestinés ; ouvrez, les bien-aimés de

(*a*) *Ps.* 16, 15. (*b*) *Cor.* 2, 9. (*c*) *Aug. ser.* 157. *de temp.* (*d*) *Isa.* 60, 5. (*e*) *Luc.* 6, 38.

mon père, ouvrez vos ames, il n'y a que moi qui puisse en remplir la capacité : je ne veux point qu'il y ait de vide ; je veux au contraire qu'elles surnagent et débordent de toute part. Ce sera une mesure pleine, foulée, pressée, entassée et surabondante de biens ; mais de biens très-assurés, que ni l'envie des hommes, ni la rage des démons, ne pourront vous ravir. Jérusalem (c'est-à-dire, l'ame sainte) sera placée sur un trône, dont la misère et le trouble seront bannis pour jamais : *Anathema non erit ampliùs ; sed sedebit Jerusalem secura* (*a*). La raison en est qu'elle possédera Dieu, qui est le souverain bien, et la source de tous les biens d'une jouissance si parfaite, qu'elle ne pourra plus le perdre : elle lui sera si intimement unie par l'amour et la vision béatifique, qu'elle sera comme divinisée. L'esprit divin se perdra en quelque sorte, dit S. Augustin, et deviendra tout divin quand nous entrerons dans la joie du Seigneur : *Cùm accepta fuerit illa ineffabilis lætitia, perit quodam modò mens humana et sit divina* (*b*). O merveille ! ô prodige de la miséricorde de Dieu, qui récompense si abondamment ses élus, leurs richesses sont donc assurées : première qualité de leur bonheur.

2. Leurs plaisirs sont éternels. *Beati qui ad cœnam Agni nuptiarum vocati sunt* (c). Bienheureux, dit S. Jean, ceux qui sont appelés aux noces de l'Agneau. Quels plaisirs goûteront-ils dans ces noces célestes ! Ils y seront saintement enivrés des délices dont on jouit dans la maison du Seigneur : *Inebriabuntur ab ubertate domûs tuæ, et torrente voluptatis tuæ potabis eos* (*d*). C'est ainsi que s'explique le roi prophète. Pour comprendre sa pensée, il faut remarquer que, si toutes les créatures ensemble ne sont à l'égard de Dieu, selon l'écriture-sainte, que comme une goutte d'eau à l'égard d'une vaste mer, toutes les consolations qu'elles peuvent

(*a*) *Zach.* 14, 11. (*b*) *Aug. in Ps.* 35.
(*c*) *Apoc.* 19, 9. (*d*) *Ps.* 35, 9.

nous donner, ne sont au plus qu'une petite partie de cette goutte qui, entrant dans le cœur de l'homme, le laisse aussi vide qu'il l'étoit auparavant. Mais, quand Dieu entre dans l'ame de la manière qu'il y entrera par sa gloire, ce n'est plus une goutte, c'est un fleuve, c'est un torrent de délices qui élargit, qui étend et élève infiniment le cœur de l'homme au-delà des bornes de sa nature, afin qu'il puisse recevoir cette abondance de joie dont le Seigneur prendra plaisir de l'enivrer : *Inebriabuntur*, *etc.* Ah ! si les saints à qui Dieu se communique un peu en cette vie, comme les Philippe de Néri et les Thérèse, ont été si transportés hors d'eux-mêmes ; s'ils sont tombés dans une heureuse défaillance par l'excès de leur joie, et se sont écriés : Seigneur, c'est assez, priant Dieu de modérer ces effusions saintes dont leur ame étoit inondée, quelle sera la jubilation et les transports des bienheureux, puisque ces joies spirituelles qu'ont goûté ces saints en cette vie, ne sont que des avant-goûts de celles du ciel, des gouttes de cet océan immense où nous serons plongés, et de légères étincelles de ce grand feu d'amour qui nous embrasera ! Mais ce qui mettra le comble à cette félicité, c'est qu'elle sera éternelle, et qu'elle ne se mesurera plus par le temps. On n'entendra plus cette voix des heureux du siècle : Ceci durera-t-il toujours ? Les saints seront pleinement convaincus que leur félicité n'aura jamais de fin : *In æternum exultabunt* (*a*). Ce sera une fête et une joie continuelle. Disons encore un mot de la gloire à laquelle ils seront élevés.

3. En cette vie les saints sont ordinairement méprisés, humiliés et persécutés. Comme ils doivent être des copies et des images de Jésus-Christ, le chef de tous les prédestinés, il n'est pas surprenant qu'ils aient quelque part à l'opprobre et à l'ignominie de sa croix. Mais, s'ils souffrent aux yeux des hommes, leur espérance est pleine de l'immortalité qui leur est promise : *Et si coram hominibus tor-*

(*a*) *Ps.* 5, 12.

menta passi sunt, spes illorum immortalitate plena est (*a*). Pécheurs, vous les avez tourmentés, vous les avez fait pleurer et gémir ici-bas; mais pour lors Dieu lui-même essuiera leurs larmes: *Absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum* (*b*). Il n'y aura plus de douleur et de gémissement pour eux: le temps des afflictions est passé. Vous les avez blâmés, calomniés; mais Dieu lui-même sera pour lors leur panégyriste: *Tunc laus erit unicuique à Deo* (*c*). Vous les avez foulés aux pieds et traités avec la dernière indignité, et Dieu sera pour eux une couronne de gloire, et un bouquet de réjouissance: *Corona gloriæ et sertum exultationis*, comme parle un prophète (*d*). Vous les avez raillés, fait passer pour des fous et des insensés, quand ils se mortifioient, qu'ils pratiquoient la piété, et renonçoient à la vanité et aux maximes corrompues du siècle; mais alors vous verrez ces prétendus insensés mis au rang des enfans de Dieu, placés sur des trônes, et s'élever contre ceux qui les auront condamnés: *Stabunt justi in magnâ constantiâ adversùs eos qui se angustiaverunt* (*e*). O mon Dieu! que la gloire dont vous honorez vos amis est grande! *Nimis honorificati sunt amici tui, Deus* (*f*)! et que leur principauté est puissamment affermie! *Nimis confortatus est principatus eorum*. Ils seront tous des rois, mais d'une royauté en comparaison de laquelle celle des princes de la terre n'est qu'une servitude. La raison en est qu'ils seront les cohéritiers de Jésus-Christ vôtre fils, à qui vous avez soumis toutes choses; ainsi, leur règne, non plus que le sien, n'aura jamais de fin, et il sera vrai de dire de chaque membre, ce qui est dit du chef: *Et regni ejus non eri finis*. Voilà quelque chose de la félicité des bienheureux; mais tout ce que je viens de vous dire n'est rien en comparaison de ce qui en est.

Il est dit, dans l'écriture (*g*), que la reine de

(*a*) *Sap.* 2, 4. (*b*) *Apoc* 7, 17. (*c*) 1. *Cor.* 4. (*d*) *Isa.* 28, 5. (*e*) *Sap.* 5, 1. (*f*) Ps. 138, 17. (*g*) 2, *Paralyp.* 9.

Saba ayant ouï dire des choses prodigieuses de Salomon, eut la curiosité de le voir. Elle arrive à Jerusalem; elle entre dans le palais de ce prince, qui lui donne un entier éclaircissement de tout ce qu'elle souhaite. Alors cette reine étonnée, surprise et extasiée de sa profonde sagesse, de la magnificence de sa maison, et du bon ordre qui y étoit observé, s'écria : Seigneur, on m'avoit dit des merveilles de vous, à peine croyois-je ce qui en étoit : j'ai voulu m'en informer moi-même. Je vous avoue que vos rares vertus et vos éminentes qualités surpassent de beaucoup tout ce qu'on m'en avoit dit : *Vicisti famam virtutibus tuis.* Heureux vos officiers; heureux vos domestiques ; heureux en un mot tous ceux qui ont l'honneur d'approcher de votre majesté, et de recueillir les oracles qui sortent de votre bouche : *Beati viri tui, et beati servi tui qui assistunt coram te omni tempore.* Voilà aussi, mes frères, ce que vous direz, si vous avez le bonheur d'être du nombre des bienheureux. O Dieu de gloire! Seigneur des vertus! les prédicateurs nous ont dit des merveilles de votre royaume; ils nous ont vanté les délices et la magnificence de votre cour; mais tout ce qu'ils nous en ont dit est infiniment au-dessous de ce qui en est. *Vicisti famam virtutibus tuis.* Ah! chrétiens, puisque le ciel est quelque chose de si grand, travaillons avec plus d'ardeur à le mériter. Ne soyons pas comme ces juifs ingrats, dont parle l'écriture, qui n'eurent que du mépris pour la terre promise, qui étoit une figure de la félicité des saints : *Pro nihilo habuerunt terram desiderabilem* (*a*). Faisons tous nos efforts pour arriver au ciel, et voyons les moyens que nous devons prendre pour cet effet.

II. POINT. Il y a dans le ciel des biens assurés, des plaisirs éternels, des honneurs solides et véritables. Il faut mériter ces biens par le détachement de ceux de la terre ; ces plaisirs, par la mortification des sens, et ces honneurs, par les humilia-

(*a*) *Ps.* 105, 24.

tions de cette vie : c'est-à-dire, que pour être heureux, et posséder Jésus-Christ dans l'autre vie, il faut le suivre dans celle-ci, et marcher dans le chemin qu'il nous a tracé. Le voici marqué dans l'évangile : *Si quis vult venire post me, abneget semetipsum, et tollat crucem suam quotidie et sequatur me* (*a*).

1. Il faut renoncer à soi-même : *Abneget semetipsum.* Renoncer à soi-même, c'est nous détacher de tout ce qui nous flatte ici-bas, et qui nous porte à suivre les inclinations de la nature corrompue par le péché. Renoncer à soi-même, dit S. Basile, c'est résister aux penchans et à l'affection déréglée que nous avons pour les choses de la terre, et attacher notre cœur à celles du ciel, où est notre unique trésor : *Unus thesaurus cœlestis nobis eligendus est ut in ipso cor habeamus* (*b*). Quitter tous les biens de ce monde, pour obtenir un jour ceux du ciel, c'est un conseil évangélique que plusieurs saints personnages ont suivi et suivent encore aujourd'hui ; mais se quitter soi-même, c'est-à-dire, renoncer à tous ses désirs déréglés, c'est une perfection qui nous regarde tous ; car c'est à tous que J. C. parloit, dit S. Luc : *Dicebat autem ad omnes*, quand il prononça cette fameuse sentence : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même.* Ce détachement que Dieu demande de nous, pour nous donner les biens du ciel, n'est autre que cette pauvreté d'esprit et de cœur dont parle l'évangile. Ce n'est pas par les biens extérieurs que Dieu distingue les pauvres des riches ; c'est par le cœur qu'il les examine : *Divites et pauperes in corde interrogat Deus, non in arcâ et domo*, dit S. Augustin (*c*). Que vous sert-il, continue ce saint, d'être dénué des biens de ce monde, si vous êtes plein du désir d'en avoir ? *Quid prodest quod eges facultate, si ardes cupiditate ?* Ainsi cet esprit de pauvreté qui conduit au ciel, est un généreux dé-

(*a*) *Luc.* 9, 23. (*b*) *Basil. Reg. fusiùs dis. q.* 8.
(*c*) *In Ps.* 55.

tachement des biens de la terre. Si vous en avez, n'y mettez pas les affections de votre cœur : servez-vous-en, à la bonne heure, mais que ce soit avec la modestie de celui qui en use, et non avec la passion de celui qui veut en jouir : *Utentis modestiâ, non amantis affectu* (*a*). Prenez pour vous le nécessaire, et donnez le superflu aux pauvres. Que si vous souffrez la privation des biens temporels, souffrez-la avec patience, soyez contens dans votre état, et ne cherchez pas à en sortir par de mauvaises voies, des injustices, etc. Travaillez, comme enfans d'Adam, et gagnez votre pain à la sueur de votre front : abandonnez-vous ensuite, comme disciples de Jésus-Christ, aux ordres de la providence, qui vous fournira ce dont vous aurez besoin pendant le cours de votre voyage, jusqu'à ce que vous soyez arrivés à votre céleste patrie. Voilà ce que le Fils de Dieu demande de nous par ces mots : *Abneget semetipsum.* C'est un parfait détachement, un renoncement à nous-mêmes et aux désirs du siècle. Heureux celui qui a déjà fait ce premier pas, il est bien avancé dans la voie du salut ; cependant cela ne suffit pas.

2. Il faut, dit Jésus-Christ, qu'il porte tous les jours sa croix : *Tollat crucem suam quotidiè ;* c'est-à-dire, qu'il mortifie sans cesse ses passions pour pouvoir goûter un jour les plaisirs du ciel. Remarquez bien ce mot, *quotidiè.* Il ne suffit pas que vous portiez votre croix un jour, une semaine, une année, il faut la porter tous les jours de votre vie, *quotidiè.* Mais que cela ne vous effraie pas, chrétiens, la récompense en vaut bien la peine. Ecoutez ce que dit S. Paul : Nous ne perdons point courage, quoique nous souffrions, et que nous voyions ce corps mortel se détruire : *Non deficimus, licet is qui foris est noster, homo corrumpatur* (*b*). Pourquoi cela ? Parce que le moment si court et si léger d'afflictions que nous endurons en cette vie, doit un jour produire dans nous un poids éternel de gloire.

(*a*) *In Ps.* 55. (*b*) 2. *Cor.* 4, 16.

Id enim quod in præsenti est momentaneum et leve tribulationis nostræ , suprà modum in sublimitate æternum gloriæ pondus operatur in nobis. Pesez bien toutes ces paroles : *Id quod in præsenti est :* Voilà l'instant présent , qui est bientôt passé. *Momentaneum :* Voilà sa durée : *Leve :* Voilà sa qualité. Voyez combien peu vous avez à souffrir , et cependant voici l'excessive récompense qui vous attend. *Æternum gloriæ pondus operatur in nobis.* C'est un poids , mais un poids éternel d'une gloire souveraine et incompréhensible. Hé bien , mes frères , ne ferez-vous rien pour le ciel , que vous pouvez gagner à si bon marché ? Jetez les yeux sur la vie des saints : voyez ce qu'ont souffert tant de martyrs , de confesseurs et de vierges , pour jouir des consolations ineffables que l'on goûte dans le ciel. Voici ce qu'en dit S. Paul : *Sancti per fidem vicerunt Regna , etc.* (*a*). Les saints , tant de l'ancien que du nouveau testament , ont conquis le royaume des cieux par l'ardeur de leur foi , et par la sainteté de leurs vies. Il y en a qui ont été étendus sur des chevalets , et qui n'ont jamais voulu racheter leur vie par une lâche désertion , afin de parvenir au bonheur auquel ils aspiroient. Il y en a qui ont souffert les railleries , les mauvais traitemens , les chaînes , les prisons. Il y en a , continue l'apôtre , qui ont été lapidés , sciés , éprouvés en toutes manières , tués , massacrés ; ils ont souffert tout cela pour arriver au ciel. On n'exige pas de nous les mêmes épreuves , et nous ne sommes pas à présent exposés aux persécutions des tyrans. Il faut cependant qu'il nous en coûte pour arriver au bonheur des saints. Voulons-nous recueillir la même moisson qu'eux ? il faut semer ce qu'ils ont semé. Ils ont semé des larmes et des gémissemens , dit le prophète , il est juste qu'ils recueillent de la joie et des plaisirs. *Euntes ibant et flebant , mittentes semina sua ; venientes autem venient cùm exultatione , portantes manipulos suos* (*b*). Cela veut dire qu'il faut

(*a*) Hebr. 11 , 33. (*b*) Ps. 125 , 6.

se faire violence pour ravir le royaume des cieux ; porter sa croix, et la porter avec fidélité et persévérance, *quotidiè*.

3. Enfin, il faut suivre Jésus-Christ : *Et sequatur me*. Nul ne peut être sauvé, s'il n'est conforme à ce divin modèle de tous les élus, dit S. Paul : le Seigneur lui-même nous l'apprend dans l'évangile (*a*). Nous y lisons qu'un jour Salomé, mère de Jacques et de Jean, fils de Zébédée, s'approchant de ce divin Maître avec ses fils, lui dit avec beaucoup d'humilité et de respect, qu'elle avoit une grâce à lui demander. Que voulez-vous, lui dit notre Seigneur ? Ordonnez, ajouta-t-elle, que mes deux fils, que vous voyez ici présens devant vous, soient assis dans votre royaume, l'un à votre droite, et l'autre à votre gauche. Jésus laissant là la mère, répondit aux enfans, et leur dit : Mes disciples, vous me demandez la possession de mon royaume : hé bien, pouvez-vous boire le calice que je dois boire ? *Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum !* Figurez-vous, chrétiens, que notre Seigneur vous dit la même chose. Vous voudriez bien aller en paradis ; mais pouvez-vous boire le calice du Seigneur ? *Potestis bibere calicem, etc.* Orgueilleux, sensuels, et délicats, pouvez-vous avaler ce calice ? et savez-vous ce qu'il contient ? Il est plein de fiel et d'absinthe : voilà qui est bien amer à la nature ; cependant il faut le boire. Qu'y a-t-il enfin dans ce calice ? Il y a des opprobres, des injures, des affronts, des railleries, des mépris, etc. en un mot, toutes sortes de souffrances. Il s'agit de boire dans ce calice, et d'y prendre part, si vous voulez avoir place dans le royaume des cieux. Ne vous y trompez pas, mes frères ; ce n'est qu'à cette condition que vous régnerez avec Jésus-Christ : *Potestis bibere calicem, etc.*

Ce n'est pas ainsi, me direz-vous, qu'on raisonne dans le monde. J'en conviens ; mais aussi remarquez, mes frères, que rien n'est plus mal aisé

(*a*) *Matth.* 20.

en cette vie que le discernement d'un prédestiné d'avec un réprouvé : non-seulement parce que la prédestination et la réprobation sont des mystères qui nous sont inconnus, mais encore parce que les choses ne sont pas ordinairement ici-bas dans leurs places. Quelle est la place d'un réprouvé ? C'est un lieu de désordre et de confusion ; c'est l'enfer. Quand il est parlé de Judas, il est dit : *Abiit in locum suum* (*a*). Ce perfide disciple a trahi et vendu son Maître ; il est mort désespéré ; l'enfer a été sa place. Au contraire, quand l'écriture parle d'un prédestiné, elle dit que sa place est dans le lieu de paix : *Factus est in pace locus ejus* (*b*). Voyez cet homme vicieux qui laisse par-tout des traces infames de son impureté et de ses débauches : il n'est pas dans sa place. Quelle est la place qui lui est due ? C'est un étang de feu et de souffre, dit S. Jean, où il endurera le juste châtiment qu'il a mérité : *Pars illorum erit in stagno ardenti igne et sulphure* (*c*). Voyez cet avare et ce trompeur, qui prendroit jusque sur l'autel et entre les bras du Crucifix : il n'est pas encore en sa place ; mais à la mort on dira de lui comme de Judas : *Abiit in locum suum.* Voyez d'un autre côté cet homme patient comme Job ; ce saint pauvre qui est abandonné dans sa maison, comme un Daniel dans la fosse aux lions : il n'est pas à présent dans sa place ; mais à l'heureux jour de son trépas, on dira de lui : *Factus est in pace locus ejus.*

Seigneur Jésus, Dieu de majesté, roi de gloire, y étiez-vous vous-même, dans votre place, pendant que vous avez vécu sur la terre ? Quand je vous vois attaché à une croix, souffrez que je vous demande si c'est là votre place ? n'est-ce pas plutôt la mienne et celle de tous les pécheurs ? Sacré Chef, quand vous fûtes formé dans le sein de Marie, deviez-vous porter une couronne d'épines ? Augustes mains, quand vous jetiez les fondemens de l'univers, eût-on dit que vous deviez être percées de

(*a*) *Act.* 1, 26. (*b*) *Ps.* 75, 3. (*c*) *Apoc.* 21, 8.

clous ? Corps adorable, quand je vous vois gémir sous une grêle de coups ; quand je vois votre divine face ternie de crachats et de soufflets, souffrez que je vous dise : Est-ce là votre place ? Avouons-le donc, les choses ne sont pas à présent dans leurs places. Ce ne sera qu'à la mort, à ce moment décisif de notre éternité, que nous irons chacun dans la place que nous aurons méritée : Dieu veuille que ce soit dans le ciel.

CONCLUSION. *In domo Patris mei mansiones multæ sunt* (*a*). Il y a plusieurs demeures, nous dit le fils de Dieu, dans la maison de mon Père éternel. Oui, chrétiens, il y a plusieurs places dans le ciel que les anges apostats ont laissées vides, et que les hommes de bien doivent un jour occuper. Courage, mes frères, faisons tous nos efforts pour en obtenir une : *Festinemus ergò ingredi in illam requiem*, nous dit l'apôtre (*b*) ; hâtons-nous d'arriver à ce bienheureux repos. *Festinemus*. Notre vie est courte ; peut-être même qu'elle est déjà bien avancée, et qu'il ne nous reste que peu d'années pour mériter la bienheureuse éternité : *Festinemus*, *festinemus*. Hâtons-nous, encore un coup, et doublons le pas ; ne perdons point de temps ; car la nuit vient (je veux dire la mort) où nous ne pourrons plus rien faire : *Festinemus ergò ingredi in illam requiem*. Nous y trouverons des biens assurés que personne ne pourra nous ravir ; des plaisirs qui ne finiront jamais ; des honneurs solides et véritables : travaillons à nous en rendre dignes, en nous détachant de tout ce qui est sur la terre, en portant avec patience notre croix, et en suivant avec fidélité Jésus-Christ le chef de tous les saints : c'est par-là que nous aurons le bonheur de régner éternellement avec lui. Je vous le souhaite, etc.

Ce discours peut aussi servir pour la fête de tous les saints. On prendra l'exorde dans les Méditations ecclésiastiques.

(*a*) *Joan.* 14, 2. (*b*) *Heb.* 4, 11.

PRÔNE
POUR
LE III. DIMANCHE
DE CARÊME.

De la Contrition.

Erat Jesus ejiciens dæmonium, et illud erat mutum.

Un jour Jésus chassoit un démon, qui rendoit muet l'homme qui en étoit possédé. En S. Luc, chap. 11.

Ce démon qui produisit sur celui qui en étoit possédé, l'effet de le rendre muet, étoit une image bien sensible que Dieu exposoit aux vœux des hommes, pour leur faire concevoir l'effet spirituel que cet esprit de malice produit sur les ames, infiniment plus commun que celui qu'il produit sur les corps : car au lieu qu'on en trouve peu qui aient la langue du corps liée par les opérations du démon, au contraire, on en trouve beaucoup qui ont la langue du corps liée par ses impressions. On ne voit que de ces muets spirituels, sur-tout en ce temps où l'église nous ordonne de parler à ses ministres pour le bien de notre conscience. Les plus grands parleurs sont souvent les plus muets, quand il s'agit de confesser

leurs péchés. Cependant c'est en manquant à ce devoir, qu'on tombe plus que par aucun autre crime dans la possession du démon muet; car, comme l'impénitence a été jointe à son péché dès le commencement, il est devenu par-là le roi des impénitens. Jamais le démon n'a voulu confesser son péché : il ne hait rien tant que la confession des péchés, et il n'est rien dont il éloigne davantage ceux qui lui sont assujettis. Il le fait en remplissant l'ame d'une fausse honte qui fait rougir de confesser ce qu'on n'a pas rougi de commettre; qui fait concevoir de la confusion du remède, lorsqu'on n'en a point du mal même; qui fait craindre de découvrir ce qui ne peut être caché. C'est ainsi qu'il engage grand nombre de pécheurs dans le plus faux de tous les partis, qui est de cacher pour un temps ce qui sera éternellement découvert, et qui auroit été effectivement caché pour l'éternité, si on l'avoit découvert dans le temps. Voilà les muets du diable, je veux dire, ceux que le diable rend muets. Non-seulement il les empêche par-là de recevoir la rémission de leurs péchés, mais encore il les fortifie dans leurs mauvaises habitudes, et les endurcit dans le mal. C'est ce qui faisoit dire à David, avant sa pénitence : Parce que je me suis tu, mes os ont vieilli : *Quoniam tacui, inveteraverunt ossa mea* (*a*). Nous avons parlé ailleurs (*b*) de ceux qui font de mauvaises confessions, faute de déclaration : nous parlerons aujourd'hui de ceux qui tombent dans le même défaut, faute de contrition. Nous expliquerons pour cet effet, 1. *Quelle doit être la contrition d'un vrai pénitent : 2. Combien de temps doit durer cette contrition.* Les qualités et la durée de la contrition : voilà tout le sujet de ce discours.

I. Point. Pour bien se confesser et se réconcilier avec Dieu dans le sacrement de pénitence, il faut avoir une véritable contrition. En tout temps ce mouvement de contrition a été nécessaire, et si nécessaire que, sans cette disposition, jamais per-

(*a*) *Ps.* 31, 3. (*b*) *Voyez le III. Dim. après l'Epiphanie.*

sonne n'a pu obtenir le pardon de ses péchés : *Fuit quovis tempore, ab impetrandam peccatorum veniam, hîc contritionis motus necessarius*, dit le saint concile de Trente (*a*). Cette contrition, dit le même concile, est une douleur de l'ame, et une détestation des péchés que l'on a commis, avec un bon propos de ne les plus commettre à l'avenir. *Animi dolor ac detestatio est de peccato commisso, cum proposito non peccandi de cœtero.* Ces paroles font voir quelle doit être la douleur d'un pénitent qui veut obtenir le pardon de ses péchés.

1. Elle doit être surnaturelle et dans son principe et dans ses motifs. Dans son principe, qui est Dieu : c'est lui qui la donne, et qui la met dans le cœur d'un pénitent. Ces pécheurs, dit-il par son prophète Ezéchiel, m'ont oublié ; mais ils reviendront à moi, parce que j'ai brisé de douleur leur cœur, qui se séparoit et s'éloignoit de moi : *Recordabuntur mei, quia contrivi cor eorum fornicans et recedens à me* (*b*). La contrition doit être aussi surnaturelle dans ses motifs. C'est-à-dire, qu'elle doit être conçue par des motifs de foi et de religion, parce que le péché déplaît à Dieu, qu'il offense son infinie majesté, qu'il nous rend ses ennemis, et dignes des peines éternelles. C'est ainsi qu'une infinité de pécheurs se trompent : on prend pour contrition une douleur purement naturelle, excitée par le souvenir et la honte du péché, par les reproches et la peine qu'on en reçoit. Ah ! que d'illusions en cette matière ! On sent son cœur attendri, lorsqu'un pasteur, ou un père et une mère nous représentent la laideur et les suites du péché : mais est-ce toujours l'ouvrage du Saint-Esprit ? Non, ce n'est pour l'ordinaire qu'un mouvement purement naturel, que la foi nous apprend être insuffisant au sacrement de pénitence. Cette fille est tombée en faute, elle en ressent de la honte et de la confusion ; mais est-ce parce que son péché déplaît à Dieu ? Non, c'est parce qu'il déplaît aux hommes, qu'il la déshonore et la perd de

(*a*) *Sess.* 14, *cap.* 4. (*b*) *Ezech.* 6, 9.

réputation. Ce jeune homme s'afflige d'avoir dissipé son bien en folles dépenses ; mais quel est le motif de sa douleur ? Est-ce Dieu, que ses débauches ont offensé ? Non, c'est la pauvreté et la misère où sa mauvaise conduite l'a réduit. Ce voleur et ce fripon se repentent de leurs larcins et de leurs injustices ; mais est-ce par l'amour de la justice ? Non, c'est par la crainte du châtiment. Ainsi, ce fripon est toujours un fripon : ce voleur est toujours un voleur, qui craint la peine et non le péché : c'est toujours un loup ravissant, soit qu'il vienne, soit qu'il s'en retourne : *Lupus venit fremens, lupus redit tremens*, dit S. Augustin (*a*) ; *lupus est tamen fremens et tremens*. Je ne blâme pas la crainte quand elle est naturelle, à Dieu ne plaise. L'écriture nous apprend que la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse ; et le concile de Trente dit (*b*) que la crainte de l'enfer et des peines éternelles, est bonne et utile ; et que bien loin de rendre l'homme hypocrite et plus grand pécheur, elle le dispose à recevoir le pardon de ses péchés dans le sacrement de pénitence. Mais quand est-ce qu'elle suffit ? C'est, ajoute ce concile, quand elle exclut la volonté de pécher, et qu'elle est accompagnée de l'espérance du pardon, et d'un commencement d'amour de Dieu, qui est une disposition nécessaire à la justification, comme dit ailleurs le même concile (*c*).

Hé bien, mes frères, êtes-vous bien persuadés que la contrition doit être surnaturelle, et qu'elle doit venir de Dieu ? Avez-vous eu soin de la lui demander ? L'avez-vous prié avec ferveur et humilité de vous l'accorder, comme l'ont fait tous les saints pénitens ? Saint Charles, qui se confessoit si souvent, et dont la vie étoit si réglée, ne faisoit jamais sa confession annuelle, qu'après avoir demeuré des heures entières à demander à Dieu la contrition : et vous, qui vous confessez peut-être très-rarement, dont la vie est remplie d'imperfections ; que dis-je,

(*a*) *De vit. Apost. serm.* 21. (*b*) *Sess.* 14, *c.* 4. *de s. pœn.* (*c*) *Sess.* 6, *c.* 6, *de justif.*

d'imperfections, de crimes et de péchés, quel temps prenez-vous pour en obtenir de Dieu ce cœur contrit et humilié, qui vous est si nécessaire ?

2. La contrition doit être intérieure. C'est une douleur de l'ame et non du corps : *Est dolor animi*, dit le concile de Trente. Il faut briser vos cœurs, dit le prophète Joël, et non vos vêtemens : *Scindite corda vestra et non vestimenta vestra* (*a*). L'extérieur et le dehors de la pénitence sont bons ; mais ce n'en est là que la moindre partie. L'accusation des péchés, les larmes, les jeûnes, les macérations sont d'une singulière vertu, mais c'est quand un cœur contrit fait les premiers frais de ce sacrifice. Il faut entrer dans ce cœur ; il a été le premier coupable, il faut qu'il soit le premier pénitent. C'est là qu'il faut gémir, dit S. Augustin, expliquant ces paroles du roi prophète : *In cubilibus vestris compungimini. Hoc est*, dit-il, *in cordibus vestris* (*b*). Voyez, dit ce saint docteur, ce que fit Jésus-Christ quand il ressuscita le Lazare enseveli depuis quatre jours dans le tombeau, et qui étoit une figure des pécheurs ensevelis dans leurs mauvaises habitudes. Il frémit et fut troublé dans la résurrection de ce mort ; et pourquoi ? C'est pour nous apprendre qu'un pécheur doit frémir d'horreur dans l'accusation de ses crimes, afin que la violence de sa douleur l'emporte sur l'habitude du péché : *Quare fremuit et turbavit semetipsum in resurrectione Lazari ? nisi quià fides hominis sibi meritò displicentis, fremere quodammodo debet in accusatione malorum operum, ut violentiæ pœnitendi cedat consuetudo peccandi* (*c*). Mais où trouverons-nous de semblables pénitens ? Beaucoup de confessions, peu de contrition. Plusieurs gémissent, il est vrai, continue S. Augustin ; je gémis aussi, et ce qui me fait gémir, est de voir qu'ils gémissent si mal. Ont-ils perdu de l'argent ? ils gémissent. Ont-ils perdu la grâce ? ils ne gémissent point. Ont-ils

(*a*) *Joel.* 2, 13. (*b*) *Aug. in Ps.* 4.
(*c*) *Idem. tr.* 4. *in Joan. n.* 19.

perdu un procès ? ils en sont affligés. Ont-ils offensé Dieu ? ils ne s'en mettent point en peine ; ils rient et badinent jusqu'aux pieds des confessionnaux. Quelle insensibilité ! *Multi gemunt : gemo et ego , et hos gemo , quia malè gemunt.* La contrition doit donc être intérieure.

3. Elle doit être souveraine et universelle en même temps. Appelez-la comme il vous plaira , contrition sans le sacrement , ou attrition avec le sacrement , douleur parfaite ou imparfaite ; je dis qu'elle doit être la plus grande de toutes les douleurs , parce que le péché est le plus grand de tous les maux. Si nous devons préférer Dieu à tout le reste , nous devons regretter plus que toute autre chose la perte que nous avons faite de sa grâce. Elle doit être aussi universelle : *Animi dolor ac detestatio est de peccato commisso* , dit le concile de Trente ; c'est-à-dire , qu'elle doit s'étendre sur tous les péchés , du moins mortels que l'on a commis. Ne vous y trompez pas , mes frères ; il suffit , pour vous perdre , de garder l'affection à un seul péché mortel. C'est ce que David avoit bien compris , quand il disoit à Dieu : *A mandatis tuis intellexi : propterea odivi omnem viam iniquitatis* (*a*).

4. La dernière qualité de la contrition , est qu'elle soit efficace , et qu'elle renferme le bon propos de ne plus pécher : *Cum proposito non peccandi de cœtero.* Il ne suffit pas de dire de bouche à votre confesseur , que vous ne retomberez plus dans les péchés que vous venez de lui déclarer : il faut en avoir conçu la résolution dans le cœur. Quand on vous dit en chaire , ou au confessionnal : Mon ami , il faut changer de vie , autrement vous vous perdrez , vous en convenez sans peine. *Emendemus in melius*, répondez-vous aussitôt : je suis résolu de mieux faire, dites-vous , et de vivre plus chrétiennement à l'avenir. Vous faites tant de belles promesses , qu'on espère que vous ne verrez plus cette personne , que vous restituerez ce bien mal acquis , etc. Ce ne sont-

(*a*) Ps. 118 . 104.

là que des paroles par lesquelles vous ne séduisez pas seulement le confesseur ; mais encore vous vous trompez vous-même, en vous tenant en assurance sur une absolution que vous avez surprise. Vous ne sauriez tromper le Seigneur, qui sonde les cœurs et les reins, et qui vous reprochera un jour votre hypocrisie et votre duplicité. *Non est reversa ad me prœvaricatrix in toto corde suo, sed in mendacio* (*a*). Quand est-ce donc que le bon propos est absolu et efficace ? C'est lorsqu'un pénitent travaille véritablement à déraciner ses mauvaises habitudes ; qu'il a soin d'éviter les mauvaises compagnies, les occasions dangereuses, et tout ce qui peut le rengager dans le péché. David l'avoit conçu ce bon propos, quand il disoit à Dieu : *Juravi et statui custodire judicia justitiæ tuæ* (*b*). S. Augustin l'avoit aussi conçu, lorsque ses passions, à la violence desquelles il s'étoit abandonné dans sa jeunesse, lui disoient : *Dimittis nos, et à momento isto non erimus ultrà tecum* (*c*). Mais en est-il de même de vous, mon cher frère ? En est-il de même de vous, ma chère sœur ? Il y a si long-temps que vous dites être fâché d'avoir mal vécu, et que vous promettez de changer de vie : hé, où est ce changement ? Quel effet ont produit votre contrition et votre bon propos ? Tremblez pour tant de confessions que vous avez faites sans avoir une véritable douleur de vos péchés. Je vous ai expliqué les qualités qui lui sont essentielles : il faut vous faire voir maintenant quelle doit être sa durée.

II. POINT. Si l'idée que je vous ai donnée d'abord de la contrition ne vous est pas encore échappée ; si vous l'avez considérée, après les pères du concile de Trente, comme une douleur surnaturelle et inspirée de Dieu, comme une douleur amère et intérieure, comme une douleur souveraine, universelle et efficace, vous avez dû comprendre qu'une douleur superficielle, passagère, et suivie de fréquentes rechutes, comme celle de tant de pécheurs, ne sau-

(*a*) *Jerem.* 3, 10. (*b*) *Ps.* 118, 106. (*c*) *Conf. l.* 8, *c.* 11.

roit

roit être qu'une fausse douleur, une ombre et un masque de pénitence, comme parlent les saints pères : *Pœnitentiæ larva et umbra* (*a*). La vraie contrition doit être durable et permanente : il faut l'avoir quand on se confesse, après s'être confessé, et y persévérer jusqu'à la mort.

1. La contrition est nécessaire quand on se confesse. Sans elle la confession n'est pas une confession, mais un simple récit des péchés que l'on a commis. Se confesser de bouche et non de cœur, c'est parler, et non pas se confesser, comme dit excellemment le pape Nicolas I. *Qui enim ore, non corde confitetur, non confitetur, sed loquitur* (*b*). L'écriture nous en fournit un exemple bien remarquable dans la personne de deux rois, Saül et David; tous deux ont péché, tous deux ont confessé leur faute. *Peccavi*, dit Saül à Samuel; David dit la même chose à Nathan; et cependant tous deux n'ont pas mérité d'entendre que Dieu leur avoit pardonné. *Cur, cum Saül diceret, ipse peccavi, non meruit audire quod David, quod Deus ei ignovisset ?* demande S. Augustin (*c*). Y a-t-il en Dieu acception de personnes? *Nunquid est acceptio personarum apud Deum ! Absit :* A Dieu ne plaise que nous ayions cette pensée, répond ce père. Il est bien vrai que ces deux rois ont tenu le même langage; mais ce n'étoit pas le même cœur : ils ont parlé tous deux de la même façon; mais dans des sentimens bien différens, que l'œil divin, qui pénètre le fond des cœurs, remarquoit en eux : *In simili voce quam sensus humanus audiebat, dissimile pectus erat quod oculus divinus discernebat.* Dieu voyoit dans David un cœur humilié, et dans Saül un cœur superbe et arrogant : dans David un cœur contrit et pénitent; et dans Saül un cœur rebelle et endurci. J'ai péché, dit-il à Samuel; mais portez, je vous en prie, mon péché : *Sed nunc, quæso, porta peccatum meum* (*d*). J'ai péché; mais honorez-moi

(*a*) *Chrys. hom. 5. in 2. ad Cor.* (*b*) *Nic. I. ep. ad Reg. Salom.*
(*c*) *L. 22. cont. Faust. c. 67.* (*d*) *1. Reg. 15, 25.*

cependant devant les anciens de mon peuple, et devant Israël : *Sed nunc honora me coram senioribus populi mei, et coram Israël.* Oh ! qu'il y a encore aujourd'hui d'imitateurs de ce malheureux prince, qui se contentent de faire le récit de leurs péchés, sans en être touchés ! Ils avouent devant les hommes qu'ils sont coupables ; mais ils ne s'accusent point devant Dieu. On se confesse au prêtre, mais on ne se confesse point à Dieu. On se confesse au prêtre pour se décharger, pour en être quitte, pour ne plus y penser, pour suivre la coutume, pour recevoir quelques consolations humaines des discours d'un homme qui témoigne de la compassion de notre état : mais on ne se confesse point à Dieu, parce qu'on n'a point de douleur de l'avoir offensé, et qu'on ne condamne point sincèrement les péchés que l'on a commis. Il faut donc que la confession soit accompagnée de contrition, sans quoi ce n'est qu'un récit et une histoire, et non une confession sacramentelle.

2. Il ne suffit pas même d'avoir la contrition quand on se confesse ; il faut encore l'avoir après s'être confessé ; continuer de s'humilier devant Dieu ; sentir sa misère et le poids de ses péchés. C'est ce que David nous apprend, quand il dit à Dieu : Je vous ai fait connoître mon péché, et je n'ai point caché mon injustice : *Delictum meum cognitum tibi feci : et injustitiam meam non abscondi* (*a*). Remarquez comme après avoir dit qu'il a confessé son péché, il ajoute qu'il ne l'a point celé : pourquoi cela ? Parce qu'il a continué de le confesser, de le détester, et d'en demander pardon à Dieu. Il y en a qui, après avoir confessé leurs péchés, les cèlent en quelque sorte, parce qu'ils n'y pensent plus, et qu'ils sont bien-aises de les oublier : ils les ôtent de devant leurs yeux, et cessent ainsi de les exposer aux yeux de Dieu. Ce n'est pas là la disposition d'un vrai pénitent : la confession qu'il a faite à Dieu de ses péchés, en même temps qu'il les a déclarés au prêtre,

(*a*) *Ps.* 31, 5.

est continuelle, et naît d'une disposition durable, qui avoue toujours son péché, et qui le condamne toujours. C'est un homme, qui, comme Job, s'entretient jour et nuit avec sa douleur, tant elle lui est présente et familière: *Confabulor cum amaritudine animæ meæ* (*a*). C'est un homme qui, comme David, ne trouve ni au-dedans ni au-dehors de lui aucun repos, quand il pense à ses péchés, dont la vue l'effraie et le trouble. *Non est pax ossibus meis à facie peccatorum meorum* (*b*). Tel est le caractère d'un vrai pénitent; il est contrit quand il se confesse, il l'est aussi après s'être confessé.

3. J'ajoute qu'il l'est pendant toute sa vie. Les vrais pénitens le sont toujours: ils font pénitence jusqu'à la mort, et ne discontinuent point ce grand œuvre jusqu'à ce qu'ils l'aient conduit à sa dernière perfection. David, ce grand modèle de tous les pénitens, étoit toujours occupé de son péché: jamais il n'a cessé de le pleurer, et il nous assure qu'il avoit toujours sa douleur devant les yeux, *et dolor meus in conspectu meo semper* (*c*). Voilà ce qui a fait dire à S. Ephrem, que, s'il a péché une nuit, il a pleuré toutes les nuits: *Unâ nocte peccavit, et singulas noctes flevit.* Nous n'avons qu'à consulter les sept pseaumes qu'on appelle pénitentiaux, et qui sont comme les archives de sa pénitence, pour comprendre quelle fut la durée de sa douleur. La contrition ne fit pas moins d'impression dans le cœur de S. Pierre; elle fut si durable et si permanente, que ses larmes coulèrent toujours, jusque-là, qu'un ancien père nous apprend (*d*), qu'après sa mort, on lui trouva les joues cavées et presque trouées. Femmes mondaines, voyez Magdeleine pénitente aux pieds de Jésus-Christ. Le Fils de Dieu lui avoit pardonné lui-même les déréglemens de sa vie passée; cependant la contrition qu'elle en conçut fut si vive, qu'elle l'engagea à en faire une rude et sévère pénitence le reste de ses jours. Mais si ces exemples vous

(*a*) *Job.* 7, 11. (*b*) *Ps.* 37, 4.
(*c*) *Ibid. v.* 18. (*d*) *S. Clem.*

paroissent au-dessus de vos forces, en voici un autre que vous ne sauriez refuser d'imiter ; c'est celui de l'empereur Théodose. S. Ambroise ayant appris le massacre de Thessalonique commis par les ordres de ce prince, pour punir le peuple de cette ville, ce saint archevêque lui représenta vivement l'atrocité de cette faute, qu'il avoit commise plutôt par surprise que par malice, et l'exhorta à en faire une pénitence publique. Théodose s'y soumit avec une humilité si édifiante, qu'elle tira des larmes des yeux de tous les assistans ; et S. Ambroise nous assure que sa douleur fut si grande et si continuelle, qu'il n'y eut pas un seul jour dans sa vie qu'il ne se repentît de sa faute : *Deflevit publicè in Ecclesiâ peccatum suum ; neque ullus posteà dies fuit, quo non illum doleret errorem* (a). Est-ce là, pécheurs, la disposition où vous êtes quand vous pensez à vos péchés passés ? Est-ce pour en gémir devant Dieu ? N'est-ce pas plutôt pour vous en divertir avec vos compagnons, et y prendre un nouveau plaisir ? Sachez que la contrition des péchés ne doit point être passagère, mais qu'elle doit durer toute la vie ; c'est le sentiment des saints docteurs. Le péché étant toujours haïssable, dit S. Thomas (b), il faut toujours le haïr ; c'est l'unique moyen de mettre notre conscience en repos.

Conclusion. Voilà combien de temps doit durer la contrition. Hé bien, chrétiens, croyez-vous cette vérité ? Etes-vous bien persuadés que vous devez vivre dans cette componction de cœur jusqu'à la mort, sans donner aucune trève à votre douleur ; que votre pénitence ne doit point avoir d'autres bornes que celle de votre vie ? Ah ! pénitens, pénitens (si toutefois vous êtes des pénitens, et non des moqueurs), pensez sérieusement à cette vérité, qu'il faut détester vos péchés, les haïr et les quitter pour toujours : *Pœnitentes, pœnitentes (si tamen estis pœnitentes, et non eridentes), mutate vi-*

(a) Ps. 37, 4.
(b) *S. Th. 3. p. in sub. q. 4, a. 1.*

tam, vous dit S. Augustin (*a*). Que vous sert-il d'approcher si souvent des confessionnaux, si vous n'avez ni la douleur de vos péchés, ni la volonté de vous convertir ? Hé, que vous sert-il de vous humilier un moment, pendant que vous demeurez toujours attachés à vos désordres sans vouloir changer de vie ? *Quid prodest ? ô pœnitentes !* continue S. Augustin, *quia humiliamini, si non mutamini ?* Demandons instamment à Dieu cet esprit de pénitence. Disons-lui souvent avec un saint évêque : *Da, Domine Deus meus, cordi pœnitentiam, spiritui contritionen, oculis lacrymarum fontem* (*b*). Ah ! Seigneur, mon Dieu, touchez mon cœur d'un vif repentir de vous avoir tant offensé : créez en moi un esprit nouveau, qui comprenne l'énormité du péché, et qui en soit sensiblement affligé : accordez-moi, s'il vous plaît, ces sentimens de pénitence et de contrition, qui me sont si nécessaires pour pleurer mes péchés, pour en obtenir le pardon, pour entrer en grâce avec vous et mériter le bonheur de vous posséder éternellement. C'est ce que je vous souhaite, etc.

(*a*) *Hom. inter.* 50, 41.
(*b*) *Ansel. or.* 10.

PRÔNE
POUR
LE IV. DIMANCHE
DE CAREME.

Sur le devoir pascal.

Erat autem proximum Pascha, dies festus Judœorum.

Le jour de Pâque étoit proche, qui étoit une fête chez les juifs. En S. Jean, ch. 8.

Le jour de pâque étoit proche, lorsque notre Seigneur Jésus-Christ, par un miracle de sa bonté toute-puissante, rassasia avec cinq pains une multitude de gens qui l'avoient suivi dans le désert, et qui, charmés de ses divines instructions, oublioient toute autre chose, même celles qu'on sait être les plus nécessaires, comme le besoin de la nourriture. Le fils de Dieu, touché de la ferveur de leur zèle et de leur foi, et voyant bien qu'après trois jours ils seroient en danger de mourir en chemin, s'il les renvoyoit à jeûn, prit cinq pains d'orge et deux poissons, qui étoient toute la provision qu'avoient les apôtres; et ayant rendu grâce à Dieu son père, il les donna à ses disciples, qui les distribuèrent à tout ce peuple. Ces pains et ces poissons furent

tellement multipliés, à mesure qu'on les distribuoit, qu'environ cinq mille personnes en mangèrent autant qu'ils voulurent. Après qu'ils furent tous rassasiés, Jésus dit à ses disciples de ramasser les morceaux qui étoient restés; ils en remplirent douze corbeilles, ce qui étonna si fort ce peuple, que ne pouvant plus contenir leur joie et les sentimens de leur reconnoissance, ils voulurent enlever Jésus, et en faire leur roi; mais Jésus, s'en étant aperçu, s'enfuit, et se retira seul sur la montagne.

Nous pouvons considérer ce repas miraculeux que Jésus-Christ accorde à ce peuple qui l'avoit suivi dans le désert (*a*), et qui est rapporté par les quatre évangélistes, comme une image du banquet de l'eucharistie dont le Sauveur, par un miracle encore plus surprenant de sa charité infinie pour les hommes, veut bien nourrir nos ames dans le désert de cette vie. Comme c'est à ce divin banquet que vous serez bientôt appelés, mes frères, et que la fête de pâque, qui approche, nous engage à vous dire de vous y préparer, je profite de cette circonstance de notre évangile, pour vous instruire d'un devoir si important. Afin de le faire d'une manière qui soit utile à tout le monde, je vous ferai voir, 1. *à quoi nous oblige le devoir pascal.* 2. *Comment il faut se préparer à le remplir.*

I. Point. On appelle le devoir pascal l'obligation où sont tous les fidelles de l'un et de l'autre sexe qui ont atteint l'âge de discrétion, de se confesser une fois l'an, et de communier à pâque: obligation que l'église nous impose, et dont nous vous renouvellons le souvenir en ce temps, où elle nous ordonne de publier le canon du concile général de Latran, tenu sous Innocent III, en l'an 1215, qui commence par ces mots : *Omnis utriusque sexûs.* Nous exprimons ordinairement cette loi de l'église en ces termes : *Tous tes péchés confesseras, à tout le moins une fois l'an. Ton Créateur tu recevras, au moins à pâque humblement.* Ainsi,

(*a*) *Matth.* 14, 19. *Marc.* 6, 40. *Luc.* 9, 16. *Joann.* 6, 4.

pour savoir ce que demande de nous le devoir pascal, il faut expliquer ce que l'église nous ordonne par ces commandemens.

1. Elle nous ordonne de nous confesser au moins une fois l'an : *Saltem semel in anno*. Elle souhaite, comme vous voyez, que nous nous confessions plus souvent ; et l'expérience fait voir que ceux qui ne se confessent que rarement, ne se soutiennent pas long-temps dans la pratique de la piété. Cette confession annuelle doit se faire à son propre pasteur. Par le propre pasteur, on entend, selon S. Thomas (*a*), l'évêque, le curé, ou un autre prêtre approuvé pour cet effet par l'évêque. L'église n'a pas déterminé le temps précis de cette contrition annuelle ; mais le précepte qu'elle fait de communier à pâque, fait assez comprendre que son esprit est qu'elle serve de préparation à la communion pascale. Ainsi un pécheur qui est dans de mauvaises habitudes, qui croupit depuis si long-temps dans l'état du péché, et à qui la quinzaine de pâque ne suffit pas pour se préparer à cette communion, doit avoir soin de se confesser long-temps auparavant, au moins dès le commencement du carême, pour se réconcilier avec Dieu. C'est l'intention de l'église (*b*), et une des raisons pour laquelle elle a ordonné quarante jours de jeûne avant pâque, comme l'a remarqué S. Thomas (*c*). Nous ne pouvons, mes frères, vous exhorter trop souvent à suivre cet avis du célèbre Pierre de Blois, qui a précédé de peu d'années le concile de Latran ; que, pour bien commencer le carême, il faut commencer la confession avec le jeûne : *Cum initio jejunandi debet esse initium confitendi*. Il faut, dit-il (*d*), se purifier au commencement du carême, des péchés mortels par une humble et sincère pénitence ; et à la fin confesser les véniels que l'on a commis. Ah ! plût à

(*a*) *Opusc. 19. cont. impug. Dei cultum et relig. c. 4. sub. fin.*
(*b*) *C. Trid. sess. 24. de pœn. cap. 5.*
(*c*) *S. Th. opus. de S. Sacr. c. 16.*
(*d*) *Petr. Bl. in die cinerum.*

Dieu que les pécheurs fussent fidelles à suivre cette pratique! nous aurions la consolation de voir au temps de pâque beaucoup plus de vrais pénitens, et moins de sacriléges.

2. L'église nous ordonne de communier au moins à pâque: *Ad minùs in pascha.* Dans la naissance de l'église, tous les fidelles qui assistoient au saint sacrifice, y communioient: dans la suite, le nombre des fidelles croissant, il fut ordonné qu'ils communieroient tous les dimanches. La charité s'étant ensuite refroidie, et peu de personnes se trouvant assez bien disposées pour participer si souvent à nos saints et redoutables mystères, il fut arrêté que, pour le moins, on communieroit trois fois l'année; savoir, aux trois grandes fêtes de pâque, de pentecôte, et de noël. Mais les jours étant devenus encore plus mauvais, la coutume, dit Pierre de Blois (*a*), s'est introduite que les fidelles s'assembleroient une fois l'année, pour communier: et l'église, voulant arrêter la négligence de plusieurs de ses enfans, en a fait une loi, et ordonne à tous les fidelles de communier au moins à pâque, sous peine d'être privés de l'entrée de l'église pendant leur vie, et de la sépulture ordinaire des chrétiens, après leur mort. Cette communion pascale doit se faire dans l'église paroissiale du lieu où l'on demeure ordinairement; et l'on ne doit pas la faire ailleurs, sans la permission du pasteur.

3. L'église n'ordonne pas simplement d'approcher des sacremens au temps de pâque; elle veut qu'on le fasse dignement. C'est une erreur bien grossière, que de s'imaginer qu'on puisse satisfaire à son devoir pascal par des confessions et des communions indignes; les papes Alexandre VII, et Innocent XI ont condamné une doctrine si pernicieuse; le premier par son décret du 24 septembre 1665, et le second par son décret du 2 mars 1679. Ainsi ne vous y trompez pas, mes frères: quoique le commandement de communier à pâque soit très-

(*a*) *Idem. serm.* 16.

pressant, il vaudroit mieux néanmoins ne point communier du tout, que de communier indignement. C'est pourquoi l'église permet aux confesseurs de différer la communion pascale à leurs pénitens, qui n'y sont pas assez disposés, afin qu'ils travaillent avec plus de soin à s'en rendre dignes. Son intention est que nous approchions de telle sorte du sacrement de pénitence, qu'après avoir reçu la rémission de nos péchés par une salutaire confession, nous soyions en état de communier avec fruit. Il faut donc se préparer à cette grande action : et quelles préparations faut-il y apporter ? C'est ce qui me reste à vous expliquer.

II. POINT. La première disposition que vous devez apporter à la communion pascale, c'est un sérieux examen de conscience. On commet des péchés à l'infini, et on les met derrière soi pour ne plus y penser. On multiplie ses plaies, et on les laisse vieillir. On augmente toujours ses vices et ses mauvaises habitudes. On vient rarement à confesse, et encore, quand on y vient, c'est souvent sans examen et sans réflexion. Prenez-y garde, mes frères, Dieu veut bien vous faire miséricorde, mais à condition que vous vous souviendrez de tous les crimes que vous aurez commis, et que vous vous repentirez de toutes les mauvaises actions que vous avez faites : *Recordabimini viarum vestrarum, et omnium scelerum vestrorum quibus polluti estis, et displicebitis vobis in conspectu vestro, in omnibus malitiis vestris quas fecistis* (a). C'est ainsi que parle le Seigneur par son prophète Ezéchiel.

Mais comment faire cet examen ? Prenez quelque temps et quelque lieu favorable, pour réfléchir sur vous-même : *Clauso ostio, intra in cubiculum tuum* (b). Prosternés aux pieds du crucifix, voyez s'il n'y a rien à corriger dans vos confessions passées. Dites à Dieu, comme le pieux roi Ezéchias : *Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ* (c). Examinez comment vous avez observé

(a) *Ezech.* 20, 43. (b) *Matth.* 6, 6. (c) *Isai.* 38, 15.

les commandemens de Dieu et ceux de l'église, comment vous avez rempli les devoirs du christianisme, et ceux de votre état. Comme l'on trouve dans de bons livres la manière de faire cet examen, je ne m'y arrêterai pas; je me contenterai de vous faire remarquer qu'on ne fait pas ordinairement assez d'attention aux péchés de l'état où l'on est engagé, sur quoi il faut considérer trois choses. 1. Si cet état n'est point mauvais. Vous faites profession de l'argent à usure: vous faites métier de bateleur, ou de comédien lascif, etc. Voilà de mauvaises professions; il n'y a point d'absolution pour ceux qui les exercent: il faut les quitter. 2. Un état peut être bon en soi, et mauvais par accident; je veux dire avec S. Charles, par rapport à la personne qui l'exerce. Par exemple, le métier de cabaretier est bon en soi: mais si vous l'exercez mal, si vous retirez chez vous les ivrognes, les enfans de famille; si vous donnez à boire et à manger pendant le service divin, etc. ce métier, qui est bon en soi, devient mauvais par rapport à vous, et la source d'une infinité de péchés; ce qui ne vous permet pas de le continuer. Vous êtes dans une charge que vous n'êtes pas capable d'exercer: votre ignorance vous y fait faire tous les jours des fautes, ou votre avarice vous fait exiger au-delà de vos droits; il y a long-temps que vous commettez ces injustices: cette charge est bonne en soi; mais pour vous, c'est une occasion de friponneries, de vexations, etc. Il faut vous en défaire. Etes-vous dans cette disposition? Enfin, un état peut être bon en toute manière: mais il faut examiner si l'on en remplit les devoirs. Vous êtes chef de famille: comment élevez-vous vos enfans? quel soin avez-vous de les instruire, de les corriger, etc.? Après cet examen, la seconde préparation que vous devez apporter au devoir pascal, c'est une véritable contrition de vos péchés. Il ne suffit pas d'en rappeler le souvenir: Antiochus l'a fait. *Nunc reminiscor malorum quæ*

feci, dit-il (*a*), et cependant il n'a point obtenu miséricorde. Il ne suffit pas non plus de les confesser : Judas l'a fait. *Peccavi*, dit-il (*b*), *tradens sanguinem justum :* il est mort cependant en impénitent. Que faut-il donc ? il faut que vous ayiez un vrai regret de vos fautes, et un ferme propos de vous en abstenir dans la suite : sans cela, point de pardon : *Pœnitemini igitur*, *et convertimini*, *ut deleantur peccata vestra* (*c*). Voulez-vous obtenir le pardon de vos péchés, disoit S. Pierre aux juifs ? repentez-vous, convertissez-vous. C'est ici le point capital. Il ne faut, dites-vous, qu'un bon *peccavi* pour convertir un pécheur. Je l'avoue ; mais il le faut, et il n'est pas si facile de l'avoir que vous l'imaginez. Oh ! qu'il y a de pécheurs dans les enfers, qui comptoient d'avoir à l'heure de la mort ce bon *peccavi*, et qui ne l'ont pas eu ! Devenez sages à leurs dépens : excitez-vous à présent à la douleur de vos péchés, et aux bons propos de ne plus les commettre, afin de mériter que Dieu vous pardonne. *Deus conversis ad se peccata donat* ; *non conversis non donat* (*d*).

La troisième préparation au devoir pascal, c'est une confession humble et sincère. Quand Dieu a touché votre cœur d'un vrai repentir, allez vous jeter aux pieds d'un confesseur, avouez-lui naïvement vos fautes : accusez-vous-en avec une humble simplicité : ne déguisez rien ; ne faites pas comme le Pharisien, qui publioit ses vertus et cachoit ses défauts : montrez-vous tels que vous êtes ; dites le nombre de vos péchés, l'espèce, les circonstances ; faites connoître les habitudes et les occasions qui vous y engagent : vous ne sauriez guérir, si vous ne découvrez votre mal au médecin : *Si erubescit ægrotus vulnus medico confiteri*, *quod ignorat medicina non curat* (*e*). Ne vous excusez point sur les autres : ne faites pas comme Adam, qui rejetta la faute sur

(*a*) 1. *Mach.* 6, 12.
(*b*) *Matth.* 27, 4.
(*c*) *Act.* 3, 10.
(*d*) *Aug. in Ps.* 22.
(*e*) *Hieron. in c.* 10. *Eccl.*

Eve : *Mulier quam dedisti mihi sociam, dedit mihi de ligno, et comedi* (*a*). C'est là cependant ce qui arrive quand, au lieu de vous accuser vous-mêmes, vous accusez les autres. Je me suis mis souvent en colère, dites-vous; mais c'est ma femme qui en est la cause; elle est si mauvaise, qu'elle me contredit en tout. Je suis sujet à jurer et à maudire; mais j'ai des enfans et des domestiques si rebelles et si désobéissans, que je ne puis m'en empêcher. En un mot, après avoir dit au commencement de votre confession que c'est votre faute que vous allez confesser, *meâ culpâ*, vous voulez dans la suite que ce soit la faute d'autrui. Il y a toujours quelque justification et quelque excuse; et souvent, au lieu de vous confesser vous-mêmes, vous n'approchez du tribunal de la pénitence, que pour confesser les autres. Il faut donc vous avouer véritablement coupables, disant comme le roi prophète : *Ego sum qui peccavi, ego iniquè egi* (*b*).

La dernière chose qu'on demande de vous, c'est la satisfaction. Vous avez offensé Dieu de mille manières : il faut satisfaire à la justice divine autant que vous le pouvez; pleurer, jeûner, prier, autant que votre directeur le jugera à propos. Il y a chez vous des livres pleins de sottises et d'impuretés, des tableaux lascifs, qu'on vous défend de garder : vous devez les brûler, les mettre en pièces, etc. *Quàm magna deliquimus, tam granditer defleamus : alto vulneri diligens et longa medicina non desit : pœnitentia crimine minor non sit* (*c*). Vous avez fait tort au prochain, en lui ravissant son bien ou son honneur : il faut réparer ces injustices. Il y a si long-temps qu'on vous dit de restituer ce qui appartient à ce marchand, et vous, marchand, ce que vous retenez à cet associé : cependant vous n'en avez encore rien fait. Voulez-vous faire de bonnes pâques ? Il faut mettre ordre à tout cela, finir ces comptes, terminer ces procès, etc.

CONCLUSION. Voilà, mes frères, ce que j'avois

(*a*) *Gen.* 3, 12. (*b*) *Reg.* 24, 17. (*c*) *Cypr. de lapsis.*

à vous proposer, et ce que je crois que vous devez faire pour vous acquitter de votre devoir pascal; faites-y réflexion. Combien de pâques se sont passées, sans que vous vous y soyiez préparés comme il faut? Préparez-vous-y mieux à l'avenir. Ah! puisque le Seigneur votre Dieu veut bien faire la pâque avec vous: *Apud te facio pascha* (*a*): n'est-il pas bien juste, mes chers frères, n'est-il pas bien juste, mes chères sœurs, que vous vous disposiez à le recevoir dignement? *Preparate corda vestra Domino* (*b*): Préparez vos cœurs au Seigneur; purifiez-lez du levain du péché, de manière que vous soyiez en état de manger l'agneau sans tache, avec une conscience pure et une vie irréprochable, afin que la communion pascale soit pour vous une augmentation de grâces, et un gage de la vie éternelle. Je vous la souhaite, etc.

(*a*) *Matth.* 26, 18. (*b*) 1. *Reg.* 7, 3.

PRÔNE
POUR
LE DIMANCHE
DE LA PASSION.

Du sacrilége.

Quis ex vobis arguet me de peccato?

Qui de vous me convaincra de péché? En S. Jean, chap. 8.

Ce sont les paroles que Jésus-Christ adressa, dans l'évangile de ce jour, aux Scribes et aux Pharisiens, toujours attentifs sur sa conduite, pour y trouver quelque chose à reprendre, et qui donnât prise à leur envie. Cet adorable Sauveur, voyant que la fin de sa vie mortelle approchoit, et voulant les convaincre de son innocence, et leur faire voir qu'il ne méritoit point la mort qu'ils alloient lui faire souffrir, les défie de le convaincre d'aucun péché: *Quis ex vobis arguet me de peccato!* L'entendez-vous, chrétiens, ce défi solennel de la Vérité incarnée, fait aujourd'hui à ses ennemis, pour confondre leurs calomnies et leurs blasphèmes? C'est l'agneau de la nouvelle loi, qui crie déjà dans vos cœurs, et qui vous avertit de songer à votre pâque

et à l'innocence avec laquelle vous devez la célébrer. Il désire loger chez vous, et vous devez le recevoir en ces jours du devoir pascal : mais à condition que, comme il est saint par l'excellence de sa nature, vous deveniez saint par la participation de sa grâce, et le bon usage des sacremens qu'il a institués pour votre sanctification. Que si, au lieu de le recevoir saintement, vous ne lui présentez qu'une conscience criminelle, sachez que c'est à vous aussi-bien qu'aux juifs, qu'il reproche l'injure que vous faites à sa sainteté, et la mort injuste que vous lui faites souffrir : *Quis ex vobis arguet me de peccato ?* Vous voyez bien, mes frères, que c'est des communions indignes dont je veux aujourd'hui vous entretenir. La manière de le faire, qui me paroît la plus propre à votre instruction, c'est de vous exposer d'abord l'énormité du crime de ceux qui communient indignement. De peur que vous ne vous connoissiez pas à la peinture que je ferai de ce crime, je vous montrerai ensuite que le nombre de ceux qui communient indignement est plus grand que l'on ne pense. *La communion indigne est*, 1. *un péché très-énorme*, 2. *très-fréquent.*

I. Point. Par le mot de sacrilége, on entend la profanation d'une chose sainte ; et comme il n'y a rien de plus saint dans la religion que le mystère de l'eucharistie, il s'ensuit, dit S. Thomas (*a*), que la profanation de l'eucharistie est le plus grand de tous les sacriléges. Représentez-vous les crimes les plus énormes, il n'en est point, dit S. Chrysostome (*b*), qui approche de celui-ci : *Christum conculcare pessimum.* J'appuie cette vérité sur trois raisons, qui feront sentir toute l'énormité des indignes communions. Je tire la première de l'état où est celui qui communie indignement ; la seconde, du renouvellement qu'il fait de la passion de Jésus-Christ ; la troisième, des effets que produit son crime.

1. Pour comprendre la grièveté du crime de celui qui communie mal, nous n'avons, mes frères, qu'à

(*a*) 2, 3. q. 99. a. 3. (*b*) *Hom.* 88, *in Matth.*

comparer la sainteté de Dieu avec la corruption d'une ame où habite le péché mortel : le Dieu que nous recevons dans la sainte communion est si saint, que, s'il n'eût consulté que lui-même, jamais il ne se seroit communiqué à aucune créature. Non-seulement il s'appelle un Dieu saint, mais encore un Dieu terrible dans sa sainteté (*a*); c'est-à-dire, qu'il est rigoureux contre ceux qui le profanent. Or, peut-on l'avilir davantage que le fait celui qui communie indignement? Il unit, par une témérité outrée, Jésus-Christ, cette innocente victime, avec son cœur corrompu. Que fait, par exemple, cet impudique qui communie mal? Il fait une union monstrueuse de sa chair impure avec celle de l'Agneau sans tache; il déshonore le Saint des Saints, et l'oblige d'habiter au milieu de ses impuretés. A quoi vous sert, malheureux pécheur, une telle communion (*b*)? *Quæ utilitatem in sanguine meo, dùm descendo in corruptionem?* Ne vaudroit-il pas bien mieux vous éloigner de l'autel, que de changer ainsi par vos crimes le remède en poison, le sacrifice en sacrilége, un mystère d'amour en un parricide, la vie en la mort. Ah! misérable, que faites-vous? au lieu de vous sanctifier dans le sang de la nouvelle alliance, vous faites outrage à l'esprit de la grâce et à la sainteté du Sauveur. *Vis infertur corpori ejus et sanguini :* Vous faites violence au corps et au sang de Jésus-Christ, dit S. Cyprien (*c*). Vous le contraignez d'entrer dans un lieu qui lui déplaît infiniment: vous le forcez de venir habiter avec des injustices criantes, avec des impuretés abominables, et vous lui insultez en toute manière: *Ore ac manibus in Dominum delinquunt.* Quoi de plus injurieux à la chair adorable du Sauveur, que de voir les haines, les vengeances, les adultères s'incorporer et se changer, pour ainsi dire, en sa propre substance! O redoutable sainteté de Dieu! se peut-il qu'une si indigne créature vous

(*a*) *Ps.* 110, 9. (*b*) *Ps.* 29, 10.
(*c*) *Tr. de lapsis.*

déshonore de la sorte, et qu'étant le plus parfait ouvrage qui soit sorti de vos mains, elle abuse ainsi de votre image ? mais, si le crime de ceux qui communient indignement, est si affreux, dans l'union monstrueuse qu'ils font de la sainteté de Jésus-Christ avec leur conscience criminelle, il ne l'est pas moins dans le renouvellement qu'ils font de sa passion.

2. Peut-on voir, sans frémir, qu'un chrétien, ne formant plus qu'un même dessein avec les ennemis de Jésus-Christ, mette à mort celui même qui se donne à lui pour sa nourriture ; qu'il crucifie de nouveau celui qui s'est immolé pour son salut, et qu'il renouvelle l'attentat sanglant de la croix ? C'est là cependant ce que fait celui qui communie indignement ; et j'ose dire qu'il ajoute à ce déicide des circonstances encore plus affreuses : *Rursùm crucifigentes Filium Dei, et ostentui habentes* (a).

Quand le Sauveur fut attaché à la croix, ce fut pendant les jours de sa vie mortelle ; mais le pécheur qui communie indignement, est pire que les bourreaux à qui il fut livré. Il le fait descendre du sein même de la gloire, où il est monté victorieux de ses ennemis, pour le fouler aux pieds, pour l'exposer à de nouveaux outrages et à une nouvelle mort. Son cœur sacrilége est l'infame poteau qu'il lui dresse : les trois clous qui l'y tiennent attaché sont le péché mortel que ce malheureux cache en confession, et qu'il ne veut pas quitter ; la confession invalide qu'il fait, et sa communion indigne. Voilà un nouveau Calvaire pour le Sauveur, et beaucoup plus cruel que le premier : car ce n'est pas ici de la part des juifs qu'il souffre, mais de la part des chrétiens, qui paroissent être ses amis et ses confidens. *His plagatus sum in domo eorum qui diligebant me* (b). Remarquez que ceux qui eurent part à la mort de Jésus-Christ, qui le maltraitèrent et qui le firent souffrir, n'étoient pas de ceux en faveur desquels il avoit opéré des miracles. Ce n'étoit pas de

(a) *Heb.* 6, 6.
(b) *Zachar.* 13, 6.

ces aveugles qu'il avoit éclairés, de ces sourds à qui il avoit rendu l'ouïe, de ces muets qu'il avoit fait parler, de ces boiteux qu'il avoit redressés, de ces malades qu'il avoit guéris, de ces morts qu'il avoit ressuscités, qui travaillèrent à le perdre. S'ils ne le défendirent pas contre ses ennemis, du moins ne parurent-ils pas parmi ses accusateurs et ses bourreaux. Mais un chrétien qui le reçoit indignement, lui a toutes sortes d'obligations : c'est un mort qu'il a ressuscité; c'est un lépreux qu'il a guéri, et qui, portant sur soi mille marques précieuses de son amour et de sa bienveillance, ne devroit plus penser qu'à lui en rendre grâce le reste de sa vie. *His plagatus sum in domo eorum qui diligebant me.* Ah! si c'étoit un de mes ennemis qui m'eût traité de la sorte, dit-il par un prophète (*a*), l'action seroit moins criminelle. *Si inimicus meus maledixisset mihi, substinuissem utique.* Mais vous, chrétiens, à qui j'ai fait tant de grâces, que j'ai honorés de mon étroite confidence, à qui j'ai donné si souvent la nourriture de mon corps et de mon sang, m'avoir trahi et outragé : quoi de plus affligeant! *Tu vero homo unanimis, dux meus, et notus meus, qui simul mecum dulces capiebas cibos* (*b*).

Enfin le crucifiement commis par des juifs, fut du moins utile aux hommes : ils crucifièrent un Dieu, dont la mort fut le prix de notre rédemption, ils immolèrent un agneau dont le sacrifice nous réconcilia avec Dieu : ils mirent à mort le juste; mais la mort fut elle-même vaincue : ils ouvrirent un côté, d'où sortit le salut de toutes les nations : ils percèrent des pieds et des mains, d'où mille grâces s'écoulèrent sur les hommes; en un mot, la croix qui fut ignominieuse pour un temps, est devenue honorable dans un autre, et s'est trouvée glorieusement révérée dans tous les royaumes du monde. Mais lorsque Jésus-Christ est crucifié par une indigne communion, qu'arrive-t-il d'un pareil

(*a*) *Ps.* 54, 13. (*b*) *Ibid.* 14.

attentat? Le voulez-vous savoir, mes frères? Je vais vous l'apprendre.

3. Ce crime produit les effets les plus tristes : il cause dans le monde les malheurs les plus funestes. Le scandale de l'église, la décadence des états, les séditions domestiques, la désolation des familles, les fléaux des peuples, les calamités publiques en sont les fruits ordinaires, dit S. Chrysostome (*a*). Si l'apôtre remarquoit déjà de son temps que les maladies, les morts soudaines, l'assoupissement et la foiblesse, n'étoient parmi le peuple de Corinthe que l'effet des mauvaises communions : *Ideò inter vos multi infirmi et imbecilles, et dormiunt multi* (*b*); s'il faisoit, dis-je, cette remarque dans un temps où la charité produisoit tant de martyrs, quelle auroit été son indignation, s'il avoit vu, comme nous le voyons aujourd'hui, la plupart des chrétiens venir au festin de l'Eucharistie, sans avoir la robe nuptiale? Mais ne croyez pas, mes frères, que les peines temporelles soient la seule punition dont l'apôtre menace ceux qui communient indignement : en voici d'autres qui vous paroîtront bien plus terribles.

Celui, dit-il, qui mange la chair du Fils de Dieu indignement, mange sa propre condamnation. C'est-à-dire, mes frères, que ce crime ne laisse presque point de retour : que l'endurcissement et l'impénitence en sont les suites ordinaires. Dès qu'on en est venu à la profanation des sacremens, les crimes les plus énormes ne font plus de peine; il n'est rien d'affreux dont ne soit capable une ame sacrilége. Oui, mes frères, l'indigne communion produit dans un cœur certains caractères de réprobation, qui s'effaceront difficilement. Celui qui a communié indignement est un Caïn, qui a répandu le sang innocent : il entendra toujours la voix importune de sa conscience, qui lui reprochera son sacrilége. Il fera peut-être quelques efforts pour sortir de l'abyme où la mauvaise communion l'a plongé; mais

(*a*) *Hom.* 5. *in ep. ad Thimot.* (*b*) 1. *Cor.* 11, 30.

il ne se soutiendra pas; il formera quelques bonnes résolutions, il fera même des démarches de conversion; mais qu'il est bien à craindre que ses pas ne soient toujours chancelans, puisqu'il n'est point pour l'ordinaire de véritable pénitence pour les profanateurs des saints mystères! Ce n'est pas que les larmes de la pénitence ne puissent laver et expier toutes sortes de crimes; mais c'est qu'il est rare que ces larmes soient répandues par de semblables pécheurs. Ainsi parmi les bourreaux de Jésus-Christ, et les voleurs attachés à la croix, il s'en trouva un qui mérita grâce auprès de Dieu; mais le profanateur du corps de Jésus-Christ, le perfide Judas mourut comme un désespéré. Ce disciple infidelle semble se reconnoître : il avoue sa perfidie. J'ai péché, dit-il, en livrant le sang de l'innocent; mais sa confession et son repentir furent insuffisans. Il finit comme un infortuné. Satan entra dans son corps aussitôt qu'il eut communié : *Post buccellam introivit in eum Satanas*, dit l'écriture (*a*); et sa mort a été l'une des plus affreuses qui soient marquées dans les livres saints; *suspensus crepuit medius, et diffusa sunt omnia viscera ejus* (*b*).

Les châtimens rigoureux que le Seigneur exerce contre les profanateurs de son Corps, ne sont pas toujours visibles. On ne voit plus, comme autrefois, changer le pain en aspic, pour dévorer les entrailles de celui qui a eu l'audace sacrilége de communier indignement; mais il le frappe d'un aveuglement terrible, qui lui fait faire des chutes si réitérées, qu'enfin il ne lui est plus possible de se relever : *Fiat mensa eorum coràm ipsis in laqueum, et in retributiones et in scandalum : obscurentur oculi eorum, ne videant; et dorsum eorum semper incurva* (*c*). Vous vous imaginez peut-être, mes frères, qu'un crime si énorme n'arrive que rarement; voyons s'il y a lieu d'en juger de la sorte, et si j'ai eu tort de dire que le nombre

(*a*) *Joan.* 3, 27. (*b*) *Act.* 1, 18.
(*c*) *Ps.* 68, 23, 24.

de ceux qui communient indignement est plus grand qu'on ne pense.

II. POINT. Lorsque j'entreprends de faire voir que le crime des communions indignes est plus commun qu'on ne croit, je vous déclare d'abord que je ne prétends point parler ici de ces ames impies et endurcies dans le mal, qui, de sang froid et le sachant bien, viennent fouler aux pieds le sang de la nouvelle alliance, et se familiariser insolemment avec leur jugement. Je laisse ces gens sans religion, qui osent approcher du Saint des Saints en état de péché mortel, et sans s'être lavés dans le bain de la pénitence, ou qui, après avoir profané la confession par pure malice, ont l'effronterie de se présenter à la communion par un crime encore plus détestable : contre ces monstres, il faudroit des foudres et non des instructions. Je m'arrête uniquement à ceux qui ne confessent pas entièrement leurs péchés, qui n'ont aucune volonté de s'en corriger, ni d'en faire pénitence. Examinons ceci, et nous trouverons grand nombre de chrétiens qui se rendent coupables du crime que nous combattons.

1. Combien de jeunes gens, de l'un et de l'autre sexe, à qui la honte empêche de dire en confession les impuretés qu'ils n'ont point eu honte de commettre ? Combien de personnes qui, après avoir commis une infinité d'injustices dans leurs emplois, de tromperies dans leurs professions, d'usures et de brigandages dans leurs négoces, n'osent les déclarer, de peur de passer pour des gens sans conscience, ou crainte qu'on ne les oblige à la restitution ? Combien n'en trouveroit-on pas qui, vivant dans une ignorance grossière et criminelle des devoirs de la religion, de leurs emplois, de leur état, ne se confessent presque jamais des fautes qu'ils commettent ? Combien encore n'en pourrions-nous pas compter, qui, après avoir passé l'année entière dans le désordre, viennent au temps pascal se présenter à la sainte table sans préparation. Je parle de ces ames mon-

daines qui se portent à toutes sortes de vices, sans jamais combattre leurs passions; de ces pécheurs à qui la conscience ne reproche rien, parce qu'ils ne font aucune attention sur eux-mêmes, et qui, à force de pécher, ne connoissent plus qu'en gros qu'ils sont criminels. Ces gens-là communient à pâque comme les autres. Que penser de semblables communions, et qu'en peut-on dire autre chose que ce qu'en ont dit les SS. Pères? Que ceux qui, vivant mal dans l'église, ne laissent pas de communier, sachent que de telles communions ne leur serviront que pour leur condamnation (*a*) : *Qui scelerate vivunt in Ecclesiâ, et communicare non desinunt, putantes se communione mundari, discant nihil ad emendationem sibi proficere, dicente Prophetâ* (*b*) *: Quid est quod dilectus meus in domo meâ fecit scelera multa? Nunquid carnes sanctæ auferent à te militias tuas?* Voilà sans doute bien des communions indignes.

Mais outre celles-là, combien ne s'en fait-il pas encore par ceux qui se confessent sans contrition, c'est-à-dire, sans regret du passé, et sans bon propos pour l'avenir? Sans aller bien loin, permettez que je vous interroge là-dessus. Vous qui prétendez communier en ces jours solennels, porterez-vous à la sainte table un cœur changé, une conscience pure, et votre conversion sera-t-elle sincère? Pour en juger, souffrez que je suive ici les démarches que vous faites, avant que de communier. Vous vous adressez à un prêtre : je ne vous demande point si le choix affecté que vous faites, peut-être d'un confesseur indulgent, n'est point une marque évidente que vous ne voulez pas vous convertir; je veux bien épargner votre conduite en ce point : venons aux dispositions de votre cœur. Vous venez aux pieds du prêtre confesser vos péchés : mais y laissez-vous vos passions, vos mauvaises habitudes, pour ne plus les reprendre? Y apportez-vous un cœur brisé de douleur qui doit vous faire aimer ce que vous haïs-

(*a*) *Isidor. l. 1, sen. c.* 24. (*b*) *Jerem.* 11, 15.

sez, et haïr ce que vous avez tant aimé? Vous sortez des tribunaux absous; mais en sortez-vous justifiés? Vous vous êtes accusés; mais vous êtes-vous corrigés? Vous vous êtes mis à couvert des censures de l'église en approchant de la sainte table une fois l'année; mais êtes-vous revenus de vos impuretés, de vos emportemens, de vos débauches? Avez-vous restitué le bien ou l'honneur que vous avez enlevé au prochain? Et Jésus-Christ entrant dans votre cœur par la communion, comme autrefois dans la maison de Zachée, peut-il vous dire que ce jour est un jour de salut pour vous? *Hodiè salus domui huic facta est* (*a*).

Quoi! vous prolongez vos crimes jusqu'au jour de votre communion: vous ne vous abstenez d'offenser Dieu qu'au moment auquel vous venez lui demander son corps et son sang précieux pour vous servir de nourriture. A peine avez-vous déclaré vos péchés à la hâte et sans examen à un confesseur accablé, que vous croyez être bien disposé à recevoir Jésus-Christ. Après une confession, au sortir de laquelle vos passions se réveilleront, vos impuretés recommenceront, vos juremens et vos blasphèmes continueront, vos ivrogneries et vos débauches redoubleront (ce n'est point ici une prédiction, c'est ce que nous voyons tous les ans après pâque); après, dis-je, une confession faite de la sorte, vous vous croyez suffisamment disposés à manger le pain de vie. Vous vous trompez, mes frères, vous vous trompez. Mais peut-être paroissez-vous au confesseur être touchés de vos désordres: voyons donc maintenant si votre repentir est bien sincère.

3. Examinons pour cet effet si vous êtes résolus de satisfaire à la justice de Dieu, et de faire de dignes fruits de pénitence. Rien de tel ne paroît dans la conduite de la plupart des pécheurs. Avec la même bouche qui vient de leur servir pour réciter leurs abominations, ils vont avec confiance se hâter de recevoir le corps du Seigneur: ils vont de

(*a*) *Luc* 19, 9.

plein

plein pied du tribunal de la pénitence à la table de la communion. *Exhalantibus etiam nunc scelus suum faucibus, Domini corpus invadunt* (*a*) : Leur bouche, dit S. Cyprien, publiant encore leur crime par l'odeur qu'elle en exhale, ils viennent ravir le corps du Seigneur : *ante expiata delicta* ; sans avoir expié leurs fautes : *ante purgatam conscientiam*, sans avoir purifié leur conscience : *ante placatam offensam indignantis Domini et minantis*, sans avoir réparé l'injure qu'ils ont faite à Dieu, ni appaisé sa justice qui les menace. Oh ! qu'il y en a de ce caractère, ajoute ce saint martyr ! *Quàm multi !*

Mais, direz-vous, la loi de l'église nous presse de communier à pâque. Il est vrai, mais vous deviez prévenir ce temps-là et vous y préparer au commencement du carême ; et, puisque vous vous êtes rendus indignes de participer à la pâque avec les autres, vous la ferez dans un autre temps, vous dit le confesseur : *Homo qui immundus fuerit faciat Phase Domino in mense secundo* (*b*). C'est encore ici où nous avons bien sujet de nous plaindre de la négligence des pécheurs. Ou ils ne veulent pas souffrir qu'on les éprouve de la sorte, ou ils ne profitent point de ce délai qu'on leur donne, pour travailler à leur conversion. J'ai donc eu raison d'avancer que, quelque énorme que soit le crime des communions indignes, il est néanmoins plus commun qu'on ne pense.

Conclusion. Faites-y, chrétiens, une sérieuse réflexion, et voyez si par malheur vous n'êtes point coupables d'un semblable crime. Ah ! si cela est, que de larmes ne devez-vous pas répandre pour l'effacer ! Si le centenier et ceux qui assistèrent sur le Calvaire, considérant ce qui s'étoit passé à la mort de Jésus-Christ, s'en retournèrent en se frappant la poitrine : *Percutientes pectora sua revertebantur* (*c*), quel devroit être le repentir de celui qui l'a crucifié de nouveau par une indigne communion ? Tremblons, mes frères, à cette terrible

(*a*) *Tr. de lapsis.* (*b*) *Numer.* 9, 10. (*c*) *Luc* 23, 48.

sentence prononcée par la bouche de celui qui est la vérité même : *Vœ homini illi, per quem Filius hominis tradetur* (a). Qui sera ce malheureux et ce traître ? Je n'en sais rien ; mais quel qu'il soit, qu'il entende et qu'il comprenne cette menace : *Vœ homini illi, per quem Filius tradetur.* S'il n'en est pas effrayé présentement, c'est une foudre qui l'écrasera un jour. Prévenez, chrétiens, ce malheur qui menace ceux qui communient indignement : je vous en conjure par cette hostie sainte, qui vous a réconciliés avec Dieu. Eprouvez-vous de telle sorte que la communion du corps du Seigneur ne tourne jamais à votre condamnation, mais qu'elle soit, au contraire, toutes les fois que vous aurez le bonheur d'y participer ; qu'elle soit, dis-je, le sceau de votre justification et le gage de votre bonheur éternel. C'est ce que je vous souhaite, etc.

(a) *Matth.* 26, 24.

PRÔNE
POUR
LE DIMANCHE
DES RAMEAUX.

Dispositions à la communion.

Dicite filiæ Sion : Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus.

Dites à la fille de Sion : Voici votre Roi qui vient à vous plein de douceur. En S. Matth. ch. 21.

CES paroles rapportées par S. Matthieu, dans l'évangile de ce jour, sont l'accomplissement de la prophétie de Zacharie (*a*), qui regarde Jésus-Christ, ce Roi pacifique, dont l'église nous représente aujourd'hui l'entrée triomphante dans la ville de Jérusalem, afin de nous engager à lui en faire une encore plus honorable dans nos cœurs par la sainte communion. Nous sommes chargés, mes frères, comme ministres de ce Roi de gloire, de publier son triomphe, et d'annoncer son arrivée à chaque ame fidelle figurée par la fille de Sion : *Dicite, filiæ Sion.* Voici donc, chrétiens, votre Roi : *Ecce Rex tuus.* C'est le plus juste de tous les rois

(*a*) *Zachar.* 9.

dans ses conquêtes : il nous a acquis au prix de son sang. C'est le plus détaché d'intérêts dans ses communications : il se donne indifféremment à tous ; aux pauvres comme aux riches, aux derniers et aux plus misérables, comme aux premiers et aux plus considérables des hommes. *Venit tibi :* il vient pour chacun de nous. C'est un roi si plein de bonté, qu'il veut bien venir loger chez nous sous l'étendue d'une petite hostie, et faire son entrée dans nos ames, sous les pauvres espèces du pain, figurées par l'état si humble avec lequel il fait sa dernière entrée dans Jérusalem. Ah ! puisqu'il se fait un plaisir de se donner à nous, faisons, chrétiens, tout notre possible pour le bien recevoir.

C'est à quoi l'église n'a point cessé de nous exhorter pendant ce carême ; et encore aujourd'hui, pour réveiller notre attention, elle nous avertit que ce roi de gloire est proche, afin que nous redoublions nos soins, et que nous le recevions d'une manière digne de l'honneur qu'il nous a fait : *Ecce rex tuus venit.* Convaincu de l'importance de cette grande action, et de la nécessité de vous y préparer, vous souhaitez sans doute d'apprendre ce que vous devez faire pour bien le recevoir : c'est à quoi je tâcherai de satisfaire dans la suite de ce discours, où j'expliquerai, 1. ce qu'il faut faire avant que de communier ; 2. ce qu'il faut faire après la communion. *Les dispositions à la communion ; l'action de grâces après la communion :* voilà tout mon dessein.

I. Point. Lorsqu'il s'agit de recevoir la communion du corps et du sang de Jésus-Christ, nous devons, dit S. Ephrem, faire à Dieu cette prière : Accordez-nous, Seigneur, la foi, la sainteté et le désir que nous devons avoir d'en approcher : *Largire ut cum fide, desiderio, ac sanctificatione accedamus* (a). L'eucharistie est un grand mystère ; il faut en approcher avec foi, *cum fide.* C'est un sacrement de vie, il faut le recevoir en état de

(a) *De extr. judicio et compunct.*

grâce, *cum sanctificatione.* C'est un mystère d'amour; il faut avoir un grand désir d'y participer, *cum desiderio.* Ainsi l'instruction de la foi, la pureté de conscience, et le désir de nous nourrir de Jésus-Christ, sont les principales dispositions qu'il faut apporter à la communion.

1. Je remarque dans l'évangile que la première chose que fit Jésus-Christ, dans le grand dessein qu'il avoit d'instituer l'eucharistie, fut d'éprouver la foi de ses disciples. Allez, leur dit-il (*a*), préparez ce qu'il faut pour manger la pâque. Hé, Seigneur, où voulez-vous que nous allions, répondirent-ils? nous n'avons ni maison, ni argent; que voulez-vous que nous fassions? *Ubi vis paremus tibi comedere pascha* (*b*)? Allez, continua-t-il, dans la ville: vous rencontrerez, en y entrant, un homme chargé d'une cruche d'eau; suivez-le, dites-lui: Notre Maître veut faire la pâque chez vous avec ses disciples. Aussitôt il vous montrera une chambre haute, toute meublée: préparez-y ce qu'il faut. Les disciples croient; ils partent et trouvent toutes choses comme Jésus-Christ leur avoit dit: *Et invenerunt sicut dixerat illis.* Voilà la première vertu qu'il exige d'eux, avant que de leur donner le sacrement de son corps et de son sang. C'est la foi; c'est aussi la première disposition qu'il demande de nous pour communier. Quand nous voulons approcher de Jésus-Christ, il faut le faire, dit S. Paul, avec un cœur sincère et dans la plénitude de la foi: *Accedamus cum vero corde et in plenitudine fidei* (*c*). Il faut que le Sauveur habite dans nos cœurs par la foi, avant que nous le recevions dans nos corps par la sainte communion. Mais quelle doit être notre foi?

Elle doit être éclairée, soumise et respectueuse. 1. Eclairée: nous devons être instruits des vérités que l'église nous enseigne touchant cet adorable mystère, et particulièrement en ce temps-ci, où les hérétiques des derniers siècles, qui ont aban-

(*a*) *Marc.* 11, 2. (*b*) *Matth.* 26, 17. (*c*) *Hebr.* 10, 22.

donné la foi de leurs pères, s'efforcent de pervertir et de corrompre celle des catholiques. 2. Notre foi doit être soumise et exempte de toute curiosité, comme parle S. Cyrille d'Alexandrie : *In susceptione divinorum mysteriorum, fidem nos habere oportet omnis curiositatis expertem* (*a*). Nos sens n'ont point de part à ce mystère : nous voyons une chose, il en faut croire une autre : nous goûtons une chose, il faut avoir les sentimens d'une autre. *Ne judices rem ex gustu*, nous dit S. Cyrille de Jérusalem (*b*). La foi doit vous rendre pleinement convaincu qu'en communiant vous avez reçu très-véritablement le corps et le sang de Jésus-Christ : *Sed circà illam dubitationem fides certum reddat, quòd sis dignus factus qui corporis et sanguinis Christi particeps fieres.* Non-seulement il faut captiver nos sens sous le joug de la foi, mais encore notre entendement. Persuadés que nos mystères sont au-dessus de la raison humaine, ne disons point : Comment se peut-il faire que Jésus-Christ nous donne sa chair à manger et son sang à boire ; que son même corps qui est dans le ciel, soit dans le très-saint sacrement ? C'est ce *quomodo* qui sépara de Jésus-Christ les juifs de Capharnaüm, comme remarque S. Cyrille d'Alexandrie (*c*). Si vous ne mangez ma chair, et si vous ne buvez mon sang, leur avoit dit le Sauveur, vous n'aurez point la vie dans vous. Comment, répondirent-ils, cet homme peut-il nous donner sa chair à manger ? voilà un discours bien dur : qui peut seulement l'entendre ? *Durus est hic sermo ; quis potest eum audire ?* Il est rude, dit là dessus S. Augustin (*d*) ; mais c'est aux incrédules : *Durus est ; sed incredulis.* Il est rude ; mais c'est aux hérétiques qui, semblables aux juifs charnels, aiment mieux s'abandonner à de vains raisonnemens, que de déférer à l'autorité de Jésus-Christ et à celle de l'église : *Durus est, sed incredulis.* Pour nous, mes frères, qui

(*a*) *L. 4, in Joan. 6.* (*b*) *Catech. mystag. 4.*
(*c*) *Ibid. in Joan. 6.* (*d*) *Sem. 2, de v. ap.*

nous glorifions d'être les enfans et les disciples des apôtres, reconnoissons avec S. Pierre que Jésus-Christ a les paroles de la vie éternelle, et croyons sans hésiter tout ce qu'il nous a dit de cet adorable mystère. 3. Non-seulement notre foi doit être exempte de toute curiosité, mais encore elle doit être pleine de respect. Quand nous allons à la communion, nous devons en approcher avec une sainte frayeur. Si le roi vous invitoit à sa table, quels seroient votre respect et votre modestie? Considérez, dit S. Chrysostome (*a*), que vous êtes ici appelés à la table du Roi des rois; que Dieu lui-même vous y sert la chair de Jésus-Christ son Fils. Quel doit être votre respect en cette occasion? Cependant comment assiste-t-on à ce divin banquet? On confesse la présence réelle de Jésus-Christ dans la divine eucharistie, et l'on traite ce sacrement sans religion et sans piété. A quoi nous sert-il de dire que nous n'en donnons aucune marque? Je viens de vous faire voir que la foi est la première disposition que nous devons apporter à la communion.

2. La seconde, c'est une grande pureté de conscience. Disposition qui nous est expressément marquée dans ces paroles de l'apôtre (*b*): *Probet autem se ipsum homo, et sic de pane illo edat, et de calice bibat.* Que veut dire ici S. Paul, demande S. Grégoire? Il veut que nous retranchions de nos cœurs la malice du péché, pour approcher de la table du Seigneur (*c*): *Quid est enim hoc loco probare? nisi evacuatâ peccatorum malitiâ, se probatum ad dominicam mensam exhibere.* Voici comme S. Jean Chrysostome établit la nécessité de cette disposition: c'est dans une de ses Homélies sur l'épître aux Hébreux, où il ne parle pas de lui-même, mais où il explique ces paroles que de son temps l'on étoit en usage de dire dans l'église, pendant la célébration des saints mystères: *Sancta Sanctis.*

(*a*) *Hom.* 33, *in Christ. natal. tom.* 5.
(*b*) *Cor.* 11, 28.
(*c*) *Greg. mag. l.* 2, *in* 1, *Reg.* 1.

Afin que personne, dit-il (*a*), ne puisse dire : Je ne savois pas le péril qui accompagne cette action, le prêtre se tient debout en un lieu éminent, haussant la main comme les hérauts qui portent la parole du prince, et faisant retentir sa voix dans ce profond silence, qui imprime tout ensemble le respect et la crainte, il appelle les uns et rejette les autres. Il ne fait pas cette séparation avec la main, mais sa langue la fait plus puissamment que sa main même ; car quand il prononce publiquement ces paroles : Les choses saintes sont pour les saints, c'est comme s'il disoit : Si quelqu'un n'est pas saint, qu'il n'approche pas de cette table : *Si quis non est Sanctus, non accedat.* Il ne faut pas nous arrêter davantage à établir cette vérité : personne n'ignore que l'eucharistie étant un sacrement de vie, il faut être en état de grâce pour en approcher. N'y êtes-vous pas, il faut avoir recours à la pénitence, comme l'ordonne le concile de Trente (*b*) : c'est-à-dire, que vous devez confesser vos péchés, vous en repentir, faire un ferme propos de n'y plus retomber, et les expier de telle sorte, que vous méritiez d'en recevoir le pardon par une véritable absolution. En un mot, pécheurs, il faut changer de vie, vous dit S. Ambroise (*c*), si vous voulez recevoir la vie : *Mutet vitam qui vult accipere vitam.*

3. La troisième disposition pour bien communier, c'est un vrai désir de nous unir à Jésus-Christ dans l'eucharistie, afin de reconnoître en quelque sorte cet ardent désir qu'il a eu de se communiquer à nous dans cet adorable sacrement, et qu'il fît connoître par ces paroles redoublées, qu'il dit à ses apôtres : *Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum* (*d*). Ah ! puisqu'il a tant souhaité de faire cette pâque avec nous, n'est-il pas bien juste, mes frères, que nous souhaitions aussi de la faire avec lui ? Mais, pour ne pas nous tromper dans une disposition si nécessaire :

Examinons quel doit être ce désir. Il doit être sin-

(*a*) *Chrys. hom.* 11, *in ep. ad Hebr.* (*b*) *Sess.* 13, *de Euc. c.* 7. (*c*) *Serm.* 4, *advent.* (*d*) *Luc* 22, 15.

cère et véritable : *Debemus esurire Christum cibum nostrum*, *intimo corde desiderando*, dit S. Thomas (*a*). Il ne faut pas que ce désir vienne d'une dévotion légère et indiscrète qui ne cherche qu'à se distinguer par des apparences de piété ; il doit venir du fond du cœur, qui, sentant sa misère, a recours à celui qui seul peut le guérir ; et qui, s'abstenant parfaitement de tout ce qui déplaît à Dieu, mérite d'être rassasié à ce divin banquet, et de participer avec plénitude à la vertu de cet auguste sacrement, comme parle S. Grégoire-le-Grand (*b*) : *Non saturantur nisi famelici*, *qui à vitiis perfectè jejunantes*, *divina sacramenta percipiunt in plenitudine virtutis.* Il faut apporter à la sainte table des soupirs, pour me servir de l'expression de Job (*c*) : *Antequam comedam*, *suspiro.* Soupirs de douleur et de pénitence, à cause de nos péchés passés, qui nous rendent indignes d'en approcher. Soupirs d'humilité et de confusion, à la vue du peu de disposition que nous y apportons. Soupirs d'amour et d'empressement pour attirer en nous les grâces que Jésus-Christ nous y présente. Soupirs enfin, qui nous fassent rechercher cette divine nourriture, avec la même ardeur que le cerf souhaite de se désaltérer dans les fontaines, pour me servir de l'expression du roi prophète (*d*). *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum*, *ita desiderat anima mea ad te*, *Deus.* Pesez bien, mes frères, cette comparaison ; considérez l'énergie et l'efficace de ce *Quemadmodum.* Voyez avec quelle vîtesse le cerf altéré court aux fontaines. Courez de même, vous dit S. Augustin (*e*), aux eaux de la grâce : *Impigrè curre* ; *impigrè desidera fontem.* Les naturalistes remarquent que le cerf a la vertu d'attirer par son haleine, les serpens qui sont dans les trous de la terre ; mais qu'après les avoir dévorés, cette nourriture lui échauffe tellement les entrailles, que, s'il ne trouve promptement de l'eau, il faut

(*a*) *Opusc.* 58, *de sacram.* (*b*) *Greg. mag. l.* 2, *in Reg.* 1.
(*c*) *Job* 3, 24. (*d*) *Ps.* 41, 1. (*e*) *Aug. in hunc. Ps.*

qu'il en meure. Or, quelle est en cet état la promptitude du cerf à franchir les collines et les montagnes? Dites à Jésus-Christ : C'est ainsi, Seigneur, que mon ame soupire après vous : *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ta desiderat anima mea ad te, Deus.* Les serpens que vous devez dévorer, ajoute ce père, sont vos vices et vos imperfections : *Serpentes vitia tua sunt* (*a*). Dévorez les serpens de l'iniquité, et alors vous désirerez avec plus d'ardeur la fontaine de la vérité : *Consume serpentes iniquitatis, et tunc ampliùs desiderabis fontem veritatis.*

Voilà les dispositions qu'il faut apporter à la communion. Hé bien, mes frères, les avez-vous eues lorsque vous vous êtes approchés de la sainte Table? Avez-vous eu cette foi vive, pleine de crainte et de respect que demande de vous cet adorable mystère? Avez-vous eu cette pureté de conscience, qui est la robe nuptiale sans laquelle on vous a dit si souvent que vous ne pouviez assister à ce divin banquet? Avez-vous eu ce désir ardent de vous nourrir de Jésus-Christ, qui est un effet de l'amour que vous lui devez, et qui doit vous porter sans cesse à vous corriger de vos défauts, et acquérir les vertus qui vous manquent? Je vous laisse le soin de vous examiner là-dessus, parce qu'il est temps de vous dire deux mots de ce que vous devez faire après la communion. C'est le sujet de mon second point.

II. Point. La première chose que nous devons faire après avoir communié, c'est de remercier ce divin Hôte, qui nous a fait l'honneur de venir loger chez nous : c'est de nous anéantir en sa présence, de répandre notre cœur en louanges, de reconnoître l'impuissance où nous sommes de le remercier dignement, d'invoquer toutes les créatures à le louer pour nous, en reconnoissance d'un si grand bienfait. C'est ce que le prêtre nous insinue, lorsqu'au sortir de l'autel il récite aussitôt le cantique : *Benedicite, omnia opera Domini, Domino, etc.*

(*a*) *Ibid.*

invitant tout ce qu'il y a dans le monde à bénir Dieu pour lui. C'est aussi l'exemple que les apôtres nous ont laissé, car l'évangile nous dit expressément qu'après avoir célébré ce divin mystère, ils récitèrent un cantique d'actions de grâces, et allèrent ensuite continuer leurs prières sur le mont des Oliviers : *Et hymno dicto exierunt in montem Oliveti* (*a*). Remarquez que Judas n'en fit point, mais qu'après avoir communié indignement, il sortit aussitôt, pour aller livrer Jésus aux juifs. Soyons donç fidelles à nous acquitter de ce devoir. Vous avez communié : quel est le don que vous avez reçu ? C'est le plus précieux de tous les dons ; c'est le prix de notre rédemption. O ame chrétienne ! si tu connoissois le don que Dieu te fait d'un Dieu même : *Si scires donum Dei* (*b*), quelle seroit ton application à l'en remercier !

La seconde chose qu'il faut faire après la communion, c'est de nous entretenir avec Jésus-Christ ; lui offrir tout ce que nous sommes ; lui exposer nos misères et nos infirmités ; le conjurer d'avoir pitié de nous ; lui demander les grâces dont nous avons besoin pour travailler à notre sanctification. *Dic animæ meæ : salus tua ego sum* (*c*) : Seigneur, qui voyez ma pauvreté, accordez-moi les vertus qui me manquent ; la victoire sur ces tentations fréquentes, qui me mettent continuellement en danger de périr ; la grâce de me sanctifier dans mon état, d'en remplir les devoirs d'une manière sainte : *Dic animæ meæ : salus tua ego sum.* Notre ame, dit Richard de Saint-Victor (*d*), est comme un jardin que Jésus-Christ cultive, et où il met plusieurs bons arbres dont il prétend que nous lui rapportions les fruits. C'est pour cet effet que, quand l'Epouse des cantiques invite son Epoux à venir chez elle, elle ne lui dit pas seulement de venir dans son jardin, mais encore de manger du fruit des arbres : *Veniat dilectus meus in hortum suum, et come-*

(*a*) *Matth.* 26, 30. (*b*) *Joan.* 4, 10. (*c*) *Ps.* 34, 3.
(*d*) *Serm.* 32, *in can.*

dat fructum pomorum suorum (*a*). Ames fidelles, voilà ce que vous devez faire après la communion. Invitez Jésus-Christ à venir chez vous comme dans son jardin, non pour voir les fleurs et les feuilles d'un figuier stérile, mais pour y recueillir de bons mouvemens, des pensées pieuses, et des affections saintes qu'il vous a inspirées. Comme c'est lui seul qui donne l'accroissement à toutes choses, priez-le de bénir vos bons desseins, suppliez-le de vous faire porter des fruits qui soient dignes de lui: *Et comedat fructum pomorum suorum.*

La troisième chose que nous devons faire, après avoir reçu Jésus-Christ dans la sainte communion, c'est de former la résolution de lui demeurer inséparablement unis pour toujours : c'est la fin qu'il s'est proposée en instituant ce sacrement. Jésus, dit S. Jean (*b*), sachant que son heure étoit venue de passer de ce monde à son père, après avoir aimé les siens, qui étoient avec lui sur la terre, voulut leur donner une dernière marque de sa charité, et leur témoigner, par l'institution de cet auguste sacrement, qu'il les aimoit jusqu'à la fin : *Usque in finem dilexit eos.* Quand Jésus-Christ parle de son sang, il en parle, non comme d'un sang d'un testestament figuratif et passager, mais comme d'un sang et d'un testament nouveau, qui doit durer toujours : *Novi et æterni testamenti.* Ce divin Sauveur déclare à ses apôtres qu'il est avec eux jusqu'à la consommation des siècles : vérité qui s'accomplit à la lettre dans cet adorable mystère, où il est tout ensemble dans le ciel et sur la terre, où il satisfait en même temps les deux églises par un admirable artifice de son amour, se donnant à l'une et à l'autre dans la réalité de son corps, sans se diviser : à la triomphante, sans aucun voile, pour être l'objet de sa béatitude : à la militante, sous les accidens du pain et du vin, non-seulement pour exercer sa foi, mais encore pour être le modèle de sa fidélité. Oui, de sa fidélité ; car telle est l'intention du Sauveur ;

(*a*) *Cant.* 5, 1. (*b*) *Joan.* 13, 1.

cette union qu'il a avec son église par une présence corporelle et permanente, étant la figure, ce n'est pas encore assez, étant l'idée et le principe de l'union morale et indissoluble qu'il veut avoir par la grâce avec ceux qui le reçoivent. *Comme mon père qui m'a envoyé est vivant, et que je vis pour mon père, de même*, dit-il, *celui qui me mange vivra aussi pour moi.* C'est comme s'il disoit : Ma vie est la même que celle de mon père, je vis en lui, et il vit en moi : celui qui mange ma chair, et qui boit mon sang, vivra de même en moi, et je vivrai en lui : *Et qui manducat me, et usque vivet propter me.* Ce n'est donc pas, chrétiens, pour quelques momens, ce n'est pas pour quelques jours, ce n'est pas pour quelques mois et pour quelques années ; mais c'est pour toujours, que Jésus-Christ veut demeurer dans nous. Quand il cesse d'y être par la présence réelle de son corps, il souhaite d'y demeurer par sa grâce ; en sorte qu'après avoir communié, nous ne devons plus vivre que pour lui. *Et qui manducat me, et ipse vivet propter me.* Que dire après cela de ces chrétiens inconstans, qui, au sortir de la sainte table, reprennent les péchés qu'ils sembloient avoir quittés, qui s'engagent de nouveau dans les mêmes habitudes criminelles, qui sont aussi indifférens pour leur salut, aussi attachés au monde et à ses vanités, aussi vindicatifs, impurs, orgueilleux, avares, etc. qu'ils l'étoient auparavant ? Est-ce là vivre pour Jésus-Christ, et correspondre au dessein qu'il a de demeurer uni à nous ? *Et qui manducat me, et ipse vivet propter me.*

CONCLUSION. C'est particulièrement en ce point-ci que nous avons manqué à notre action de grâces : tâchons de la mieux faire à l'avenir. Pardon, Seigneur, de nos infidélités passées, et du peu de fruit que nous avons retiré de tant de communions. Inspirez-nous la reconnoissance que demande de nous un don si précieux que l'est celui de votre corps adorable, afin que nous rendions salutaires à nos

ames cette viande immortelle : *Si quis manducaverit hunc panem, vivet in æternum.* Faites, Seigneur, par la vertu de votre chair toute divine, que nous vivions, et que nous ne vivions plus que pour vous. Il n'en est pas de cette nourriture céleste, comme de la manne dont les Israélites se nourrirent dans le désert ; ils sont morts après en avoir mangé. Celui qui mange comme il faut ce pain descendu du ciel, vivra éternellement *Qui manducat hunc panem, vivet in œternum.* Faites, ô mon Dieu ! que nous le mangions de telle sorte que, par une fidelle persévérance dans votre grâce, nous méritions d'en goûter toutes les délices dans le séjour de votre gloire : *Qui manducat hunc pacem, vivet in æternum.* Voilà, mes frères, ce que je vous souhaite, etc.

PRÔNE
POUR
LE DIMANCHE
DE PAQUE.

Sur la Résurrection des Pécheurs.

Surrexit Dominus verè.

Le Seigneur est véritablement ressuscité. En S. Luc, chap. 24.

VOICI la grande nouvelle que je vous annonce, mes frères, avec les disciples du Seigneur : Jésus-Christ est véritablement ressuscité. Les prophéties, les figures, les paroles de ce Dieu incarné, qui, pour preuve de sa puissance et de sa divinité, avoit donné le signe de Jonas, et s'étoit engagé de rétablir le temple de son corps, trois jours après qu'il auroit été détruit, sont heureusement accomplies dans ce fameux combat où la vie et la mort ont été aux prises, et du succès duquel dépendoit, selon l'apôtre (*a*), la prédication de l'évangile, et l'établissement de la foi. Le Maître de la vie qui l'avoit volontairement perdue, a triomphé de la

(*a*) 1. *Cor.* 15, 14.

quons ces trois sortes de résurrections, et par-là nous pourrons connoître comment nous sommes ressuscités.

1. Nous lisons, au premier livre des rois (*a*), que Saül, ce malheureux prince qui fut rejeté de Dieu, pour n'avoir pas obéi à l'ordre qu'il lui avoit donné de détruire les Amalécites, se voyant pressé par les Philistins, et abandonné de l'esprit de Dieu, agit en furieux et en désespéré, et voulut trouver dans l'art des démons et de l'enfer ce qu'il ne pouvoit obtenir du ciel. Quoiqu'il eût publié des arrêts si sévères contre les devins, il ne laissa pas de les consulter : il se déguisa et entra chez une femme qui avoit l'esprit de Pithon, c'est-à-dire, qui se mêloit de ces noires sciences. Il lui demanda qu'elle lui fît venir Samuel : *Samuelem mihi suscita.* Je n'examinerai point ici si cette résurrection de Samuel fut réelle ou non : je me contenterai de vous dire que Dieu permit que l'ombre de ce prophète apparût à Saül sous la figure d'un vénérable vieillard couvert d'un manteau ; et de cette ombre sortit cette voix étonnante : Pourquoi, malheureux prince, troubles-tu mon repos, en me faisant venir ici : *Quare inquietasti me, ut suscitarer ?* Sache que Dieu te traitera comme tu le mérites : ton royaume va passer à David que tu ne pus souffrir, et qui est l'objet de ton envie ; demain, ni toi ni tes enfans vous ne serez plus en vie. Combien de chrétiens dont la résurrection ressemble à celle dont parle ici l'écriture. L'église les avertit dès le commencement du carême, en leur jetant de la cendre sur la tête, qu'ils doivent se convertir et faire pénitence. Pendant tout le temps du carême, on leur prêche la même vérité. Les pasteurs chargés de publier le canon du concile général de Latran, leur font savoir que tout chrétien qui a atteint l'âge de discrétion, doit se confesser à son propre prêtre au moins une fois l'an, et communier à pâque dans sa paroisse, sous peine d'excommunication. La voix

(*a*) 1. *Reg.* 28, 15.

de l'église est pressante ; il s'agit d'obéir et de ressusciter.

Mais c'est : 1. une résurrection forcée. On se confesse à pâque, parce qu'on n'ose renvoyer plus loin. Ce pécheur invétéré craint d'être remarqué de son Pasteur. Pourquoi, dit-il, troublez-vous mon repos, et m'obligez-vous à venir à confesse? *Quare inquietasti me, ut suscitarer?* 2. C'est une résurrection apparente. On se confesse, parce qu'il faut le faire ; mais est-ce une véritable piété qui conduit aux tribunaux de la pénitence ? Non : c'est l'inquiétude où l'on est de se décharger d'un devoir qui incommode et qui embarrasse : ce ne sont que des confessions et des communions de cérémonie, des résurrections en apparence, des ombres et des images de conversion : *Quare inquietasti me, ut suscitarer?* J'ose même dire de plus, que ce ne sont que des résurrections diaboliques, que le démon conseille, et que Dieu déteste. Combien de confessions nulles, et de communions sacriléges au temps de pâque ! Combien d'absolutions surprises, précipitées ! Combien de pécheurs qui cachent leurs désordres, au lieu de se déclarer, et qui, sans sortir de l'état du péché, prétendent ressusciter par l'art du démon dont ils sont les esclaves ! *Quare inquietasti me, ut suscitarer?*

2. La seconde sorte de résurrection est celle qui est réelle à la vérité, mais qui n'est pas de durée ; telle fut celle de Lazare. Lazare est la figure des pécheurs, je ne veux pas dire par-là qu'il fût pécheur ; c'étoit un grand saint, il étoit frère de Marie et de Marthe, et ami de Jésus-Christ même : *Lazarus amicus noster.* Il a cependant été regardé par les SS. pères comme la figure des pécheurs, et sa résurrection comme une image de leur conversion. Lazare étant donc mort en Béthanie, Jésus-Christ vint à ce bourg, et se rendit à son tombeau. Il y avoit déjà quatre jours qu'il étoit en terre : *Jam fetet, quatriduanus est enim* (*a*), dirent ses sœurs à

(*a*) *Joan.* 11, 39.

Notre-Seigneur ; ce qui marque l'état du pécheur enseveli depuis long-temps dans le tombeau de ses mauvaises habitudes. Jésus-Christ frémit à ce spectacle ; et ayant fait ôter la pierre qui étoit sur le tombeau, il cria à haute voix : Lazare, sortez. A l'heure même, le mort sortit, ayant les pieds et les mains liés de bandes, et le visage enveloppé de linges. Jésus-Christ dit : Déliez-le et le laissez aller. Voilà la résurrection de Lazare qui fut très-véritable, puisque les juifs qui en furent les témoins, crurent en Jésus-Christ : mais quelque véritable qu'elle fût, elle ne dura pas toujours : Lazare ne ressuscita que pour mieux mourir une seconde fois. C'est ainsi que plusieurs pécheurs ressuscitent encore. Quand pâque vient, ils font quelques efforts pour bien recevoir les sacremens : on ôte la pierre du tombeau ; on quitte pour un temps l'occasion du péché ; on découvre l'infection de la mauvaise habitude ; enfin après bien des larmes et des gémissemens, le mort ressuscite ; mais cette résurrection ne dure pas long-temps ; l'on ne ressuscite que pour mourir une seconde fois. N'est-ce pas ce que nous voyons tous les ans après pâque ? A peine a-t-on passé quelques jours dans la piété, que l'on reprend ses premiers désordres. D'où vient cela ? C'est qu'on n'étoit ressuscité que d'une manière imparfaite. Combien ne voit-on pas de ces conversions à demi, qu'on ne fait que pour mourir bientôt, en retombant dans l'état malheureux du péché, qui est la mort de nos ames.

3. La troisième résurrection que j'ai à vous proposer est celle de Jésus-Christ. Elle est sincère, véritable, certaine, constante, immortelle et glorieuse. Telles sont les qualités que doit avoir notre résurrection spirituelle. Le Sauveur sincèrement et véritablement victorieux de la mort, sort du tombeau sans peine : *Factus sum inter mortuos liber* (*a*). Il reprend son véritable corps sans fiction et sans déguisement. Voilà, chrétiens, la ré-

(*a*) *Ps.* 87, 3.

surrection qui doit être le modèle de la nôtre. Il faut quitter sincèrement le péché, si nous voulons mener une vie nouvelle, et ressusciter véritablement : *Ut quomodo Christus surrexit à mortuis, ita et nos in novitate vitæ ambulemus*, nous dit l'apôtre (*a*). Non-seulement la résurrection de Jésus-Christ a eté véritable, elle a été connue, et si certaine, que ses ennemis même en ont été informés par les gardes qu'ils mirent à son sépulcre. Pilate écrivit la vérité du fait à l'empereur Tibère, comme remarque Tertullien (*b*). Les apôtres et les disciples qui en ont été les témoins oculaires, l'ont annoncée à toute la terre. En un mot, cette résurrection est si certaine, qu'on ne peut la révoquer en doute : *Surrexit Christus, absoluta res est*, dit S. Augustin (*c*). Il faut de même que notre résurrection spirituelle soit certaine et connue, afin que ceux que nos péchés ont scandalisés soient édifiés en voyant notre conversion et notre changement de vie. La résurrection du Sauveur est constante et pour toujours. Il a vaincu, en se ressuscitant lui-même, l'aiguillon de la mort; et la mort n'aura jamais plus d'empire sur lui : *Christus resurgens ex mortuis jam non moritur; mors illi ultrà non dominabitur* (*d*). Il faut, pécheurs, que dans un sens spirituel on puisse dire la même chose de vous. Si vous êtes véritablement ressuscités, vous devez l'être pour toujours, ne plus reprendre vos ivrogneries, vos impuretés, etc. Vous ne devez plus vous laisser aller aux sollicitations du monde, ni aux attraits du péché. Votre conversion doit être solide, durable et permanente. Enfin, la résurrection de Jésus-Christ a été une résurrection glorieuse et immortelle. C'est ce qu'il a dit à l'apôtre S. Jean (*e*) : *Ego sum vivus, et fui mortuus; et ecce sum vivens in sæcula sæculorum : et habeo claves mortis et inferni :* l'on m'a vu mort; mais je vis maintenant

(*a*) *Rom.* 6, 4. (*b*) *Apolog. advers. Gentes*, *c.* 21.
(*c*) *Serm.* 147, *de temp.* (*d*) *Rom.* 6, 9. (*e*) *Apoc.* 1, 18.

pour ne mourir jamais, et pour régner éternellement : et je suis à présent le maître de la vie et de la mort. Quand il sortit du tombeau, ce fut avec toutes les marques d'un conquérant qui alloit prendre possession de son royaume, et de la gloire qui lui étoit due. Pendant les quarante jours qu'il demeura avec ses disciples, il ne leur parla que de cette gloire éternelle, ayant le cœur toujours attaché au ciel : *Loquens de regno Dei* (a). Voilà ce que doit tâcher de faire une ame véritablement ressuscitée. Cette ame revêtue de la beauté de la grâce, ne doit plus songer qu'à la gloire et à l'immortalité que le Sauveur lui a méritée. Son cœur doit être où est son trésor et sa récompense. Elle ne doit plus avoir d'affection que pour les choses du ciel, comme parle S. Paul (b) ; tout le reste doit lui être insipide : *Si consurrexistis cum Christo, quæ sursùm sunt sapite, non quæ super terram.* Telle est la disposition d'une ame qui s'est proposée dans ce temps-ci la résurrection de Jésus-Christ pour modèle de la sienne. Hélas! mes frères, il y en a bien peu qui ressuscitent de la sorte; mais, parce qu'il en est peut-être parmi vous qui n'ont pas encore fait leur pâque, faisons-leur connoître les moyens qu'ils doivent prendre pour ressusciter véritablement.

II. Point. Un pécheur qui veut ressusciter véritablement au temps de pâque, doit, 1. à l'exemple de Jésus-Christ, laisser dans le tombeau les dépouilles de la mort; c'est-à-dire, qu'il doit quitter tout ce qui peut le rengager dans le péché. 2. Il doit parler, comme fit l'enfant de la veuve de Naïm ; je veux dire, qu'il doit se confesser comme il faut. 3. Il doit manger comme la fille du prince de la Synagogue, c'est-à-dire, bien communier. Voilà trois moyens que je vous propose pour bien ressusciter.

1. Quand Lazare sort du tombeau, il en sort avec des draps mortuaires : triste figure de tant de gens

(a) *Act.* 1, 3. (b) *Coloss.* 3, 1.

Il vous apprend que, si vous voulez ressusciter à la vie de la grâce, il faut parler : *Et cœpit loqui.* A qui faut-il parler ? aux ministres de l'église à qui vous devez découvrir le fond de votre conscience, sans leur rien cacher. Il s'agit de leur parler clairement et nettement, et non pas de dissimuler vos fautes par des confessions hypocrites, qui ne serviroient que pour votre condamnation. Il faut parler et découvrir ces crimes honteux, que vous n'avez peut-être jamais osé dire en confession. Il faut parler, et parler avec humilité ; dire vos péchés, et non vos bonnes œuvres. Il faut parler, non de choses inutiles, comme vous faites assez souvent, mais de l'affaire de votre conscience. Il faut parler, non à demi, mais entièrement sur des matières qui ne sont pas assez connues à votre confesseur. Il faut parler non à votre fantaisie, mais sincèrement, et selon la vérité. Est-ce ainsi que l'on parle dans le tribunal de la pénitence? Non, mes frères ; on voudroit y trouver un confesseur qui fût aveugle, sourd et muet ; aveugle, pour ne rien voir, sourd, pour ne rien entendre ; et muet, qui ne dît mot. Comment se confesse-t-on ? Si l'on a commis un crime honteux, la honte ferme la bouche : si l'on a commis une injustice, la crainte de la restitution empêche d'en parler : si l'on est dans l'habitude du péché, on change de confesseur, pour ne pas paroître pécheur invétéré : si l'on est dans quelque occasion prochaine, on cherche un inconnu, qui ne sache rien de la vie qu'on a menée : si l'on vit dans l'ignorance des devoirs de la religion et de son état, on a recours à des excuses, ou l'on ne s'explique pas. C'est ainsi qu'en se confessant, on réussit à se faire méconnoître. On se tait, au lieu de parler. Cependant, sachez, pécheurs, qu'il faut que vous parliez, si vous voulez ressusciter : *Et cœpit loqui.* Parlez donc, et parlez comme il faut.

3. Il faut manger. Quand Jésus-Christ ressuscita la fille du prince de la Synagogue, nommée Jaïre,

il-commanda qu'on lui donnât à manger, pour servir de preuves à la vérité de sa résurrection : *Et jussit illi dari manducare* (*a*). Notre-Seigneur fit aussi la même chose après sa résurrection, afin que ses disciples fussent bien convaincus qu'il avoit repris, non un corps fantastique, mais son même corps qui avoit été attaché à la croix : après leur avoir montré ses plaies, il leur demanda s'ils avoient quelque chose à manger. Ils lui présentèrent un morceau de poisson rôti, et un rayon de miel : *Obtulerunt ei partem pisci assi, et favum mellis.* En ayant mangé en leur présence, il leur rendit le reste, afin qu'ils ne pussent pas ignorer qu'il en avoit mangé : *Et cùm manducasset coram eis, dedit eis reliquias.* Ainsi vous devez manger pour faire connoître que vous êtes ressuscités : je veux dire, que vous devez communier comme vous l'ordonne l'église, bien communier. Sur quoi je distingue trois sortes de communions, afin que vous ne vous trompiez pas dans une matière si importante : savoir, la communion indigne, la tiède et la fervente.

L'indigne est celle qui se fait dans l'état du péché mortel, et dont nous avons parlé ailleurs. Loin qu'une telle communion soit une marque de résurrection, c'est au contraire une preuve certaine d'une mort encore plus affreuse. Il n'est que trop vrai cependant qu'il se trouve des pécheurs assez impudens, pour venir en cet état ravir le corps du Seigneur : leur bouche publiant encore leurs crimes par l'odeur qu'elle en exhale, comme parle S. Cyprien. Ce n'est pas satisfaire au précepte de l'église, mais augmenter sa condamnation.

La communion tiède est celle des chrétiens qui, à la vérité, ont en horreur les sacriléges et les communions indignes, mais qui ne se préparent point assez à recevoir ce pain céleste. Ils s'acquittent imparfaitement et sans scrupule du jeûne de carême, qui est un temps que l'église leur prescrit

(*a*) *Luc* 8, 55.

pour

pour se disposer à la communion pascale. Ils sont froids et négligens à la pratique des bonnes œuvres, et l'indifférence où ils vivent pour tout ce qui regarde le salut, fait assez connoître que ce pain des anges, qui fait la nourriture des hommes, n'est pas moins insipide pour eux que la manne l'étoit aux Israélites : *Nauseat anima nostra super cibo isto levissimo* (a).

La troisième communion, qui est la marque d'une bonne résurrection, c'est la communion fervente, c'est-à-dire, celle qui se fait dans l'amour de Dieu et de Jésus-Christ. Telle fut celle des disciples, qui alloient au bourg d'Emmaüs, laquelle éclaira leur esprit de telle sorte, qu'ils reconnurent Jésus-Christ par une vertu attachée au mystère de l'Eucharistie: *Cognoverunt eum in fractione panis ;* et qui échauffa tellement leurs cœurs, qu'ils étoient tout embrasés d'amour pour lui : *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis* (b) ? Entrons, mes frères, dans cette ferveur des deux saints pélerins d'Emmaüs, aussi-bien que dans le désir véhément qu'ils témoignèrent de posséder Jésus-Christ. Reconnoissons-le, lorsque nous aurons reçu son pain adorable : *Et cognoverunt eum in fractione panis.* Oh! combien de chrétiens communient sans apercevoir Jésus-Christ ; je veux dire d'une manière si insensible, qu'ils ne le ressentent point au milieu d'eux ; ils ne l'aperçoivent point, et se privent du fruit de sa résurrection, parce qu'ils sont sans empressement et sans amour pour lui. Dieu nous préserve d'une telle infidélité.

CONCLUSION. Communions donc avec la ferveur des deux disciples dont nous venons de parler ; et, après avoir communié, disons comme eux à Jésus-Christ : *Mane nobiscum, quoniam advesperascit, et inclinata est jam dies.* Ah! Seigneur, ce n'est pas assez que nous vous ayons reçu dans la sainte communion, demeurez, s'il vous plaît, avec nous ; *Mane nobiscum :* nous vous en conjurons, ne nous

(a) *Num.* 21, 5. (b) *Luc* 24, 22.

quittez pas. *Quoniam advesperascit :* aussi-bien il se fait tard, le temps s'en va, notre vie s'écoule, et nous touchons de près le terme qui doit finir nos jours : *Et inclinata est jam dies.* O Jésus, soyez le compagnon de notre pélérinage : *Mane nobiscum, Domine.* Soyez avec nous pendant la vie, soyez avec nous à l'heure de la mort, afin que nous méritions d'être avec vous pendant toute l'éternité. C'est ce que je vous souhaite, etc.

PRÔNE
POUR
LE I. DIMANCHE
APRÈS PAQUE.

De la Persévérance.

Pax vobis.

La paix soit avec vous. En S. Jean, ch. 20.

L'ÉVANGILE de ce jour contient deux apparitions de Jésus-Christ ressuscité : l'une pour tous les disciples, arrivée le jour même de la résurrection en l'absence de S. Thomas ; et l'autre arrivée huit jours après, pour les mêmes disciples, mais en la présence de S. Thomas, et destinée particulièrement à guérir cet apôtre de son incrédulité, et à le convaincre de la vérité de sa résurrection par les mêmes marques qu'il avoit souhaitées, qui étoient non-seulement de voir les plaies que son maître avoit reçues sur la croix, mais encore de mettre son doigt à la place des clous qui l'avoient percé, et sa main dans ce côté qui avoit été ouvert par une lance. C'est la faveur que Jésus-Christ voulut bien lui accorder ; et aussitôt Thomas crut, et s'écria : *Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu !* Il voit une chose, et il en croit une

autre, dit S. Grégoire-le-Grand (*a*). Il voit Jésus-Christ ressuscité, et il confesse sa divinité. *Tangebat hominem et Deum confitebatur.* Dans ces deux apparitions, Jésus-Christ se trouve au milieu de ses apôtres, quoique les portes du lieu où ils étoient fussent fermées, pour leur faire voir, par ce miracle, que tout lui est ouvert, et que tous les corps lui sont assujettis, aussi-bien que tous les cœurs et tous les esprits; il leur donne sa paix dans l'une et dans l'autre de ces apparitions : *Et dixit eis : Pax vobis.*

C'est cette paix que je viens aujourd'hui vous annoncer, mes frères, paix bien différente de celle du monde, qui ne consiste pas simplement dans une tranquillité extérieure, mais dans le repos d'une bonne conscience, dans la réconciliation de l'homme avec son Dieu, dans la confiance en sa grâce et en son amour. Paix qui n'est point l'ouvrage des hommes, mais celui de notre divin Rédempteur, qui est le prix de sa mort, le fruit de sa résurrection, et l'effet des sacremens dont vous vous êtes approchés ces jours passés. La charité me fait croire que vous l'avez reçue cette bienheureuse paix; mais cette même charité m'engage, mes frères, à vous exhorter de la bien conserver, et à souhaiter avec S. Paul que la paix de Dieu qui surpasse tout sentiment, garde à jamais vos cœurs et vos esprits : *Pax Dei exsuperat omnem sensum, custodiat corda vestra et indulgentias vestras in Christo Jesu* (*b*). Vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ, dois-je ajouter avec le même apôtre; et, puisque Jésus-Christ ressuscité ne meurt plus, ne donnez plus la mort à votre ame par la rechute dans le péché. C'est sans doute la bonne résolution que vous avez prise durant cette quinzaine. Pour vous y affermir, je veux vous faire voir, 1. *l'obligation* que vous avez *de persévérer dans la grâce*; 2. *les moyens* que vous devez prendre *pour y persévérer.*

I. POINT. J'établis sur trois puissantes raisons

(*a*) *Greg. magn. hom.* 26, *in evang.* (*b*) *Philip.* 4, 7.

l'indispensable nécessité où nous sommes de persévérer dans la grâce que nous avons reçue par la participation des sacremens. Je tire la première, du péril d'où nous sommes sortis; la seconde, des combats que nous avons à soutenir en cette vie; et la troisième, du chemin qui nous reste à faire pour arriver au bonheur de l'autre.

1. En quel danger étiez-vous, mes chers frères, lorsque Dieu a daigné vous visiter par sa grâce? Vous le savez, ce n'est point à moi à en juger, et je ne prétends pas retracer ici à vos yeux le triste état d'une ame égarée, et qui s'est éloignée de son Dieu. Je vous dirai seulement que, si vous étiez en état de péché mortel, vous étiez dans un danger évident de mourir en réprouvés Ah! pouvez-vous penser à ce danger sans frémir, et sans prendre tous les moyens possibles pour l'éviter? Celui qui s'est une fois sauvé du naufrage ne veut presque plus, ni monter sur un vaisseau, ni confier sa vie à l'infidélité de la mer, le moindre danger lui fait peur: et vous que Dieu a retiré du plus funeste de tous les naufrages, voudriez-vous bien encore vous exposer au même péril de gaieté de cœur? Ne me dites point que la miséricorde de Dieu est grande, et qu'il vous pardonnera la multitude de vos péchés, car il y a des pécheurs à qui l'écriture défend de parler de la sorte: *Ne dicas: Miseratio Domini magna est, in multitudinis peccatorum meorum miserebitur* (*a*). La miséricorde de Dieu est grande, et plus grande que vous ne pouvez dire, mais c'est pour ceux qui le craignent et qui le servent, et non pas pour ceux qui le méprisent et qui se soucient peu de l'offenser. Que ces téméraires sachent que rien n'arrête davantage le cours de la miséricorde du Seigneur sur nous, que la fréquente rechute dans le péché. *Quis miserebitur tuî, Jerusalem; aut quis ibit ad rogandum pro pace tuâ?* dit-il à l'ingrate Jérusalem (*b*): Qui est-ce qui aura pitié de toi, qui priera pour ta récon-

(*a*) *Eccl.* 5, 6. (*b*) *Jerem.* 15, 5.

ciliation et pour ta paix ? Tu avois promis que tu me serois fidelle, et cependant tu m'as abandonné : tu as retourné en arrière ; tu m'as tourné le dos pour courir après une chétive créature : *Tu enim me dereliquisti, dicit Dominus ; retrorsùm abiisti.* Ah ! je le dis, mes frères, et je le dis avec toute la liberté que me donne mon ministère : il vaudroit mieux, oui, il vaudroit mieux n'avoir jamais connu la voix de la justice, que de retourner en arrière après l'avoir connue. Oui, il vaudroit mieux n'avoir jamais embrassé les lois du christianisme, que de les abandonner et les rouler aux pieds avec mépris après les avoir reçues : *Meliùs enim erat illis non cognoscere viam justitiæ*, dit S. Pierre (*a*), *quàm post agnitionem, retrorsùm converti ab eo, quod illis traditum est, sancto mandato.*

Prenez donc garde, mes frères, de ne plus vous rengager dans le danger dont vous avez été délivrés. Souvenez-vous que c'est ce danger même qui vous avertit d'être fidelles à la grâce, d'être constans et persévérans dans le service de Dieu. Voulez-vous être mes disciples, nous dit Jésus-Christ (*b*) : *Manete in dilectione meâ :* Demeurez unis à moi. Pesez bien ce mot : *Manete.* Il ne suffit pas que nous soyons à Jésus-Christ pour quelques jours, il faut être à lui pour toujours. Il ne suffit pas que nous l'aimions pour un temps, il faut que nous demeurions dans son amour, et que nous y persévérions jusqu'à la fin : *Manete, etc.* Cette persévérance nous est encore nécessaire pour sortir victorieux des combats que nous avons à soutenir en cette vie : et c'est la seconde raison dont je me sers pour vous convaincre de sa nécessité.

2. Vous savez, mes frères, que cette vie est une tentation continuelle, et que nous avons de rudes assauts à soutenir ; c'est pour cela que nous disons tous les jours à Dieu qu'il ne permette pas que nous succombions à la tentation. Il s'agit donc de combattre et de bien combattre ; car personne

(*a*) 2. *Petr.* 2, 21. (*b*) *Joan.* 15, 9.

ne sera couronné, s'il n'a légitimement combattu, comme parle l'apôtre (*a*). Or, je dis que la persévérance fait tout le succès de nos combats : sans elle celui qui combat ne peut obtenir la victoire ; ou, s'il l'obtient, il ne peut en recueillir la récompense : *Absque perseverantia nec qui pugnat, victoriam, nec palmam victor consequitur*, dit S. Bernard (*b*). Qui est-ce qui sera sauvé ? Sera-ce celui qui a combattu ? Non, il y en a qui ont combattu pendant quelque temps, et qui dans la suite se sont misérablement perdus. Sera-ce celui qui a couru ? Non, plusieurs ont couru dans les voies de Dieu, qui s'étant enfin relâchés, ne sont point arrivés au bonheur éternel. Qui est-ce donc qui sera sauvé ? Grand Dieu, à qui seul le nombre des élus est connu, apprenez-nous ce grand secret de la prédestination. Ce sera, dit Jésus-Christ (*c*), celui qui aura persévéré jusqu'à la fin : *Qui perseveraverit usque in finem, his salvus erit.* Voilà celui qui sera sauvé.

Grand S. Paul, vous disiez, écrivant à votre disciple Timothée, qu'une couronne de justice vous étoit réservée, et vous paroissiez vous promettre avec assurance que le Seigneur, comme juste juge, ne vous la refuseroit pas : *Reposita est mihi corona justitiæ quam reddet mihi Dominus justus judex* (*d*). Par-tout ailleurs vous tremblez, et vous parlez de l'incertitude de votre sort, jusqu'à dire que vous châtiez votre corps, et que vous le réduisez en servitude, de peur, peut-être, *ne forte*, qu'après avoir prêché aux autres, vous ne soyez vous-même réprouvé (*e*). Ici vous paroissiez avoir plus d'assurance : sur quoi est-elle fondée ? Sur la persévérance dans le service du Seigneur. Je suis, dit-il, sur ma fin : *Ecce jam delibor, et tempus resolutionis meæ instat.* Je suis comme une victime qui a déjà reçu l'aspersion pour être immolée : le temps de la séparation de mon ame d'avec mon corps s'approche ;

(*a*) 2. *Timot.* 2, 5. (*b*) *Bern. Ep.* 129. (*c*) *Matth.* 10, 22. (*d*) 2. *Timot.* 4, 8. (*e*) 1. *Cor.* 9, 27.

c'est particulièrement à cette occasion qu'il est écrit qu'un vase qui n'est ni couvert ni lié par le haut, sera bientôt corrompu : *Vas quod non habuerit operculum neque ligaturam desuper, erit immundum* (a). Mais je suis bien converti, me direz-vous; Dieu le veuille, mes chers frères; Dieu le veuille, mes chères sœurs; mais, quand cela seroit, n'y a-t-il plus rien à craindre? Le Saint-Esprit ne dit-il pas: Ne soyez pas sans crainte à l'égard du péché qui vous a été remis, et n'ajoutez pas péché sur péché. Pourquoi cela? C'est que le péché, quoique pardonné, laisse dans l'ame certaine foiblesse et certaine inclination au mal, qui occasionneront bientôt une nouvelle chute, si l'on néglige de s'y opposer; et cette nouvelle chute sera beaucoup plus dangereuse que la première : *Et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus* (b). Voulez-vous éviter ce malheur! Défiez-vous de vous-mêmes; fermez la porte sur vos sens; ne donnez aucune liberté indiscrète à vos yeux, à vos oreilles, à votre langue, de peur que vous ne retombiez dans les péchés qui vous ont été remis : *De propitiatio peccato noli esse sine metu; neque adjicias peccatum super peccatum.*

2. Le second moyen pour persévérer dans la grâce, c'est de fréquenter les sacremens. Nous sommes foibles et fragiles : nous tombons tous, dit S. Jacques (c), en beaucoup de fautes : *In multis offendimus omnes*. Le vrai moyen de nous soutenir, c'est d'avoir recours aux sacremens que Jésus-Christ a laissés à son église, comme des remèdes nécessaires à nos infirmités. Quelle apparence que vous conserviez long-temps en vous la vie de la grâce, si vous n'en approchez qu'une ou deux fois l'année, si vous ne vous confessez qu'à Noël et à Pâque! mais je suis accablé d'occupations et d'affaires qui ne me permettent pas de vaquer si souvent aux exercices de piété. Faut-il pour cela oublier le salut de votre ame, et rejeter les moyens de sanctification que le Seigneur vous présente : *Pretium meum cogi-*

(a) *Num.* 19, 15. (b) *Matth.* 12, 45. (c) *Jacob.* 3, 2.

taverunt replere (a). Donnez à vos affaires le temps nécessaire ; mais ne négligez pas la plus importante, qui est celle du salut. Sachez que c'est vous exposer à tout perdre que de vous éloigner de ce qui conduit à Dieu. *Ecce qui elongant se à te, peribunt. Perdidisti omnes qui fornicantur abs te* (b). Pour mieux vous faire sentir combien vous est utile la pratique que je vous conseille, permettez que je me serve d'une comparaison familière. Lorsque dans l'hiver vous vous êtes bien chauffés, que vous êtes bien habillés et bien vêtus, vous n'avez plus froid ; mais, si vous demeurez plusieurs jours sans approcher du feu, sentirez-vous la même chaleur ? Non, sans doute ; le froid se saisira de tous vos membres ; et si vous ne vous chauffez, vous serez tout de glace. Appliquez cette comparaison à l'usage des sacremens. Votre ame y a reçu une nouvelle vie et une nouvelle chaleur ; mais comment conserverez-vous cette chaleur et cette vie, si vous n'avez recours aux mêmes moyens qui les ont produits dans vous, et si vous n'approchez de Jésus-Christ qui est venu sur la terre apporter ce feu du ciel (c), dont il souhaite que nos cœurs soient embrasés ? O Philotée ! disoit S. François de Sales à une ame dévote (d), sachez que les chrétiens qui seront damnés demeureront sans réplique, lorsque le juste Juge leur fera voir le tort qu'ils ont eu de mourir spirituellement, puisqu'il leur étoit si aisé de se maintenir dans la santé et la vie de l'ame, par la manducation de son corps qu'il leur avoit laissé à cette intention. Pourquoi êtes-vous mort, ayant à commandement l'arbre et le fruit de vie ? Approchez donc, mes frères, des sacremens. Est-ce trop de vous inviter à vous confesser tous les mois ? Pour la communion, réglez-la sur l'avis de votre directeur et le fruit que vous en retirerez. Voilà un moyen pour persévérer dans la grâce.

3. Le troisième, que je ne fais que toucher, et

(a) Ps. 61, 5. (b) Ps. 72, 26. (c) Luc 12, 49.
(d) Introd. p. 2, c. 20.

avec lequel je finis, c'est de prier beacoup. La persévérance est le plus grand de tous les dons, le sceau de notre prédestination, et la clôture d'une vie qui nous met dans le repos éternel. Ce don de persévérance ne dépend point des mérites du libre arbitre, mais de Dieu seul : il faut lui demander avec instance, car Dieu n'accorde la persévérance qu'à une prière qui persévère elle-même.

CONCLUSION. Courage donc, mes chers frères, ne vous relâchez pas, mais avancez toujours de plus en plus dans la pratique du bien. C'est la prière que je fais à Dieu pour vous avec le grand apôtre (*a*) : *Hoc oro, ut caritas vestra magis ac magis abundet in scientiâ et in omni sensu.* La grâce que je lui demande est que votre charité soit toujours plus grande, plus parfaite et plus éclairée, afin que vous choisissiez toujours le plus sûr et le plus utile pour votre salut : *Ut probetis potiora.* Que votre conduite soit pure et innocente : marchez dans les voies de la justice et de la piété jusqu'à la fin de votre vie, et jusqu'au jour où vous paroîtrez devant Dieu, sans que votre course soit interrompue par aucune chute : *Ut sitis sinceri et sine offensa in diem Christi.* Justes, sanctifiez-vous toujours de plus en plus : ne comptez pas sur vos bonnes œuvres passées. Combien ne s'en trouve-t-il pas qui, après avoir porté dès leur enfance le joug du Seigneur, et avoir vieilli dans une espèce de sainteté, n'ont point eu, par un effet de leur orgueil ou de leur relâchement, cette grâce finale, sans laquelle nul ne sera sauvé : *Hoc oro ut caritas vestra, etc.* Pécheurs, ne différez plus de vous convertir. Souvenez-vous que Dieu n'accorde pour l'ordinaire la grâce de la persévérance qu'à ceux qui ont mené une vie sainte ; ainsi il est temps que vous vous donniez à Dieu entièrement et parfaitement : *Hoc oro ut caritas vestra, etc.* Enfin, que chacun de nous prenne bien garde d'être fidelle à la grâce. Celui qui regarde derrière lui après avoir mis la

(*a*) *Philip.* 1, 9.

main à la charrue, dit Jésus-Christ, n'est pas propre pour le royaume de Dieu : *Nemo mittens manum suam ad aratrum, et respiciens retrò, aptus est regno Dei* (a). Remarquez que le Sauveur ne dit pas qu'il sera privé du royaume de Dieu, et qu'il n'y entrera point, mais qu'il n'est point propre pour ce royaume : *Non est aptus.* C'est-à-dire, que, de tous les hommes, il n'en est point de plus incapable pour aller au ciel, que celui qui retourne d'où il vient ; tel qu'est un cœur volage et inconstant dans les voies de salut. Prenez donc garde à cette légéreté : affermissez-vous dans les bonnes résolutions que vous avez prises de vous donner à Dieu pour toujours, et il sera lui-même votre grande récompense pendant toute l'éternité. Je vous la souhaite, etc.

(a) Luc 9, 62.

PRÔNE
POUR
LE II. DIMANCHE
APRÈS PAQUE.

Devoir des Curés et des Paroissiens.

Ego sum Pastor bonus. Bonus Pastor animam suam dat pro ovibus suis. En S. Jean, ch. 10.

» Je suis le bon pasteur. Le bon pasteur donne » sa vie pour ses brebis; mais le mercenaire, et » celui qui n'est point pasteur, et à qui les brebis » n'appartiennent pas, voyant venir le loup, aban- » donne les brebis et s'enfuit; et le loup les ravit » et disperse le troupeau. Or, le mercenaire s'en- » fuit, parce qu'il est mercenaire, et qu'il ne se met » point en peine des brebis. Je suis le bon pasteur, » et je connois mes brebis, et mes brebis me con- » noissent. Comme mon père me connoît, je con- » nois mon père, et je donne ma vie pour mes bre- » bis. J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas » de cette bergerie : il faut aussi que je les amène. » Elles écouteront ma voix, et il n'y aura qu'un » troupeau et qu'un pasteur ».

C'est aujourd'hui l'évangile du bon pasteur et des bonnes brebis; des bons curés et des bons paroissiens : si nous sommes de ce nombre, c'est, mes frères, votre évangile et le mien. La cause nous est commune; et nous sommes également intéressés à nous en instruire. Jésus-Christ nous apprend qu'il

est le bon pasteur, qui donne sa vie pour ses brebis ; et la croix où vous le voyez attaché nous le dit assez. C'est à nous, qui sommes ses ministres, à considérer avec attention ce qu'il a fait pour son troupeau, et à examiner devant Dieu si nous sommes assez heureux pour l'imiter en quelque chose, à l'exemple de tant de bons pasteurs qui, remplis de son zèle, de sa charité, et de son esprit, ont gouverné et gouvernent encore saintement les églises qui leur ont été confiées. C'est aussi à vous, mes frères, de voir si vous êtes du nombre de ces brebis fidelles qui sont attentives à correspondre aux soins et à la charité de leur pasteur. Instruisons-nous donc aujourd'hui de nos devoirs réciproques. Voyons, 1. *les qualités d'un bon pasteur et d'un bon curé ; 2. les qualités d'une bonne brebis et d'un bon paroissien.*

I. POINT. Jésus-Christ nous donne dans l'évangile trois marques pour distinguer le bon pasteur du mercenaire. La première est son désintéressement ; la seconde, son courage ; et la troisième, sa vigilance. Le mercenaire et le faux pasteur cherche ses propres intérêts ; mais un bon pasteur cherche uniquement le salut de ses brebis ; voilà son désintéressement. Le mercenaire et le faux pasteur quitte ses brebis et s'enfuit ; mais le bon pasteur défend ses brebis et ne les abandonne point, dût-il lui coûter la vie, voilà son courage. Enfin, le mercenaire ne se met point en peine de ses brebis ; mais le bon pasteur les connoît et a toujours l'œil sur elles ; voilà sa vigilance, et l'idée que le Sauveur nous donne d'un vrai pasteur.

1. Un bon pasteur doit être un homme d'une vie irréprochable : *Oportet irreprehensibilem esse*, dit S. Paul (*a*) : c'est-à-dire, suivant l'explication de S. Chrysostome, qu'il doit posséder toutes les vertus : *Hoc unico verbo genus omne virtutum expressit* (*b*). Ainsi un pasteur doit être un homme sobre, juste, chaste, prudent, humble, patient,

(*a*) *Tim.* 3, 2. (*b*) *Chrys. ibid.*

capable d'instruire, grave, modeste, ennemi des procès, et désintéressé. Mais, parmi toutes ces vertus, nous pouvons dire que celle qui lui est la plus nécessaire pour travailler utilement au salut des ames, est le désintéressement. De-là vient que l'apôtre parlant aux évêques et aux prêtres assemblés à Milet, leur fait voir en sa personne qu'une vie désintéressée est le principal caractère d'un pasteur envoyé de Dieu : *Argentum et aurum, aut vestem nullius concupivi, sicut ipsi stis* (*a*). Ecrivant aux Corinthiens : Ce ne sont pas vos biens que nous cherchons, leur dit-il (*b*), mais vos ames : *Non quœro quæ vestra sunt, sed vos.* Qu'il y ait des revenus et de l'honneur attachés à nos emplois, qu'il n'y en ait point, ce n'est pas là ce qui doit nous engager à les bien remplir ; c'est le fruit que nous pouvons y recueillir, en travaillant à votre salut et au nôtre.

Ce désintéressement d'un vrai pasteur a paru si nécessaire dans un temps même où il sembloit que les richesses et les commodités de la vie pouvoient être recherchées avec moins de scrupule, que Samuel voulut s'en faire un point d'honneur auprès des tribus d'Israël. Je suis vieux et déjà tout blanc, leur dit-il (*c*), j'ai vécu parmi vous depuis ma jeunesse jusqu'à présent ; j'ai été appelé pour vous conduire et vous gouverner : me voici prêt à rendre compte de tout ce que j'ai fait. Ce souverain Juge des vivans et des morts, qui sonde le fond des cœurs, connoît avec quel désintéressement je me suis conduit. Mais souffrez que je vous le demande à vous-mêmes ; rendez-moi justice. Vous ai-je jamais fait le moindre tort ? Ai-je opprimé quelqu'un de vous ? Lui ai-je ravi quelque chose par violence ? Ai-je seulement reçu des présens de qui que ce soit ? *Si de manu cujusquam munus accepi.* Samuel avoit ses droits : Dieu lui-même avoit marqué ce qui devoit appartenir au grand-prêtre et aux autres ministres inférieurs. Il avoit obligé le peuple de les assister

(*a*) *Act.* 20, 33, 34. (*b*) 2. *Cor.* 12, 14. (*c*) 1. *Reg.* 12, 2.

d'une partie de leurs biens (*a*) : leur portion étoit déterminée ; et nul ne pouvoit y mettre la main sans sacrilége. Mais ce n'étoit pas là ce que Samuel cherchoit dans sa charge : il se contentoit de ses droits ; et, bien loin d'avoir fait tort à quelqu'un, ou d'avoir exigé avec dureté ce qui lui étoit dû, il étoit si désintéressé, qu'il ne vouloit pas même qu'on lui fît aucun présent. Or, si dans l'ancienne loi ce désintéressement d'un pasteur paroissoit si nécessaire et si édifiant, quel doit être celui d'un prélat, d'un curé, d'un prêtre dans la nouvelle ? Vivons, à la bonne heure, en prêtres et en lévites, des dîmes qui nous appartiennent : *Decimarum oblatione contenti* (*b*). En servant à l'autel, recevons les offrandes qui y sont présentées : mais ayant de quoi nous nourrir et nous vêtir, soyons contens, afin d'être en état de suivre, comme les apôtres, Jésus-Christ pauvre avec plus de liberté.

Ne vous imaginez donc pas, ministres de l'église, qu'il vous soit permis d'entrer dans cette cure, dans ce bénéfice, pour vous enrichir et vivre à votre aise ; que vous puissiez disposer des biens de l'église comme il vous plaît, et de les employer comme le monde le souhaite, en folles dépenses ; à jouer, vous divertir, à faire bonne chère, ou pour en accommoder vos parens : c'est vous damner que d'en abuser ainsi : *De altari vivere licet, luxuriari non licet*, vous dit S. Bernard (*c*). Vous pouvez prendre le juste nécessaire, mais souvenez-vous que le reste appartient aux églises et aux pauvres. Tel est l'usage que tous les saints pasteurs en ont fait, et en font encore aujourd'hui.

2. La seconde marque qui distingue le bon pasteur du mercenaire, c'est son courage intrépide. Le loup veut-il se jeter sur quelqu'une de ses brebis ? il y court, et s'y oppose de toutes ses forces : mais le mercenaire fait tout le contraire ; il s'enfuit lorsqu'il voit venir le loup ; et, sans dire mot, il laisse

(*a*) *Levit.* 7. *Num.* 18. *Deuter.* 18, *etc.* (*b*) *Num.* 18, 24.
(*c*) *Bern. de vitâ et morb. Clerc.* 7.

périr les ames qui lui ont été confiées. *Fugit*, dit l'évangile, *quia mercenarius est*, *et non pertinet ad eum de ovibus.* Voici le portrait qu'en fait le prophète Zacharie (*a*). C'est un homme qui ne s'inquiète de rien, qui ne visite point les brebis qui sont abandonnées. *Derelicta non visitabit.* Il ne cherche point celles qui sont égarées. Que ce paroissien se damne ou se sauve, ce faux pasteur ne s'en met point en peine : *Dispersum non quæret.* Il devroit être le médecin des brebis malades, et il n'a aucun soin de les guérir : *Contritum non sanabit.* Il devroit soutenir celles qui se portent bien, et les nourrir par de salutaires instructions, et c'est ce qu'il ne fait pas : *Et id quod stat non enutriet.* En un mot, c'est un pasteur qui n'en a que le nom : c'est une idole qui abandonne son troupeau : *O Pastor et idolum derelinquens gregem !*

Le bon pasteur, au contraire, est un homme tout de cœur; un homme qui n'épargne ni ses soins, ni ses veilles, ni son industrie, ni sa vie, même pour défendre ses brebis ; *Animam suam dat pro ovibus suis.* C'est un homme qui combat le vice par-tout où il le rencontre, qui ne peut souffrir dans sa paroisse aucun désordre scandaleux, sans tâcher d'y apporter du remède, aucune animosité entre des parens ou voisins, sans s'efforcer de l'appaiser; aucun commerce infame et public, sans l'arrêter par sa douceur, ou le corriger par de sévères remontrances. En un mot, c'est un homme qui est toujours armé du glaive de la parole de Dieu, pour couper, autant qu'il peut, les engagemens criminels de ceux que la divine providence a confiés à ses soins. Soit en chaire, soit dans le confessionnal, soit dans les conversations particulières, vous le voyez toujours rempli de cet esprit de force et de sagesse que S. Chrysostome (*b*) demande de celui qui a la conduite des ames. Plein de zèle et de doctrine, il communique avec abondance, avec discrétion et sans crainte, ce que Dieu

(*a*) *Zach.* 11, *v.* 16, 17. (*b*) *Chrys. Hom.* 59. *in Joan.*

lui met dans le cœur, et ce que sa charité lui inspire. Un bon pasteur, disoit S. Bernard, doit toujours avoir du pain dans sa besace, et son chien en laisse. Son chien est son zèle, il doit le conduire, le régler et le modérer. Sa besace remplie de pain est son esprit rempli de connoissances utiles : il doit être toujours en état de donner la nourriture à son troupeau. Enfin, pour achever le portrait d'un bon pasteur, ajoutons la vigilance à ses autres qualités.

3. Un bon pasteur doit connoître ses brebis : *Cognosco oves meas*, dit Notre-Seigneur dans l'évangile. Il doit même les connoître si bien, qu'il les appelle par leur nom. *Vocat eas nominatim.* Il doit marcher devant elles, afin qu'il soit observé de toutes. *Ante eas vadit.* Il doit ramener à la bergerie celles qui en sont séparées : *Eas oportet me adducere.* Toutes ces choses font voir qu'un pasteur doit être un homme attentif et vigilant sur son troupeau, afin de pourvoir à tous ses besoins. Voici la raison dont se sert S. Jérôme (*a*), pour établir cette vigilance pastorale. Comme ceux à qui Dieu donnoit la conduite de son peuple, pouvoient avoir des besoins temporels, et que la nécessité d'y pourvoir leur eût été une occasion pour se dispenser de veiller sur les ames qui leur étoient confiées, qu'a-t-il fait ? Il a voulu qu'ils ne manquassent de rien, ni pour leur entretien, ni pour leur nourriture, afin qu'ils s'appliquassent tout entiers aux fonctions de leur ministère. Je prétends que mon peuple vous donne tout ce qui vous est nécessaire ; mais je prétends aussi que n'ayant pas l'embarras ni l'inquiétude qu'ont les autres, vous ayiez toujours les yeux sur lui ; et si par votre négligence, il arrive quelque désordre, sachez que vous en serez très-sévérement punis. Je veux qu'on vous donne les prémices des animaux, des pains, des fruits : je veux qu'on vous paie fidellement les dîmes (*b*) : je veux qu'il y ait quarante-huit villes qui vous servent de demeures. Vous voilà nourris, logés, entretenus : veillez sur

(*a*) *Epist. ad Fabiolam.* (*b*) *Num.* 35, 7.

mon peuple ; et puisqu'il vous fournit le nécessaire, ne lui refusez aucun de vos soins.

Que conclure de-là, sinon que comme du côté des gens du monde il y auroit de l'injustice de nous ôter nos droits, il n'y en a pas moins de notre côté, de ne pas veiller sur le troupeau qui nous a été confié. C'est une injustice criante que de vouloir nous frustrer de ce que les lois divines et humaines nous donnent ; mais c'en est une autre, si, vivant de l'autel, nous refusons de servir à l'autel, d'instruire les peuples, de leur administrer les sacremens, et de pourvoir à leurs autres besoins spirituels. Si nous manquons en ce point, ne méritons-nous pas le même reproche que Dieu fit autrefois à ces faux pasteurs d'Israël ? *Lac comedebatis, et lanis operiebamini, gregem autem meum non pasceatis* (*a*). Vous mangiez le lait de mes brebis ; vous vous couvriez de leurs laines, et vous abandonniez mon troupeau. Malheur à vous, sentinelles endormies ; vous aviez été établies dans Israël pour veiller jour et nuit, et vous avez fermé les yeux pour ne point voir les désordres que vous étiez obligés de corriger. N'en disons pas davantage aux pasteurs. Le désintéressement, le courage et la vigilance, voilà les principales marques de ceux qui s'acquittent de leurs devoirs. Voyons à présent quels sont ceux des bons paroissiens.

II. POINT. Les voici représentés sous la figure des vraies brebis. Elles connoissent leur pasteur ; elles écoutent sa voix, et elles le suivent, dit Jésus-Christ. Voilà justement ce que font les bons paroissiens. 1. Ils connoissent leur pasteur ; et cette connoissance fait qu'ils ont pour lui de l'estime et du respect : *Cognoscunt me meæ*. Ils écoutent sa voix ; et cette attention fait qu'ils ont pour lui de la docilité et de la soumission : *Vocem ejus audiunt*. 3. Ils le suivent : cet attachement fait qu'ils ne le quittent point pour aller à d'autres : *Et oves illum sequuntur*.

1. Je dis donc que la première marque d'un bon

(*a*) *Ezech.* 34, 3.

paroissien ; c'est de connoître son pasteur : et que, dès qu'il le connoît comme il doit, il a pour lui de la vénération et du respect. Pourquoi cela ? Parce qu'il ne peut le connoître, et le bien connoître sans le regarder comme un autre Jésus-Christ ; c'est-à-dire, comme une personne qui lui tient sur la terre la place de Jésus-Christ même (*a*) : *Sic nos existimet homo, ut Ministros Christi, et dispensatores mysteriorum Dei.* Oui, tous les pasteurs qui ont été depuis la naissance de l'église jusqu'à présent, et qui seront jusqu'à la consommation des siècles, ne composent qu'un seul pasteur en Jésus-Christ. Il n'y a point plusieurs pasteurs. On peut bien donner une église à un tel, et une autre à un tel, parce qu'un homme seul ne peut suffire à une infinité de différens emplois ; mais comme il n'y a qu'une épouse, que toutes les églises ensemble représentent, il n'y a de même qu'un seul époux, que tous les pasteurs composent avec la personne adorable de Jésus-Christ : *Pro Christo legatione fungimur, tanquam Deo exhortante per nos* (*b*). Savez-vous, dit S. Paul aux Corinthiens, quelle est ma qualité, depuis que Dieu m'a choisi pour porter son nom aux rois et aux nations de la terre ? Je suis l'ambassadeur de Jésus-Christ : c'est lui que je représente ; et c'est Dieu même qui vous exhorte par ma bouche. Aussi, quoique toutes les fonctions des pasteurs soient différentes, le même apôtre nous apprend qu'il faut les rapporter toutes à Jésus-Christ. Mes frères, dit-il (*c*), écrivant encore aux Corinthiens, j'ai été averti par ceux de la maison de Chiloé (*d*), qu'il y a des différends parmi vous ; les uns disent : Je suis à Paul ; les autres : je suis à Apollon ; ceux-ci : je suis à Céphas ; ceux-là : je suis à Jésus-Christ. Eh ! que veut dire cela ? Jésus-Christ est-il donc divisé ? Est-ce Paul qui a été crucifié pour vous ? Est-ce au nom de Paul que vous avez été baptisés ? *Divisus est Christus ? Nunquid Paulus crucifixus est pro vo-*

(*a*) 1. *Cor.* 4, 1. (*b*) 2. *Cor.* 5, 20. (*c*) *Cor.* 1, 11, *etc.*
(*d*) *Femme Chrétienne.*

bis, aut in nomine Pauli baptizati estis? Sachez que vous n'avez tous qu'un même chef qui influe sur tout le corps, et que vous êtes tous à Jésus-Christ. Ainsi, soit que Paul baptise, c'est Jésus-Christ qui baptise : soit qu'Apollon prêche, c'est Jésus Christ qui prêche : *Hic est qui baptizat, et prædicat*, dit là-dessus S. Augustin (*a*).

Que signifient ces paroles? Elles nous apprennent qu'il n'y a proprement qu'un seul pasteur dans l'église, que ce pasteur est Jésus-Christ que tous les pasteurs représentent; que c'est lui qui fait tout dans Pierre, dans Paul, dans Apollon : ce qui est si vrai, que, dans toutes les fonctions de notre ministère, nous parlons et nous agissons toujours en son nom. Si nous prêchons, ce ne sont pas nos paroles que nous annonçons dans la chaire; mais celles de Dieu, qui seules peuvent toucher les cœurs et les convertir. *Non enim vos estis qui loquimini*, dit Notre-Seigneur à ses apôtres (*b*), *sed Spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis*. Si dans le confessionnal, nous prononçons des sentences d'absolution, c'est au nom de Dieu que nous parlons, lequel seul peut effacer et remettre les péchés. Enfin, si nous offrons à l'autel le saint sacrifice, n'est-ce pas Jésus-Christ même que nous présentons, qui s'offre à Dieu son Père par les mains du prêtre? *Cùm Sacerdotem videris offerentem*, dit S. Chrysostome (*c*), *ne tu Sacerdotem esse putes, sed Christi manum invisibiliter extensum*. Ainsi quand le prêtre consacre, il ne dit pas : Ceci est le corps de Jésus-Christ; mais : Ceci est mon corps. D'où vient cela? C'est que ce prêtre est confondu avec Jésus-Christ, et Jésus-Christ avec ce prêtre, en sorte que l'un et l'autre ne sont qu'un même prêtre. Cela étant, quelle vénération ne devez-vous pas avoir, chrétiens, pour les prêtres, et particulièrement pour vos pasteurs? Vous ne devez jamais les regarder comme de simples hommes : vous devez les con-

(*a*) *Aug. Tr.* 5. *in Joan.* (*b*) *Matth.* 10, 20.
(*c*) *Chrys. Homil.* 83. *in Matt.*

sidérer comme les vicaires de Jésus-Christ, et les respecter en quelque sorte, comme si vous voyiez Jésus-Christ même. Est-ce ainsi qu'on traite les prêtres? Mais leur vie ne répond pas toujours à la sainteté de leur état, me direz-vous. Quand cela seroit, ce n'est pas à vous à les juger. Vous pouvez encore moins en faire le sujet de vos railleries et de vos médisances : *Nolite tangere Christos meos, et in Prophetis meis nolite malignari* (*a*). N'en doutez pas, mes frères, une détraction, une calomnie, un mépris formel qu'un paroissien fait de son curé, est un péché grief; non-seulement par cette raison générale, qu'il n'est jamais permis de médire ni de se moquer de personne, mais encore par cette raison particulière, que celui qui méprise un prêtre et un pasteur, méprise Jésus-Christ même : *Qui vos spernit, me spernit* (*b*). Quand donc par malheur vous auriez un pasteur déréglé, il faudroit en gémir, et prier pour sa conversion; mais il faudroit toujours l'honorer, à cause du caractère dont il est revêtu. Que si Dieu vous a donné un bon pasteur, un homme d'une sainte vie, qui instruit bien, et qui s'acquitte de tous ses devoirs, vous devez l'honorer doublement, à cause de la vie exemplaire qu'il mène, et à cause des secours spirituels qu'il vous rend : *Qui benè præsunt Presbyteri, duplici honore digni habeantur; maximè qui laborant in verbo et doctrinâ* (*c*). Afin donc que vous ayiez pour vos pasteurs l'estime et le respect qu'ils méritent, connoissez-les bien comme les vraies brebis connoissent leur pasteur : *Cognoscunt me meæ.* Voilà votre premier devoir.

2. Le second est de les écouter. *Vocem ejus audiunt.* Les pasteurs sont obligés d'instruire les peuples, de prêcher la vérité, de confondre l'erreur et le mensonge : *Ut potens sit exhortari in doctrinâ sanâ, et eos qui contradicunt arguere* (*d*). Les paroissiens sont obligés de les écouter avec docilité et soumission comme des personnes envoyées de Dieu,

(*a*) *Ps.* 104, 15. (*b*) *L.* 10, 16. (*c*) 1. *T.* 5, 17. (*d*) *Tim.* 1, 9.

pour

pour leur montrer le chemin du ciel : *Qui vos audit, me audit.* Oui, mes frères, vous devez écouter vos pasteurs, quand même leur vie ne seroit pas tout-à-fait bien réglée, pourvu que leur doctrine ne soit pas contraire à celle de l'église. C'est ce que le Sauveur lui-même nous apprend, lorsque, parlant des Scribes et des Pharisiens, il ordonne d'une part de les écouter, et défend de l'autre de les imiter (*a*) : *Super Cathedram Moïsi sederunt Scribæ et Pharisei, omnia ergò quæcumque dixerunt vobis servate et facite, secundùm opera verò eorum nolite facere.* Ainsi, mes frères, quand vos pasteurs seroient aussi défectueux que ces gens-là, vous êtes obligés de les écouter, soit qu'ils vous parlent en public, soit qu'ils vous avertissent en particulier, soit qu'ils vous disent des choses agréables, soit qu'ils vous reprennent de vos vices et de vos défauts. Cependant on a ordinairement bien peu de soumission pour leurs instructions et leurs avis ; jugez-en par vous-mêmes. Combien de fois votre pasteur vous a-t-il dit qu'il falloit changer de vie, quitter le cabaret et ces compagnons de débauche, ne plus fréquenter cette maison, ni voir cette personne qui vous a été une occasion de péché. Combien de fois vous a-t-il dit : Au nom de Jésus-Christ, je vous en conjure, convertissez-vous ? *Obsecramus pro Christo, reconciliamini Deo* (*b*) : Réconciliez-vous avec ce voisin que vous ne pouvez souffrir : mettez fin à ces animosités et à ces procès, sans que vous ayiez voulu l'écouter, ni vous rendre à ses charitables avertissemens. Que dis-je ? bien loin d'en profiter, vous en avez fait des chansons, vous les avez tournés en ridicule ; semblables à ces juifs aveuglés, qui se moquoient des prophètes du Seigneur, et de tout ce qu'ils leur disoient de sa part : *Subsannabant Nuntios Dei, et parvidebant sermones ejus* (*c*). Est-ce là le caractère d'un bon paroissien ? Non sans doute ; c'est au contraire mé-

(*a*) *Matth.* 23, 2, 3. (*b*) 2. *Cor.* 5, 20.
(*c*) 2. *Paral.* 36, 16.

priser Dieu lui-même, et rejeter sa parole, que de traiter son pasteur de la sorte. *Non enim te adjecerunt, sed me*, dit le Seigneur à Samuel (*a*), en parlant des juifs. Les véritables brebis doivent donc entendre la voix de leurs pasteurs. *Vocem ejus audiunt.*

3. Je dis en troisième lieu, qu'elles le suivent et s'attachent à lui : *Et oves illum sequuntur*, dit Jésus-Christ. Elles ne suivent point un étranger, parce qu'elles ne connoissent pas la voix des étrangers : *Alienum autem non sequuntur, quia non noverunt vocem alienorum.* Cela veut dire qu'un paroissien doit s'attacher à son curé et à sa paroisse. Votre curé est votre pasteur, et votre paroisse est votre bergerie. Votre curé est votre père, et votre paroisse est votre mère. C'est à votre curé que vous devez vous unir ; c'est votre église paroissiale que vous devez fréquenter. *Obedite præpositis vestris, et subjacete eis ; ipsi enim pervigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddituri :* Obéissez à vos conducteurs, vous dit l'apôtre (*b*), et soyez-leur soumis ; car ce sont eux qui veillent pour le bien de vos ames, comme devant en rendre compte. Ce ne sont ni des religieux, ni des prêtres séculiers, ni des pasteurs étrangers qui sont chargés de votre conduite ; c'est votre pasteur. Ce ne sont ni des religieux, ni des étrangers qui rendront compte à Dieu de vos ames, ce sera votre curé. C'est à lui par conséquent à qui vous devez vous attacher : c'est lui qui est votre conducteur et votre propre prêtre. Obéissez-lui, aimez à entendre sa voix et soyez-lui soumis : *Obedite, etc.* C'est ce que l'église prétend vous insinuer quand elle vous avertit que chacun est obligé d'assister à sa paroisse, au moins les dimanches et les principales fêtes de l'année : *Saltem diebus Dominicis et majoribus Festis*, dit le concile de Trente (*c*). Ce n'est point ici un conseil, c'est

(*a*) 1. *Reg.* 8, 7. (*b*) *Hebr.* 13, 17.
(*c*) *Sess.* 22. *decr. de obs. et evit. in celeb. Is. et sess.* 24, *de ref. c.* 4.

un devoir de religion, dont personne ne peut se dispenser sans une raison légitime : *Moneat Episcopus populum diligenter teneri unumquemque parochiæ suæ interesse, ubi commodè id fieri potest.* Il faut, mes frères, aimer votre paroisse, vous attacher à votre pasteur. C'est à lui à vous distribuer le pain de la parole de Dieu, à vous instruire de sa loi, à vous expliquer les ordonnances de l'église, à vous administrer les sacremens, en un mot, à pourvoir à tous vos besoins spirituels.

CONCLUSION. Voilà, mes frères, quels sont vos devoirs envers vos pasteurs : rien n'est plus important pour votre salut que de vous en bien acquitter. *In totâ animâ tuâ time Dominum, et Sacerdotes illius sanctifica* (*a*) *:* Craignez le Seigneur de toute votre ame, et révérez ses prêtres. Ayez pour vos pasteurs tout le respect et toute la soumission que vous leur devez : ne leur donnez pas sujet de chagrin, mais réjouissez-les au contraire par votre sage conduite et la sainteté de votre vie : *Sacerdotes illius sanctifica.* Acquittez-vous fidellement de tout ce que vous leur devez : fournissez de bon cœur à leur subsistance, et ne leur donnez pas lieu de se plaindre de votre avarice : *Sacerdotes illius sanctifica.* Enfin priez pour eux, afin qu'ils remplissent parfaitement les devoirs de leur ministère, et qu'ils se sanctifient en travaillant à votre sanctification : *Sacerdotes illius sanctifica.* C'est ainsi que vous vous rendrez dignes de recevoir avec eux cette couronne de gloire que Dieu a promise aux pasteurs et aux brebis qui lui auront été fidelles. Je vous la souhaite, etc.

(*a*) *Eccli.* 7, 30.

PRÔNE
POUR
LE III. DIMANCHE
APRÈS PAQUE.

Des Souffrances.

Amen, amen, dico vobis, quia plorabitis, et flebitis vos; mundus autem gaudebit : vos autem contristabimini; sed tristitia vestra vertetur in gaudium.

En vérité, en vérité, je vous le dis, vous pleurerez et vous gémirez; et le monde se réjouira : vous serez dans la tristesse; mais votre tristesse se changera en joie. En S. Jean, chap. 16.

De toutes les vérités de la morale chrétienne, il seroit difficile d'en trouver qui mérite davantage notre attention que celle que le Fils de Dieu dit ici à ses apôtres. Cet adorable Sauveur étant près de quitter les hommes par sa mort, jeta les yeux sur deux sortes de personnes dont le monde est composé; je veux dire, sur les bons et les méchans; considérant les pécheurs, voici le coup de foudre qu'il lança sur leurs têtes : *Mundus gaudebit :* le monde se réjouira. Mais, hélas! mes frères, quelle joie, quel plaisir, quelle satisfaction! Joie, plaisir, satisfaction de peu de durée, qui passeront

bientôt comme l'ombre, qui s'évanouiront comme un fantôme, qui s'écouleront comme le vent, et qui ne produiront ensuite que rage et désespoir pendant toute l'éternité. Tournant ensuite les yeux vers les justes et les prédestinés, voici ce qu'il leur prédit en la personne de ses apôtres. Mes enfans, ne vous scandalisez pas de ce que je vais vous dire, la chose arrivera comme je vous l'annonce. Je vais me séparer de vous pour retourner à mon père ; je vous laisse par testament ma croix en partage ; vous serez persécutés, vous pleurerez et vous gémirez ; mais votre tristesse passera bien vîte, et à sa place succédera une joie pure, sainte, intérieure, solide et éternelle, que personne ne pourra vous ravir.

Ne sont-ce pas là des vérités dignes de nos réflexions ? Cependant, ô aveuglement ! ô folie des hommes ! on n'y pense point, ou, si l'on y pense quelquefois, on ne peut point en profiter. Nous savons que ce qui distingue présentement les vrais chrétiens des enfans du siècle, sont les souffrances. *Mundus gaudebit, et vos autem contristabimini*, dit Jésus-Christ : néanmoins, à nous voir et à nous entendre, ne diroit-on pas que la croix qui fait les saints, n'est point pour nous ? Nous la fuyons d'aussi loin que nous la voyons ; et, si nous la regardons quelquefois, ce n'est point comme le partage et le bonheur des saints, mais comme le sort et la peine des malheureux. Revenons de cet aveuglement, et écoutons notre divin Maître qui nous apprend deux grandes vérités dans l'évangile de ce jour ; la première, qu'il faut souffrir pour devenir ses disciples : *Florabitis et flebitis vos :* la seconde, que si nous souffrons comme il faut, nos souffrances seront suivies d'une joie qui ne finira jamais : *Tristitia vestra vertetur in gaudium.* 1. *L'utilité des souffrances ; 2. Le bon usage qu'il faut en faire.* Voilà tout le sujet de ce discours.

I. Point. Dieu sait les maux que nous souffrons. Je connois, dit-il à l'évêque de Smyrne dans l'Apo-

calypse (*a*), quelle est votre affliction et votre pauvreté : *Scio tribulationem tuam et paupertatem tuam.* Non-seulement il connoît nos maux, avant même qu'ils arrivent, mais encore il les permet ; et ils n'arrivent que par les ordres secrets de sa providence. C'est ainsi qu'il faut entendre ce que dit le prophète Amos (*b*), qu'il n'y a point de mal dans la cité que le Seigneur n'ait fait : *Si erit malum in civitate quod Dominus non fecerit ?* C'est-à-dire, qu'il n'arrive point d'accident fâcheux dans la vie, que Dieu ne permette ; si le sujet en est différent, la cause en est toujours la même. Dieu en envoie à Antiochus, pour le punir ; à Ezéchias, pour l'avertir ; à Manassès, pour le corriger ; à Pharaon, pour le confondre ; à Job, pour l'éprouver : mais de quelle manière qu'ils arrivent, c'est toujours Dieu qui les envoie : et pourquoi les envoie-t-il ? J'en trouve dans l'écriture trois raisons, qui vous feront voir l'utilité des souffrances. Dieu nous afflige pour nous instruire, pour nous éprouver, et pour nous purifier.

1. Une des principales fins que Dieu se propose quand il permet que nous soyons affligés, c'est de nous instruire de nos devoirs, en nous faisant connoître ce qu'il est, et ce que nous sommes ; car comme il y a une instruction de parole, de prédication et de doctrine, il y a aussi une instruction de châtiment, de discipline et de correction ; et c'est de cette sorte d'instruction dont parle le roi prophète, quand il dit à Dieu : Votre sainte discipline m'a corrigé et m'a instruit jusqu'à la fin, et cette même discipline m'instruira encore : *Disciplina tua correxit me in finem, et disciplina tua ipsa me docebit* (*c*). Quand l'homme est dans la prospérité, il s'oublie facilement ; rempli de la graisse de la terre, il méprise la rosée du ciel ; occupé des biens périssables, il néglige les biens éternels ; la passion l'aveugle et lui fait perdre le souvenir de Dieu et de son salut. Que faut-il pour guérir cet

(*a*) *Apoc.* 2, 9. (*b*) *Amos.* 3, 6. (*c*) *Ps.* 17, 36.

aveugle? Le fiel des afflictions qui, lui ouvrant les yeux de l'ame, lui fasse voir le vide et le néant des choses humaines. Nabuchodonosor a le cœur enflé de sa bonne fortune, ne se connoît plus; il jouit du bienfait, sans regarder le bienfaiteur. Que fait Dieu pour instruire ce superbe, qui se regardoit comme le monarque de toute la terre? Il l'humilie. Va, insolent, tu seras chassé de la compagnie des hommes; tu habiteras avec les bêtes; tu mangeras du foin comme un bœuf, et sept ans se passeront de la sorte, jusqu'à ce que tu reconnoisse que le Très-haut a un pouvoir absolu sur les royaumes, et qu'il les donne à qui il lui plaît. *Septem tempora mutabuntur super te; donec scias quod dominetur Excelsus in regno hominum, et cuicumque voluerit: det illud* (*a*).

C'est ainsi, pécheurs, que le Seigneur vous instruit par les afflictions. Quand une fièvre ardente dévorera vos entrailles, et qu'accablés de douleur vous vous sentirez défaillir, vous comprendrez que ce corps que vous avez pris soin de nourrir avec tant de délicatesse, et de couvrir avec tant de luxe, n'est qu'un vase fragile que le moindre accident peut briser, et qui se brise de lui-même. Quand la calomnie vous fera descendre du rang où vous étiez montés, vous connoîtrez que l'envie et la médisance que vous regardiez comme un mal léger, sont des crimes également grands et dangereux. Quand l'âge et la maladie auroit effacé ces traits de beauté qui vous donnoient tant d'adorateurs, et dont vous étiez la première idolâtre, alors vous avouerez qu'une beauté corporelle n'est que vanité, et que la pudeur et la modestie sont les véritables biens du sexe. Quand un mauvais procès ou une oppression violente vous auront enlevé la plus grande partie de votre bien, alors vous conviendrez qu'il ne faut pas compter sur des richesses incertaines, mais travailler à devenir riche pour le ciel. C'est ainsi que Dieu nous instruit par l'adversité. Il répand sur nous

(*a*) *Daniel* 4, 37.

le châtiment comme une lumière, dit le sage (*a*) : *Mittit disciplinam sicut lucem*, *etc.* C'est par cette voie qu'il inspire la sagesse : *Virga atque correptio tribuit sapientiam* (*b*).

2. Non-seulement Dieu nous afflige pour nous instruire, mais encore pour nous éprouver ; c'est ici une vérité clairement marquée dans l'écriture : *Quem diligit Dominus castigat*, dit S. Paul (*c*) ; *flagellat autem omnem filium quem recipit.* Dès le moment que Dieu jette des yeux de miséricorde sur une personne pour en faire son enfant par la communication de sa grâce et de sa justice, dès ce moment il l'éprouve par l'affliction et l'adversité, *castigat ;* il ne l'adopte et la reconnoît pour héritière de sa gloire, qu'après l'avoir fait passer par le feu des afflictions : *Flagellat omnem filium quem recipit.* Tobie, tu es agréable à Dieu ; la simplicité de ton ame, la droiture de ton cœur, tes aûmones et tout ce que tu fais lui plaît : va, mon enfant, rends toujours aux pélerins et aux morts les mêmes offices de charité : je t'en récompenserai ; tu es mon enfant, tu posséderas ma gloire : mais auparavant il faut que ta vertu soit mise à l'épreuve ; que tu sois frappé d'aveuglement et privé de ce que tu aimes davantage : *Quia acceptus eras Deo, necesse fuit ut tentatio probaret te* (*d*). Ainsi n'en doutez pas, mes frères, Dieu veut que notre vertu soit éprouvée par les afflictions : c'est à cette marque que l'on connoîtra si l'édifice de votre salut est solide ou chancelant ; ce sera dans cette maladie, dans cette adversité, dans ces persécutions et dans ces injustices que l'on vous fait, dans ces calomnies et ces médisances qu'on sème contre vous, qu'on verra si vous avez de la vertu, et si vous aimez Dieu véritablement ; car Dieu afflige tous ceux qu'il aime : *Quem diligit Dominus castigat.* Il n'en a excepté ni ses prophètes, ni ses apôtres, ni ses confesseurs, non pas même son propre Fils ; c'est un arrêt irrévocable, contre

(*a*) *Eccli.* 24, 37. (*b*) *Prov.* 29, 15. (*c*) *Hebr.* 12, 6.
(*d*) *Tob.* 12, 13.

lequel il n'y eut et il n'y aura jamais de dispense ; c'est donc en vain que nous prétendons nous en exempter. Dieu le veut ainsi pour éprouver notre vertu : j'ajoute que c'est aussi pour nous purifier de nos péchés.

3. C'est un sage Médecin, dit un père de l'église, qui fait la guerre, non au malade, mais à la maladie : *Bellum gerit, non cum ægroto, sed cum ægritudine.* Il ne nous blesse que pour nous guérir et nous rendre la santé que nous avions perdue. Ainsi comme nous aurions tort de ne vouloir pas souffrir une saignée qui nous guériroit d'une fièvre, ou une incision qui nous ouvriroit un abcès, de même nous serions très-mal fondés de nous plaindre des afflictions que Dieu nous envoie, puisque ce n'est que pour nous corriger qu'il nous châtie : *Percutiam, et ego sanabo* (*a*). C'est ainsi qu'il vous traite, pécheurs : il vous avoit donné la santé, vous en avez abusé; il vous envoie la maladie pour vous faire recourir à lui : il vous avoit donné du bien, et, au lieu d'en faire un saint usage, vous l'avez employé au jeu, à la débauche, et à satisfaire vos passions : il vous l'ôte, afin que cette privation vous fasse rentrer en vous-mêmes, et expier les désordres de votre vie passée : *Percutiam, et ego sanabo*. C'est là un effet de sa miséricorde : Dieu vous traite en cela comme ses enfans : *Tanquam filiis vobis se offert Deus*, dit l'apôtre (*b*) ; car quel est l'enfant qui ne soit point châtié par son père ? *Quis enim filius quem non corripit pater ?*

Que penser à présent d'un homme qui ne veut rien souffrir, d'un homme dont toute la vie se passe dans la joie, dans les plaisirs et les divertissemens ; d'une personne qui prétend se sauver sans affliction, sans contradiction, sans mortification ; d'un chrétien qui, faisant profession de la religion de Jésus-Christ, refuse de porter sa croix après lui ? Je dis (et je parle après S. Paul) qu'une personne de ce caractère est un enfant réprouvé, qui ne peut se flatter

(*a*) *Deuter.* 32, 3. (*b*) *Hebr.* 12, 7.

de l'adoption divine. *Quod si extra disciplinam estis, cujus participes facti sunt omnes, ergò adulteri et non filii estis* (*a*). Si vous n'êtes point châtiés et éprouvés en cette vie ; si vous êtes hors de cette discipline à laquelle nous avons tous part, vous êtes des bâtards et non des enfans légitimes, *ergò adulteri et non filii estis*. Quand donc, chrétiens, Dieu vous met dans le creuset de la douleur ou de la pauvreté, et qu'il vous frappe par de rudes coups, considérez qu'il ne vous confond et ne vous frappe que pour vous purifier et vous sauver : *Elegi te in camino paupertatis* (*b*). Ainsi se sont faits les martyrs qu'il a frappés sous le marteau et le fer des bourreaux ; ainsi se sont fait tant de saints pénitens qui ont regardé les maux que Dieu leur envoyoit, et ceux qu'ils se sont procurés eux-mêmes, comme des maux salutaires, qui étoient un effet de la bonté divine, qui vouloit les placer comme de riches colonnes dans la Jérusalem céleste. Que si cette condition vous paroît rude, rappelez, mes frères, ce que vous avez entendu des souffrances : elles servent à instruire les uns, à éprouver les autres, et à nous purifier tous ; voilà leur utilité. Voyons à présent l'usage que nous en devons faire.

II. POINT. Ce ne sont pas les souffrances seules qui font les saints ; c'est le bon usage qu'on en fait. Il ne suffit pas de souffrir ; il faut, dit S. Pierre, souffrir en chrétien, et glorifier Dieu dans nos souffrances : *Nemo vestrum patiatur ut homicida : si autem ut Christianus non erubescat : glorificet autem Deum in isto nomine* (*c*). Pour souffrir de la sorte, trois dispositions me paroissent nécessaires ; c'est de recevoir les maux qui nous arrivent avec soumission à la volonté de Dieu, les endurer avec patience, et nous y abandonner même avec joie.

1. Quand il plaît à Dieu que nous soyons affligés, la première démarche que la foi doit nous faire faire, c'est de reconnoître la main du Tout-Puissant qui nous frappe, de l'adorer, et nous humilier sous ses

(*a*) *Ibid.* 12, 8. (*b*) *Isa.* 48, 10. (*c*) *Pet.* 4, 14, 15, 16.

coups, en soumettant notre volonté à la sienne : *Fiat voluntas tua.* Quelques ennemis que nous ayons, et quoi que nous souffrions, nous devons être fortement persuadés que quand toute la terre seroit liguée contre nous, nous ne souffririons rien au-delà de ce que Dieu veut que nous souffrions, et qu'au contraire, quand tout le monde seroit pour nous, nous ne laisserions pas de souffrir tout ce qu'il veut que nous souffrions. C'est dans ces sentimens que Job disoit : *Si nous avons reçu des biens de la main du Seigneur, pourquoi n'en recevrions-nous pas les maux qu'il lui plaît de nous envoyer* (*a*) ? Remarquez que ce saint homme ne s'en prend ni à la malice des hommes, ni à la langue envenimée de sa femme, ni même au démon qui avoit reçu la permission de lui faire tout le mal qu'il souffroit; il ne parle que de Dieu seul qui l'a permis ; et s'animant par la considération de cette première cause que nous ne regardons jamais avec respect, qu'elle ne nous fortifie, il adore Dieu et le glorifie dans tous les maux qu'il lui envoie, par ces paroles qui sont devenues depuis si célèbres : *Dominus dedit : Dominus abstulit ; sicut Domino placuit ità factum est : sit nomen Domini benedictum.* C'est ainsi que David ne s'arrêta point à Simeï, qui le maudissoit quand il passoit le torrent de Cédron, pour éviter la colère de son fils Absalon qui s'étoit révolté contre lui ; mais élevant sa pensée jusqu'au trône de la justice de Dieu, il s'y soumit humblement : *Dimitte eum ut maledicat juxta præceptum Domini* (*b*). Considérant que Dieu le permettoit en punition de ses péchés, il y trouva une source de miséricorde : au lieu qu'un de ses officiers, ne regardant que celui qui étoit l'organe de la justice divine, pensa commettre un homicide. Enfin c'est ainsi que Jésus-Christ lui-même témoigna à Pilate qu'il n'auroit aucune puissance sur lui, s'il ne l'avoit reçue d'en haut (*c*) ; par où il nous fait voir qu'il ne considéroit dans ce juge qui devoit le condamner à mort, que la seule puissance de son

(*a*) *Job.* 2, 10. (*b*) 2. *Reg.* 16, 11. (*c*) *Joan.* 19, 11.

Père éternel, qui vouloit qu'il mourût pour le salut des hommes.

Apprenons de-là à ne regarder que la volonté de Dieu dans les maux qui nous arrivent, et à nous y soumettre sans murmurer. Mais les autres s'enrichissent, et moi je m'appauvris; les autres sont en honneur, et moi dans le mépris; les autres sont dans la prospérité, et moi dans l'adversité; les autres jouissent d'une parfaite santé, et moi je suis toujours malade, qu'ai-je fait à Dieu pour être traité si rigoureusement? Gardez-vous bien de parler de la sorte. Hé! Qu'est-ce que le patriarche Joseph lui avoit fait pour être jeté dans une obscure et étroite prison? Qu'est-ce que Job lui avoit fait pour être tout couvert d'ulcères depuis les pieds jusqu'à la tête? Qu'est-ce que Tobie lui avoit fait pour être frappé d'aveuglement? Cependant tous ces saints hommes ont reçu ces visites du Seigneur avec résignation. Faites-en de même quand il plaît à Dieu de vous affliger; soumettez-vous humblement à sa volonté: *Humiliamini sub potenti manu Dei*, vous dit S. Pierre (*a*). C'est la première démarche que la foi doit vous faire faire dans les souffrances.

2. La seconde est de les endurer patiemment: *Conjungere Deo et sustine*, nous dit le Sage (*b*); soyez unis à Dieu, et souffrez pour l'amour de lui. En cette vie, les maux sont inévitables: *In mundo pressuram habebitis*, dit Notre-Seigneur à ses disciples (*c*), c'est folie que de prétendre s'en garantir sans aucune patience chrétienne, qui est le fruit de la victoire que le Sauveur a remportée sur le monde. Mais ce qui doit bien nous consoler, c'est que nos maux ne seront pas de longue durée: c'est la raison qu'en rend S. Pierre, lorsqu'il exhorte les premiers fidelles à souffrir avec courage les afflictions auxquelles ils étoient si souvent exposés. Voici comme il leur parle (*d*): *Deus omnis gra-*

(*a*) 1. *Petr.* 5, 6. (*b*) *Eccl.* 2, 3. (*c*) *Joan.* 16, 33.
(*d*) 1. *Petr.* 5, 10.

tiæ qui vocabit nos in æternam suam gloriam in Christo Jesu, modicum passos ipse perficiet, confirmabit, solidabitque. Oh! les belles paroles! Que ne puis-je leur donner toute l'étendue qui leur convient? vous verriez clairement toutes les vérités de la religion renfermées dans ce passage. *Deus*, voilà la Divinité: *omnis gratiæ*, voilà toute la grâce, tout l'épanchement et l'écoulement de la bonté divine: *qui vocavit nos*, voilà notre vocation et le commencement de notre salut: *in æternam suam gloriam*, voilà notre fin, notre terme et notre récompense: *in Christo Jesu*, voilà ce qui nous l'a méritée: *modicum passos*, voilà à quelle condition il veut nous l'accorder. Il faut un peu souffrir; et en souffrant un peu, nous entrons en participation de la Divinité, *Deus:* il faut un peu souffrir; et en souffrant un peu, nous entrons dans l'esprit de notre vocation, *qui vocavit nos:* il faut un peu souffrir; et en souffrant un peu, nous entrons dans l'union des mérites de Jésus-Christ, *in Christo Jesu:* il faut un peu souffrir; et en souffrant un peu, nous arrivons à la gloire éternelle qui est le terme de notre vocation, *in æternam gloriam suam modicum passos ipse perficiet, confirmabit, solidabitque.* Oh! que nos souffrances sont courtes, comparées à ce poids éternel de gloire! Fallût-il souffrir jusqu'à la mort, nous ne devrions pas hésiter le moins du monde à prendre ce parti: car qu'est-ce que les maux de la longueur d'une vie, en comparaison de l'éternité? La vie de l'homme, comparée à l'éternité, est infiniment moindre qu'une minute comparée à toute la vie; cependant qui feroit difficulté de souffrir un petit mal durant une minute pour se mettre à son aise le reste de ses jours? N'est-ce donc pas une erreur insupportable de refuser de souffrir un peu de temps pour acquérir des biens éternels, fallût-il même souffrir pendant toute la vie, qui n'est qu'un point à l'égard de l'éternité? Résolvons-nous donc de souffrir avec patience, et autant de

temps qu'il plaira au Seigneur. J'ajoute que nous devons même souffrir avec joie.

3. Quand il arrive quelque fâcheux accident au pécheur, il se plaint, il murmure, il se fâche. Voyez Antiochus; il tombe dans un chagrin mortel; et pourquoi? *Quia non factum est ei sicut cogitabat*, dit l'écriture (*a*) : parce que les événemens ne répondoient pas à ses désirs. Il n'en est pas ainsi des gens de bien, ils sont contens lorsque Dieu les afflige, ils se réjouissent, comme les apôtres, d'être trouvés dignes de souffrir quelque chose pour le nom de Jésus-Christ. Ecoutons parler S. Paul. Nous nous glorifions dans les souffrances : *Gloriamur in tribulationibus* (*b*). Je trouve ma force dans la croix et dans mes infirmités : *Cum infirmor, tunc potens sum* (*c*). Mon titre et ma qualité, c'est d'être prisonnier de Jésus-Christ : *Vinctus Christi* (*d*). Je suis plus content dans ma prison, dans mes chaînes et mes persécutions, que mes persécuteurs ne le sont dans leur liberté, dans leurs plaisirs et dans leur abondance : *Repletus sum consolatione, superabundo gaudio in omni tribulatione nostrâ :* je suis tout rempli de consolation, je suis tellement comblé de joie dans mes souffrances, que mon ame ne sauroit la contenir. Ainsi parloit ce grand apôtre, et son exemple doit nous porter à souffrir nos maux de bon cœur. Oui, Seigneur, je me plairai désormais dans mes afflictions, et je ne cesserai de vous bénir, quoi qu'il m'arrive : *Benedico te, Domine Deus Israël, quia tu castigasti me, et tu salvasti me*, s'écrioit le bon vieillard Tobie (*e*), quand il vit son fils de retour. Ah! Dieu d'Israël, je vous bénis, je vous aime, je vous adore, je vous remercie : vous m'avez châtié en m'ôtant la vue et me privant de la présence de mon enfant : *Tu castigasti me ;* mais la joie que je ressens est incomparablement plus grande que mon affliction passée ne m'étoit sensible : *Ecce video Tobiam filium meum :*

(*a*) 1. *Mach.* 6, 8. (*b*) *Rom.* 5, 3. (*c*) 2. *Cor.* 12, 10. (*d*) *Eph.* 3, 1, *etc.* (*e*) *Tob.* 11, 17.

J'ai recouvré la vue, et le premier objet qui se présente à mes yeux est mon cher enfant. Soyez béni, ô mon Dieu ! qui m'avez affligé et qui m'avez ensuite réjoui et consolé : *Tu castigasti me, et tu salvasti me.* Tels sont les sentimens d'une ame fidelle que Dieu éprouve par les souffrances, et qu'il fait ensuite entrer dans sa joie. O Dieu de bonté ! soyez éternellement béni, dit-elle ; vous m'avez punie en cette vie, vous m'avez châtiée pour mes péchés ; c'est là un effet de votre miséricorde, je ne puis assez vous en remercier : *Benedico te quia tu castigasti me :* mais vous m'avez encore plus aimée, puisque vous m'avez sauvée, *et tu salvasti me.*

CONCLUSION. Finissons par la comparaison dont se sert l'évangile pour nous faire sentir l'heureuse métamorphose d'une tristesse passagère changée en une joie solide et permanente. *Mulier cum parit, tristitiam habet, quia venit hora ejus* (*a*). Lorsqu'une femme doit enfanter, elle est dans la tristesse, parce que son heure est venue ; mais lorsqu'elle est accouchée, elle ne se souvient plus de ses douleurs passées, à cause de la joie qu'elle a d'avoir mis un enfant au monde. *Jam non meminit pressuræ, quia natus est homo in mundum :* La douleur de l'enfantement est passagère, la joie qui le suit est constante et durable : telle sera, chrétiens, votre douleur et votre joie ; entrez dans cette pensée et vous souffrirez de bon cœur tout ce qui vous arrivera de fâcheux dans la vie. Tout est pour les élus : leur caractère est de souffrir avec Jésus-Christ : *Plorabitis et flebitis vos :* Le monde ne songe qu'à rire et à se divertir : *Mundus autem gaudebit.* Ce monde qui rit à présent, pleurera éternellement ; et vous, disciples de Jésus-Christ qui pleurez à présent, vous entrerez bientôt dans une joie que personne ne pourra vous ravir. Choisissez, mes frères. Ah ! ne vaut-il pas bien mieux prendre quelque part à la croix de Jésus-Christ, et assurer votre salut, que de le risquer en suivant l'exemple des amateurs du monde ?

(*a*) Joan. 16, 21, 1.

Oui, n'en doutez pas, vous ne pouvez être du nombre des élus, si vous ne vous rendez conformes à Jésus-Christ, le chef et le modèle de tous les prédestinés : *Prœdestinavit conformes fieri imaginis Filii sui* (*a*). Dieu nous a prédestinés, non sur le modèle du premier Adam, mais sur celui du second; nous tirons notre nature du premier, mais nous tirons la réparation de cette nature du second; nous tirons notre chair d'Adam, mais nous tirons la grâce de Jésus-Christ : Adam nous a perdus dans un jardin de délices, et Jésus-Christ nous a sauvés sur la croix : de-là il s'ensuit que la grâce qui nous fait chrétiens et membres de Jésus-Christ nous donne en partage sa croix et ses souffrances. Voyez, mes chers frères, cette croix à laquelle votre Dieu a été attaché pour votre rédemption; regardez-la bien cette croix : c'est une croix qu'il faut porter à votre tour; il faut vous y résoudre : prions Dieu qu'il nous en fasse la grâce. Ah! Seigneur Jésus, qui nous avez sauvés par la croix, soutenez nos croix par la vertu de la vôtre, et faites qu'après vous avoir suivi dans les souffrances en cette vie, nous méritions d'être dans l'autre les compagnons de votre gloire. Je vous la souhaite, etc.

(*a*) *Rom.* 8, 29.

PRÔNE
POUR
LE IV. DIMANCHE
APRÈS PAQUE.

Sur l'Éternité.

Vado ad eum qui misit me; et nemo ex vobis interrogat me : Quò vadis ?

Je m'en vais à celui qui m'a envoyé ; et aucun de vous ne me demande où je vais. En S. Jean, ch. 16.

JÉSUS-CHRIST reprend ici ses apôtres de ce que leur ayant annoncé son départ du monde, et son retour vers son Père, cette nouvelle qui devoit sans doute les surprendre, ne les avoit point portés à lui demander où il alloit. Ce n'est pas seulement la satisfaction d'une curiosité permise, c'est encore un devoir pour nous que de savoir où le Sauveur est allé, puisque nous sommes tous obligés de tendre à y aller après lui. Mais, hélas! attachés aux choses présentes et visibles, nous oublions facilement celles qui sont éternelles et invisibles : *Nemo ex vobis interrogat me : Quò vadis?* On nous dit tous les jours que cette vie n'est qu'un instant rapide qui passe; que des tourmens qui ne finiront jamais, ou

des délices éternelles partageront un jour le sort de tous les hommes; et que l'une de ces deux conditions sera un jour la nôtre; cependant accoutumés au bruit du monde, étourdis par les passions qui nous occupent, nous n'y faisons aucune attention; et, comme si tout devoit passer avec la vie, nous ne songeons point à l'éternité. Nous nous amusons à la bagatelle, et nous ne nous mettons point en peine de ce qui devroit nous occuper uniquement: *Punctum est de quo litigant æternum de quo non curant.* Malheureux pécheurs! s'écrie S. Césaire d'Arles (*a*); ils entrent dans le sein de l'éternité sans y avoir pensé, sans l'avoir saluée, sans l'avoir méditée: mais double malheur aux pécheurs, parce qu'ils y entrent et n'en sortent jamais: *Incognitam et insalutatam ingrediuntur æternitatem; sed væ duplex, ingrediuntur, et non regrediuntur.* C'est de cet avenir éternel dont je veux aujourd'hui vous entretenir; et, parce que dans le malheureux siècle où nous vivons, il y a tant de libertins et d'hommes corrompus, qui voudroient affoiblir et effacer de leurs cœurs des vérités qui troublent leur fausse sécurité, et qui condamnent leur indigne conduite, j'ai dessein de vous faire voir, 1. qu'il y a une éternité, 2. que nous n'y pensons pas. *La vérité de l'éternité; l'insensibilité des hommes à l'égard de l'éternité:* c'est tout le partage de ce discours.

I. POINT. Avant que d'établir la vérité de l'éternité, il faut vous expliquer ce que c'est. L'éternité est une possession parfaite, entière et indivisible, d'une vie qui n'a point de terme ni de fin: *Est interminabilis vitæ tota simul et perfecta possessio* (*b*). A l'égard de Dieu, c'est une durée nécessaire, qui n'a point eu de commencement, et qui n'aura jamais de fin. A l'égard des anges et des hommes, elle a eu un commencement, mais elle n'aura point de fin: le temps de leur bonheur ou de leur misère n'aura point d'autre borne que cette éternité: *Et*

(*a*) *Cesar Arelat. Ep. Homil.* 15.
(*b*) *Boëtus de cons. et S. Th.* 1, *p. q.* 10, *art.* 1.

erit tempus eorum in sæcula (*a*). Il est vrai qu'on peut se former quelque idée de cette durée éternelle, par les différentes suppositions qu'on peut faire ; mais il faut avouer avec S. Augustin, qu'elles n'approchent en rien de ce qu'elle est effectivement en elle-même : *Quidquid vis, dicis de æternitate ; ideo autem quidquid vis dicis ; quia quidquid dixeris, minùs dicis* (*b*). Ainsi figurez-vous une montagne de grains de sable, qui remplisse tout le monde, et qu'au bout d'un million d'années (ah ! c'est beaucoup), on n'en tire qu'un seul grain ; combien faudroit-il de millions d'années pour aplanir cette montagne ? Cependant à la fin elle se trouveroit épuisée. L'éternité est encore au-delà de tout ce temps. Figurez-vous, si vous pouvez, toutes les gouttes d'eau qui ont jamais été dans les rivières et dans les mers, tous les grains de sable qui ont été sur leurs rivages, toutes les feuilles qui ont été sur les arbres, et toutes les semences que la terre a produites : imaginez-vous qu'après cent millions d'années, on ne prenne qu'une seule goutte de ces eaux, un seul de ces grains, une seule de ces feuilles, une seule de ces semences, pour la mettre à part, et qu'on ne recommence à en prendre d'autres qu'après cent autres millions d'années : ah ! combien de temps ne faudroit-il pas pour épuiser toutes ces gouttes d'eau, tous ces grains et toutes ces semences? Cependant l'éternité est encore infiniment au-delà, et toutes ces comparaisons n'en approchent pas. Pourquoi ? Parce que tout cela peut finir, et que l'éternité ne finira jamais : *Quæ finem habent, cum æternitate comparari non possunt* (*c*). Voilà qui est incompréhensible ; et voilà peut-être l'une des causes pour lesquelles Origène (*d*) et quelques hérétiques ont cru que les peines des damnés auroient enfin quelque jour une fin. Mais ce n'est là, comme remarque S. Gré-

(*a*) *Ps.* 80, 16. (*b*) *Aug. in Ps.* 60.
(*c*) *Aug. in Ps.* 36. *Epiph. de error.*
(*d*) *Orig. ad Joan. Jeros. ep.* 6. *Hier. ep.* 59. *ad Avitum. Aug. l. de hæresibus, c.* 43. *Job.* 41, 23.

goire (*a*), qu'une pure illusion du démon, qui, pour ôter aux hommes l'horreur du péché, leur persuade que l'abyme vieillira, et que l'enfer prendra fin : *Æstimabit abyssum quasi senescentem.* De peur que les pécheurs ne s'arrêtent à cette vaine prétention, montrons la vérité dont il s'agit, par des passages clairs de l'écriture.

Dans l'ancien testament. Voici de quelle manière le Saint-Esprit s'en est expliqué par le prophète Daniel (*b*) : *Qui dormiunt in terræ pulvere, evigilabunt ; alii in vitam æternam, et alii in opprobrium, ut videant semper.* Il y a deux sortes d'hommes, il y a des justes, il y a des pécheurs : il y en a qui meurent dans la grâce de Dieu ; il y en a qui meurent en état de péché. Tous paroîtront devant Dieu : tous s'éveilleront du sommeil de la mort : tous recevront leur arrêt définitif, après lequel il n'y aura plus d'appel. Mais la différence qui se trouvera entre les uns et les autres sera bien grande, puisque les uns s'éveilleront pour jouir de la vie éternelle, et les autres pour être couverts d'opprobres, et afin qu'ils voient toujours : *Ut videant semper :* hé ! quoi ? leur malheur, leur éternité. Ah ! que ce *semper* sera long ! Le Saint-Esprit s'explique encore sur la même vérité dans le livre de Judith, en des termes également forts : *Dabit enim ignem et vermes in carnes eorum, ut urantur et sentiant usque in sempiternum* (*c*) *:* Dieu répandra dans leur chair le feu et les vers, afin qu'ils se sentent déchirés éternellement. A présent les pécheurs se moquent des menaces de Dieu ; ils rient quand on en parle : mais ils ne riront pas toujours. Dieu qui les souffre avec patience, saura bien s'en venger, en les mettant en proie au ver de la conscience qui les rongera continuellement, et au feu dévorant qui les brûlera toujours : *Ut urantur, usque in sempiternum.*

2. Si nous venons aux passages du nouveau tes-

(a) Greg. mag. moral. l. 34, c. 12, 13.
(b) Daniel. 12, 2. (c) Judith. 16, 12.

tament, nous les trouverons encore plus expressifs. S. Jean commençant à prêcher la pénitence, pour préparer les hommes à recevoir la prédication de ce nouveau royaume qui n'avoit point encore été annoncé clairement aux juifs, leur découvre en même temps quel sera le supplice de ceux qui ne se mettent point en peine d'appaiser Dieu par de dignes fruits de pénitence. Il a, dit-il (*a*), en parlant de Jésus-Christ, le vent en sa main, il nettoiera parfaitement son aire; il amassera son blé dans le grenier; mais il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteindra jamais : *Paleas autem comburet igni inextinguibili.* Jésus-Christ fait la même menace dans le chapitre 13 du même évangile : ce feu éternel est aussi marqué dans cette sentence terrible, qu'il prononcera au dernier jour contre les réprouvés : Allez, maudits, au feu éternel qui est préparé au diable et à ses anges (*b*). Ensuite de quoi il est dit que ceux-ci iront au supplice éternel, et les justes à la vie éternelle : *Ibunt hi in supplicium æternum, justi autem in vitam æternam.* Sur ces autorités, et plusieurs autres qu'on pourroit encore citer, l'église établit trois grandes vérités, qui sont autant d'articles de notre foi.

La première, que lorsque l'écriture sainte dit que les peines de l'enfer sont éternelles, ce mot *éternel* ne doit pas être pris dans un sens figuré ni hyperbolique, comme l'entendoit Origène : mais dans un sens littéral, ainsi que tous les SS. Pères l'ont entendu, et que l'église l'a décidé (*c*) en condamnant les erreurs d'Origène. Ne vous imaginez donc pas, pécheurs, quand on vous menace d'une éternité de supplices, si vous ne vous convertissez, ne vous imaginez pas, dis-je, que ce soit une hyperbole et un terme outré dont on se serve pour vous épouvanter. Non, non; c'est une éternité véritable et réelle, qui a bien un principe et un commencement, mais

(*a*) *Matth.* 3, 12. (*b*) *Matth.* 25, 41, 46.
(*c*) *Dans le 5. Concile général, tenu à Constantinople, l'an 553.*

qui n'aura jamais de fin : *Qui non noverunt Deum, qui non obediunt Evangelio D. N. J. C. qui pœnas dabunt in interitu æternas* (*a*).

La seconde vérité que l'église veut que nous croyions, est que dès le moment qu'une personne meurt en péché mortel, dès ce même moment, sans délai et sans interruption, elle est précipitée dans une éternité de supplices : ce qui fut clairement défini dans le concile de Florençe, qui déclara qu'une ame jouit de la béatitude éternelle du moment qu'elle est séparée de son corps, si elle est en état de grâce, et si elle ne se trouve redevable d'aucune peine temporelle à la justice divine ; comme au contraire, celle qui est en état de péché mortel, est livrée à des supplices sans fin dès le même moment.

La troisième vérité que l'église nous oblige de croire, est que non-seulement le feu et les autres instrumens, dont la vengeance divine se servira pour châtier ses ennemis, seront éternels dans leur être, mais encore dans leur action et dans leur application. C'est pourquoi S. Augustin a fort bien remarqué que non-seulement il est dit dans l'écriture que les réprouvés seront précipités dans un feu éternel, *in ignem æternum*, mais qu'ils souffriront une action et une combustion éternelle de ce feu, *in combustionem æternam* (*b*). Le feu de l'enfer pourroit être éternel, sans que le supplice fût éternel, puisque, si l'action de ce feu étoit suspendue, les réprouvés ne souffriroient pas dans ces intervalles : mais ni le feu, ni l'action du feu ne cesseront jamais ; ce sera un feu éternel, et une combustion éternelle : *Erit ergò æterna combustio sicut ignis.*

Mais, quoi ! disent les libertins, est-il juste que pour des péchés d'un moment, pour des impuretés, pour des blasphèmes, etc. qui ont duré si peu, on nous condamne à des supplices éternels? Est-il juste ? Vous osez donc accuser Dieu d'in-

(*a*) 2. *Thes.* 1, 8, 9. (*b*) *Aug. l. de fide et operib. c.* 15.

justice. Ne suffit-il pas que la foi vous dise qu'il a ordonné de la sorte, pour vous convaincre qu'il n'y a rien en cela que de juste ? Ne voyez-vous pas, dit S. Grégoire-le-Grand (*a*) comment on punit tous les jours les malfaiteurs ? Ce voleur n'a été qu'un moment à commettre ce larcin : cependant il est condamné à un bannissement perpétuel. L'outrage qu'a fait ce serviteur à son maître n'a duré qu'un instant : cependant, pour y satisfaire, il faut qu'il passe le reste de ses jours dans une affreuse prison. Ce meurtrier a commis cet assassinat dans un instant : et cependant, après avoir pourri dans les cachots, il faut qu'il finisse sa vie sur un gibet : la mort à laquelle on le condamne n'est-elle pas en quelque manière une peine éternelle, puisqu'on le prive pour toujours de la société des hommes ? C'est-là ce que font les juges de la terre, dont le pouvoir ne peut s'étendre plus loin : que ne fera donc pas le souverain Juge des vivans et des morts, qui, après cette vie, en réserve une autre qui n'aura jamais de fin.

Si le péché n'avoit point troublé notre jugement, nous comprendrions aisément qu'il mérite une peine éternelle. Le péché mortel offense Dieu infiniment : une offense infinie demande une satisfaction infinie ; c'est pour cela qu'il a fallu que Jésus-Christ ait satisfait pour nous.

Si ceux qui ont profité de sa rédemption méritent une récompense infinie, que doivent attendre ceux qui en ont abusé, sinon une peine éternelle ? D'ailleurs le péché de celui qui meurt dans ce malheureux état, subsiste toujours, puisque celui qui ne veut pas se convertir à la mort, veut toujours pécher : or le péché n'étant point pardonné pendant la vie, il ne le sera jamais dans les enfers. La malice y est consommée ; il n'y a plus de rédemption, plus d'hostie pour le péché : ainsi le mal étant sans remède, le supplice doit être sans fin : *Quia non recipit causa remedium, carebit fine*

(a) Moral. l. 34, c. 12 et 13.

supplicium (*a*). Mais à quoi nous amusons-nous, dit S. Augustin? Est-ce à nous disputer contre Dieu? Ne devons-nous pas au contraire obéir, si nous voulons éviter ces tourmens éternels? *Non argumentari adversùs Deum; sed divino potiùs, dum tempus est, debent parere præcepto, qui sempiterno cupiunt carere supplicio* (*b*). Il est donc certain qu'il y a une éternité. Vous le savez, heureux prédestinés qui êtes dans le ciel. Vous le savez aussi, malheureux réprouvés qui êtes dans les enfers. Vous le savez, et vous le sentez, ames damnées qui souffrez ces horribles tourmens, et qui les souffrirez sans interruption et sans fin. Ah! il est donc vrai qu'il y a une éternité; cependant nous n'y pensons pas; nous ne la craignons pas; et, après avoir fait voir qu'il y a une éternité, je suis obligé de vous faire remarquer l'insensibilité des hommes à l'égard de l'éternité.

II. Point. Je dis que la plupart des hommes sont insensibles à l'égard de l'éternité; car, ou ils ne la croient pas, ou ils n'y pensent pas.

1. Peu de personnes croient l'éternité, du moins d'une foi vive. Il y a une éternité; cela est bon dans la Bible: cela est bon dans le symbole; cela est bon dans les écrits des saints pères, dans les livres de piété, dans les instructions des prédicateurs. Mais dans l'esprit, dans le cœur, dans la conscience des hommes, la foi de l'éternité y est-elle? Non, si vous croyez l'éternité, comme vous croyez qu'il n'y a qu'un Dieu créateur du ciel et de la terre, comme vous croyez les autres vérités de la religion, votre foi seroit la règle de vos mœurs, et vos actions seroient conformes à votre créance. Pour moi, je suis persuadé qu'il n'y a point de folie; oui, je dis de folie, qui puisse aller jusqu'au point de vivre, comme l'on vit, si l'on croyoit l'éternité. Il n'y a point de fou ni d'enragé qui voulût commettre les crimes que l'on commet,

(*a*) *Euseb. Emiss. Hom.* 1. *ad Monach.*
(*b*) *Aug. l.* 21, *de civitate Dei*, *ch.* 23.

s'il

s'il croyoit la vérité de l'éternité. Je vous en prends vous-mêmes à témoins : voyez ce que vous avez à me répondre. Si vous étiez fortement persuadés qu'il y a une éternité de supplices réservée pour un seul péché mortel, le commettriez-vous ? Non sans doute. D'où vient donc que vous y tombez si facilement ? C'est que vous n'avez qu'une foi superficielle, qu'une foi foible, chancelante, une foi de temps et non des évangiles, comme parle Tertullien : *Fides temporum, et non evangeliorum.* Si vous étiez bien convaincus que cette éternité est inévitable, qu'elle sera pour vous un comble de biens, ou un abyme de maux, et si vous vous disiez à vous-mêmes comme S. Ambroise (*a*) : *In hanc vel illam æternitatem cadam necesse est :* Ma mort étant inévitable, mon éternité l'est aussi : différeriez-vous votre conversion, resteriez-vous dans l'ordure de l'impureté ? demeureriez-vous des années entières sans approcher des sacremens ? *Deliqui in Dominum, et periclitor in æternum perire* (*b*) *:* J'ai péché, je cours risque d'être damné pour une éternité : quelle conséquence dois-je tirer de-là ? Qu'il faut employer tous les moyens possibles pour rentrer en grâce avec mon Dieu. Venez, déserts ; venez, solitude ; venez, haires et cilices ; venez me déchirer. J'ai péché, je veux faire pénitence, et éviter ces supplices réservés aux hommes impénitens : *Itaque nunc pendeo et maceror et excrucior, ut Deum reconciliem mihi, quem delicto læsi* (*c*). Telle étoit la disposition de ce saint solitaire, nommé Martinian. Son abbé lui représenta qu'il devoit modérer les rigueurs de sa pénitence ; il lui répondit ces étranges paroles : *Duriora sensi, asperiora sensi, æterna vidi* (*d*). Voilà, pécheurs, ce que vous de-

(*a*) *Amb. in Ps.* 118.
(*b*) *Tertul. l. de pœn. c.* 11.
(*c*) *Tertul. l. de pœn. c.* 11.
(*d*) *In vit. PP.*

vriez dire, si vous aviez la foi de l'éternité : mais peu la croient.

2. Moins encore y pensent. Je n'ai pas besoin de preuve, la chose n'est que trop véritable : j'en ai autant de témoins que j'ai d'auditeurs : on ne pense presque point à l'éternité. Le prophète dit que les pécheurs qui devroient prévenir les funestes suites de leur mort, ne daignent pas même les regarder : *Non est respectus mortis eorum* (*a*) : que les jugemens de Dieu qui devroient toujours leur être présens, sont bien éloignés de leurs pensées : *Auferantur judicia tua à facie ejus.* Faut-il s'étonner si l'éternité qui suit cette mort et ces jugemens, fait si peu d'impression sur eux ? Voilà ce que les saints Pères appellent le dernier et le plus déplorable de tous les aveuglemens. On ne se met en peine que du temporel ; on travaille jour et nuit pour les choses de ce monde, pour faire fortune, pour enrichir ses enfans. Je ne blâme point les soins modérés qu'on a d'établir sa famille, je ne blâme que l'excès : mais qu'est-ce que tout cela en comparaison de l'éternité ? Vos richesses finiront ; mais votre éternité ne finira point : cependant, mon pauvre frère, vous n'y pensez pas. Après avoir passé en ce monde quelques jours misérables et pleins de périls, il en faudra sortir, dire adieu aux créatures, quitter ce que nous avons ici-bas de plus cher, être chassés de nos maisons, pour entrer dans celle de notre éternité : *Ibit homo in domum æternitatis suæ* (*b*). Ce sont là des vérités que l'expérience nous montre : néanmoins presque personne n'y fait attention. J'y penserai dans la maladie, dans la vieillesse. Vous n'en ferez rien, mes chers frères. Ne voyons-nous pas tous les jours que depuis qu'un homme a passé des vingt et trente années dans l'amour excessif des biens et des plaisirs de la terre, il est bien difficile qu'étant au lit de la mort, il pense à l'éternité ? Vous êtes en danger, oui, dira son pasteur ; pensez à Dieu et

(*a*) *Ps.* 72, 4. (*b*) *Eccl.* 12, 5.

à l'éternité. O Dieu ! ô éternité auxquels je n'ai jamais pensé. Hé comment, Monsieur, voulez-vous que j'y pense maintenant que les douleurs de la maladie m'accablent ? Il n'y a plus d'espérance de guérison ; cependant son esprit n'est occupé que des choses de ce monde. Qui est-ce qui aura ma charge ? Que deviendront mes enfans, etc. Oh ! insensibilité des hommes à l'égard de l'éternité ! C'est là cependant la disposition d'une infinité de gens.

CONCLUSION. Quel fruit retirerons-nous de ce discours ? Voici le principal d'où dépend la réforme de nos mœurs, et tout le réglement de notre vie : c'est de ne passer pas un seul jour sans penser à l'éternité. Fussions-nous aussi occupés que le roi prophète, qui étoit chargé de la conduite et du gouvernement d'un grand royaume, nous devons dire avec lui : *Cogitavit dies antiquos* (a) : *et annos æternos in mente habui. Magna cogitatio !* s'écrie S. Augustin (b) : mais quiconque veut avoir cette pensée si digne d'une ame sainte, ne doit pas s'occuper de tout le reste : *Intùs requiescat, qui cogitare vult istos annos æternos.* Ah ! mes frères, oublions donc tout le reste, pour ne plus penser qu'à l'éternité : *Æternis simus intenti* (c). Pensez, pécheurs, qu'il n'y aura plus de retour : *Non est reversio finis nostri* (d). Pensez que c'est là le terme fatal où doivent aboutir tous vos plaisirs criminels : *Vocabitur terminus iniquitatis.* Pensez qu'il n'y a rien de plus assuré que l'éternité ; que nul homme au monde ne sauroit l'éviter. Vos pères et vos mères, vos aïeux y sont dans cette éternité : vous les y suivrez, et vous n'en sortirez jamais, bienheureux ou malheureux pour toujours. O jamais ! ô toujours ! ô éternité ! ô éternité ! celui qui pense à toi et qui ne se convertit pas, a perdu la foi, ou il n'a plus de conscience. O *Æternitas ! qui te cogitat, nec pæ-*

(a) Ps. 76, 6. (b) Aug. Ibid.
(c) S. Leo, Serm. 1, de Nat. (d) Sap. 2, 5.

nitet, *aut certè fidem non habet*, dit S. Augustin (*a*), *aut si habet*, *cor non habet.* Ne soyons pas, chrétiens, de ces cœurs infidelles et endurcis, croyons l'éternité, pensons à l'éternité, soyons touchés de l'éternité, et vivons d'une manière digne de la bienheureuse éternité. Je vous la souhaite, etc.

(a) In Soliloq.

PRÔNE
POUR
LE V. DIMANCHE
APRÈS PAQUE.

De la Prière.

Amen, amen, dico vobis : si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis. Usque modo non petistis quidquam in nomine meo. Petite, et accipietis, ut gaudium vestrum sit plenum.

En vérité, en vérité, je vous le dis : si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous le donnera. Jusqu'ici vous n'avez rien demandé en mon nom. Demandez, et vous recevrez, afin que votre joie soit pleine et parfaite. En S. Jean, ch. 16.

Nous trouvons dans l'évangile de ce jour de quoi nous consoler, et nous confondre en même temps. Quoi de plus doux et de plus consolant que ces paroles que Jésus-Christ dit à ses disciples : En vérité, en vérité, je vous le dis : si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous le donnera. Mais s'il y a dans ces paroles de quoi nous consoler, nous trouvons de quoi nous confondre dans celle qu'ajoute le Fils de Dieu : Jusqu'à présent vous n'avez rien demandé en mon nom. En effet, il est bien étrange que Jésus-Christ nous ayant ordonné

de prier en son nom, nous ayions négligé jusqu'à présent de le faire : *Usque modo non petistis quidquam in nomine meo.* L'intercession des saints est d'une grande utilité, et ce seroit une impiété que de la blâmer ; mais nous devons savoir que l'intervention de Jésus-Christ est seule de nécessité. L'omettre dans nos prières, c'est ignorer l'esprit de la religion chrétienne : c'est désobéir à Jésus-Christ même, et vouloir comme se passer de lui, pour avoir accès auprès de Dieu son Père. Quel sujet donc de confusion pour tant de chrétiens, qui se contentent d'une dévotion purement extérieure, de quelques prières vocales, faites sans attention, sans recueillement et sans réflexion, ni sur l'adorable majesté de Dieu qu'ils prient, ni sur l'excellence et la sainteté de Jésus-Christ au nom duquel ils doivent prier ! Si jusqu'à présent nous avons prié de la sorte, on peut bien dire que nous n'avons encore rien demandé au nom de Jésus-Christ. Instruisons-nous, et profitons de ce qu'il nous dit : Demandez et vous recevrez, afin que votre joie soit pleine et parfaite. Il faut prier : et, en priant bien, on obtient l'effet de ses demandes. Mais, pour bien prier, il faut prier au nom de Jésus-Christ : c'est ce que tout le monde ne comprend pas, et qui est très-souvent négligé par ceux-mêmes qui le comprennent ; c'est pourquoi je me suis déterminé à vous en parler. Persuadé que vous êtes convaincus de la nécessité de la prière en général, je me bornerai à vous faire voir en particulier qu'il faut prier au nom de Jésus-Christ, et ce que c'est que de prier en son nom. 1. *L'obligation que nous avons de prier au nom de Jésus-Christ.* 2. *Ce que nous devons faire pour nous en acquitter.*

I. POINT. La prière est un entretien de l'ame avec Dieu : *Est precatio*, dit S. Clément d'Alexandrie (*a*), *cum Deo conversatio et collocutio.* Avant que le péché fût entré dans le monde par la désobéissance de nos premiers parens, l'homme créé dans l'état d'innocence, avoit l'avantage de converser par

(*a*) *L. 7. Stromat. p. 518.*

lui-même avec son Dieu; mais depuis le péché, il s'est rendu indigne de cette familiarité sainte, et n'a plus d'accès auprès de Dieu que par Jésus-Christ son Fils, qui a bien voulu devenir par son incarnation notre Médiateur, nous réconcilier et nous unir à son Père: *Per ipsum habemus accessum in uno spiritu ad Patrem*, dit S. Paul (*a*). C'est pourquoi cet adorable Rédempteur a offert pendant sa vie mortelle des prières et des supplications pour nous avec tant de ferveur, qu'il a été exaucé à cause de son profond respect envers son Père, comme parle le même apôtre (*b*). *Exauditus est pro suâ reverentiâ.* C'est aux prières si saintes de cet unique et puissant Médiateur que nous devons unir les nôtres, si nous voulons être exaucés. C'est lui-même qui nous en avertit, en nous disant qu'il est la voix unique qui conduit au Père : *Nemo venit ad Patrem, nisi per me* (*c*). Comme la branche de la vigne ne peut porter aucun fruit, si elle ne demeure attachée au cep, vous ne pouvez de même, dit-il (*d*) encore, faire aucun bien, si vous ne demeurez unis à moi. Voilà une vérité constante, que personne ne peut révoquer en doute : cependant, pour mieux vous en convaincre, remarquez, mes frères, que toutes les prières que nous pouvons faire, se réduisent à quatre, qui sont, adorer Dieu, le remercier de ses bienfaits, lui demander pardon de nos péchés, et les grâces qui nous sont nécessaires. Or, je dis que nous ne pouvons faire ces prières utilement, qu'en nous unissant à Jésus-Christ.

1. Nous devons adorer Dieu : et qu'est-ce qu'adorer Dieu? C'est louer ses divines perfections; c'est reconnoître sa grandeur infinie et notre néant; c'est nous humilier sous sa main toute-puissante; c'est honorer sa suprême majesté, et le révérer comme notre souverain Seigneur, et le Maître universel de toutes choses, de qui nous tenons tout ce que nous avons, et tout ce que nous sommes. Voilà notre pre-

(*a*) Eph. 2, 18. (*b*) Hebr. 5, 7. (*c*) Joan. 14, 6. (*d*) Joan. 15, 4.

mier devoir ; voilà notre grande obligation ; obligation qui est de toute notre vie : *Vivet anima mea, et laudabit te* (*a*). Comment rendrons-nous à Dieu ce culte suprême que nous lui devons ? N'étant que de pauvres créatures et de misérables pécheurs, nous ne le pouvons pas par nous-mêmes : *Non est speciosa laus in ore peccatoris*, dit le sage (*b*). Nous ne le pouvons que par Jésus-Christ. Le Dieu que nous adorons, disoit Lactance (*c*), écrivant contre les Païens, est si grand, qu'il ne peut être dignement honoré que par son Fils : *Non potest summus ille ac singularis Deus, nisi per filium, coli.* Dieu n'a les yeux ouverts que sur le sang de Jésus-Christ ; il n'a les oreilles attentives qu'à la voix de Jésus-Christ. C'est pour cela que l'église militante conclut toutes ses oraisons par Jésus-Christ notre Seigneur : *Per Dominum nostrum Jesum Christum.* L'église triomphante finit de même par lui toutes ses louanges : *Per quem laudant Angeli.* Toute l'église, soit dans le ciel, soit sur la terre, ne se présente devant Dieu, que revêtue du sang et des mérites de Jésus-Christ. Elle reconnoît humblement que toutes ses prières et ses adorations n'ont de force et de pouvoir auprès de Dieu, qu'autant qu'elles ont d'union avec le verbe incarné. Elle confesse que, pour être à couvert de l'ange exterminateur, il faut être teint du sang de l'agneau immolé pour nous. Imitons la sainte église notre mère : offrons sans cesse à Dieu des hosties saintes et des sacrifices de louange, par la médiation de Jésus-Christ notre Sauveur et notre Pontife éternel, ainsi que l'apôtre nous l'ordonne (*d*) : *Per ipsum ergò offeramus hostiam laudis semper Deo ; id est fructum labiorum confitentium nomini ejus.* Telle doit être la conclusion de toutes les louanges que nous rendons à Dieu.

2. Nous devons remercier Dieu de ses bienfaits. Combien de faveurs n'avons-nous pas reçues de son infinie bonté ? En quel abyme de maux ne serions-

(*a*) *Ps.* 118, 175. (*b*) *Eccli.* 15, 9.
(*c*) *Lactan. l.* 4, *Instit. c.* 29. (*d*) *Hébr.* 13, 15.

nous pas tombés, s'il ne nous avoit soutenus par sa grâce? Quelle doit être notre reconnoissance, et comment nous en acquitterons-nous? S. Paul nous l'apprend (*a*) par ces paroles: *Gratias agentes semper pro omnibus in nomine Domini Nostri Jesu Christi Deo et Patri:* Vous remercierez Dieu sans cesse: vous le remercierez le matin, le soir et en tout temps, *semper:* vous le remercierez pour toutes choses; pour celles qui vous paroissent fâcheuses, aussi-bien que pour celles qui vous sont agréables; *pro omnibus*. Mais au nom de qui le remercierez-vous? ce sera au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ: ce sera par lui que vous rendrez gloire à Dieu le père: *In nomine Domini nostri Jesu Christi Deo et Patri*. Le Fils seul peut parler au père pour nous, dit S. Ambroise (*b*): *Os nostrum per quod Patri loquimur*. Lui seul peut rendre nos actions de grâces dignes d'être mises dans les divins trésors: ainsi ne respirons que Jésus-Christ. Que cet agréable Sauveur soit gravé dans notre mémoire, et encore plus dans notre cœur: *Omni suspiria Christo anhelent*, disoit S. Augustin à son peuple (*c*).

3. Nous devons demander à Dieu pardon de nos péchés. Hélas! combien n'en avons-nous pas commis? Qui peut nous obtenir miséricorde, et nous réconcilier avec Dieu, sinon Jésus-Christ qui a été la victime de propitiation pour nos péchés, et non seulement pour les nôtres, mais encore pour ceux de tout le monde, comme parle S. Jean (*d*)? Sans Jésus-Christ, il n'y a point de rémission de péchés, point de pardon d'injures qui soit véritable, point d'aumône, point de jeûne, point de bonnes œuvres qui soient méritoires de la vie éternelle; en un mot, sans lui, nous ne pouvons rien: *Sine me nihil potestis facere* (*e*). Convaincus de notre foiblesse et de l'impuissance où nous sommes de satisfaire par nous-mêmes à la justice de Dieu, disons-lui: Seigneur,

(*a*) *Ephes*. 5, 20. (*b*) *Ambr. l. de Isaac*, *c*. 8.
(*c*) *Aug. in Joan. Evang. c*. 2. (*d*) 1. *Joan*. 2.
(*e*) *Joan*. 15, 5.

si vous n'avez égard qu'à moi, je vois bien que je suis indigne de tout pardon, et que je ne mérite que votre colère et votre indignation : *Ego vir videns paupertatem meam in virgâ indignationis tuæ* (*a*). Mais jetez les yeux sur votre Christ, regardez-moi uniquement en la personne de ce divin Fils : *Respice in faciem Christi tui* (*b*). C'est par lui que je vous demande grâce : je vous conjure de me pardonner par ces entrailles de miséricorde dont il s'est revêtu en se faisant homme pour nous : *Per viscera misericordiæ Dei nostri, in quibus visitavit nos oriens ex alto* (*c*).

4. Enfin, nous devons demander à Dieu les grâces dont nous avons besoin : et au nom de qui les demanderons-nous ces grandes et précieuses grâces, sinon au nom de Jésus-Christ qui nous les a méritées? Unissons-nous donc à ce Chef adorable, qui seul peut nous les communiquer. Mes enfans, nous dit-il en la personne de ses apôtres, si vous demeurez unis à moi, sachez que vous recevrez tout ce que vous demanderez (*d*). *Si manseritis in me, et verba mea in vobis manserint; quodcumque volueritis petitis, et fiet vobis.* Quand un pauvre s'adresse à vous, il ne croit pas pouvoir vous toucher davantage qu'en vous disant : Monsieur, donnez-moi l'aumône pour l'amour de Dieu. Quand nous prions, dit S. Augustin, nous devons nous considérer devant Dieu comme des pauvres mendians couchés par terre devant la porte de ce grand Père de famille, gémissant et suppliant pour recevoir quelque chose : *Omnes quando oramus, mendici Dei sumus, ante januam magni Patris familias stamus aliquid volentes accipere* (*e*) : et ce que nous désirons, c'est Dieu même : *et ipsum aliquid ipse Deus est* : c'est sa grâce, c'est le ciel et la possession de sa gloire. Comment devons-nous demander de si grands biens? Nous n'avons point de prière plus efficace à lui faire, que de lui dire : Mon Dieu, faites-moi l'aumône de votre

(*a*) *Thren.* 3, 1. (*b*) *Ps.* 83, 10. (*c*) *Luc.* 1, 78.
(*d*) *Joan.* 15, 7. (*e*) *Ser.* 15, *de v. Dom. c.* 2.

grâce pour l'amour de Jésus-Christ. Quand un pauvre s'adresse à vous, il est persuadé qu'il ne mérite rien; qu'il n'est par lui-même qu'un objet d'horreur et de mépris; mais quand il interpose le nom de Dieu, il suppose avec raison qu'il sera écouté. Quand vous priez, vous êtes persuadés, ou du moins vous devez l'être, que vous n'êtes que des objets d'horreur et d'abomination devant Dieu; mais si vous interposez le nom et l'autorité de Jésus-Christ, vous avez tout lieu de croire que vous serez exaucés, puisque lui-même nous en assure. *Amen*, *amen*, *dico vobis : si quid petieritis Patrem in nomine meo*, *dabit vobis*.

Nous n'en doutons pas, me direz-vous; mais qu'est-ce que prier au nom de Jésus-Christ? C'est ce qui me reste à vous faire voir.

II. POINT. Quand Jésus-Christ nous dit de prier en son nom, ce n'est pas à la lettre, dit S. Augustin (*a*), qu'il faut s'attacher, mais au sens de ces paroles. Qu'est-ce donc que signifient ces paroles : Prier au nom de Jésus-Christ? C'est ce qu'il nous faut expliquer.

1. Prier au nom de Jésus-Christ, c'est croire en lui, et avoir une véritable foi. Celui qui n'a pas cette foi, quoiqu'il parle, quoiqu'il crie, ne fait rien; le Père éternel ne l'écoute pas. De-là vient que les prières de nos frères errans (*b*), qui sont hors de l'église, sont inutiles; parce que ne croyant pas toutes les vérités de la religion, la foi qui est indivisible n'est point en eux. Il ne suffit pas même de croire tout ce que l'église catholique, apostolique et romaine croit et nous enseigne; il faut encore avoir une foi qui soit animée de charité; j'avoue qu'il n'est pas absolument nécessaire d'être en état de grâce pour prier; mais je dis qu'il faut avoir au moins un désir commencé de salut et de conversion; il faut que celui qui veut invoquer le nom du Seigneur, s'éloigne du péché, et qu'il ait au moins une volonté sincère de s'en retirer : *Discedat ab iniquitate*, dit l'écriture (*c*), *omnis qui nominat nomen*

(*a*) *Tr. 102 in Joan.* (*b*) *Ibid.* (*c*) *2. Tim. 2, 19.*

Domini. Quoi ! oseriez-vous prier au nom de Jésus-Christ, qui est un nom si saint, ayant un cœur endurci et impénitent, et persévérant dans vos désordres par un attachement opiniâtre au péché ? Quand vous voulez demander quelque grâce à une personne que vous avez offensée, la première démarche que vous faites pour l'obtenir, c'est de vous réconcilier avec elle, et de lui témoigner le déplaisir que vous avez de l'avoir offensée. Est-ce que Dieu en mérite moins qu'une chétive créature ? Que prétendez-vous obtenir de lui, ayant les mains teintes du sang de Jésus-Christ son fils, que vous avez crucifié par vos crimes ? Ce n'est pas là prier au nom de Jésus-Christ. Comme vous ne priez point en son nom, vos prières sont inutiles, pour ne pas dire criminelles, et vous irritez Dieu, au lieu de l'appaiser : *Non est justa oratio nisi per Christum*, dit S. Augustin (*a*) : *oratio quæ non fit per Christum non solùm non potest delere peccatum, sed etiam ipsa fit in peccatum.*

2. Prier au nom de Jésus-Christ, c'est mettre notre confiance dans ses mérites infinis. Allons nous présenter avec confiance au trône de la grâce, nous dit S. Paul (*b*), afin d'obtenir miséricorde, et d'y trouver les secours dont nous avons besoin : *Adeamus cum fiduciâ ad thronum gratiæ, ut misericordiam consequamur, gratiam inveniamus in auxilio opportuno.* Ce trône de la grâce, disent les SS. pères (*c*), c'est Jésus-Christ sur qui nous devons nous appuyer uniquement, lorsque nous prions. C'est ainsi que les Saints ont prié. S. Grégoire de Nazianze nous en fournit un bel exemple (*d*) dans la personne de Ste Gorgine sa sœur, dont il a fait l'oraison funèbre. Elle avoit, dit-il, une si grande confiance en Jésus-Christ, qu'étant tombée dangereusement malade, d'une maladie où les médecins désespérèrent de sa santé, elle se fit porter de nuit à l'église, pour invoquer le céleste et souverain mé-

(*a*) *Aug. in Ps.* 108 *ad hæc verba :* Oratio ejus fiat in peccatum. (*b*) *Hebr.* 4, 16. (*c*) *Chrysost. et Theoph. ibid.*
(*d*) *Greg. Nazian. Or.* 11, *p.* 70.

decin; et, prosternée au pied des autels, elle prioit ainsi celui qui est adoré par les fidelles : Seigneur, je suis malade, et vous êtes mon unique Médecin; ayez pitié de moi : je ne sortirai point d'ici, que vous ne m'ayez guérie. Elle n'eut pas plutôt achevé sa prière, qu'elle reçut la récompense de sa foi, et s'en retourna chez elle en parfaite santé : *O rem admirandam ! statim se liberatam morbo sentit*, s'écrie ce saint docteur, *et pro spei mercede id quod speraverat consecuta est.* Est-ce ainsi que nous prions? Où est la confiance que nous avons en Jésus-Christ? Si un homme du monde nous promet de nous tirer d'un embarras, nous nous reposons aussitôt sur lui : Jésus-Christ nous promet sa protection auprès de Dieu son père; et il n'y a dans nos prières que doute, que défiance et dégoût. Est-ce là prier avec une foi qui n'hésite point, comme parle S. Jacques (*a*)? Nous disons souvent à Dieu : Faites-nous miséricorde, Seigneur, comme nous espérons en vous (*b*). Nous nous condamnons en priant ainsi; car, hélas! où en serions-nous, si le Seigneur nous prenoit au mot, et mesuroit ses libéralités sur l'espérance que nous avons en lui? Ayons donc plus de confiance en Jésus-Christ, si nous voulons prier en son nom.

3. Prier au nom de Jésus-Christ, c'est demander à Dieu les choses du salut. Si vous demandez en mon nom, vous serez exaucés. Comment s'appelle celui qui nous promet une si grande faveur? Il s'appelle Jésus-Christ : Christ veut dire Roi; et Jésus, Sauveur. De-là il s'ensuit, dit S. Augustin (*c*), que, quand on ne demande point ce qui est utile pour le salut, on ne prie pas au nom du Sauveur : *Non enim petitur in nomine Salvatoris, quidquid petitur contrà rationem salutis.* Ne soyons donc pas surpris si la plupart de nos prières sont rejetées, puisque nous ne demandons pour l'ordinaire que des choses basses et temporelles, qui ne servent qu'à satisfaire notre cupidité. Qui est le père qui donne à son enfant une pierre à manger, lorsqu'il lui demande du pain? C'est

(*a*) *Jacob.* 1. 6. (*b*) *Ps.* 32, 22. (*c*) *Aug. loco cit.*

là cependant ce que vous souhaitez, quand vous demandez toute autre chose que ce qui sert à votre salut. Vous demandez une pierre à votre Père, dit S. Chrysostome (a), et il vous la refuse : *Lapidem petitis, ideò non accipitis.* Mais n'est-il pas permis de demander des choses temporelles; la santé, le gain d'un procès, etc. Oui, vous le pouvez; pourvu que vous ne demandiez ces choses qu'autant qu'elles sont utiles à votre salut : *In his ergo temporalibus admonemus vos, Fratres, et exhortamur in Domino, ut non peccatis aliquid quasi fixum, sed quod vobis Deus expedire scit* (b). Voilà la décision de S. Augustin. Quand nous prions au nom de Jésus-Christ, nous ne devons rien demander que de grand, dit ce saint : *Cùm tu oras, magna ora.* Il faut que nos prières soient en quelque façon confondues et mêlées avec celles du Sauveur. Or quand il prie son Père pour nous, que lui demande-t-il? Est-ce de l'or, de l'argent, de la santé, etc.? Non, il ne lui demande que des biens spirituels. Ecoutons-le prier (c): *Pater Sancte, serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi :* Père Saint, conservez en votre nom ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un comme nous, *ut sint unum sicut et nos.* Ne permettez pas qu'il y ait de la division parmi eux, et que leur charité soit altérée. Je ne vous demande pas que vous les ôtiez du monde, mais que vous les préserviez de la corruption du monde, et qu'ils soient véritablement saints : *Sanctifica eos in veritate.* Voilà la nature des prières que Jésus-Christ a faites pour nous, et l'idée de celles que nous devons lui adresser. Nous devons lui demander la grâce de devenir des saints, et de jouir du bonheur qu'il nous a mérité.

4. Enfin, prier au nom de Jésus-Christ, c'est imiter les vertus qu'il a pratiquées en priant. Quand il a prié, ce divin modèle des enfans de Dieu, çà été avec une profonde humilité et une vive componction : *Cùm clamore valido et lacrymis*, comme parle S.

(a) *Hom.* 28, *in Matth.* (b) *In Ps.* 53.
(c) *Joan.* 17, 11.

Paul (*a*) : et vous, chrétiens hypocrites, quand vous priez, c'est avec orgueil et ostentation, portant jusqu'au pied des autels les scandaleuses marques de votre ridicule vanité. Quand il prie, ce sacré Fils de Marie, c'est dans un esprit de mortification et dans l'éloignement du monde, joignant le jeûne à la prière; et vous, quand vous priez, est-ce la retraite que vous cherchez ? fermez-vous la porte sur vous, pour converser plus familièrement avec Dieu ? priez-vous après vous être exercés dans les œuvres de la pénitence, et après vous être mortifiés par la pratique du jeûne ? Vous priez; mais c'est après avoir satisfait votre intempérance et votre gourmandise; et vous prétendez que, tout remplis des fumées du vin et des viandes, vous serez exaucés ? Quand il prie, cet adorable Sauveur, c'est avec un parfait recueillement, les genoux en terre, les yeux baissés, un visage mortifié et abattu. Est-ce avec cette modestie que vous priez ? Vous priez; mais c'est avec un esprit distrait, une imagination errante, une contenance fière, des yeux égarés, des regards inconstans ou dangereux; de sorte qu'on peut bien vous reprocher que jusqu'à présent vous n'avez rien demandé au nom de Jésus-Christ : *Usque modò non petistis quidquam in nomine meo.*

CONCLUSION. Souffrez à présent que j'interroge un moment vos consciences. Vous avez entendu que vous ne pouviez faire de prière utile qu'au nom de Jésus-Christ; on vous a dit ce que vous deviez faire pour prier en son nom : voyez ce que vous avez fait. Vous êtes venu si souvent à l'église; vous avez entendu tant de messes; avec tout cela peut-on dire que vous avez prié au nom de Jésus-Christ ? Avez-vous eu toute la confiance que vous deviez avoir dans ses mérites infinis ? L'aimez-vous ? Ah ! chrétiens, aimez-vous Jésus-Christ, comme doivent l'aimer de vrais disciples, de cet amour ardent qui les rend dignes d'être aimés d'un Dieu ? *Ipse Pater amat vos, quia vos me amastis* (*b*). Avez-vous demandé ce qui

(*a*) *Hebr.* 5, 7. (*b*) *Joan.* 16, 17.

pouvoit le plus contribuer à sa gloire et à votre salut? Avez-vous imité les vertus qu'il a pratiquées en priant? Oh! que vous trouverez de défauts dans vos prières, si vous prenez la peine de vous examiner! Pour vous en corriger, adressez-vous à celui qui seul peut vous apprendre à prier. Mon Dieu, accordez-nous le grand don de la prière. C'est le plus riche de tous vos dons, et en même temps celui qui nous est le plus nécessaire. Si nous l'avons, nous avons la clef de tous vos trésors; car vous ne refusez rien à ceux qui vous prient au nom et dans l'esprit de Jésus-Christ: vous leur donnerez votre grâce en ce monde, et votre gloire dans l'autre. C'est ce que je vous souhaite, etc.

Fin du Tome premier.

